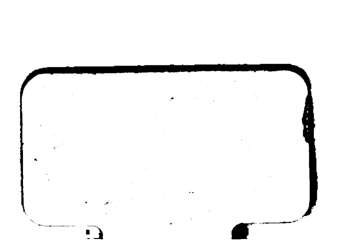


Copy —

N

LA VIE

DU

Charles François Duperrier

GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Non omnis moriar.

TOME I.

HAMBURG,
CHEZ B. G. HOFFMANN.
1795.

PRÉFACE.

Pressé par les circonstances, j'ai donné au public les deux derniers livres de ma vie avant les six premiers. Je ne veux répondre aux critiques que mes ennemis pourront faire de ces deux livres, que par la publication de ma vie entière. Je vis de calomnies, comme les cigognes vivent de serpens, sans qu'ils leur nuisent.

Les six années qui restent à parcourir pour terminer ce siècle, nous amène-

ront encore bien des événemens: qu'on me lise avec attention, on verra que j'en prévois une partie. On trouvera dans ce livre de grandes vérités; mes compatriotes surtout en seront frappés, lorsque leur frénésie sera passée. Puissent-elles leur être utiles! Alors j'aurai servi ma patrie, même après ma mort; alors j'aurai assez vécu, et mon siècle et ma nation ne me renieront pas; alors je ne mourrai pas tout entier.

Table des Chapitres.

Livre I.

Livre II.

LA VIE

DU

GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

LIVRE I.

CHAPITRE I.

Naissance et éducation du général Dumouriez.

Ce n'est point par vanité que le général Dumouriez entreprend d'écrire les mémoires de sa vie. C'est un présent qu'il doit à ses parens, à ses amis, à ses partisans; c'est une égide qu'il oppose à ses ennemis et à ses persécuteurs; c'est peut-être une leçon très-instructive qu'il laisse à ses contemporains et aux siècles suivans. Dans le tableau très-varié d'une vie fort active, il ne se retrace aucun trait qui puisse le faire rougir. Il est homme, il a souvent commis des fautes, il se reproche même des erreurs, mais il n'a aucun crime à se reprocher; jamais il ne s'est abandonné à aucun vice, jamais il n'a varié dans ses principes, et ses erreurs n'ont tenu qu'à des opinions exagérées par le désir du *mieux*, qui souvent nuit au *bien*.

Sans vouloir se comparer à un aussi grand homme que Phocion, il a éprouvé comme lui *que la fortune qui combat contre les gens de bien, leur attire souvent des plaintes, des reproches et des calomnies, au lieu des honneurs et des récompenses qu'ils méritent par leurs grands travaux, et diminue la confiance qu'on doit à leur vertu.* Comme il a été peu sensible à la prospérité, il est resté froid dans les revers: il oppose à toutes les situations de sa vie son caractère et sa philosophie. Désabusé d'une liberté chimérique qui ne peut produire que des excès et des crimes, il croit que tous les gouvernemens, excepté la démocratie outrée, peuvent faire le bonheur des peuples; que l'homme de bien est seul libre; que les méchans sont tous esclaves. Les crimes et l'anarchie qui désolent sa malheureuse patrie, l'ont douloureusement convaincu de cette vérité; il y trouve aussi la preuve d'une grande maxime de Plutarque, c'est que *la vertu consiste dans un juste milieu également éloigné des deux extrémités.* Il en est de même du bonheur, soit particulier soit public. Un peuple qui abuse

de la liberté, est un monstre féroce dont les excès et les caprices sont tôt ou tard réprimés par des chaînes pesantes; il s'attend donc à voir sa patrie assujettie à des calamités encore plus grandes, et ce tableau fera le malheur du reste de sa vie.

Charles François Dumouriez est né à Cambray le 25 janvier 1739. Il descend de la branche cadette d'une famille noble parlementaire de Provence, connue sous le nom de Duperier. Une Anne de *Moriès*, ou *Mouriès*, aussi de famille noble, ayant épousé un François Duperier, bisaïeul du général Dumouriez, et son grand-père paternel ayant eu de deux lits vingt-quatre garçons et huit filles, plusieurs individus de cette nombreuse famille adoptèrent le nom de *Mouriez*, qui par corruption parisienne a été changé en Dumouriez. Le père du général étoit un de ceux qui portoient ce nom, qu'il honoroit; son fils n'a jamais voulu le quitter pour reprendre le nom de famille de Duperier.

Son père, après avoir commencé à servir dans le régiment de Picardie, où ils étoient sept frères à la fois, obtint en 1733 une charge de commissaire des guer-

res en épousant une demoiselle de Chateauneuf, cousine germaine du fameux lieutenant-général Bussy, qui est mort dans l'Inde pendant la dernière guerre, commandant de l'armée françoise. Dumouriez est le cadet de deux soeurs, dont l'une est abbesse de Fervacques à St. Quentin, l'autre est veuve du baron de Schomberg ou Schönberg, Saxon, mort lieutenant-général au service de France.

L'enfance de Dumouriez a été très-pénible. Il est resté noué jusqu'à l'âge de six ans et demi, traîné dans une chaise roulante, et entièrement emmaillotté de fer. On ne connoissoit pas encore en France le système d'éducation de J. J. Rousseau, qu'on a ensuite porté à l'excès, parce que les François outrent tout. La nature croissoit à rebours dans cette prison de fer, l'enfant étoit rachitique, de mauvaise humeur, abandonné, parce qu'on désespéroit de lui sauver la vie.

Par bonheur, un chantre de la cathédrale de Cambray qui enseignoit la musique à ses soeurs, eut pitié de cet enfant, l'emporta chez lui, le délivra de ses fers. L'enfant qui ne pouvoit pas se soutenir

sur ses reins, marcha pendant plusieurs semaines sur ses mains, reprit de la force, se redressa, et contre toute apparence, est devenu très-robuste et susceptible des plus grandes fatigues et des plus grands travaux. Ce second père étoit un prêtre respectable, nommé l'abbé Fontaine; il est mort fort âgé, chanoine de Cambray. Outre tous les soins physiques qu'il prenoit pour son pupille qui est resté trois ans chez lui, il formoit son ame, et la modeloit sur la sienne qui étoit bonne et vertueuse.

A neuf ans et demi Dumouriez rentra chez son père, qui étoit un des hommes les plus instruits et les plus vertueux de France. Il avoit perdu sa mère; alors il étoit fort jeune, et tout ce dont il se rappelle, c'est qu'à son enterrement l'abbé Fontaine fut obligé de l'enlever dans le moment où il se précipitoit dans sa fosse. Son père se chargea de lui apprendre le latin, et le mit en état en six mois d'entrer en *troisième*. Alors il l'envoya à Paris au collége de Louis-le-grand. Cet homme respectable n'avoit alors que huit mille livres de rente; il en sacrifioit quinze cents

à l'éducation de son fils, et autant à celle de ses deux filles.

Il resta trois ans dans ce collége, et en sortit en 1755, après avoir fait sa rhétorique. Son père le reprit chez lui jusques en 1755, lui enseigna lui-même l'anglois, l'italien, l'espagnol et le grec, et lui donna un maître d'allemand. Il lui montra en même temps les mathématiques, l'histoire et la politique. Madame de Schomberg qui étoit encore fille, partageoit cette éducation avec son frère, outre la musique dans laquelle elle est devenue très-habile.

Quant à lui, son père ne voulut jamais permettre qu'il s'appliquât ni à la musique ni à la peinture, quoiqu'il y montrât beaucoup de goût et d'aptitude. Il tourna toute son éducation du côté utile, en y sacrifiant absolument l'agréable. Lui-même étoit cependant peintre, musicien et poëte. C'est lui qui a traduit ou imité en vers françois le poëme de *Richardet*, ouvrage plein de bon goût, de gayeté et de philosophie. Il avoit encore une autre opinion fort singulière; il prétendoit que la mémoire usoit l'esprit, et ren-

doit la conception paresseuse; il ne voulut jamais permettre que son fils apprît rien par coeur; il vouloit qu'il lût, comparât, méditât, et eût des idées à lui; il lui faisoit faire beaucoup d'analyses, et cherchoit à lui rendre le jugement droit et juste.

Dumouriez avoit acquis au collége une passion presque désordonnée pour la lecture. Les jésuites qui étoient chargés de son éducation, lui voyant une ame ardente, avoient cherché par cette passion à l'enrôler dans leur ordre. L'histoire de l'église du P. Maimbourg, l'histoire du Canada et du Japon du P. Charlevoix, et surtout les charmantes Lettres édifiantes lui avoient inspiré le plus grand désir de voyager, et il croyoit ne pouvoir le satisfaire qu'en se faisant jésuite, pour devenir missionnaire. Ce fût la première chose qu'il annonça à son père en sortant du collége. Celui-ci étoit trop philosophe pour irriter la passion de son fils en la contrariant. Il se servit pour la combattre, des mêmes armes que les jésuites. Il mit à sa portée sans affectation les Lettres provinciales, la Morale des jésuites, l'Analyse de Bayle,

quelques ouvrages de Voltaire, des voyages particuliers, des mémoires militaires, l'Histoire ancienne de l'abbé Rollin, les historiens latins et grecs, Plutarque et Montaigne. Dumouriez dévora tous ces livres. Comme toutes les heures du jour étoient prises par ses études, il y passoit ses nuits; et c'est dès lors qu'il s'est accoutumé à ne dormir que très-peu.

Son père fut sept ou huit mois sans lui parler de son projet de se faire jésuite. Un jour, après une conversation très-philosophique: *il est temps, mon fils*, lui dit-il, *de savoir quel parti vous voulez prendre; je ne suis pas riche, et comme votre résolution, quelle qu'elle soit, entraînera des dépenses, il faut que je la connoise d'avance pour retrancher toutes les autres. — Mon père*, lui répondit Dumouriez en se jetant à son cou, *je serai tout ce que vous voudrez, excepté moine*. Il n'en fut plus jamais parlé, et son père ne se permit pas même la moindre plaisanterie sur cette vocation si ardente et si promptement dissipée. Mais il est toujours resté lié avec les pères de cet ordre qui avoient travaillé à son éducation. Les jé-

suites avoient le grand talent d'élever l'ame de leurs disciples par l'amour-propre, et d'inspirer le courage, le désintéressement et le sacrifice de soi-même.

Son père n'aimoit point son état de commissaire des guerres, quoiqu'il le remplît avec beaucoup de talent. Son ame grande, fière et tres-austère détestoit des détails, petits en eux-mêmes, et dangereux pour la probité. Il avoit toujours regretté l'état militaire qu'il avoit quitté par la nécessité de se faire un sort, il ne souhaitoit pas que son fils unique embrassât cet état périlleux, il auroit désiré qu'il se mît dans la carrière politique ou dans la robe. Leur unique contestation pour la robe portoit sur ce que ce fils vouloit bien être avocat, mais point conseiller; le premier étoit plus glorieux, le second plus honorable. Dans l'incertitude du choix ils se mirent à étudier à la fois le droit public et les lois civiles, et il fut décidé que pour plaire à son père, il renonceroit au métier des armes.

Il falloit cependant développer les qualités physiques, et apprendre à monter à cheval et à manier une épée. Son père ne

craignit pas qu'il oubliât rien, n'ayant jamais rien appris par coeur: il n'avoit pas besoin de lui recommander la lecture; c'étoit sa passion favorite. Il l'envoya à Versailles auprès d'un de ses oncles, premier commis des bureaux du duc de la Vrillière. Il monta au manége de la vénerie, il apprit à faire des armes avec les pages du roi. Cette partie d'éducation qui ne coûta que quelques légers présens aux différens maitres, dura un an. Il lisoit la nuit, et hors des heures de ses exercices il alloit, par désir de s'instruire, travailler avec son oncle. Il apprit dans ce bureau beaucoup de détails sur l'administration intérieure de la France. Au bout d'un an, étant devenu très-hardi cavalier et très-fort aux armes, il alla rejoindre son père à St. Germain en Laye, où il perfectionna son éducation sous cet excellent maître pendant toute l'année 1755.

La guerre de sept ans se déclara; alors il s'agissoit d'aller *bravement* entre cinq ou six puissances dépouiller le roi de Prusse. Le prince de Soubise fut chargé de ce soin. Le maréchal d'Etrées fut

chargé avec cent mille hommes d'aller conquérir le pays d'Hanovre. Le père de Dumouriez fut nommé un des commissaires des guerres de cette armée; il se fit agréger son fils qui ne vouloit pas le quitter, et qui avoit dix-huit ans. Ils partirent tous les deux de St. Germain en Laye le 8 février 1757, pour se rendre à Maubeuge, faisant des voeux pour le grand Fréderic.

Deux jours avant leur départ arriva l'assassinat de Louis XV par Damiens. La nouvelle en vint à St. Germain en Laye à sept heures du soir. Il geloit à pierre fendre. Tout le monde courut avec effroi et désespoir à Versailles. Ils y arrivèrent sans chapeau et sans épée, à neuf heures du soir. L'amour des François pour leur roi, leur consternation, leur attendrissement formoient le spectacle le plus touchant. Capendant ce roi étoit avili par la débauche, et se laissoit gouverner par une maîtresse impérieuse qui rendoit les peuples malheureux, pour faire la fortune de quelques favoris. Mais le peuple françois étoit bon et sensible, sans qu'on pût lui reprocher d'être vil et lâche.

Il étoit patient, mais il n'étoit pas esclave, et sous les plus mauvais rois il ne l'a jamais été.

Ce même peuple a égorgé depuis avec une joie barbare et une injustice atroce le petit-fils de Louis XV, qui n'avoit aucun de ses vices, et qui ne lui ressembloit que par sa foiblesse. Ce peuple étoit-il tyrannisé quand il a commis le crime qui le déshonore? Non. Il étoit *souverain*, et il abusoit de ce titre. Est-il libre depuis cette catastrophe? Non. Il tremble tout entier sous la guillotine, et il est courbé sous le despotisme de cinq à six cents hommes de la lie de la nation. Par où finira ce nouveau genre de despotisme? Par avoir un roi, après avoir passé par toutes les calamités, plus ou moins longues, d'une anarchie absurde.

CHAPITRE II.

Guerre de sept ans.

Arrivés à Maubeuge, Dumouriez père et fils se joignirent à deux aides-maréchaux-des-logis de l'armée, pour préparer les marches d'une colonne commandée par le comte de St. Germain. Le rendez-vous de l'armée étoit dans le pays de Clèves. L'un de ces deux officiers d'état-major, nommé Montazet, étoit plein de talent et d'activité. L'autre étoit ignorant et paresseux. Ils étoient à cheval, les deux commissaires dans une bonne voiture, la saison étoit rude, la terre couverte de neige. L'échange fut bientôt fait. L'officier monta en voiture, Dumouriez monta ses chevaux. Montazet qui avoit fait les campagnes des Pays-bas sous le maréchal de Saxe, les lui racontoit en les lui expliquant sur le terrain; en revanche, le jeune homme l'aidoit avec zèle dans les détails de ses importantes fonctions, et en apprenoit les premiers élemens sous ce bon chef.

Arrivés à Vésel, ils furent attachés à la division du marquis d'Armentières, mort depuis maréchal de France. Ce général portoit le courage j'usqu'à la témérité. Trouvant à Dumouriez de l'intelligence et de la volonté, il l'employa comme son aide-de-camp. Après la bataille d'Hastembeck, le père du jeune homme fut chargé d'aller prendre l'administration de l'Ostfrise avec le marquis Douvet, maréchal-de-camp, deux bataillons et quatre escadrons de dragons. Son fils fut obligé de quitter son cher général, et de l'accompagner. Un lieutenant-général autrichien, nommé le comte de Pisa, vint d'Anvers prendre le commandement de l'Ostfrise avec deux bataillons impériaux de Platz et de Charles-Lorraine. Le général Douvet partit, et les troupes françoises restèrent à ses ordres. Dumouriez reprit ses fonctions de commissaire des guerres. Le duc de Broglie, actuellement maréchal de France, alla attaquer Brême.

Dumouriez fut envoyé par son père auprès de ce général, pour concerter la levée des contributions. Il le trouva attaquant deux villages près de cette ville; en-

entraîné par son ardeur, il alla joindre une compagnie de grenadiers de la légion royale, commandée par St. Victor, excellent officier, mort depuis lieutenant-général; le village, qui autant qu'il s'en souvient, se nomme Osterwick, fut emporté; il y reçut une contusion, et plusieurs balles dans ses habits. Il revint ensuite remplir sa mission auprès du duc du Broglie, qui l'exhorta fort á quitter son état plumitif pour servir comme militaire.

De retour à Emden, il trouva le général Pisa très-inquiet. Dix-sept bâtimens de guerre anglois venoient d'arriver, et paroissoient menacer cette place. Il y avoit peu d'ingénieurs. Dumouriez s'offrit, et traça plusieurs batteries sur les digues et dans la petite île de Nesserland, en avant du port. Les Anglois s'en allèrent, et on cessa les travaux. La honteuse retraite d'Hanovre se fit dans l'hiver de 1757 á 1758. L'abandon de l'Ostfrise s'ensuivit. Dumouriez pendant la retraite se tint à l'arrière-garde, qui fut inquiétée près de Rhede dans le pays de Munster. Il revint à St. Germain en Laye avec son père qui étoit malade de la gravelle. Il n'avoit

négligé pendant cette campagne aucun des détails de l'administration des armées, ce qui lui a été très-utile par la suite. Mais il avoit contracté nne répugnance invincible pour son état, et une vocation décidée pour celui de la guerre.

Son père étoit malade, et ne pouvoit plus être son guide. Il va un matin, à la fin du mois de janvier 1758, trouver à Versailles monsieur de Cremilles, lieutenant-général, directeur du département de la guerre sous le maréchal de Belle-Isle. Le maréchal aimoit beaucoup son père, dont monsieur de Cremilles étoit ami intime. Il lui fait le détail de sa campagne, lui avoue ses répugnances, et le prie de lui procurer une cornette de cavalerie, parce qu'ayant déjà dix-neuf ans, il est trop âgé pour prendre la queue d'un régiment d'infanterie. Monsieur de Cremilles, après quelques légères observations, le présente au ministre, qui en parle au vicomte Descars, colonel d'un régiment de cavalerie, qui promet la première place vacante. Dumouriez va retrouver son père, lui dit ce qu'il a fait, a le bonheur d'être approuvé, et se prépare à aller ser-

vir comme volontaire, en attendant l'emploi promis. Dans l'excès de sa joie il dit alors à son père: *Vous me rendez heureux. Mais comme j'entre tard au service, je ne perdrai point de temps. Je vous jure que je serai tué ou chevalier de St. Louis dans quatre ans.* Cela n'étoit pas rassurant pour un père qui s'étoit donné autant de soins pour son fils unique. Il tint parole.

Ce régiment avoit la plus grande réputation de valeur depuis sa création. Il portoit pour devise dans ses étendards: *Fais ce que dois; avienne que pourra.* Dumouriez en a fait sa maxime pour toute sa vie. A la bataille de Rosbach il avoit été si maltraité, après avoir enfoncé les gardes-du-corps du roi de Prusse, le marquis de Castries combattant à sa tête, que sur huit capitaines il n'en étoit revenu que quatre vivans, qu'il n'en étoit revenu que cent cavaliers, dont trente seulement et un seul officier sans blessures. On l'avoit envoyé en Basse-Normandie pour se refaire, et il y avoit travaillé avec tant d'ardeur qu'au mois de mai 1758, lorsque Dumouriez le joignit, il étoit presque

complet et très-beau. En arrivant il trouva douze autres volontaires qui s'y étoient attachés, comme plusieurs qui avoient fait la première campagne; cela recula ses prétentions, et il servit pendant six mois comme simple cavalier.

L'éducation vigoureuse et variée qu'il avoit reçue de son respectable père, lui donnoit beaucoup d'avantages sur ses camarades. Il s'étoit fait une petite bibliothèque qui l'a toujours suivi à la guerre, composée de la Bible, des Essais de Montaigne, d'Horace, des Commentaires de César, de Montecuculi, du Parfait capitaine du duc de Rohan, des Mémoires de Feuquières, et de la Géométrie de le Blond. Il relisoit et étudioit continuellement ces livres, y joignant la lecture de tous ceux qu'il pouvoit se procurer en plusieurs langues. Il vivoit souvent seul, et sans se refuser les plaisirs, il a toujours évité les cafés, les billards, le jeu, les sociétés de garnison, en un mot toutes les ressources de l'oisiveté dont il n'avoit pas besoin. Cependant son caractère ouvert et très-gai prévenoit la jalousie, et il n'a jamais eu d'ennemis parmi ses camarades.

Le régiment Descars fut bientôt tiré du repos dont on avoit cru le faire jouir en Normandie. Les Anglois prirent Cherbourg par la lâche ineptie d'un maréchal-de-camp, nommé Raimond. On rassembla une petite armée à Valognes; elle fit une petite guerre assez mal entendue dans la forêt de Cherbourg, où Dumouriez prit un officier de dragons anglois. Ceux-ci se rembarquèrent, et allèrent se faire battre à St. Cast en Bretagne. Les régimens de Bourbon et Descars eurent ordre de retourner en Allemagne où ils arrivèrent à la fin de l'année; ce fut alors qu'il reçut son brevet d'officier.

En 1759 le régiment fit la campagne sous les ordres du marquis d'Armentières, qui caressa son ancien aide-de-camp. Il étoit chargé avec sept à huit mille hommes de secourir Munster, où le général Boisclereau se couvroit de gloire, et effaçoit celle du marquis de Gaillon qui commandoit dans la place. Le général Imhoff, hanovrien, couvroit ce siége avec un corps un peu plus fort que celui du marquis d'Armentières, qui se conduisit très-bien, et eut trois actions brillantes,

le passage de la Lippe à Halteren devant le général Imhoff qu'il déposta, et les combats d'Emsdetten et d'Albaüten, pendant lesquels il fit entrer un grand convoi dans Munster. Dumouriez eut une contusion à la hanche, d'une balle de carabine, au combat d'Emsdetten. Cependant Munster capitula après un siége mémorable, et on entra en quartiers d'hiver. Ils furent troublés par la marche du prince Ferdinand sur la Hesse et Francfort, et le régiment Descars se porta dans le petit comté d'Hackenbourg en Westphalie, où on fit la guerre tout l'hiver.

Le père de Dumouriez avoit été nommé pendant catte campagne intendant de l'armée du maréchal de Broglie. Il se brouilla, avec le comte de Broglie, maréchal-général des logis de l'armée de son frère. Tous deux ardens et altiers, le chef de l'état major et l'intendant, ne purent pas s'accorder. L'intendant fut sacrifié au vainqueur de Bergen, et remplacé par le fameux Foullon, une des premières victimes de la révolution françoise en 1789.

Cette disgrace du père de Dumouriez fut compensée par un héritage de cinquante

mille écus qui lui arriva lorsqu'il s'y attendoit le moins. Le maréchal de Belle-Isle lui avoit donné le département de Paris, comme commissaire-ordonnateur; sa santé étoit devenue très-mauvaise. Il acheta une petite terre près de St. Germain en Laye, où il se retira avec sa fille, qui épousa en 1764 le baron de Schomberg. Il a vécu philosophiquement dans la retraite jusqu'à sa mort, au commencement de 1769. Malgré un grand fond de philosophie, son état maladif, le souvenir de beaucoup d'injustices qu'il avoit essuyées, un caractère trop vif et trop sensible, lui avoient donné sur la fin de sa vie un fond de misanthropie et de dureté qui faisoient son malheur et celui de ses entours. Né avec le génie, ayant acquis les talens convenables aux plus grands emplois, il avoit été déplacé par le hazard de sa naissance, et il n'a pas été heureux, parce qu'il a conservé jusqu'à sa mort une ambition contrariée par la médiocrité de son état. Il étoit brave, noble, généreux, d'une probité austère; mais, quoique réunissant de vastes connoissances à tous les talens agréables, il n'étoit ni souple ni

complaisant, et son caractère antique l'a toujours rendu désagréable aux distributeurs des grâces d'une cour corrompue; ils l'ont toujours comblé de marques d'estime et d'aversion.

En 1760, le régiment Descars fut de l'armée du comte de St. Germain. Celle du maréchal de Broglie partit de Francfort pour entrer en Hesse, et quoiqu'il eût été plus utile de faire opérer séparément celle de St. Germain, la jalousie du maréchal lui prescrivit de venir se réunir à lui. La jonction se fit dans les plaines de Corbach, après un combat dont le comte de St. Germain eut tout le fardeau, et dont le maréchal se donna tout l'honneur. Ce combat fut assez insignifiant par lui-même, ainsi que ceux de Wolfhagen et Volkmüssen que l'armée de St. Germain donna peu de jours après. Le prince Ferdinand, quoique très-inférieur au maréchal de Broglie, se tint toujours à sa vue, et battit tour-à-tour sa droite du corps des Saxons sur la Fulde, et sa gauche à Warbourg. Cette gauche étoit une partie de l'armée de St. Germain qu'on avoit démembrée. Le maréchal avoit tant

fait, que ce général qui n'étoit qu'un simple gentilhomme, ce que les gens de la cour appeloient un *officier de fortune,* fut disgracié, et passa au service de Dannemark. Dumouriez y perdit un bon protecteur.

D'une partie de son armée on avoit formé une division de dix-huit mille hommes; elle formoit la gauche de l'armée du maréchal que le prince Ferdinand tenoit en échec dans son camp de Corbach, en occupant celui de Sachsenhausen dans la même plaine. Le maréchal détacha cette division aux ordres du chevalier de Muy lieutenant-général, mort depuis ministre de la guerre et maréchal de France, pour aller au loin tourner la droite du prince Ferdinand, en passant la Diemel à Warbourg. Le prince Ferdinand lui avoit opposé un corps de quinze mille hommes aux ordres du général Spörken. Le 30 août il le renforça de vingt-cinq mille hommes commandés par le prince héréditaire, actuellement duc de Brunswick. Le 31 août le général de Muy fut attaqué, enveloppé et battu complètement avec perte de six mille hommes. Dans la re-

traite qui se fit au travers de la Diemel, Dumouriez rallia autour d'un étendard de son régiment, porté par un de ses camarades, nommé Martigny, deux cents chevaux de différens régimens, sauva une batterie de cinq pièces de canon de 12 livres, commandée par un brave lieutenant-colonel d'artillerie, son ami intime, nommé Russy, et couvrit la retraite de la brigade suisse d'Yenner, et surtout du régiment de Lochmann qui se conduisit héroïquement, et dont le premier bataillon fut pris dans la Diemel. Il eut un cheval blessé sous lui, et reçut deux contusions de coups de feu, l'une au genou droit, l'autre à la tête. Il reçut une gratification de cent écus, dont il donna la moitié à sa compagnie.

Pendant que le maréchal de Broglie *jouoit aux barres* avec cent vingt mille hommes dans le pays de Cassel, contre le prince Ferdinand qui en avoit environ quatre-vingt mille, on n'avoit point laissé de troupes sur le Bas-Rhin. Aussitôt après avoir gagné la bataille da Warbourg, le prince héréditaire se détache rapidement avec vingt mille hommes, traverse le com-

té de la Mark, et va assiéger Vésel où il n'y avoit rien de prêt pour soutenir un siége, pas une pallisade, et pour toute garnison le régiment de Reding suisse très-incomplet, avec un bataillon de milices de St. Denys et cent hommes d'une compagnie franche à cheval. Si le prince héréditaire eût suivi dans cette expédition la brillante impétuosité qui le distinguoit alors sur tous les généraux de l'armée ennemie, et s'il eût brusqué la place, il l'eût emportée; il voulut être méthodique, et il perdit un temps précieux.

Le marquis de Castries avoit pris le commandement de la division battue à Warbourg; il avoit plus de chemin à faire que le prince héréditaire, mais avec une promptitude étonnante il arriva à Cologne, il fut joint à Crefeld par quelques régimens arrivant d'un camp que nous avions à Nieuport pour couvrir la Flandre autrichienne contre les escadres angloises. Il fit partir un excellent officier de troupes légères, nommé Sionville, avec cinq cents hommes, qui s'embarquant à Cologne, descendit jusqu'à Vésel, et eut le bonheur de se

jeter dans la place, malgré le feu des batteries ennemies.

Le prince héréditaire, pour réparer sa faute, passa le Rhin, vint attaquer les François à Clostercamp, les surprit la nuit dans leur camp, les auroit battus sans la résistance de Fischer dans l'abbaye, et sans la vigueur du comte de Rochambeau, colonel du régiment d'Auvergne, repassa le Rhin après avoir été repoussé, leva le siège de Vésel, et fit une fort belle retraite.

La veille de cette bataille, pendant que l'armée françoise marchoit pour prendre son camp le long du canal Eugène, la gauche à Closterkamp, le centre à Campen-Bruck, la droite vers Rhinberg, Dumouriez qui étoit d'ordonnance auprès du comte de Thiars, maréchal-de-camp, fut envoyé par ce général de la colonne de gauche à la colonne de droite de l'armée. Il arrive en avant des colonnes, rencontre des grenadiers à cheval de Fischer et des dragons de Beaufremont, traverse le canal avec eux, longe le canal pour se porter à la droite, toujours à leur vue, et est assailli par une vingtaine de hussards en-

nemis. Il se défend, en appelant à son secours ces coquins qui s'enfuient, il met deux hussards hors de combat, son cheval tombe mort sous lui, et pour surcroît de malheur son étrier gauche qui étoit d'un fer mou, se reploie sur son pied par le poids du cheval. Il dégage sa jambe, mais il se trouve retenu par le pied, et soutient dans cette position un combat de quatre à cinq minutes contre des furieux.

Il se blottit entre une haie qui se trouvoit derrière lui, et son cheval, blesse encore trois hommes et plusieurs chevaux. Ces barbares s'éloignent hors de la portée de son sabre, l'entourent, et lui tirent presqu'à bout portant des coups de carabine et de pistolets, dont un lui enlève le doigt du milieu de la main droite, lui casse la poignée de son sabre, et le désarme, un autre lui brûle les sourcils, les paupières et les cheveux, et lui farcit le visage de grains de poudre. Dans le moment où il alloit certainement succomber, arrive un ange tutélaire, le baron de Behr, aide-de-camp du prince héréditaire. Ce prince étoit en reconnoissance, ces hussards étoient de son escorte, le ba-

ron de Behr est obligé de mettre le sabre à la main pour les empêcher de massacrer Dumouriez; il en vient à bout, on dégage son pied, et on le traîne au prince héréditaire qui lui donne les plus grands éloges. Il arrive au bivouac de la première ligne des ennemis; c'étoit une brigade angloise, commandée par le lord Waldegrave. On lui fait un premier pansement; il avoit six blessures graves et treize fortes contusions. Ce qui le gênoit le plus étoit de ne pouvoir faire usage d'aucun de ses deux bras. On le met à cheval, et il arrive au camp de Burich où il reçoit beaucoup de caresses des généraux et soldats ennemis, mais surtout des Anglois.

Le lendemain le prince héréditaire se retire, après avoir eu un mauvais succès auquel il ne devoit pas s'attendre, car jamais général n'a mieux mérité de gagner une bataille que lui celle de Closterkamp. Dumouriez reçoit de lui toutes les marques de bienveillance possibles, mais quoiqu'il le prie en grâce de le renvoyer au camp, ce prince s'obstine à le garder avec lui jusqu'à ce que son armée ait

passé le Rhin et soit en pleine retraite, de peur qu'il ne rende compte de ce qu'il a vu. Alors il l'envoie dans Vésel, escorté par ce même baron de Behr, jeune homme très-aimable, et il écrit au marquis de Castries une lettre infiniment honnête à la louange de son jeune prisonnier.

Il ne prévoyoit pas que cette lettre qui fut envoyée au maréchal de Belle-Isle, feroit la fortune militaire de cet officier, et que trente-deux ans après, le même commanderoit une armée françoise contre lui en Champagne, et sauveroit la France en le forçant à se retirer. Au reste, quand il auroit pu le prévoir, il auroit agi de même. La générosité est une des qualités essentielles des grands guerriers, et elle brilloit surtout dans ce prince qui étoit autant aimé dans l'armée françoise que dans celle dont il étoit *l'Achille.*

Arrivé à Vésel au bout de quatre jours, n'ayant eu qu'un premier pansement, ayant vécu de vin et de viande salée à la table du prince héréditaire, ayant été tous les jours à cheval, ayant couché sur la paille, ne s'étant pas déshabillé, il avoit ses

bottes et ses habillemens remplis de sang caillé; il fut bien soigné, mais il souffrit cruellement; on lui tira plus de deux cents grains de poudre de la figure, on recolla sur sa tête la peau de son front qu'un coup de sabre avoit abattue sur son oeil droit, et on lui extirpa la moitié du radius de son bras gauche, qui étoit coupé et éclaté. Il fut en état au bout de deux mois de se faire transporter à St. Germain en Laye.

Son amour pour la lecture avoit aidé à lui sauver la vie dans cette périlleuse aventure. Il avoit dans la poche gauche de sa redingote les Lettres provinciales de Pascal. Cette poche couvroit sa hanche. Une balle de carabine frappa le livre, en perça la moitié, et s'y arrêta. En arrivant à Paris, il fit présent de ce livre au père Latour jésuite, homme d'esprit, qui avoit été principal du collége de Louis-le-grand, en lui disant que c'étoit un miracle du Port-royal.

Le maréchal de Belle-Isle meurt dans cet intervalle avant d'avoir pu faire signer à Louis XV. le travail des *grâces*, car alors les récompenses s'appeloient des *grâ-*

grâces, dans lequel Dumouriez étoit compris pour la croix de St. Louis et une compagnie de cavalerie. Le duc de Choiseul remplace le maréchal de Belle-Isle, et devint ministre de la guerre, ou plutôt premier-ministre. Il se présente à son audience avec les deux bras en écharpe et la tête bandée. Le ministre l'accueille parfaitement, mais lui dit que c'est trop que deux *grâces* à la fois, et qu'il faut qu'il opte. Il lui conseille de prendre la croix, lui premettant qu'il lui donnera la compagnie dès qu'il sera guéri. Le duc avoit ses vues. Il n'y avoit en ce moment que quatre compagnies vacantes, et plus de huit cents demandans, dont beaucoup de gens de la cour. Il lui représente donc qu'il n'est pas en état de faire la campagne. Dumouriez lui répond d'un ton ferme: *puisque vous me permettez d'opter, je prens la compagnie; je vous jure que je ferai la campagne, et que vous me donnerez bientôt la croix.* Le duc de Choiseul qui étoit plein d'esprit et d'ame, est frappé de cette réponse. Le travail se fait. Le vicomte Descars devient maréchal-de-camp. Le régiment est donné

au marquis Descars son neveu, et Dumouriez a l'agrément d'avoir une compagnie dans le même régiment où il a fait les trois campagnes.

Sa jeunesse, la vigueur de son tempérament, la pureté de son sang suffisent au bout de deux mois pour fermer toutes ses blessures. Il va prendre congé du ministre au mois d'avril 1761, et rejoint son régiment à Tongres; mais la fatigue du voyage fait enfler son bras gauche qui devient tout noir, avec des douleurs insupportables. Il va passer un mois aux bains d'Aix-la-Chapelle, les douches font r'ouvrir sa blessure, et en font sortir des esquilles et des morceaux de sa chemise et de ses manches, qui étoient restés au fond de la plaie, par l'inattention du chirurgien. Il rejoint son régiment la veille de la bataille de Fillingshausen, et fait la campagne avec son bras ouvert, ce qui étoit fort incommode pour un officier de cavalerie.

Cette bataille est perdue par l'ambitieuse précipitation du maréchal de Broglie qui attaque un jour trop tôt pour la gagner tout seul, et par la coupable ja-

lousie du prince de Soubise qui sacrifie l'honneur de la France au plaisir criminel de donner une mortification à son rival, en lui laissant recevoir un échec sous ses yeux.

Le soir de l'affaire, Dumouriez qui étoit de l'armée de Soubise, est détaché avec cinquante maîtres et cent hommes d'infanterie à la droite, en communication avec l'armée de Broglie. Les deux armées partent chacune de leur côté, celle de Broglie pour la Hesse, celle de Soubise pour le pays de Munster; le détachement est oublié. Dumouriez qui ne sait de quel côté a pris l'armée de Soubise, et qui se trouve plus à portée de celle de Broglie, envoie demander les ordres du maréchal: on lui répond brusquement de sa part qu'on n'a pas d'ordres à lui donner, et qu'il tâche de rejoindre son armée.

Les Hanovriens qui arrivent, décident la question; il est attaqué par Scheiter et Freytàg avec mille hommes et du canon, leur échappe, est poursuivi, se retire dans le château d'Arensberg, s'y défend, fait retraite par derrière aux, enlève quarante chariots d'avoine; lève des contributions

dans le comté de la Mark, emmène des ôtages, rejoint le prince de Soubise près de Warendorf au bout de quinze jours, et lui remet cette capture avec quatre-vingt prisonniers, n'ayant perdu que deux hommes. Il reçut alors une gratification de cent écus qu'il donna à ses soldats, qui étoient d'ailleurs revenus riches de cette course qui lui valut un superbe et excellent cheval d'escadron. Le reste de la campagne ni la suivante ne produisirent aucun événement intéréssant que l'inutile et sanglant combat d'Amoenebourg. A la fin de 1762 le régiment Descars rentra en France, et fut envoyé à St. Lô en Basse-Normandie.

Au commencement de 1763 la paix étant déclarée, les soixante-quatre régimens de cavalerie furent réduits à trente; on réforma ceux qui appartenoient à des gentilshommes, et on les incorpora dans les régimens royaux ou des princes. Descars fut incorporé dans Penthièvre. Cela entraîna une réforme de dix capitaines par régiment, c'est-à-dire trois cents pour la cavalerie seule. Dumouriez fut compris dans cette réforme, et reçut la

croix de St. Louis. Il ne tint qu'à son père de la recevoir deux mois après des mains de son fils. Il eut ainsi le bonheur d'avoir tenu sa promesse, et de mériter cette décoration long-temps avant l'âge de l'ancienneté.

Il n'a pas cru devoir entrer dans de plus grands détails sur une guerre qu'il a faite comme subalterne, et dont il a rédigé les traits les plus frappans dans des mémoires qui sont imprimés. Il l'a faite avec application, s'étant attaché pendant quatre campagnes à suivre les leçons d'un grand maître, le fameux Fischer, qui avoit beaucoup d'amitié pour lui, et qu'il accompagnoit dans ses expéditions, toutes les fois qu'il le pouvoit sans nuire au service de son régiment. Cet homme extraordinaire, décrié par les généraux qui l'ont fait mourir de chagrin, avoit plus de talens et de plus grandes vues qu'eux. Il avoit été palefrenier du marquis d'Armentières, et n'a pas pu s'élever plus haut que le grade de brigadier, parce qu'on lui a fait mille injustices sous lesquelles il a enfin succombé.

CHAPITRE III.

Voyages en Italie et en Corse.

En allant en 1762 avec son régiment dans la ville de St. Lô, Dumouriez avoit traversé la petite ville du Pontaudemer où demeuroit une de ses tantes, soeur de son père; morte depuis en 1792, à l'âge de vingt-huit ans, veuve d'un marquis de Belloy. Elle avoit deux filles qui avoient perdu leur frère, officier d'infanterie plein de courage et d'esprit. Elles étoient toutes deux fort jolies et fort bien élevées. L'aînée étoit aimée par le marquis de Perry de St. Auvant, lieutenant-colonel du régiment de Noailles cavalerie, qu'elle a épousé; Dumouriez devint très-amoureux de la cadette. Il passa son hiver chez sa tante.

Cette dame et son père, quoique frère et soeur, se haïssoient; des disputes d'intérêt dans une succession les avoient rendus irréconciliables. Si la haine ne réfléchit pas, l'amour réfléchit encore moins,

puisqu'il travaille sur des ames plus jeunes. Il jouissoit du sentiment d'une tendresse réciproque, et de l'espoir de s'unir un jour à sa cousine. La mère, prête à marier sa fille aînée, approuvoit cette intelligence, dans laquelle elle prévoyoit l'espérance plus éloignée, mais presque certaine, de l'établissement de sa fille cadette. Il n'avoit que vingt-trois ans, sa cousine en avoit dix-sept; doués tous les deux d'une ame pure et tendre, ils étoient assez raisonnables pour calculer que lui, ayant mangé au service la petite portion qu'il avoit eue du bien de sa mère; elle, n'ayant à réclamer que huit à neuf cents livres de rente du bien de son père, et dépendant pour le reste de la fortune d'une mère très-impérieuse et très-égoïste; la paix prête à signer allant priver son amant de son état, il ne falloit pas penser dans un âge aussi tendre à se marier. Ils se promirent d'attendre qu'il eût trente ans et un état. C'étoit sept ou huit ans de patience à avoir, et il espéroit dans cet espace, bien long pour des amans, chercher et réussir à se faire un sort.

Connoissant l'aversion de son père pour

la mère de sa maîtresse, il lui avoit caché son séjour au Pondaudemer, datant toujours les lettres de St. Lô. Le régiment en partit au commencement de 1753 pour aller subir la réforme à Abbeville; Dumouriez obtint facilement de ses supérieurs la permission de rester encore un mois au Pondaudemer. Ce mois alloit expirer, il étoit prêt à partir pour aller rejoindre son corps, lorsque son père, qui par l'indiscrétion d'un officier avoit appris ce qui se passoit, écrit à sa soeur la lettre la plus violente. Il lui mande qu'elle est la cause de la désobéissance et des mensonges de son fils, parce qu'elle cherche à se débarrasser de ses filles; que son fils n'a pas de bien, et va se trouver sans état; que s'il avoit l'un et l'autre, elle doit bien savoir qu'il ne consentiroit jamais à l'union de son fils avec une de ses filles; il ajoute dans cette lettre, incroyable de la part d'un homme vertueux, des doutes atroces sur la conduite de ses nièces; et il y joint un billet très-sec pour son fils, contenant l'ordre d'aller joindre son régiment.

Sa tante, tout aussi aveuglée par sa

haine que son frère, lit avec une fureur froide cette lettre à ses deux filles et à son neveu, s'en prend à lui de l'affront qu'elle vient de recevoir; et sur ce que sa fille cadette répond avec fermeté qu'elle aimera toujours son cousin, et qu'elle n'aura pas d'autre mari, elle lui ordonne de se préparer à aller au couvent. On a beau lui représenter que cette démarche, à l'époque du départ de son neveu, répandra des soupçons injustes sur la conduite de sa fille; on a beau employer des amis; personne, pas même son mari, ne peuvent la dissuader de cette démarche imprudente. Alors la fille aînée prend un parti très-noble; elle annonce à sa mère qu'elle accompagnera sa soeur au couvent, et qu'elle y restera jusqu'à son mariage qui devoit peu tarder. Les deux demoiselles partent pour Caen, Dumouriez part pour Abbeville, et cette fatale lettre fait le malheur de toute une famille qui ne le méritoit pas.

En écrivant l'histoire de sa vie, Dumouriez doit sacrifier à la vérité les traits qu'il se reproche, et en faire l'aveu. Il avoit été témoin de toute cette scène avec

un désespoir muet; il aimoit son père, il lui devoit son éducation, mais il ne pouvoit pas lui pardonner le malheur de sa cousine qui étoit partie malade; il ne pouvoit se résoudre, ni à se venger sur son père, ni à laisser sa dureté impunie; il étoit la cause innocente du désordre arrivé dans cette famille, il ne voyoit plus aucun espoir de le réparer, puisqu'il alloit perdre son état; après cette perte il se voyoit contraint à retourner dans la maison paternelle; il ne pouvoit pas se déterminer à aller vivre avec l'auteur de ses maux, et à dépendre de lui. Il n'a jamais été attaché à la vie, ce qui a toujours été cause de sa tranquillité dans tous les événemens qui l'ont ou menacée ou agitée douloureusement. Il pensa qu'après sa mort, sa cousine, fort jeune, dégagée de ses sermens, pourroit oublier une passion malheureuse, et retrouver le bonheur dans un nouvel attachement.

Quoique né avec des passions impétueuses, il a toute sa vie raisonné toutes ses actions. Au lieu de suivre le grand chemin de la Picardie, il avoit passé la Seine à un bac au dessous de Rouen;

il erroit à l'aventure côtoyant les bords de la mer. Il n'y a personne qui n'ait éprouvé que le roulement des vagues de ce terrible élément inspire des idées profondes et mélancoliques. Il faisoit cette route à pied, suivi de son domestique conduisant ses chevaux. Rien ne se présente à son esprit pour combattre sa résolution désespérée. Il entre dans Dieppe, rencontre plusieurs amis, ne donne aucun signe qui puisse faire soupçonner le dessein qu'il médite, les quitte un moment, va acheter chez un apothicaire quinze grains d'opium, vient les retrouver, soupe très-tranquillement avec eux, s'enferme, écrit à son père une lettre dans laquelle il le remercie de l'éducation qu'il lui a donnée, l'assure de sa tendresse, lui dit qu'il meurt sa victime, envoie cette lettre à la poste, se couche, et avale l'opium dans un verre d'eau.

Son sang s'agite, ses idées changent entièrement, le suicide lui paroît une action lâche et absurde, il prévoit que sa mort peut occasioner celle d'un père violent et sensible, que sa cousine ne lui survivra pas. Plein d'horreur de lui-

même, condamnant comme une lâcheté cet acte de désespoir que deux minutes avant il regardoit comme un acte de courage héroïque, il se lève avec fureur, arrive dans un corridor où brûloit une lampe, avale toute l'huile, rend tout ce qu'il a dans l'estomac avec de violens efforts, et tombe évanouï. Au bout d'une heure ou deux, il revient à lui, rassemble ses idées qui étoient très-confuses, a une peine infinie à se relever, et encore plus à regagner sa chambre. Heureusement tout le monde étoit couché, il se remet au lit, de nouveaux vomissemens et une grande sueur lui font attendre le jour avec impatience. Il se lève, et se trouve très-foible. Il écrit à son père une lettre pleine de repentir et de vraie philosophie, et il part sur le champ. Heureusement que pour ne pas désespérer sa malheureuse cousine, il lui avoit caché sa funeste résolution; elle ne l'a sue que longtemps après.

En arrivant à Abbeville, il apprend que son père est très-malade, et il se fait les reproches les plus amers et les mieux fondés. Ce malheureux père avoit reçu sa

seconde lettre, mais elle n'avoit pas pu empêcher l'effet de la première sur un caractère aussi impétueux. Cet effet étoit d'autant plus violent, que pour cacher l'action désespérée de son fils, il avoit brûlé sur le champ cette lettre, et ne pouvoit confier à personne le sujet de son noir chagrin.

Quinze jours après cet événement arrive la revue de l'inspecteur, et il va rejoindre son père qui lui pardonne; mais il reste entr'eux un fonds de méfiance qui n'a duré que trop long-temps. Cette aventure n'a été sue que de trois amis auxquels il avoit été obligé de se confier pour l'arrangement de ses affaires. C'étoit encore trop. Son père ne la lui a jamais reprochée, parce que le reproche retomboit sur lui-même.

Dumouriez ne rapportoit de ses services, au bout de sept ans, que vingt-deux blessures, une stérile décoration, un brevet de pension de six cents livres qui n'a jamais été payée, et des dettes. Il n'avoit que vingt-quatre ans, il étoit sans état, sans fortune, à la charge d'un père qui n'étoit pas riche, infirme, chagrin,

impatient. Les lettres de la cousine qui supportoit sa réclusion avec impatience, sa soeur venant de se marier, imprimoient dans son ame la résolution la plus forte de se faire un état indépendant pour la délivrer. Son père étoit souvent à la campagne, mais comme il avoit une maison à Paris, son fils y restoit presque toujours. Il s'étoit lié avec le célébre Favier, le plus habile politique de l'Europe, mais qui conservant dans un âge avancé les passions les plus impétueuses d'un homme de vingt ans, et doué d'un caractère très-caustique, s'est fait haïr de tous les ministres qui le consultoient comme le plus savant homme de son siècle, et est mort pauvre, n'ayant qu'une pension de six mille livres, très-insuffisante pour les énormes besoins de ses fougueuses passions. Il a appris de lui tout ce qu'il sai ten politique.

Il avoit un autre ami intime dont l'âge étoit plus assorti au sien; il se nommoit Bullioud; il étoit d'une figure charmante, on prétendoit que la mère de l'infame Philippe d'Orléans dont il avoit été page, avoit épuisé sa jeunesse. Il avoit

eu la croix de St. Louis à l'âge de seize ans, pour s'être conduit héroïquement à la bataille de Créfelt. Il avoit alors vingt-deux ans. Leur sort étoit pareil; tous deux rivaux de gloire, doués du même goût pour l'étude, sans fortune, sans état, amoureux de leurs cousines germaines, toutes deux en Normandie et liées ensemble, contrariés dans leur passion par des parens également impérieux, ils avoient arrangé pour la sureté de leur correspondance, que la cousine de Bullioud adresseroit ses lettres à Dumouriez, et celle de Dumouriez à Bullioud; ils passoient leurs jours ensemble à se consoler, se fortifier et étudier. Ce malheureux et aimable jeune homme étoit condamné des médecins pour une maladie de poitrine. Il mourut dans les bras de son ami qui le regrettera toute sa vie. Au moins, il n'a pas vu les calamités de sa patrie. Dumouriez au désespoir crut devoir consacrer un hommage public à la gloire du jeune héros que la France venoit de perdre, et il fit mettre dans le mercure l'épitaphe suivante:

Bullioud est mort au printemps de son âge:
Comme une fleur, il n'a duré qu'un jour.
De Mars il avoit le courage,
Et l'air séduisant de l'Amour.
La gloire, en lettres d'or, a gravé dans son temple
Un trait de sa prudence et de sa fermeté,
Afin qu'aux vieux guerriers il pût servir d'exemple,
Et lui valût l'honneur de l'immortalité.

Il ne place ici ses vers assez médiocres, que pour renouveler au bout de trente ans, l'hommage de son estime et de sa douleur. Séparé de cet ami, il tomba dans la mélancolie. Paris lui parut un désert, la maison paternelle une prison insupportable. Il résolut de voyager: il étoit sûr de ne pas en obtenir la permission. Il amassa cent louis, il alla trouver le duc de Choiseul, il lui dit que la paix le laissant dans l'inaction, il alloit voyager pour s'instruire, qu'il ne lui demandoit qu'un passeport et la permission de lui écrire, qui si ses lettres lui paroissoient mériter son attention, il le prioit de l'honorer de ses réponses, et de le replacer ou dans la carrière diplomatique ou dans la carrière militaire.

Le

Le ministre loua sa résolution, lui promit de ne pas l'oublier, lui donna un passeport, et lui fit espérer des lettres de recommandation pour les pays d'où il lui écriroit. Ce premier pas fait, il écrit à son père une lettre très-tendre et très-raisonnée, dans laquelle il lui peint l'état de son âme, son désespoir d'être sans état et à sa charge à vingt-quatre ans, le projet fixe qu'il a pris d'aller tenter fortune en pays étranger; et il lui mande qu'il ne le reverra plus qu'il n'ait un état fait.

Il laisse cette lettre sur sa table, et part pour l'Italie, n'ayant aucun plan de voyage arrêté, et se résignant à son étoile. Son père court à Versailles, et suivant son caractère impétueux, sollicite une lettre de cachet pour que son fils soit arrêté. Le duc de Choiseul l'appaise, et diminue ses inquiétudes en lui disant qu'il est dans la confidence de son fils, et qu'il approuve sa démarche. Cependant Dumouriez, sur la route de l'Italie qu'il fait seul, souvent à pied, et par toute sorte de voitures, reprend sa gayeté, son courage et ses espérances. De grands projets occupent agréablement son imagi-

nation. De gros cahiers d'observations naissent de son application à tout voir.

O heureux âge, où tout rit, tout se peint en beau! où la vigueur du corps, la pureté d'une ame neuve ne permettent, même au milieu des contradictions et des malheurs, que des espérances douces, des idées grandes et courageuses! Vous êtes passé, et après avoir monté tous les échelons de la fortune, Dumouriez est retombé plus bas qu'il ne s'étoit élevé! Mais son courage est le même, de plus grands objets soutiennent sa force, et toute sa sensibilité, aussi active qu'elle étoit alors, est tournée vers sa malheureuse patrie; s'il peut un jour aider à la sauver de son anarchie barbare, il sera heureux; si la providence ne lui accorde pas cet avantage, résigné sur les événemens indépendans de lui, n'ayant aucun reproche à se faire sur ses principes, il attendra la fin de sa vie avec une constance calme.

Il arriva à Gênes. Il parloit bien italien, chantoit, faisoit des vers, étoit très-gai et très-vif, il n'avoit que vingt-quatre ans et la croix de St. Louis. Monsieur Boyer, homme aimable, qui avoit été

long-temps attaché au duc de Choiseul, et qui étoit ministre de France, l'accueille, le présente aux *reines de la Corse*, il devient *sigisbée* d'une d'entr'elles, et au bout de huit jours s'ennuie de la frivolité des *conversazioni* et de l'étiquette du *sigisbéat*. Il s'étoit lié avec un sénateur nommé Lomellini, homme spirituel et instruit, qui avoit été long-temps ambassadeur en France, ensuite doge.

Avec la confiance de son âge, il lui détaille ses peines et l'objet de son voyage. On apprend que Paoli assiége St. Florent, la république se décide à y envoyer un secours de cinq cents hommes. Appuyé par le ministre de France et par Lomellini, il sollicite ce commandement, on lui objecte qu'il n'a servi que dans la cavalerie, et on donue la préférence à un ancien chevalier de St. Louis, nommé Lantieri, né dans les états de Gênes, capitaine au régiment Royal-Corse au service de France.

Il part aussitôt de Gênes, passe par Florence, où il se lie avec un savant, nommé l'*abbate* Lami, arrive à Rome, y trouve un fermier-général, membre de

l'académie françoise, nommé Vetelet, visite avec lui pendant huit jours les principales antiquités de Rome, et se rend à Livourne. La petite guerre de Corse avoit frappé son imagination; n'ayant pas pu y servir pour les Gênois, il se décide à servir contr' eux. Il écrit au général Paoli pour lui offrir ses services et ceux de quatre officiers françois réformés qu'il trouve à Livourne, et qu'il prend à sa solde. Il fait porter cette lettre par un d'entr'eux qui se rend à Corte; son envoyé revient, et lui rapporte un refus très-poli de Paoli.

Pendant qu'il attendoit la réponse, il se lie avec un jeune lieutenant au régiment Royal-Corse, nommé Costa de Castellana. Son père, chevalier de St. Louis, capitaine de grenadiers au même régiment, étoit ennemi de Paoli, et languissoit dans un cachot à Corte. Cette famille très-puissante dans la *pieve* de Moriani, avoit de grandes liaisons avec les Fabiani de la Balagne, et avec beaucoup d'autres chefs dans plusieurs autres *pieves*. Tout le *de-là des monts*, lié avec cette faction, étoit aux ordres des deux frères Girolamo et

Luca Abbattucci, et faisoit ouvertement la guerre contre Paoli. Celui-ci étoit publiquement lié avec l'Angleterre, et amusoit par dés négotiations, le duc de Choiseul, qui avoit envoyé auprès de lui un émissaire secret, nommé Valcroissant, lieutenant-colonel de dragons. Le duc de Choiseul traitoit ouvertement avec Gênes pour lui fournir un subside de six bataillons pour la garde de Bastia, St. Florent, Algajola, Calvi et Ajaccio.* Cette négociation étoit même fort avancée, et le ministre Boyer ne l'avoit pas cachée à Dumouriez, qui dès lors avoit pris la liberté de la désapprouver.

Des bateaux corses arrivoient presque tous les jours à Livourne pour traiter avec le jeune Costa, qui depuis la prison de son père étoit devenu une espèce de chef de parti. Dans leurs conférences, ils proposèrent à Dumouriez d'aller traiter de leur part avec le duc de Choiseul, promettant d'abattre Paoli et de se donner à la France, pourvu qu'il voulût leur faire passer des armes, des munitions et quelques canonniers. Il rejeta cette proposition en les assurant que jamais le

duc de Choiseul, au sortir d'une guerre malheureuse qui avoit épuisé la France, n'accepteroit leur offre qui dépouilleroit les Gênois avec lesquels il traitoit, et le compromettroit avec l'Angleterre qui ne permettroit pas un pareil envahissement.

Après avoir mûrement réfléchi sur la force de cette faction qui dominoit dans toutes les *pieves* maritimes, qui étoit maîtresse de tous les petits ports, excepté les places occupées par les Gênois, qui venoit de faire échouer Paoli au siége de St. Florent, de peur qu'il ne fût maître d'un golfe si avantageux, et qui enfin pouvoit rassembler de douze à quinze mille combattans, il leur proposa de se rendre indépendans en commençant par abattre la faction de Paoli, et il les assura qu'après cette première démarche, il se chargeroit de négocier avec le duc de Choiseul, pour que, sans reconnoître publiquement leur indépendance, il favorisât sous main leurs efforts, et leur fournît indirectement tous les secours dont ils avoient besoin. Le traité de la France avec Gênes ne présentoit qu'une difficulté apparente; comme il ne devoit être que dé-

fensif, en respectant les places qui devoient recevoir garnison françoise, on pouvoit être sûr de leur neutralité, et ces garnisons donneroient la facilité de leur fournir des officiers, des canonniers et des soldats, sous l'apparence de désertion, et surtout des munitions de guerre.

Ce projet fut accepté unanimement. Dumouriez dressa le plan de la nouvelle république. Les émissaires rapportèrent les signatures de vingt-quatre chefs de *pieves*. Costa partit pour Moriani. Dumouriez frêta une tartane françoise, sur laquelle il s'embarqua avec cinq officiers réformés, pour aller débarquer à Porto-Vecchio. Dans le plan de la république, il devoit obtenir une grande concession, et commander l'armée; ainsi il assuroit son sort et son mariage.

De Porto-Vecchio où il ne trouva que quelques gardes, parce qu'on étoit dans la saison qui en chasse tous les habitans à cause des exhalaisons mortelles de ses marais, il fit mouiller la tartane sous la *Torre San Benedetto*, à l'entrée du golfe, pour éviter le mauvais air, et il se rendit à Sertenne où il traita avec

plusieurs chefs, qui tous approuvèrent le plan. Il partit de-là pour les gorges de Bogognano, où il trouva un des Abbattucci, qui avec quelques troupes défendoit ce défilé contre l'armée de Paoli. Après être convenu avec lui du plan de république, il lui traça à la hâte quelques retranchemens que ce chef négligea de faire construire; il fut tué quelque temps après, et le défilé fut forcé.

Il se hâta de repartir pour Sartenne, où se faisoit un rassemblement de plusieurs *pieves* pour aller faire, à ce qu'ils disoient, le siége de Bonifaccio, c'est-à-dire pour aller tirer des coups de fusil contre cette place. Les Gênois n'y avoient que cent cinquante hommes, commandés par un François de Bayonne, nommé Pibus. Il trouve à Sartenne un rassemblement d'environ trois mille hommes, tous lestes et bons tireurs, ressemblans aux sauvages du Canada. Ils étoient commandés par deux de leurs compatriotes, chevaliers de St. Louis. Arrivé devant la place, il demande cent hommes de bonne volonté, on les lui accorde; pendant qu'on tirailloit le long du faubourg, il se glisse le

long des maisons pour s'emparer de la porte, il est aperçu en débouchant, on tire trois ou quatre coups de canon, les Corses qui les entendent siffler par dessus leurs têtes, prennent la fuite avec la plus grande vivacité, et il est obligé de les suivre; s'ils avoient couru aussi vîte en avant qu'en arrière, la ville étoit prise. On lève le siége, et chacun s'en retourne chez soi.

Il va se rembarquer, fort content d'avoir rempli son objet politique, et n'étant point fâché d'avoir fait cette petite expérience de la manière de combattre de ses *alliés*, qu'il espéroit bien changer. Il avoit vu entre Porto-Vecchio et Sartenne de fort beaux bois; il conseille aux habitans de marquer les plus beaux arbres sans les abattre, et de travailler à faire un chemin praticable, pour les conduire à Porto-Vecchio, les assurant que les François viendront les prendre pour leur marine, et leur donneront en échange les munitions et les armes qu'ils desirent. Ces bonnes gens, malgré leur presqu'invincible aversion pour les travaux manuels, entreprennent effectivement cet ouvrage que

nous trouvâmes fort avancé cinq ans après, lorsque nous prîmes cette île.

Il alla mouiller à Ajaccio, où il trouva les habitans, excepté la colonie grecque, occupés d'un plan de conjuration pour enlever la citadelle. Il entra dans les détails de ce coup de main, et les engagea à ne l'entreprendre que lorsqu'ils auroient de ses nouvelles. Il mit à la voile pour la France : jamais navigation n'a été plus terrible. Une tempête de quinze jours le jeta jusques devant Tunis. L'équipage fut sur le point de mourir de faim. On fut obligé d'aborder, les armes à la main, un pinque nappolitan pour avoir des vivres. Des calmes succédèrent. Enfin on aborda à Marseille au bout de 35 jours, sans mâts, et coulant presque bas. En y arrivant, il apprit dans les premiers jours d'octobre que le traité de la France avec Gênes étoit signé depuis quinzé jours, et que le comte de Marbeuf, maréchal-de-camp, alloit commander six bataillons dans les places que la France se chargeoit de garder.

Pendant son affreuse navigation, il avoit rédigé en deux mémoires toute son

opération et les propositions dont il s'étoit chargé. Toutes ses espérances sembloient renversées. Il va trouver le fameux Roux de Corse, le plus riche et le plus célèbre armateur de Marseille, qui avoit fait la guerre de 1757 en son nom et avec sa propre marine à l'Angleterre. Cet homme avoit un génie qui embrassoit avec ardeur les projets les plus vastes; il lui développe ses plans, et fait avec lui des marchés pour transporter en Corse des armes, des munitions et des canonniers; cet armateur avoit tout sous sa main. Il consent à se payer avec des bois de construction qu'il tirera de Porto-Vecchio, même à faire le sacrifice de ses avances, pourvu que le projet réussisse. On fait des marchés simulés sous des noms juifs d'Avignon, pour ne pas compromettre le commerce de Marseille. On convient que si le duc de Choiseul adopte le plan, sur les premières plaintes des Gênois, il fera un grand éclat, donnera les prohibitions les plus sévères, et confisquera même deux ou trois barques qu'on lui désignera.

Ce point arrangé, il part dans la ca-

riòle du courrier, marche jour et nuit, et arrive le quatrième jour à Paris. Il revenoit sans état, il avoit laissé ses habits et sa montre en gage à Marseille, pour donner quelqu'argent aux cinq officiers qu'il avoit eus jusqu'alors à sa solde. Il n'avoit pas voulu par une délicatesse trop scrupuleuse, confier ses besoins à Roux de Corse, homme noble et généreux, qui lui auroit prêté ou donné tout ce qu'il auroit demandé. Il ne lui restoit que dix louis et un peu de linge. Il se garda bien d'aller se présenter en cet état à son père, il alla prendre un asyle chez son ami Favier qui le reçût comme son fils. Il lui raconta son voyage d'Italie et de Corse, sans lui confier son plan.

Précisément Favier, lié alors avec le fameux Jean Dubarry et avec mademoiselle l'Ange ou Vaubernier, devenue ensuite maîtresse du roi, et qui vient d'être *guillotinée*, venoit d'obtenir un intérêt dans la petite armée de Corse. Les intéressés, uniquement pour grossir leurs profits, s'étoient coalisés avec le marquis de Sorba, ministre de la république de Gênes à Paris, pour faire doubler au moins le nom-

bre de troupes du subside. L'espoir du ministre gênois étoit de faire changer la nature du traité de défensive en offensive, et d'engager la France dans une guerre contre Paoli. Tous les entours du duc de Choiseul étoient dans ce complot, et même la duchesse de Grammont sa soeur, qui y étoit entraînée par une femme-de-chambre, nommée Julie, fameuse intrigante, à laquelle le marquis de Sorba avoit promis, si tout cela réussissoit, de lui changer cinq cent mille francs de billets *Nouette* ou du Canada, qui perdoient soixante-quinze pour cent, contre pareille somme en bons billets sur la banque de St. Georges. C'est ainsi que se faisoient alors les affaires de la France. Le maréchal Duras et une partie de la cour étoient intéressés dans celle de Corse.

Dumouriez arrivoit fort à propos pour cette faction. On vouloit couvrir cette affaire sous des prétextes spécieux de politique. Favier venoit d'être chargé par la coalition de faire un mémoire, pour lequel on lui avoit promis un présent de cinq cents louis. Il détailla tout ce plan à Dumouriez, et lui promit de lui faire

avoir cent louis s'il vouloit fournir les matériaux du mémoire. Celui-ci dissimula son indignation; il venoit traiter des intérêts tout opposés, et qui, sans compromettre la France, lui paroissoient bien plus avantageux pour elle.

Il se rend le lendemain à Versailles, demande une audience secrète au duc de Choiseul, l'obtient sur le champ, lui détaille tout son plan de république corse, et lui en démontre tous les avantages. Le ministre en est frappé, regrette d'avoir signé le traité de Gênes, et dit qu'il n'est plus temps. Dumouriez avoit sa réponse toute prête:

»Choisissez entre les deux partis que »je vous propose, monsieur le duc. Ou »exécutez votre traité qui est purement »défensif; permettez que Roux de Corse »nous fournisse des secours, conséquemment »au marché que vous avez sous les yeux; »laissez-nous faire, nous abattrons Paoli »dont vous devez vous méfier, parce que »n'ayant qu'une affaire, il vous trompera »toujours facilement, et un jour vous met»tra dans l'embarras; nous respecterons »les places que vous tiendrez, et une fois

»la Corse réunie en un seul parti, nous «trouverons des tempéramens pour le »reste.«

»Ou bien, si le traité vous gêne, com»me il est défensif, et par conséquent *pas»sif*, je vais vous donner un moyen de ne »pas l'exécuter, sans cependant le rom»pre. Vos troupes doivent s'embarquer »le premier novembre; retardez leur em»barquement, sans qu'on puisse vous »soupçonner de le faire à dessein. Ces »retards sont faciles dans une expédition »maritime. Je vais retourner sur le champ »en Corse, j'enlèverai Ajaccio qui est une »des places nommées dans le traité; si je »ne réussis pas, vous exécuterez le traité; »si je réussis, le traité sera rompu de fait, »et vous direz aux Gênois de remettre les »choses dans l'état où elles étoient, ou de »négocier sur un nouveau plan.«

Le duc se rend à ces argumens, le caresse beaucoup, lui demande le secret, exige deux jours de réflexion pour se déterminer, et lui promet dans ce terme de prendre un parti définitif. Dumouriez retourne à Paris, et s'aperçoit dès le lendemain que l'alarme est au camp des con-

lisés. On se plaint des vacillations du ministre, on ne peut pas en comprendre la cause, on presse Favier d'achever son mémoire. Dumouriez, fidelle à la fois à l'amitié et à son plan, lui avoit donné des notes; le mémoire paroît, est envoyé au duc, et il retourne le surlendemain à Versailles. Il s'aperçoit, à l'air froid et contraint du ministre, qu'il a entièrement changé d'opinion. Il juge que ce changement ne venoit pas du mémoire qui ne présentoit que des motifs vagues et foibles, détruits d'avance dans sa première conférence.

Il reprend tous les raisonnemens qu'il lui avoit détaillés. Le duc lui répond sèchement; *tous cela n'est qu'un tas de chimères; et je me tiendrai au traité.* Alors il lui dit qu'il en est le maître, mais qu'au moins il ne veut pas lui laisser ignorer davantage les moyens qu'on a mis en usage pour lui faire signer ce traité, et comment on le conduit pas-à-pas à le dénaturer, en l'engageant d'abord à augmenter le subside, pour le conduire à une guerre inévitable. Alors, après avoir pris sa parole de ne pas le compromettre, sans parler

parler de Favier, et rejetant tout sur le ministre de Gênes et sur le *roué* Dubarry, il lui dévoile tout ce qu'il sait de l'intrigue dont on l'obsède. Le duc l'écoute avec une grande agitation, et le prenant affectueusement par la main, lui dit; *avoue, mon enfant, que les ministres sont bien à plaindre. Reviens demain matin à onze heures, j'expédierai ton ordre, et tu partiras sur le champ pour la Corse.*

Dumouriez le quitte enchanté; il venoit de donner une preuve d'attachement à un ministre plein de talens et d'esprit, pour lequel il se sentoit la plus grande inclination, et auquel il a été très-attaché depuis. Mais le duc étoit indiscret, léger et facile; sa soeur avoit sur lui un empire dont elle a tant abusé qu'elle l'a perdu; il va tout lui dire, il veut qu'elle chasse Julie, on lui persuade que ce sont des calomnies.

Le lendemain à onze heures, rempli d'espoir, Dumouriez se présente; c'étoit l'heure de l'audience publique. La salle étoit pleine, la porte s'ouvre, le duc paroît, le cherche des yeux, vient à lui avec l'air furieux, et lui dit tout haut; *c'est*

donc vous qui allez négocier avec les Corses, sans ordre et sans permission, et qui revenez déguisé en capucin? Piqué de cette ridicule apostrophe, il croit que le ministre est devenu fou, il regarde autour de lui, il voit les *plats* courtisans jouer l'indignation, il ne se déconcerte pas, et répond: *il y a trois jours que j'arrive de Marseille; voyez mes cheveux: si je m'étois déguisé en capucin, ils n'auroient pas eu le temps de repousser.* Cette réponse confond les spectateurs, et plus encore le duc, qui perdant réellement la tête, crie d'un ton furieux: *sortez d'ici; vous vous êtes conduit comme un aventurier.* Dumouriez perdant patience, lui répond avec rage: *Les aventuriers sont ceux qui vous jouent; je ne suis point un aventurier, je suis un officier plein d'honneur: avec ma tête et mon épée je trouverai du pain partout.* Il fend la presse, et sort à grands pas. Cette scène fit une forte impression sur plusieurs des témoins, entr'autres sur les maréchaux de Brissac et de Biron, qui depuis l'ont toujours aimé et estimé.

Dès qu'il fût dans la rue, il réfléchit sur le danger de sa position. Après cet

éclat, ce ministre tout-puissant pouvoit le faire mettre à la Bastille. Il quitte la grande route de Paris, marche à grands pas, en habit noir, l'épée au côté, fait huit lieues, se trouve sur le chemin de Rheims, continue sa route, et arrive au bout de trois jours près de Rheims, dans une campagne qu'occupoit un ancien lieutenant au régiment Descars. Il s'y repose deux jours, pour réfléchir au parti qu'il doit prendre; il se détermine à se rendre à Mons en passant par Maubeuge. Il écrit de là à Favier une lettre très-gaie, commençant par ces mots: *tu as vaincu, Galiléen;* il lui fait le détail de toute son aventure, et le prie de lui envoyer son porte-manteau à une adresse qu'il lui indique à Mons.

Ce porte-manteau contenoit tout ce qu'il possédoit, c'est-à-dire un uniforme du régiment de Penthièvre, une redingote, huit chemises, quelques mouchoirs, quelques paires de bas de soie, et un *Horace*. Il reçoit la réponse du bon Favier qui lui mande gayement: *tes mauvais desseins ont échoué; j'ai reçu cent louis à compte. Ton porte-manteau sera dans quatre jours*

à Mons. Le roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans. Fouille dans les poches de ton uniforme. Ce généreux ami y avoit serré dix louis enveloppés dans un ruban de St. Louis, et il employoit tous les entours du duc de Choiseul pour l'appaiser. Cependant la victoire de la coalition ne fut pas complète. Le ministre se tint en garde, et le général Marbeuf ne partit qu'avec les six bataillons. Ce fut au moins autant d'épargné pour le moment, mais le ministre Sorba remplit toujours son but, comme on le verra après.

Il continua sa route, logeant dans les cabarets des villages, et traversant les villes comme un gentilhomme du voisinage qui se promène. Il passa la frontière, sans être interrogé nulle part, et il arriva à Mons dans les premiers jours de novembre 1763. Il y trouva son porte-manteau et le présent de son ami Favier; il lui restoit encore six louis. Il connoissoit beaucoup de monde dans cette ville où il séjourna un mois. Il écrivit aussitôt au duc de Choiseul une lettre soumise, mais très-noble, dans laquelle il prenoit

la liberté de rejeter sur lui le fort de la scène qui s'étoit passée. Il lui mandoit qu'un jour il reconnoîtroit et la pureté de ses intentions et la vérité de tout ce qu'il lui avoit dit, qu'il comptoit trop sur la noblesse de son caractère pour croire qu'il voulût perdre un homme brave et jeune pour un excès de vivacité dont il n'avoit pas été le maître, et qui trouveroit son excuse dans la sienne propre. Il le prioit de lui obtenir du roi la permission d'aller servir en Espagne en sa qualité de Flamand: il espéroit qu'il voudroit bien l'honorer d'une réponse, et lui envoyer un passe-port, une permission du roi et des lettres de recommandation pour l'ambassadeur de France; il l'assuroit que bien loin de renoncer au service de sa patrie; il espéroit que monsieur le duc auroit la générosité de le rappeler bientôt, qu'il vouloit tâcher d'acquérir en Espagne un grade supérieur, non par ambition, mais pour être plus utile à son retour.

Il joignit à sa lettre un long mémoire sur la Corse qui débutoit par cette assertion: *le traité de Gênes amènera nécessairement sous très-peu d'années la guerre*

contre Paoli. Il détailloit la marche des événemens qui précipiteroient cette guerre, et dans l'hypothèse de son indispensabilité, il indiquoit les diverses manières d'attaquer cette île, et de profiter des dispositions de ses habitans et de leurs divisions intestines, pour rendre l'expédition plus courte et moins chère.

En partant de Livourne, il avoit acheté une excellente carte de la Corse et deux historiens italiens, Giustiniani et Merolla, qui détailloient toutes les guerres qu'elle avoit essuyées; il avoit étudié les campagnes du maréchal de Termes sous Henri II, et du maréchal de Maillebois en 1739; l'étude particulière qu'il avoit faite de la Corse pendant sa longue traversée à son retour en France, l'avoit conduit à se faire un système de guerre pour les pays de montagnes, qui, comme le dit très-bien le duc de Rohan dans son *Parfait capitaine*, n'est pas sujet aux variations comme celui des pays de plaines, parce que sa forme topographique ne change pas; au lieu que dans les pays de plaines, des rivières sont détournées, des forêts et des marais sont défrichés, des

lacs sont creusés, d'autres sont desséchés et comblés, des villes, des villages disparoissent, de nouvelles villes, de nouveaux villages sont bâtis dans des endroits jadis incultes, des grands chemins, des canaux ouvrent de nouvelles communications par terre et par eau. Ce mémoire fit peu d'effet alors, mais par la suite il a été fort utile.

Il écrivit en même temps à son père; il lui manda tous les détails de ce qui lui étoit arrivé, le dessein qu'il avoit eu de ne se présenter à lui qu'après s'être assuré un état qui ne lui fût pas à charge, et les motifs impérieux qui l'avoient forcé à partir brusquement sans le voir. Il lui avouoit une dette de huit cents livres qu'il avoit laissée à Livourne, le prioit de faire passer cette somme à monsieur Bertellet consul de France, s'engageoit à la lui rembourser, ce qu'il a exécuté depuis. Il lui envoyoit copie de sa dépêche au ministre et du mémoire sur la Corse, et il finissoit par le prier de lui envoyer cinquante louis pour faire le voyage d'Espagne.

Son père avoit besoin de cette lettre,

car les courtisans, témoins de la scène de l'audience, avoient peint la conduite de son fils sous les couleurs les plus hideuses; il le croyoit déshonoré et perdu, et à peine osoit-il se montrer. Soulagé par la confiance entière de son fils, il alla trouver le duc de Choiseul, et fut agréablement surpris de le voir, non seulement sans colère, mais parlant bien de lui. Il lui dit avec bonté: *votre fils est diablement vif, mais j'avoue que j'ai eu le premier tort; il voit en grand, et s'il ne s'est pas trompé, il aura bien du mérite à mes yeux. Laissons-le user son feu contre le flegme espagnol, cela lui fera du bien.*

Au bout de quelques jours Dumouriez reçut un gros paquet qui contenoit: 1°. une lettre du duc, très-honnête, 2°. un certificat de noblesse qu'il n'avoit pas demandé, 3°. une permission du roi pour le service d'Espagne, 6°. une lettre de recommandation pour le marquis de Grimaldi, ministre des affaires étrangères en Espagne, 5°. une pour le marquis d'Ossun notre ambassadeur, 5°. une lettre très-touchante de son père, 7°. une let-

tre de change de cinquante louis. Muni de toutes ces pièces, il se prépara pour son départ avec de nouvelles espérances et une nouvelle gayeté, et il écrivit à sa cousine.

CHAPITRE IV.

Voyage en Espagne et en Portugal.

Il lui arriva dans le début de ce voyage une aventure dont il va faire le récit, parce qu'elle a fait le bonheur d'une jeune demoiselle qui est à présent une mère de famille respectable dans les Pays-bas. Il jouissoit de beaucoup d'agrément à Mons, il étoit fort bien reçu chez le vieux prince de Ligne, chez le général Domballes et au chapitre. Les neiges fermoient les Pyrénées et d'ailleurs le voyage par mer étoit beaucoup meilleur marché. Le général Domballes, à qui il annonça son projet d'aller s'embarquer à Ostende, lui dit que la veuve d'un vieux

général-major espagnol, nommé Avendaño, qui venoit de mourir en cette ville, avoit chez elle son neveu et sa nièce qui retournoient à Séville, et qu'il feroit bien de profiter de cette société pour faire ce voyage plus agréablement. Il charge son adjudant de le mener chez cette dame, et de le recommander.

Arrivé dans cette maison, il voit une vieille dame respectable, très-affligée, une jeune personne peu jolie, noyée dans ses larmes, et un homme de vingt-cinq à trente ans, d'une figure atroce, avec un regard dur, altier et insensible. On convient dans cette première visite de prendre une voiture en commun pour aller à Ostende, en prenant la barque à Bruges, et de s'embarquer sur le même vaisseau pour Cadix. On écrit à Ostende; deux jours après il reçoit de madame Avendaño l'engagement du capitaine d'une frégate françoise, armée en flûte pour le compte du commerce. Ce capitaine, nommé Keiser, très-bon marin et très-honnête, vient lui-même à Mons. Il retourne à Ostende, leur dit qu'il leur annoncera le jour où il faut se rendre

à-bord, recommandant qu'on soit très-exact pour le départ.

Il alloit tous les jours dans cette maison; Fernando Avendaño, gentilhomme Sevillan, c'étoit le nom de ce vilain, lui faisoit très-mauvaise mine. Il ne parloit pas du tout françois, n'étant à Mons que depuis huit jours. La bonne tante étoit toujours de plus en plus affligée, et chaque jour pressant les mains de Dumouriez, elle lui disoit: *mon cher monsieur, je vous conjure de prendre cette pauvre enfant sous votre protection pendant la route, je m'en sépare bien malgré moi.*

Enfin le 24 ou le 25 novembre, sur l'avis du capitaine Keiser, les trois voyageurs montent à minuit dans un carosse de louage. Il se place à côté de la demoiselle, malgré les murmures de Fernando auxquels il ne fait pas d'attention. Cette malheureuse fille poussoit des sanglots. À peine a t'on fait deux lieues que Fernando, en lui disant des injures, lui donne des coups de pied dans les jambes. Dumouriez très-vif, se souvenant des recommandations de la bonne tante, pose sa canne et son épée en travers, et fait

entendre le mieux qu'il peut à ce brutal, qu'il ne lui laissera pas battre sa soeur impunément. Il s'appaise, et on arrive à Bruges. Dès que Fernando est descendu de voiture, il entraîne sa malheureuse soeur dans une écurie, et se met à la maltraiter. On entend de grands cris, tout le monde accourt, Dumouriez y vole, donne cinq ou six bourrades avec sa canne à ce vilain homme, le fait entrer dans la barque, et le tient éloigné de sa soeur qu'il prend sous le bras.

On arrive à Ostende, où des dames espagnoles du régiment de Ligne ou los-Rios, viennent au devant de la demoiselle; il la leur remet entre les mains, et leur raconte les brutalités de son frère. Il en parle au capitaine Keiser, et ils prennent leurs arrangemens ensemble pour qu'il n'arrive point de scène pendant la traversée. Heureusement le vent contraire s'oppose au départ pendant cinq jours. Dans cet intervalle la malheureuse demoiselle dit à ces dames que ce monstre n'a fait le voyage que pour l'empêcher de profiter des bontés de sa tante, que pendant les huit jours qu'il a passés à Mons,

il a battu sa tante et elle, et qu'il lui répète tous les jours, que dès qu'elle sera à Seville, elle mourra de sa main. Ces dames rendent ces plaintes à Dumourie; et à Keiser, qui en sont indignés. Mais de quel droit tirer cette soeur des mains de son frère?

Le 29 novembre, Dumouriez donne à dîner à toute la société. Fernando étoit assis à table à côté de lui, et derrière eux étoit un grand brasier ardent. Ce brutal se met à boire, et s'échauffant à mesure, il dit des injures grossières à son voisin, qui ne l'entendant qu'à demi, demande à tout le monde ce qu'il dit, et pourquoi il a l'air en colère. Un officier espagnol au service de l'empereur, nommé St. Estevan, et le capitaine Keiser tentent inutilement de le faire taire, sa fureur redouble, Keiser n'a que le temps de se lever de table en criant à Dumouriez, *prenez garde à vous*! Fernando lui lance un coup de couteau, il l'esquive, se jette à sa gorge, et le renverse la tête la première dans le brasier. Les femmes s'enfuient en poussant de grands cris. Keiser et deux officiers autrichiens retirent

ce méchant homme qui avoit les cheveux grillés et son habit brûlé.

La délibération ne fut pas longue. Toute la compagnie se rend à l'hôtel de ville où on traine Fernando; on dépose contre sa barbarie, les juges le condamnent à laisser sa soeur libre, et l'obligent à donner cinq louis pour son retour à Mons. On la remet entre les mains d'une de ces dames, nommé madame Ruys, et elles partent sur le champ. La pauvre demoiselle ne savoit comment témoigner sa reconnoissance à son libérateur. Le lendemain le vent devient favorable, et il s'embarque avec Fernando qui devient très-doux. La traversée dure un mois, et pendant ce temps il se sert de ce vilain homme pour se fortifier dans la langue espagnole, qu'il parloit facilement en arrivant à Cadix le premier janvier 1764.

Il y passa huit jours fort agréablement, ayant été parfaitement accueilli par les négocians françois, quoiqu'il n'eût aucune lettre pour eux. Ce qu'on lui dit de la beauté des rives du Guadalquivir lui donna la curiosité de se rembarquer à Cadix sur une tartane, de passer la barre de

San Lucar, et de remonter ce fleuve. Ce voyage fut long, et il le fit en fort mauvaise compagnie. L'équipage étoit de la nation des Bohémiens ou *Gitanes*. Heureusement un officier de dragons, des volontaires d'Andalousie, étoit aussi dans la barque, ainsi que Fernando qui étoit devenu très-doux et très-caressant. Cet officier, nommé Salas, à qui il avoit conté son aventure, lui conseilla de s'en méfier. En arrivant à Seville, Fernando affectant toujours un grand repentir de sa conduite, et le remerciant à tout moment de l'avoir *retiré du chemin du crime*, lui fit les plus grandes instances pour l'engager à venir loger chez lui, ce qu'il refusa, et il fit très-bien; car deux jours après ce scélérat vint pour l'assassiner dans l'auberge de la *Fonda ;* aidé du généreux Salas, il mit en fuite ces trois hommes, ils allèrent porter plainte à *l'assistente* ou l'intendant qui commandoit. Il lui raconta ce que Fernando avoit fait à Mons et à Ostende. *L'assistente* fit mettre ce monstre en prison, et il écrivit à Cadix au capitaine Keiser, pour avoir son témoignage. Dumouriez partit pour Madrid, et

n'a jamais su comment s'étoit terminé le procès de Fernando.

Arrivé à Madrid, il fut fort bien reçu du marquis d'Ossun. Le duc de Choiseul avoit poussé la bonté jusqu'à le prévenir de son arrivée. Cet ambassadeur le présenta au roi, et lui offrit sa table; il lui parla en père, et lui conseilla de ne pas se hâter, et de bien examiner avant de faire aucune démarche pour obtenir un emploi. Quoique pressé par la pauvreté à faire décider son sort, il crut devoir suivre les conseils de cet homme respectable, à qui il a eu depuis les plus grandes obligations. Le marquis d'Ossun étoit d'un caractère extrêmement froid et sérieux; mais son coeur étoit très-sensible. Il étoit ami intime du roi Charles III qu'il avoit suivi de Naples en Espagne, et qui n'avoit jamais permis qu'on lui donnât un autre ambassadeur. Il étoit très-riche et très-charitable. Il avoit épousé une demoiselle Hocquart d'une famille de bossus; il en avoit un fils unique très-bossu et plein d'esprit, mais fort mauvais sujet, qui lui donnoit de grands chagrins.

Au

Au bout de quelques jours il prit Dumouriez en amitié; sa décoration, ses blessures, son éducation, sa gayeté lui inspirèrent de l'intérêt; il le faisoit venir le matin, et lui demandoit des détails de la guerre de sept ans; ce qui l'engagea à en écrire des mémoires abrégés qu'il remit à cet ambassadeur.

Enhardi par les bontés de ce ministre, il lui confia sa vie entière, même son voyage de Corse et sa querelle avec le duc de Choiseul. Monsieur d'Ossun lui dit avec bonté: *je vous prédis que vous rentrerez en France avec le grade de colonel, et je ne permettrai pas que vous entriez au service d'Espagne. Restez ici; je vous servirai de père.* Alors comme il s'aperçut que le jeune homme paroissoit plus pensif que touché, il devina la cause de son embarras. *Etes-vous riche?* lui dit-il en riant. *Non,* lui répondit Dumouriez, *et je ne veux plus être à charge à mon père. — Hé bien, point de fierté déplacée; je vous prêterai ce dont vous aurez besoin, et vous me le rendrez un jour.* De ce moment il l'a effectivement traité comme son fils. Dumouriez fit plusieurs voyages en Cata-

logne, à Grenade et sur les côtés; il rapportoit des notes qu'il rédigea en un petit volume, intitulé *Essai sur l'Espagne*. Cet ouvrage qui contient quelques détails neufs et curieux, a été, ainsi que sa bibliothèque, confisqué à Paris par les charlatans, et n'a jamais été imprimé.

Il vivoit à Madrid avec le corps diplomatique, mais il étoit surtout particulièrement lié avec le comte de Creutz ambassadeur de Suède, de Vismes résident d'Angleterre, et Bergher chargé d'affaires du Danemark; ils sont morts tous les trois. Il lui arriva dans cette société une aventure qui fit grand plaisir au marquis d'Ossun. Il venoit de paroître à Madrid un major prussien, Suisse de nation, nommé Merle. Il venoit offrir de lever un corps franc. Il étoit recommandé à l'ambassadeur d'Angleterre, qui l'avoit introduit dans la société diplomatique. La mauvaise conduite des généraux françois et nos revers dans la guerre de sept ans avoient décrié par tout les officiers françois. Ce major avoit une mine terrible, une éducation brusque, un grand sabre à poignée d'argent, et un costume solda-

tesque. Il se déchaînoit continuellement contre la nation françoise, et ne parloit d'elle qu'avec mépris, surtout de son armée. Il ne manquoit ni d'esprit ni d'instruction.

Tout le corps diplomatique fut un jour rassemblé à un grand dîner chés le comte de Creutz, qui depuis a été ambassadeur de Suède à Paris, et qui est mort ministre de Gustave III. C'étoit une espèce de fête qu'il donnoit à la comtesse Butterlin, très-jolie femme, ambassadrice de Russie. La conversation de table tomba sur la flotte *invincible* de Philippe II. Merle, pour exalter la nation angloise, tint des propos indécens sur l'Espagne. Monsieur d'Ossun crut devoir faire cesser cette conversation, en citant froidement le mot de Philippe II : *je ne l'ai pas envoyée combattre contre les vents.* Merle continua, Dumouriez cita l'histoire pour faire diversion aux sarcasmes du major, qui l'apostrophant grossièrement, lui dit : *vous êtes bien la preuve que les François ne savent pas mieux l'histoire que la guerre.* Tout le monde fut décontenancé. Dumouriez qui tenoit un verre de vin à la

main, lui répond gayement: *défenseur de la reine Elisabeth, j'ai l'honneur de boire à votre santé.* On rit, et le dîner s'achève. . . . .

Lorsqu'on est sorti de table, le comte de Creutz prend en particulier le major prussien, et l'engage à se retirer. On entoure Dumouriez, et on le garde à vue; il fait signe au marquis d'Ossun, qui vient à lui, et lui dit gravement: *allez chercher sur ma table la chanson que vous avez faite pour madame la comtesse de Buttenlin, et que vous avez oubliée.* Il l'avoit dans sa poche. Il vole, gagne la rue, voit de loin son homme qui alloit entrer dans un café près d'une des portes de la ville, c'étoit le rendez-vous de presque tous les étrangers; il le prend sous le bras, et l'attire vers la porte. Le Prussien lui dit: *vous êtes mal armé; avec mon sabre je vous fendrai en deux; attendez à demain.* Il n'avoit effectivement qu'une épée fort courte, mais il ne vouloit pas retarder sa vengeance, craignant qu'on n'y mît obstacle, les duels étant très-défendus en Espagne. Il prend le parti de dissimuler. *Vous avez raison*, lui dit-il, *et je vous*

sais gré de votre générosité; je suis même fâché que vous m'ayez mis dans le cas de ne pouvoir pas me dispenser de me battre. Promenons-nous tranquillement, et convenons d'un rendez-vous. Ils sortent ainsi de la porte, se tenant amicalement sous le bras. Quand ils ont fait environ cent pas, il voit une ruelle de jardin très-propre pour son projet, il lâche le bras de Merle, le pousse dans la ruelle, met l'épée à la main, et lui dit: *je te tiens; défens-toi.* Merle surpris pâlit, demande pardon, propose d'aller faire des excuses. — *Non, tu es un lâche, indigne de paroître dans cette société.* Merle est encore plus effrayé. — *Bats-toi, ou rends-moi ton sabre.* Le faux Prussien défait en tremblant son ceinturon, et s'en va. Dumouriez retourne avec la même rapidité chez le comte de Creutz, et lui remettant le sabre devant tout le monde, lui dit: *comte de Creutz, voici l'arme terrible du défenseur de la reine Elisabeth; il se porte fort bien; renvoyez-la lui, car il n'osera pas venir la chercher.* On lui fit conter son aventure, et il fut fort applaudi.

Deux jours après, le ministre espagnol instruit de cette scène, fit mettre en prison le major Merle sous prétexte d'espionnage. De Vismes osa à peine le réclamer, il en parla à Dumouriez qui courut à la prison, donna quelques louis à ce malheureux, et engagea monsieur d'Ossuna à solliciter sa liberté, qui fut accordée à condition qu'il sortiroit d'Espagne. Au bout de quelques jours il alla avec de Vismes le tirer de prison: le pauvre homme parut pénétré de la plus vive reconnoissance, partit de Madrid, fut reçu depuis major au service de Russie, embarqué sur la flotte du comte Orloff, et mourut à Paros avec la réputation d'un assez bon officier.

Dumouriez a toujours détesté les duels, et il en a eu très-peu, ayant toujours évité la société des jeunes gens. Ce genre de courage barbare n'a rien de commun avec la vraie valeur. Un duel est presque toujours le fruit d'une colère aveugle ou d'un orgueil déraisonnable. Il a souvent pardonné des injures personnelles qu'on lui a faites, parce que n'ayant eu ni publicité ni éclat, il a pu abbon-

moder sa querelle ou par lui-même ou par des médiateurs. Ce principe philosophique lui est devenu plus nécessaire que jamais depuis la révolution, surtout avec de jeunes émigrés qui raisonnent peu, qui sont aigris par le malheur, et qui lui attribuent des maux dont il n'est pas cause, et dont il est victime comme eux. Cette fausse opinion des émigrés de la première édition contre les émigrés suivans, fait un très-grand tort à la cause commune.

Le bonheur de Dumouriez ne dura que quelques mois. Il fut troublé par les lettres qu'il reçut de France. Son père étoit prévenu contre lui, et lui écrivoit très-durement. Mais ce qui mit le comble à ses chagrins, ce fut la résolution de sa cousine de se faire religieuse. Un jour, en réponse aux lettres très-tendres qu'il lui écrivoit, il reçut un gros paquet dans lequel étoient contenues plusieurs de ses propres lettres qu'on lui renvoyoit, une de sa cousine qui alloit prendre le voile, une d'une supérieure de la visitation, et une d'un jésuite, directeur de la jeune personne. Toutes ces lettres étoient remplies

de mysticité, et finissoient par l'exhorter à imiter sa cousine, et à sortir de *l'abyme du siècle*. On lui recommandoit de ne plus écrire, parce qu'il ne recevroit plus de réponse.

Cette vocation étoit venue à la suite de la petite vérole qu'elle avoit eue, et qui avoit entièrement changé ses traits. Cette jeune personne avoit une ame ardente, impétueuse et très-décidée. Elle éprouva de longs combats qui ont entièrement altéré sa santé pour le reste de sa vie. Comme c'étoit une riche héritière, les prêtres et les dévotes l'assiégèrent en règle, et tournèrent vers la religion la vivacité de ses passions. Sa dévotion devint excessive, et trouvant la vie de simple religieuse trop inactive, elle prit le voile dans un couvent d'hospitalières à Bayeux, pour se consacrer au service des malades. Au bout de six mois elle fut accablée elle-même de si fortes maladies qu'elle fut forcée de rompre son noviciat, et elle traîna une santé languissante pendant plusieurs années, dans les excès d'une dévotion trop exaltée.

Il fut consterné de cette nouvelle inat-

tendue irréparable; il confia ses peines au respectable marquis d'Ossun qui s'accommodant à son âge et à sa passion, chercha à le distraire et à le consoler. Alors il faisoit le projet de renoncer pour toujours à sa patrie, et de s'attacher au service d'Espagne. Mais il vouloit y entrer avec un grade supérieur, et rendre quelque service important qui mît cette cour dans le cas de ne pas hésiter sur sa demande; cela étoit difficile puisqu'on étoit en paix.

Pendant la guerre qui l'avoit précédée, l'Espagne avoit attaqué le Portugal en 1762 avec plus de cinquante mille hommes. Les Portugais qui venoient d'éprouver deux grands fléaux, un terrible tremblement de terre et une grande conjuration, quoique gouvernés par le marquis de Pombal, un des plus habiles ministres de l'Europe, qu'on peut appeler le Richelieu du midi, n'étoient point du tout préparés à soutenir cette attaque à laquelle ils ne purent opposer qu'une armée de dix-sept mille hommes et quelques bataillons irlandois de nouvelle levée, que les Anglois leur envoyèrent à la

hâte. La conquête du Portugal paroissoit assurée; cependant, après quelques mois de campagne, les Espagnols ne prirent que la place d'Almeida mal défendue, furent battus par tout, et rentrèrent sur leur territoire, ayant perdu vingt-cinq mille hommes et leur honneur.

Il avoit pris tous les renseignemens possibles sur cette campagne, en s'en faisant raconter les détails par les officiers qui l'avoient faite, surtout par ceux des gardes vallones avec qui il étoit très-lié. Il avoit souvent dit au marquis d'Ossun, que quelque jour il lui demanderoit la permission de faire le voyage de Portugal pour aller résoudre par lui-même ce problème historique, au moins dans sa partie militaire; car il ne doutoit pas que la politique de cour n'eût influé sur les désastres inexplicables des Espagnols, et que ce ne fût à Madrid que l'armée espagnole avoit été détruite. Il avoit même ramassé des notes curieuses sur ces intrigues criminelles, mais surtout il avoit composé un précis de cette courte et honteuse campagne, avec le projet d'aller un jour l'étudier sur le terrain.

Accablé de chagrin, cherchant un moyen de dissipation, il se livre tout entier à ce projet. Une nouvelle carrière s'ouvre à son imagination, un nouveau peuple, de nouveaux intérêts à examiner, à étudier. Il confie son idée au marquis d'Ossun qui l'approuve; mais il l'avertit en même temps, que comme le premier ministre du Portugal est très-soupçonneux et très-capable de lui faire un mauvais parti, il croit ne pouvoir réussir à approfondir avec sureté tous les détails dont il a besoin, qu'en ayant l'air d'aller chercher du service en Portugal; et Dumouriez lui donne sa parole de ne pas en prendre, quand même on admettroit sa demande.

Le marquis d'Ossun y consent avec répugnance, et en rend compte au duc de Choiseul. Il lui donne une lettre de recommandation pour le comte de St. Priest, ambassadeur de France à Lisbonne, et quelqu'argent. Il prend une lettre de recommandation de de Vismes résident d'Angleterre, pour son frère Gérard de Vismes négociant à Lisbonne, homme très-aimable et très-lettré, avec lequel il s'est lié pour la vie. Il part pour Lisbonne, vi-

site les bords de la Coa où est situé Almeida, revient de Coimbre en Espagne en remontant la rive droite du Tage, pour étudier les marches des Espagnols sur Abrantes, par Castelbranco, Villa Velha, Pennamacor, rentre en Portugal par Elvas, et se rend à Lisbonne par la grande route d'Estremos et d'Armada, se rend à Porto, prolonge le cours du Duero, fait une pointe jusqu'à Miranda et Chaves, revient à Lisbonne, se présente à monsieur de St. Priest. La lettre du marquis d'Ossun étoit très-froide et très-réservée, parce que, prévenu de l'offre qu'il devoit faire de ses services au ministre de Portugal, il n'avoit pas voulu se compromettre.

Il fait passer à monsieur d'Ossun, par un voyageur françois, un gros paquet d'observations que lui seul pouvoit déchiffrer, avec un simple billet par lequel il le prie de le garder pour le lui remettre à son retour, ce que cet ambassadeur fit très-fidèllement, sans même l'avoir ouvert. Bientôt il se lie avec les officiers anglois, écossois et suisses qui étoient en grand nombre au service de Portugal; il

obtient plusieurs audiences du ministre, lui propose la levée d'une légion qu'il étoit bien sûr qu'on n'accepteroit pas. Étudie l'histoire du Portugal et les cartes, trace un système offensif et défensif de ce pays, y fait encore quelques excursions pour rectifier ses idées, et envoie deux nouveaux paquets, très-volumineux, par des occasions sûres, au marquis d'Ossun.

Le marquis d'Almodovar, ambassadeur d'Espagne, et le comte de St. Priest, trompés par les apparences, le traitent très-froidement, et écrivent contre lui, l'un à la cour de Madrid, l'autre au marquis d'Ossun et au duc de Choiseul. Lui, de son côté, cesse de les voir, et se livre entièrement à la société angloise. Le premier-ministre lui refuse du service; il s'y attendoit d'autant plus qu'il arriva alors à Lisbonne une aventure tragique qui prouva combien les François étoient mal dans l'esprit du marquis de Pombal qu'on appeloit alors le comte d'Oyeras.

Ce premier-ministre étoit un despote cruel et soupçonneux. Après la guerre il avoit conservé un régiment de grenadiers étrangers qui étoit en garnison

à Lisbonne. Ce corps composé d'officiers et soldats presque tous François, étoit superbe; il avoit pour colonel un François nommé Peyferrier, qui portoit le nom de Graveron: il avoit été en France mousquetaire et aide-de-camp du comte d'Hérouville. Il étoit bon soldat, et assez aimé à la cour. La faction écossoise étoit jalouse de ce colonel et de son régiment; elle l'accusa d'avoir mal parlé du ministre. Cela suffit pour perdre le malheureux Graveron. Le comte d'Oyeras fit examiner les comptes du régiment, et lui fit faire son procès. Il ne fut point réclamé par son ambassadeur qui auroit pu au moins lui sauver la vie. Il fut condamné par un conseil de guerre, fusillé, et le régiment cassé.

Après avoir manqué d'argent, parce qu'il ne pouvoit pas écrire au marquis d'Ossun de lui en envoyer, après avoir reçu des secours d'un négociant françois, homme de mérite, à présent un des plus riches banquiers de Paris, après avoir passé près d'un an en Portugal, Dumouriez retourna à Madrid, n'emportant sur lui aucuns papiers qui pussent faire soupçon-

ner son énorme travail qui ne consistoit qu'en notes et en matériaux que lui seul pouvoit mettre en ordre, et qui l'avoient précédé. Indépendamment d'un système de guerre pour et contre le Portugal qu'il en tira, il lui resta de quoi former un volume intitulé *Essai sur le Portugal en 1766*, qui a été imprimé à Lausanne, et qui est très-connu. Cet ouvrage est plein de négligences de style, il y a même quelques erreurs, et il y manque plusieurs détails; mais il est fait avec beaucoup de méthode, et il seroit à souhaiter qu'on eût sur chaque état de l'Europe un ouvrage du même genre, et qu'il fût renouvelé tous les vingt ans. Il seroit très-utile pour la conduite des cours, pour la balance des intérêts respectifs, et il épargneroit bien des erreurs et des fautes à ceux qui gouvernent, fruits de fausses notions. Il seroit pareillement utile aux voyageurs et aux philosophes.

A son arrivée à Madrid il fut reçu très-froidement, on le regardoit comme un homme léger qui avoit voulu entrer au service d'une puissance ennemie. Le marquis d'Ossun lui-même le traita d'abord

avec une réserve apparente. Il reprit toutes ses notes, s'enferma, et au bout de quinze jours il remit à l'ambassadeur un mémoire intitulé *Système d'attaque et de défense du Portugal.* Il en avoit tiré deux copies, l'une pour le marquis d'Ossun, l'autre pour le duc de Choiseul; à cette dernière étoit jointe une carte du cours du Tage à grands points, sur laquelle il avoit tracé les marches et les camps. Le marquis d'Ossun reçut ordre du ministre de remettre le double de ce travail à la cour de Madrid pour qu'il fût examiné, et qu'elle pût s'occuper des points préliminaires, comme la formation d'un état-major, l'établissement d'arsenaux plus rapprochés que ceux de la Catalogne, d'hôpitaux, de magasins et autres objets.

L'ambassadeur remit le mémoire au roi d'Espagne qui ordonna qu'il fût nommé une commission composée de trois personnes, le comte d'Aranda capitaine-général, et les comtes de Cagigal et Spinola, lieutenans-généraux; elle fut chargée d'en rendre compte, mais cela ne produisit pas la moindre amélioration dans les dispositions du militaire espagnol. Monsieur

quis d'Ossun voulut au moins en tirer parti pour son jeune ami, et demanda pour lui un grade supérieur. On lui offrit la lieutenance-colonelle d'un corps de trois bataillons qu'on levoit sous le nom de volontaires étrangers. Cette offre étoit la suite d'une intrigue du général Orelly, pour dépouiller de cette place un brave officier françois, nommé Chateauveron. Dumouriez l'apprit, et refusa l'emploi. Il avoit quitté alors les grandes sociétés, et ne voyoit plus que quelques amis particuliers. Il s'étoit très-intimement lié avec le duc de Crillon-Mahon, avec son fils le comte de Crillon, et avec le prince Emanuel de Salm-Salm, colonel du régiment de Brabant. Ce prince est rempli des qualités les plus estimables et les plus aimables. Il fit avec lui le projet de lever un régiment allemand de Salm; il échoua. Ils se sont retrouvés tous les trois quelques années après, maréchaux-de-camp en France. Plût à Dieu qu'ils fussent restés en Espagne!

Il s'étoit engagé vivement dans une nouvelle inclination avec une demoiselle qui n'étoit pas extrêmement jolie, mais

pleine d'esprit et de talens, fille d'un François nommé Marquet, premier architecte du roi. Elle avoit une sensibilité exquise et un grand caractère. Elle n'étoit pas riche, et ne voulut jamais qu'il fît la folie de la demander en mariage, comme il le désiroit. Il a fait pour elle deux petits volumes intitulés *Leçons de géographie*, et *Leçons d'histoire et de philosophie*. Ils sont perdus comme ses autres manuscrits, devenus la proie des anarchistes. Cette aimable personne se sacrifia elle-même lorsqu'il fut rappelé en France, elle tomba dans la dévotion, son père lui fit épouser un alcalde ou juge de Valladolid, elle est morte peu de temps après, et peu de temps avant sa mort elle fit parvenir une lettre à son ancien ami, pour lui faire les adieux les plus tendres.

Il passa ainsi l'année 1767 en Espagne, y menant une vie très-agréable, grâces aux bontés du marquis d'Ossun, à l'amabilité de ses amis et à la tendresse de mademoiselle Marquet, mais il étoit toujours sans état. Il apprit que sa sœur aînée étoit devenue abbesse de Fervacques

par son mérite, et que la seconde étoit mariée avec le baron de Schomberg. Il étoit toujours brouillé avec son père, dont il reçut de nouveaux reproches sur son inclination d'Espagne, sans qu'il ait jamais pu savoir comment il avoit pu en être informé; mais ce qui prouve que ce bon père ne l'oublioit pas. Depuis son voyage de Portugal, l'ambassadeur, sans diminuer ses bontés pour lui, mettoit moins de zèle que jamais à lui procurer un emploi en Espagne, et lui répondoit toujours avec froideur lorsqu'il le pressoit à cet égard. Il a eu lieu de juger depuis, que c'étoit de peur qu'il n'épousât sa maîtresse dès qu'il auroit un emploi. Cette froideur occasionoit de sa part une plus grande réserve avec ce généreux ministre; il craignoit d'abuser de ses bontés, et il étoit très-gêné du côté de l'argent; mais il travailloit beaucoup, il avoit de bons amis et une maîtresse aimable, et le temps passoit très-vîte.

Les événemens qui avoient lieu en Corse lui ouvroient alors, à son insçu, une carrière plus active. Tout ce qu'il

avoit prédit au duc de Choiseul en 1763 dans ses conférences et dans son mémoire, étoit arrivé. Paoli d'un côté, les Génois et les intrigans de l'autre, l'avoient joué; on tiroit des coups de fusil, on commettoit des voies de fait. Les Corses qui avoient quelques petits bateaux armés, arrêtoient nos tartanes; Paoli protégeoit la désertion de nos garnisons; on étoit en état de guerre. Le duc de Choiseul, après avoir pris ses mesures avec la cour de Londres, fit un second traité avec Gènes qui lui vendit la Corse, et cette conquête fut résolue; on se disposa à renforcer de dix bataillons et deux légions les garnisons de cette île, où on espéroit ne pas trouver de résistance. Le mémoire envoyé par Dumouriez en novembre 1763, fut tiré de la poussière et consulté; le duc de Choiseul se livrant à la noblesse de son caractère et à son équité naturelle, crut devoir rappeler cet officier.

Un matin le marquis d'Ossun l'envoya chercher, et lui dit: *je vous l'avois bien prédit, et vous voyez que j'ai bien fait de vous empêcher d'entrer au service d'Espagne; voilà un ordre du duc de*

Choiseul d'aller le joindre : partez demain matin. Il courut aussitôt chez sa maîtresse, et en lui annonçant cette nouvelle, il lui promit de lui être fidelle. — *Non*, lui dit-elle, *suivez votre destinée, et ne me regardez désormais que comme votre meilleure amie.* Il retourna chez l'ambassadeur, à qui il raconta sa scène avec mademoiselle Marquet ; ce ministre fut frappé de la noblesse d'un sacrifice aussi rare, il alla le même jour chez elle, et l'assura de son amitié et de sa protection. Il prêta encore trente louis à Dumouriez qui partit le lendemain, quittant à regret une ville où il avoit été heureux pendant un an. Le voyage d'Espagne est un des plus agréables qu'il ait faits de sa vie, et il y laissoit beaucoup d'amis.

CHAPITRE V.

Guerre de Corse. Campagne de 1768.

Il arriva à Paris dans le mois de décembre 1767. Son père s'y étoit établi tout-à-fait; mais désirant le surprendre agréablement en lui annonçant ce que le ministre auroit fait pour lui, quand il sauroit lui-même son sort, il prit une chambre dans un quartier peu connu, se reposa vingt-quatre heures, étant venu à cheval de Madrid dans une saison fort dure, et alla à Versailles. Le duc de Choiseul le reçut avec la plus grande bonté, et lui annonça que la guerre ayant lieu en Corse, il lui tenoit sa parole, et qu'il avoit engagé le roi à le nommer aide-maréchal-général des logis de cette armée, dont le marquis de Chauvelin seroit le général. Il lui dit d'aller le trouver, et de lui expliquer les détails de son mémoire.

Ensuite, dit-il, *vous irez faire vos arrangemens, et préparer vos équipages.* Dumouriez prenant confiance, lui dit: *eh,*

avec quoi, monsieur le duc? Je n'ai que des dettes. Mon père est malaisé et malade. Je voyage depuis quatre ans. Vous avez approuvé mon travail sur le Portugal, vous êtes si content de mon mémoire sur la Corse que vous paroissez vouloir qu'on en adopte les moyens, je n'ai rien dans le monde qu'un brevet de pension qui, grâces au contrôleur-général, ne vaut pas mieux qu'une feuille de chêne; ne m'enrichissez pas, mais payez-moi pour que je serve. Le duc de Choiseul avoit le coeur bon, grand et généreux. — *Combien dois-tu, mon enfant?* — *Quinze mille francs.* — *Diable, c'est beaucoup. Voyons. Quatre années de ta pension, cent louis. Gratification pour le voyage et les travaux du Portugal, douze mille livres. Aurez-vous assez de dix-huit mille livres?* — *Oui, monsieur le duc.* Il sonne, un secrétaire arrive, il lui fait faire une ordonnance de dix-huit mille livres sur Labalue, banquier de la cour.

Quelque pressé qu'il fût d'aller, suivant les ordres du duc, trouver monsieur de Chauvelin, il l'étoit encore plus d'aller

voir son père, il en demande la permission. — *Comment, vous ne l'avez pas encore vu? — Non, nous sommes brouillés, mais vous nous raccommodez toujours.* Le duc lui accorde trois jours, il vole à Paris, arrive chez le banquier de la cour, reçoit son argent, arrive chez son père qui d'abord veut prendre un air sévère. Il lui demande pardon de tous les chagrins qu'il a pu lui donner, lui raconte ses voyages, en lui disant qu'enfin il a un état fixe et honorable, et qu'il ne lui sera plus à charge. Il lui remet son argent, le force à reprendre la dette de Livourne, il lui donne l'état de ses dettes et le charge de les payer; cela fait, il ne lui restoit pas mille écus. Il loue un petit appartement auprès de lui, et jusqu'à sa mort ils sont restés amis intimes.

Il retourne le dimanche suivant à Versailles avec son père, qui quoique malade, fait un effort pour aller remercier le ministre. C'étoit une grande audience, et par un heureux hazard le maréchal de Brissac s'y trouvoit. Le duc de Choiseul méditoit un acte bien rare, ou plutôt

héroïque de la part d'un ministre tout-puissant. Il vient à lui, le prend par la main, et dit tout haut: *Messieurs, voici un officier avec qui j'ai eu un tort de vivacité, il y a quatre ans; le roi vient de le nommer aide-maréchal-des-logis de l'armée de Corse; il connoît bien ce pays-là, et il y servira bien.* Tout le monde complimente Dumourier, qui est si étonné de la noblesse de ce trait qu'il reste muet. Le maréchal de Brissac qui avoit une tournure d'esprit très-originale, lui dit fort plaisamment: *il me semble que tu as plus d'esprit quand on t'injurie, que quand on te loue.*

Il se rendit ensuite chez monsieur de Chauvelin qui dès le premier moment lui montra la plus grande confiance, et qui a conservé jusqu'à sa mort la plus grande amitié pour lui. Dès le lendemain il eut un long entretien avec le duc de Choiseul sur l'Espagne et le Portugal; après avoir épuisé cette matière, il lui dit: *Monsieur le duc, je ne sais comment vous témoigner ma reconnoissance, j'en ai en ce moment un foible moyen, ne le refusez pas. J'ai une réforme d'une com-*

pagnie de cavalerie, on les vend depuis douze jusqu'à vingt-quatre mille francs: vous me l'avez donnée à la taxe, faites-moi rendre mes huit mille francs, et donnez-la à qui bon vous semblera. Le duc le remercia, et lui dit: *j'accepte la résignation, mais je veux que vous en tiriez parti.* Dumouriez persista, tira de sa poche sa démission de capitaine au régiment de Penthièvre, et força le duc à la recevoir. Il fut infiniment sensible à ce procédé qu'il prôna plus qu'il ne valoit.

Il partit pour la Corse au mois de mai 1768. Il attendit plus d'un mois à Lyon l'arrivée de son général. On croyoit que tout étoit prêt à Toulon. Il ne trouva rien de préparé. Il s'appliqua à tous les détails d'embarquement avec un très-habile capitaine de port, nommé Truguet. C'étoit un genre de détails tout neuf pour lui. Il fit presque seul l'embarquement d'une légion, de dix bataillons, des chevaux, des mulets, des boeufs, des hôpitaux, des vivres, des fourrages. Tout cela ne fut prêt que dans le mois d'août. Son général étoit arrivé à Toulon, et il étoit prêt à s'embarquer avec lui, lors

qu'il reçut un gros paquet du ministre, contenant des ordres particuliers.

Lorsque le comte d'Aranda, à la suite de la révolte de Madrid en 1766, avoit chassé les jésuites de l'Espagne, ils étoient allés s'établir en Corse au nombre de plus de quatre mille; ils y vivoient de leurs modiques pensions. On s'occupoit pareillement de les chasser de France, et la Corse devenant françoise, ce n'étoit pas le cas d'y laisser végéter cette infructueuse colonie. Le duc de Praslin, ministre de la marine, avoit chargé un capitaine de vaisseau, nommé le chevalier de Vernel, commandant la corvette l'Hirondelle, d'aller les prendre sur vingt-deux tartanes, et de les déposer sur les côtes des états ecclésiastiques. Un commissaire de la marine et un officier de l'état-major de l'armée devoient faire le détail de cette translation; le duc de Choiseul avoit voulu qu'on chargeât nommément Dumouriez de cette mission désagréable. Il se réunit avec le capitaine de vaisseau et le commissaire; ayant lu les ordres du duc de Praslin, ils les trouvèrent barbares, en ce qu'on n'accordoit à ces infortunés pour

leur nourriture que la ration de matelots, et absurdes, en ce que, sans examiner la conformation de l'île et la différence des marées et des vents, on leur donnoit le même point de rassemblement, qui étoit Galvi, ce qui auroit peut-être fait traîner deux mois cette opération, et l'auroit rendue plus chère qu'en y mettant plus d'humanité et d'intelligence.

Ses deux collègues étant d'accord avec lui, il renvoya un courrier, et manda que parmi ces jesuites étoient plusieurs personnages de familles de grands d'Espagne, entr'autres le frère du duc de Grenade, celui du comte de Fuentès, le P. Cordova, qu'il y a beaucoup de vieillards vénérables, qu'en leur payant à chacun trente sols par jour, les laissent acheter eux-mêmes leurs vivres en Corse, et faisant partir les tartanes des différens ports, à mesure que leur embarquement sera complet, on y gagnera, et on satisfera ces malheureux; que le chevalier de Vesnel allant établir sa croisière entre l'île Capraya et la Gorgonne, les convoyera plus surement qu'en allant les attendre à Calvi. La cour fut contente de cet ar-

rangement. Il se rendit à Calvi où étoit le plus grand nombre de ces religieux; il y convint de toutes les mesures de l'embarquement avec le P. Cordova, homme d'un grand mérite. Cette disposition fut uniforme pour tous les ports, et il se débarrassa ainsi de cette corvée, en rendant service aux jésuites. Cette affaire ne le retint que quatre jours, et il se rendit à Bastia le premier septembre.

Le marquis de Chauvelin fut fort aise de le revoir; il ne comptoit plus sur lui pour tout le reste de la campagne. Ce général, après avoir fort bien servi pendant la guerre de 1741 sous le prince de Conti, avoit passé le reste de sa vie dans les ambassades ou auprès de Louis XV qui l'aimoit beaucoup. Il avoit perdu l'habitude de la guerre, et n'y entendoit rien. Le comte de Marbeuf qui venoit d'être fait lieutenant-général après quatre ans de commandement en Corse, avoit espéré commander l'armée, et il s'attacha à croiser les opérations de son général.

Cette armée n'étoit que de seize bataillons et deux légions. Ces bataillons sur le pied de paix, et ayant leurs se-

miestriers dehors, ne montoient pas à plus de quatre cents hommes chacun. Chaque légion formoit à-peu-près cinq cents hommes, dont moitié à cheval. De ces seize bataillons, six étoient à Ajaccio et à Calvi; toute l'île qu'il falloit soumettre étant entre eux et l'armée, il ne falloit pas les compter. On en tira quatre cents grenadiers et chasseurs, qui arrivèrent fort tard. Ainsi l'armée qui devoit agir, ne formoit qu'un corps de cinq mille hommes tout au plus. Il falloit en déduire les garnisons de Bastia, du Cap-Corse, de St. Florent, et de la communication entre St. Florent et Bastia; il ne restoit donc pas trois mille hommes effectifs pour entrer en campagne. Les officiers n'avoient ni équipages ni chevaux. Il n'y avoit pour le transport des vivres que cent cinquante mulets. Peu de jours avant l'arrivée de monsieur de Chauvelin, monsieur de Marbeuf avoit forcé le général Paoli à lui abandonner le Cap-Corse et la communication. Une partie des troupes y étoit placée. Les Corses étoient postés vis-à-vis sur les hauteurs du Nebbio, de la Croce, de Maillebois et de Sant' Antonio.

Ils occupoient un front considérable, et ils étoient à peu-près quinze mille hommes bien retranchés.

Monsieur de Chauvelin avoit amené avec lui quantité de jeunes gens de la cour, pleins d'ardeur, qui prétendoient conquérir bien vîte la Corse pour retourner au bal de l'opéra. Cette *canaille*, ces paysans armés de fusils de chasse sans baïonnettes, habillés de brun, ne devoient faire aucune résistance. Le général se laissa entraîner. On sortit le 3 septembre de Bastia, l'armée se rendit sur le *Tegime*, en présence de l'ennemi. Elle n'étoit que de deux mille six cents hommes. On tint conseil de guerre, et tout le monde fut d'avis d'attaquer. Dumouriez prit la parole, et osa ouvrir un avis contraire. *Mon général*, dit-il, *vous attaquerez, vous battrez surement les Corses, et c'est ce que je crains; vous serez alors obligé de vous diviser et de vous étendre, ce qui ne formera plus que deux ou trois foibles colonnes, que les Corses attaqueront et replieront l'une après l'autre, et vous serez obligé de vous retirer dans vos places.* On ne voulut pas en entendre davantage, on fré-

mit d'indignation, et déjà des murmures lui reprochoient sa lâcheté; le général Marbeuf impose silence, et dit d'un air malin: *Laissons continuer l'avis de Monsieur. Que voulez-vous donc qu'on fasse? — Qu'on garde les communications et les places, que le général envoie un officier au duc de Choiseul pour demander huit bataillons complets et huit cents mulets de plus, car le mulitionnaire vous dira qu'il ne peut pas faire le service de votre armée avec cent cinquante mulets, surtout quand elle sera divisée; qu'on fasse arriver les semestriers et les recrues; qu'on donne aux officiers la gratification de campagne, et qu'en attendant la réponse du ministre, on négocie avec les Corses pour en détacher une partie qui déteste Paoli, et même pour les armer contre lui.*

Cet avis est rejeté unanimement, et on se dispose à attaquer. Il n'étoit pas connu dans cette armée, et il avoit à réparer la foiblesse apparente de son opinion. Il obtient dans l'ordre de bataille d'être placé à la colonne du centre, qui devoit attaquer les trois grandes redoutes

de

de la Croce, de Maillebois et de St. Antonio. Il se met tout-à-fait à la tête avec un sergent et douze grenadiers du régiment de Rouergue: ils courent à toutes jambes se placer sous l'escarpement de la montagne; il reconnoît la nature du terrein, c'étoient des roches entassées qu'on pouvoit avec peine escalader au travers d'épaisses broussailles; ils en viennent à bout, et n'essuient le feu des Corses que dans le moment où ils culbutent la muraille de pierre sèche qui environnoit le terre-plein de la montagne: un seul grenadier est blessé légérement; Dumouriez en uniforme brodé, et qui n'avoit pour toute arme qu'une canne ferrée, est attaqué, en sautant dans la redoute, par le commandant corse qui veut rallier son monde: il l'abat d'un coup de canne au travers du visage, et le prend. Les deux ou trois cents Corses fuyent, se précipitant au travers des roches; les grenadiers en poignardent une vingtaine; la colonne qui voit cette action de deux cents pas, n'écoute plus ses généraux, grimpe, et entre dans la redoute. Il continue à faire l'avant-garde avec ses douze héros, ar-

rive à la seconde redoute; mais alors la colonne le suivoit de très-près. Enfin, en moins d'une heure, les trois redoutes sont emportées, et les Corses percés par leur centre, fuyent de tous côtés. Il voit que la droite des ennemis tient encore dans Fivriani, il engage d'Arcambal, colonel de Rouergue, à faire un à gauche pour les prendre en flanc. Le combat cesse; les Corses avoient perdu environ trois cents hommes, et les François quinze ou vingt. Comme tout est fini, il entre dans une maison, boit un peu d'eau-de-vie, et mange un morceau de pain de munition que lui donne un de ses braves grenadiers, et s'endort. Au bout d'une heure on lui amène son cheval, et il va rejoindre monsieur de Chauvelin. Comme les Corses n'avoient point de canon, ce général avoit vu le combat de très-près, et il disoit à ceux qui l'entouroient: *vous allez voir que ce petit bon homme va se faire tuer à cause de son avis.*

Quand il arriva, tout le monde entouroit monsieur de Chauvelin, qui avoit demandé plusieurs fois de ses nouvelles avec inquiétude. Le général l'embrassa, et le

combla d'éloges. Alors il lui dit tout haut : *mon général, je savois bien que nous battrions ; je vous supplie de vous en tenir là, et de demander bien vîte les bataillons et les mulets ; car vous ne pouvez pas marcher en avant. Je n'ai pas changé d'opinion, et je peux la soutenir ; à présent on me connoît.* Il retourne à sa colonne, et monsieur de Chauvelin lui dit de revenir le soir le retrouver à Bastia.

Il y avoit dans l'armée trois hommes sages et très-instruits, Beauvoir brigadier commandant de l'artillerie, Daumont maréchal-de-camp commandant le génie, et Delille munitionnaire des vivres, qui avoit fait la guerre de sept ans, et qui en savoit plus, militairement, que les officiers qui avoient voté dans le conseil de guerre. Ils étoient de la même opinion que Dumourier ; mais les deux militaires n'avoient pas osé la soutenir, primés par les gens de la cour. Pendant le combat ils entouroient le général ; Delille qui étoit brusque et franc, reprit l'opinion, la discuta, et lui fit sentir la nécessité de la suivre. Monsieur de Chauvelin fut convaincu, mais il ne voulut pas avoir l'air

de se rétracter; d'ailleurs, l'affaire étoit engagée, et il attendoit l'événement.

Dumourlez retenu auprès des troupes par des détails indispensables, n'arrive à Bastia qu'à trois heures du matin, et va à son logement, ne voulant pas interrompre le sommeil de son général qu'il croit couché, et ayant lui-même grand besoin de repos. Ses gens lui disent qu'il est venu plusieurs fois des aides-de-camp le demander; il n'y fait pas grande attention, et comme il se déshabille, un aide-de-camp arrive, et lui dit qu'il est attendu avec impatience. Il le trouve dans son lit, entouré des trois personnes qui avoient changé ses idées. Monsieur de Chauvelin lui annonce qu'il revient à son avis, et qu'il faut qu'il parte pour Paris. *Non*, répondit-il, *je suis trop jeune, trop peu connu, personne ne peut mieux réussir que monsieur Delille; le duc de Choiseul l'estime, il obtiendra tout ce qu'il vous faut, bataillons, mulets, paye de campagne, secours de toute espèce.* Beauvoir et d'Aumont appuient cet avis. Delille consent à partir, mais veut porter au duc de Choiseul la besogne toute faite et prête

à signer. Delille, Dumouriez et un nommé Taurel, secrétaire du générel, s'enferment dans une chambre pendant deux fois vingt-quatre heures, font tous les calculs, dressent tous les états; Delille part, arrive à Paris, obtient tout, et revient au bout de trois semaines. Tout arrive dans le mois de novembre. Dumouriez, ivre de travail et de fatigue, dormit douze heures de suite; il fut ensuite chargé d'une reconnoissance sur le Guolo, qui a occasioné bien du mal.

Après le combat du 5 septembre, on avoit partagé la petite armée en deux corps: l'un de six bataillons et une légion aux ordres de monsieur de Marbeuf, resta campé sur les hauteurs de St. Antonio, ou cantonné à Fivriani et à Biguglia. L'autre de quatre bataillons et une légion aux ordres de monsieur de Grandmaison, maréchal-de-camp, fut campé sur les hauteurs de San-Nicolao, en avant d'Olmetta et d'Oletta, à la tête du Nebbio. La position étoit sage, ces deux petits corps se contenoient; ils avoient pour eux l'avantage de la hauteur, ils n'étoient pas loin des villes de Bastia et de St. Florent, et

ils pouvoient ainsi attendre les secours de France.

Paoli s'étoit retiré derrière le Guolo, mais ses partis s'étendoient jusqu'au Bevinco du côté de la montagne, et du côté de la mer jusqu'à l'étang de Ciurlino. Monsieur de Marbeuf, pour assurer la tranquillité de son camp de Notre-dame dell'orto, se décida à occuper trois villages qui dominent le Guolo, Borgo, Vignale et Lucciana. Les habitans étoient venus eux-mêmes solliciter ce général de leur envoyer des troupes. Les Corses aimoient la liberté, nous venions les conquérir, ils nous tendoient des piéges, ils avoient raison. On envoya un lieutenant-colonel, nommé Duvalés, avec deux cent cinquante hommes pour occuper ces trois villages, on chargea Dumouriez de les y établir, on lui donna vingt dragons de la légion royale, et on lui recommanda de reconnoître le pont du Guolo, et d'indiquer où on pourra placer une redoute pour garder le passage de cette rivière.

Arrivé à Borgo qui étoit environ à trois lieues du camp, il trouva aux habitans un air embarrassé et mystérieux; sur-

tout aux femmes; il en fit l'observation au lieutenant-colonel, et comme Paoli n'étoit qu'à une demi-lieue, de l'autre côté du Guolo, il lui donna ordre par écrit d'établir toute sa troupe à Borgo, sans occuper les deux autres villages. Cependant il entra dans deux ou trois maisons; dans l'une il trouva une jeune femme fort effrayée, ayant deux jolis enfans; il les caressa, et donna un écu à la femme qui lui dit en pleurant, de se sauver avec ses soldats, parce qu'ils devoient être égorgés la nuit suivante par les Corses.

Ce village de Borgo est une espèce de citadelle sur le sommet d'un pain de sucre, au haut duquel est une église retranchée avec quelques maisons crénelées; le village est au dessous placé par étages, le long de la montagne. La plaine est à plus de cinquante pieds au dessous; pour monter au village il n'y a qu'un chemin en limaçon, garni d'un mur d'appui du côté extérieur. Ce village a toujours été funeste aux François. En 1739 monsieur de Boissieux, lieutenant-général, l'ayant fait occuper, et les Corses l'assié-

geant, il marcha au secours, fut battu, et vint mourir de douleur à Bastia.

Ayant averti le lieutenant-colonel de ce qu'il venoit d'apprendre de cette femme, Dumouriez lui recommanda de le cacher à sa troupe, de peur qu'elle ne s'inquiétât ou ne maltraitât les paysans; il arrangea avec lui la disposition de sa défense, et l'assurant qu'il auroit sous peu de ses nouvelles, il rejoignit ses vingt dragons dans la plaine près d'une maison nommée *Revinco*, au pied de la montagne de Borgo. Toutes ces positions sont marquées sur les cartes de la Corse.

Il prit avec lui six paysans armés de Borgo, ayant l'air de la plus grande confiance en eux. Il étoit neuf heures du matin. Après avoir fait une demi-lieue, tenant ses vingt dragons dispersés sur un très-grand front, il trouva un petit bois à mille pas du pont du Guolo. Un peu en arrière de sa gauche, tirant vers la mer, étoit une grosse cense, nommée la *Procoïo Giustiniano*; il pouvoit y avoir des Corses dans cette maison, il y envoya un brigadier et quatre hommes avec ordre de revenir l'avertir s'il y a des ennemis;

et s'il n'y en a pas, de revenir directement au bois au petit trot, ayant soin de s'approcher assez de la rivière pour se faire voir, ce que le brigadier exécuta. Il entra dans le bois avec les seize hommes qui lui restoient, y laissa douze hommes avec ordre de se montrer souvent à la tête du bois dans différens points, pour faire soupçonner qu'ils sont plus nombreux, et d'allumer cinq ou six feux à grands intervalles. Il sortit du bois avec le lieutenant, quatre dragons et les six paysans, et marcha droit au pont. Les Corses, au nombre de trente à quarante, occupoient une espèce de guérite ou chapelle qui se trouve au centre du pont. De l'autre côté, dans la Pieva de la Casinca est un village, où on descend au pont par une pente douce, entrecoupée d'arbres et de haies. Toute l'armée de Clément Paoli, frère du général, étoit là, forte de cinq à six mille hommes. Cette armée curieuse se montre pour voir les dragons.

Les Corses le laissèrent arriver jusqu'au pont, ne tirèrent point, et abandonnèrent la chapelle. Il plaça une vedette

à l'entrée du pont, le lieutenant plaça les trois autres à deux cents pas de distance l'un de l'autre, retourna au bois, en ramena quatre autres dragons, et successivement plaça seize vedettes qui tenoient une ligne d'un quart de lieue sur le bord de la rivière. Il dépêcha à toutes jambes son laquais qui étoit bien monté, avec un billet pour monsieur de Chauvelin; il lui rend compte du danger de monsieur du Valès, et de l'ordre qu'il lui a donné de ne pas séparer sa troupe. Son laquais remet en passant un billet au commandant de la légion royale; il lui mandoit qu'il tenoit l'armée ennemie en échec avec vingt de ses dragons, et le prioit de lui en envoyer cent avec la plus grande rapidité pour le soutenir. Au bout de deux heures il vit un grand mouvement dans les Corses; ils remontoient dans le village, ce qui annonçoit une retraite. Il en fit prévenir par un paysan monsieur du Valès, en le priant de lui envoyer à manger pour les hommes et les chevaux, et lui recommandant d'envoyer quelques hommes sur une sommité plus rapprochée du Guolo, d'où ils pussent être

bien vus, mais de ne pas les aventurer, et de se tenir toujours sur ses gardes.

Une heure après il vit descendre quelques hommes du village avec un drapeau blanc; il leur fit déposer leurs armes sur le pont, et se les fit amener. C'étoient six députés de la Casinca, dont deux se nommoient Casabianca. Il les retint auprès de lui; ils lui apprirent que l'armée prenant cette petite troupe pour l'avant-garde des François, et croyant qu'on alloit l'attaquer, s'étoit retirée du côté de Tenda, et que les Pieves de la Casinca et de Campoloro les avoient députés pour se soumettre au général Chauvelin. Il ne les détrompa pas; au contraire, il dit au lieutenant d'aller prendre les ordres du général Marbeuf, pour savoir s'il veut admettre la députation; ils les pria de prendre patience avec lui, parce qu'il étoit possible que ce général, occupé de ses dispositions, les fit attendre long-temps, surtout s'il se croyoit obligé de prendre les ordres du général-en-chef qui ne devoit partir de Bastia qu'à midi. Le lieutenant rentra dans le bois, et ne reparut qu'à cinq heures du soir, suivi de

cent dragons qui relevèrent l'escorte avec laquelle il emmena les ôtages à Bastia. Ils cherchoient l'armée sur toute leur route; il les assura que sur la nouvelle de la retraite des Corses, elle avoit certainement pris le chemin de la montagne.

Ces funestes députés arrivés, les têtes des François s'allumèrent. *Il faut sur le champ aller recevoir la soumission des deux Pieves, il faut profiter de la terreur; les autres Pieves vont suivre le même exemple, il ne faut pas perdre du temps à attendre le secours de France dont on n'aura pas besoin.* Dumouriez qui trouvoit déjà la position de Borgo trop hazardée, conjure qu'on n'aille pas plus avant; les députés pressent les généraux d'avancer. Monsieur de Chauvelin se laisse encore entraîner; on ordonne au lieutenant-colonel Duvalès d'occuper Lucciana et Vignale. On fait marcher le lendemain le colonel d'Arcambal avec huit cents hommes pour occuper Vescovato et la Penta, et Dumouriez désapprouvé d'avoir pris sur lui de changer la première destination de Duvalès, a la douleur de voir l'armée dispersée, et de prévoir

sous les dangers qui en résultent, enfin d'être là cause innocente de ces fautes par sa funeste reconnoissance.

Monsieur de Marbeuf lui avoit montré de l'aversion; il pria le général de le changer de division, et de l'attacher à celle du général Grandmaison qu'il alla joindre au camp de St. Nicolas. Quatre jours après il apprit que les Corses avoient rassemblé huit à neuf mille hommes dans la Casinca, avoient attaqué le poste de la Penta, qu'après une défense vigoureuse les François en avoient été chassés avec perte de plus de deux cents hommes tués ou prisonniers, qu'ils avoient évacué les deux Pieves, repassé le Guolo, et s'étoient repliés dans leur ancien camp de Notre-dame dell'orto, qu'on avoit jeté dans Borgo le comte du Lude colonel, avec l'infanterie de la légion royale et deux compagnies de grenadiers, ce qui lui faisoit environ cinq cents hommes, que les Corses avoient passé le Guolo, et menaçoient Borgo. Le lendemain de cette nouvelle, le camp de St. Nicolao fut attaqué par toute l'armée corse; le général Grandmaison, après avoir résisté toute la

journée, fit sa retraite la nuit, et s'établit dans le fort village d'Oletta, à la tête de la plaine du Nebbio. Les Corses ne perdirent pas de temps, et assiégèrent sur le champ Borgo.

Dumouriez revint au quartier-général, il trouva que ces échecs n'y avoient fait aucune impression, qu'on regardoit le siége de Borgo comme une folie, les Corses n'ayant pas de canon ni baïonnettes, pendant que monsieur du Lude avoit l'un et l'autre. Deux jours après on le chargea de conduire un convoi dans ce village, avec cent hommes d'infanterie, cinquante dragons et trente grenadiers; les Corses qui étoient à Revinco se retirèrent; il passa après une légère fusillade. Il revint, et rendit compte à monsieur de Chauvelin de ce qu'il avoit vu. Monsieur du Lude, se croyant trop foible, avoit réduit sa défensive à l'église et à la sommité retranchée du village, dont il n'occupoit que quelques maisons pour communiquer avec la plaine; que si les Corses s'en apercevoient, et forçoient seulement une de ces maisons, il mourroit de soif, parce qu'il n'avoit d'autre eau que celle d'une fon-

taine au pied de la montagne, près de Revinco. Monsieur de Chauvelin reçut assez légérement ces observations, et d'autres projets firent partir Dumourier pour Calvi. Malheureusement il étoit le seul officier de l'état-major qui eût été à Borgo, et son absence devint très-funeste.

Dans le mémoire qu'il avoit remis en 1775 au duc de Choiseul, il avoit insisté surtout sur deux points. 1°. Qu'on ouvrît une négociation avec les chefs qui étoient de la faction opposée à Paoli; qu'on en soudoyât même une partie pour faire une diversion, épargner le sang des François, et terminer plus vîte. 2°. Qu'on ne laissât à Ajaccio qu'une garnison suffisante, y ayant peu de danger dans cette partie; qu'on fît un rassemblement de deux ou trois mille hommes à Calvi, pour prendre la Balagne à revers, donner la main à la colonne d'attaque du Nebbio par Petralba; soumettre les Pieves du Niolo et de Rostino, très-attachés à Paoli, et marcher sur Corte par le centre. La Balagne est une petite province, plus fertile, mieux ouverte, plus peuplée, plus policée que le reste de la Corse. La famille des

Fabiani, établie à Santa Reparata qui est le bourg le plus considérable, étoit très-puissante et à la tête de la faction contraire à Paoli. Au dessous de Ste. Reparata est le port de l'Isola Rossa, où se tenoit la petite marine, assez inconnue, de Paoli. Ce fort fait face à la France.

Le marquis de Chauvelin avoit adopté ce plan, appuyé de l'autorité du maréchal de Maillebois, qui en 1739 avoit opéré sur les mêmes principes, et avoit réussi. Dans le travail qu'avoit emporté Delille pour le soumettre au duc de Choiseul, il avoit arrangé que quatre bataillons et trois cents mulets seroient dirigés sur Calvi.

En exécution de ce plan, le marquis de Chauvelin fit partir dans les derniers jours de septembre Dumouriez pour Calvi pour diriger les marches de cette colonne. Il lui donna cent mille francs pour lever et soudoyer des compagnies corses à Calvi et dans la Balagne, et pour l'armement d'une felouque de trois canons de six livres et quarante hommes d'équipages génois et corses, et deux petits bat-

teaux

taux de quinze à vingt hommes chacun, armés de pierriers; car bien que nous eussions une escadre de deux vaisseaux de ligne, deux frégates, six chebecs et quelques felouques, il y avoit trop peu d'accord entre la terre et la marine, pour se dispenser d'avoir ce petit armement indépendant du chef d'escadre. Il ordonna en même temps au comte de Narbonne-Fritzlar de se rendre d'Ajaccio à Calvi pour commander cette colonne, et d'amener avec lui deux bataillons et tous les grenadiers et chasseurs. Ce comte de Narbonne s'étoit distingué dans la guerre de 1757, où il avoit acquis le glorieux surnom de Fritzlar. Peu de jours après son arrivée à Calvi, il étoit allé à Bastia pour s'aboucher avec monsieur de Chauvelin.

Pendant que Dumouriez étoit occupé à préparer l'ouverture de la campagne par la Balagne, et qu'il attendoit monsieur de Narbonne et les troupes de France, les Corses avoient continué le siége de Borgo; quatre cents hommes de la Pieve d'Ampugnani, commandés par un chevalier de St.-Louis, très-bon officier, sor-

tant du service de France, nommé Grimaldi, s'étoient emparés d'une maison du village à mi-côte, où du Lude n'avoit placé qu'un sous-lieutenant et vingt hommes, quoique ce fût sa seule communication avec l'eau et la plaine: ils s'y étoient parfaitement retranchés, trois mille Corses s'étoient pareillement portés dans les maisons adjacentes. Du Lude étoit prêt à se rendre, manquant d'eau. On le devinoit par les signaux, car on ne pouvoit plus avoir de communication avec lui. Monsieur de Chauvelin se vit alors réduit à risquer le salut de toute l'armée pour tenter de délivrer la garnison de Borgo.

Il ordonna au général Grandmaison de marcher par les hauteurs par Ortale, pour attaquer l'ennemi par la montagne; cette division étoit d'environ mille hommes. Lui-même marcha à la tête de l'autre division par la plaine; il partagea en deux corps cette division, qui ne formoit pas plus de neuf cents hommes. Monsieur de Marbeuf fut chargé de tourner par la gauche du village, monsieur de Narbonne d'attaquer par le centre, et du Lude se prépara à sortir avec toute la

garnison. La division de Grandmaison n'arriva pas. Les deux attaques de la plaine se firent avec la plus grande impétuosité. Les deux colonnes pénétrèrent jusqu'au centre du village, où ils furent criblés par des ennemis invisibles, tirant à coups sûrs. Du Lude fit sortir une compagnie de grenadiers du régiment Languedoc, dont il ne revint qu'un seul homme. Les François se retirèrent, laissant trois cents morts dans le village; monsieur de Marbeuf fut blessé d'un coup de feu. Les Corses ne perdirent pas un seul homme, et le lendemain du Lude se rendit avec toute l'infanterie et les drapeaux de la légion royale et quatre pièces de canon. Monsieur de Chauvelin consterné se retire à Bastia, écrit bien vîte à Toulon pour changer la destination des huit bataillons, qui suffisent à peine pour garder les places, le Cap-Corse et la communication, et on se trouve au même point qu'à l'entrée de la campagne, excepté que les Corses ont entre les mains six à sept cents psisonniers de la Penta et de Borgo, auxquels il faut ajouter la perte de quatre à cinq cents morts, et que le

crédit de Paoli, ainsi que leur courage, sont augmentés par leurs succès.

Tel est le fruit de l'attaque du 5 septembre que Dumouriez n'avoit que trop prédit, mais qu'il n'imaginoit pas devoir être si funeste; il jugeoit alors que le projet de la Balagne seroit abandonné, il s'étoit attaché à monsieur de Chauvelin, il s'embarqua aussitôt, et se rendit à Bastia, où il le trouva au lit et malade. Il vit la joie peinte sur les visages de la nombreuse faction de monsieur de Marbeuf qu'on élevoit jusqu'aux nues, et dont la blessure étoit légère. Trouvant monsieur de Chauvelin entièrement découragé, il l'exhorta à quitter son lit, pour ne pas faire le second tome de monsieur de Boissieux, et à partir aussitôt pour la cour, pour n'y pas perdre une bataille plus dangereuse que celle de Borgo. Delille, arrivé depuis quelques jours, lui donne le même conseil. Il part, assurant Dumouriez de son amitié et de sa reconnoissance, et le chargeant surtout de continuer la négociation avec les Corses et leur soudoyement, afin d'avoir ce moyen de plus à son retour, sur lequel il comptoit.

Tous les jeunes gens de la cour partent en même temps pour aller le déchirer; il n'avoit eu d'autre tort que d'avoir eu trop de complaisance pour eux, et de les avoir trop écoutés. Ils réussirent à lui faire perdre son commandement, et sans l'amitié du roi, sa disgrace eût été plus fâcheuse.

Aussitôt après son départ, monsieur de Marbeuf qui le remplaçoit par interim, et qui espéroit bien lui succéder, inventa un moyen infernal pour rendre ses fautes plus ostensibles par leur résultat. Il assembla un conseil de guerre, dans lequel il exposa tout ce que l'armée avoit souffert, le besoin qu'elle avoit de quartiers d'hiver tranquilles, les dangers qu'elle aura à essuyer de la part d'un ennemi enhardi par ses succès, très-habile pour une guerre de surprise et de chicane, et de la part d'habitans qui trahiront leurs hôtes: il se fit fort d'engager Paoli à consentir à une suspension d'armes qu'il regardoit comme nécessaire dans l'état fâcheux où on avoit réduit l'armée, en manquant la campagne. Tous les avis se réunirent à celui du général. Monsieur de

Narbonne seul gardoit un silence désapprobatif. Alors Dumouriez se leva, et protesta contre la suspension d'armes qu'il traita de lâcheté.

« C'est dans le moment où toute l'Eu-»rope a les yeux sur nous, où nos per-»tes viennent d'être remplacés par l'ar-»rivée de huit bataillons complets et pleins »d'ardeur, qu'on veut avoir la honte de »solliciter une suspension d'armes. Ne »sont-ce pas les mêmes paysans que nous »regardions il y a un mois avec tant de »mépris, et qui ont toujours fui devant »nous? Nos revers que nous ne devons »qu'à nous-mêmes, ont-ils procuré à Pao-»li des généraux, des canonniers, de la »tactique? Si nous avions eu d'heureux »succès, il conviendroit à la générosité »d'une grande nation d'accorder à ce peu-»ple, égaré par un chef ambitieux, un »armistice pour épargner l'effusion du »sang, et donner aux Corses le temps de »revenir à eux-mêmes; mais il ne nous »est pas permis de suspendre la délivran-»ce de nos drapeaux, de nos canons, de »nos camarades, qui sont dans les mains »de Paoli. D'ailleurs, de quel droit déli-

» bérons-nous sur une résolution aussi im-
» portante? Les généraux qui sont ici, ne
» commandent que par interim. Notre
» général-en-chef est à Paris; en par-
» tant il a laissé ses ordres, et nous n'a-
» vons pas le droit d'y faire des change-
» mens, puisque l'état des choses n'a pas
» changé depuis son départ. »

Monsieur de Narbonne appuya cet avis de raisons militaires très-fortes. Le conseil de guerre devint très-orageux; l'avis de Marbeuf l'emporta à la plus grande majorité. Monsieur de Narbonne et Dumouriez déposèrent sur le bureau leur protestation par écrit, et partirent pour Calvi. Avant de s'embarquer, Dumouriez, pour n'avoir rien à se reprocher, crut devoir faire un dernier effort auprès du général Marbeuf; il alla le trouver, il lui dit que certainement le ministre désapprouveroit la suspension comme un aveu public de nos défaites et de notre timidité; il ajouta qu'il avoit un motif de plus pour le prier de ne pas suivre cette mesure, qui étoit la négociation ouverte avec les ennemis de Paoli, que l'armistice les livreroit à la vengeance de ce chef, et

qu'il seroit regardé par eux comme une perfidie.

Le général l'écouta froidement, et lui répondit: *il n'a tenu à rien que je ne vous fasse arrêter pour vous renvoyer en France; mais je vous déclare que j'écris au duc de Choiseul contre vous.* — *Et moi, je vais écrire contre la suspension d'armes.* Elle eut lieu quatre jours après. Marbeuf étoit entièrement mené par une madame Vareze, qui n'étoit pas jeune, car elle avoit été maîtresse du maréchal Contades en 1739, et depuis du général Paoli.

Arrivé à Calvi, Dumourier rendit compte de tout par duplicata au duc de Choiseul et à monsieur de Chauvelin; ensuite il manda à Paoli, qu'en qualité d'officier de l'armée françoise il exécuteroit la suspension d'armes, mais que comme les Corses n'y étoient pas compris, en vertu des engagemens personnels qu'il avoit pris avec eux, il continueroit la guerre à leur tête. Monsieur de Narbonne approuva sa conduite. Au mois de janvier 1769 il entreprit de surprendre le port d'Isola Rossa, ou l'île Rousse, au moyen d'une in-

telligence. On devoit lui livrer une tour qui est sur un îlot détaché qui forme l'entrée du port, et qui lui donne son nom. Il y avoit dans cette tour six pièces de canon, six autres au pied de l'embarcadère, et quarante-quatre pièces en batteries dans l'intérieur de la rade. L'intelligence étoit double. Le capitaine qui devoit livrer son poste, trahissoit ses parens, et avoit averti Paoli. Quatre mille hommes attendoient en silence pour égorger ceux qui viendroient sur la bonne foi du complot. Dumouriez s'embarqua le soir du 12 janvier par un temps superbe. Il avoit, outre sa felouque, cent cinquante Corses dans cinq bateaux de pêcheurs, commandés par un brave homme nommé Capiassi, chef de l'expédition, et oncle du traître qui s'appeloit Capocchia. On les laisse descendre, alors une grêle de coups de canons à mitraille et de mousqueterie en coucha par terre la moitié, et Dumouriez eut bien de la peine à sauver le reste. Il gagna sa felouque dans un esquif, s'établit au milieu de la rade, et avec son canon de six il fit un feu si vif contre les batteries, que les

Corses, mauvais canonniers, les abandonnèrent; s'il avoit eu trois ou quatre cents hommes, il auroit pris la place. Pendant cette canonnade ses bateaux se sauvèrent à Calvi. Pour se venger, il prit deux jours après la tour de Giralatte sur la côte de l'ouest de l'île.

L'entreprise étoit hardie, mais elle étoit fort importante. Il en avoit prévenu le duc de Choiseul; il lui mandoit: »Sur »cent coups de main de la nature de ce»lui que j'ai vais tenter, on en manque »quatre-vingt quinze, et on ne doit ja»mais se rebuter. Je vais attaquer le port »de l'île Rousse, garni de cinquante piè»ces de canon et de troupes nombreuses, »avec cent cinquante hommes, dans cinq »barques de pêcheurs. Si Capocchia ne »nous trahit pas, je n'essuyerai pas un »coup de fusil, et une fois établi sur cet»te roche, toute la Corse ne pourra pas »me déloger. Si je réussis, vous serez »dispensé d'armer une escadre pour cette »campagne; c'est une épargne d'au moins »six millions. Si Capocchia nous trahit, »tout le mal tombera sur les Corses, car »dans ce petit armement qui ne vous

» coûte pas un sol d'extraordinaire, il n'y
» a pas un seul soldat françois. Dans ce
» dernier cas, qui est celui qu'il faut pré-
» voir, c'est une petite *gaillardise* des
» Corses, et ils ne seront pas honteux d'a-
» voir échoué à une attaque qui a été
» manquée au mois d'octobre par toute
» l'escadre françoise et le régiment de Ro-
» yal-Roussilon. Si je ne réussis pas,
» vous recevrez des volumes contre moi.
» Ne me jugez pas sur le succès, mais
» sur l'intention et sur l'importance de
» l'entreprise. »

Effectivement monsieur de Marbeuf écrivit contre lui, le représentant comme un fou dangereux. Tous les officiers, excepté monsieur de Narbonne, se déchaînèrent contre une pareille témérité. Le duc de Choiseul lui-même en prit une mauvaise impression, et quoique monsieur de Narbonne lui écrivît, il n'en donna pas moins un désagrément au malheureux. Quinze jours après il fit une promotion de quatre aide-maréchaux-des-logis; trois furent faits colonels, et Dumouriez reçut un brevet de lieutenant-colonel; il le renvoya, en mandant au ministre que ce

grade qui l'auroit honoré en tout autre temps, devenoit dans la circonstance présente une punition, qu'il le prioit de nommer aussi à son emploi qu'il ne devoit plus remplir s'il avoit démérité, qu'il ne demandoit que la permission d'achever cette guerre comme volontaire, qu'ensuite il le détromperoit ou chercheroit fortune ailleurs. Le duc ne voulut ni lui donner satisfaction ni accepter sa démission; monsieur de Chauvelin fut chargé de négocier avec lui: il ne consentit ni à accepter le grade de lieutenant-colonel ni à recevoir une gratification, d'abord de trois mille, ensuite de six mille livres qu'on lui offrit, et il garda son emploi de fort mauvaise humeur. Au reste le triomphe de Marbeuf étoit bien éloigné d'être complet. Les Corses, malgré l'armistice, avoient ourdi une conspiration fort bien arrangée. Tous les quartiers des François devoient être attaqués à la fois, et six bataillons qui hivernoient dans Oletta, devoient être égorgés par leurs hôtes. Le massacre d'Oletta manqua, mais l'attaque générale eut lieu. Un bataillon du régiment de la Mark fut surpris et en-

levé dans Patrimonie; il fut repris, et on se retrouva en état de guerre, malgré le bel expédient de Mr. de Marbeuf.

CHAPITRE VI.

Guerre de Corse. Campagne de 1769.

La campagne de 1768 avoit été si légèrement entréprise, si imprudemment conduite, et si honteusement terminée, que le duc de Choiseul vit la gloire de la France et sa propre sureté compromises, s'il ne réussissoit par des moyens suffisans pour assurer dans la campagne suivante la conquête de la Corse. Aux vingt-deux bataillons qui composoient l'armée, il en ajouta vingt autres, deux autres légions et mille deux cents mulets. Le commandement de cette armée plus forte que tous les moyens de défense des Corses, fut donné au comte de Vaux, lieutenant-général.

La nouvelle de sa nomination alarma tout le monde, dès qu'elle parvint en Corse. Dumouriez étoit très-fâché qu'on

n'eût pas donné ces forces à Mr de Chamvelin pour réparer ses disgraces, qui dans leur principe provenoient de l'imprudence du ministre qui lui avoit donné de trop foibles moyens. Mr de Marbeuf se voyoit frustré du but auquel son ambition tendoit depuis quatre ans. Les Corses craignoient et connoissoient les talens de Mr de Vaux. L'armée étoit indisciplinée, servoit mal; ce général avoit une réputation terrible d'austérité, ceux qui avoient servi sous lui, ou dans son commandement de Thionville, où à l'armée, ou dans Göttingen, le peignoient comme un homme dur et sévère; il l'étoit réellement, mais son extérieur taciturne et rigide couvroit une ame sensible, juste et même affectueuse. Il avoit fait en 1739 la guerre de Corse; major au régiment d'Auvergne, il y avoit eu la main droite estropiée d'un coup de fusil par un paysan de Sartenne. Sa première question en 1769 fut pour savoir si cet homme existoit encore. Le malheureux se cachoit, Mr de Vaux réussit à le découvrir, il le fit amener, on crut qu'il alloit le faire pendre. Il releva cet homme plus mort

que vif, qui s'étoit prosterné à ses pieds, l'admit à sa table, lui demanda s'il avoit des enfans, lui donna de l'argent, et se chargea de sa famille; vingt traits pareils dans sa seule guerre de Corse ont forcé ses ennemis à l'admirer. Il étoit fort instruit, parloit peu et difficilement, mais en particulier il étoit fort aimable. D'ailleurs, ses vertus et ses formes étoient trop antiques pour être appréciées par les hommes frivoles qui l'entouroient, et qu'il estimoit peu.

Tel étoit le général qui arriva au printemps. Tous les officiers-généraux et de l'état-major eurent ordre de se trouver à son débarquement à St. Florent. Après les avoir tous regardés d'un air austère, il leur dit: »Messieurs, le roi m'a chargé »de vous dire qu'il est très-mécontent de »son armée: plusieurs officiers placés dans »des postes ont eu la lâcheté de signer »des capitulations. Je défens qu'à l'avenir »aucun officier en détachement se serve »de plume et de papier. Le roi a singulièrement désapprouvé la suspension d'armes; c'est une tache que vous avez imprimée sur nos drapeaux; j'espère que

» nous parviendrons à la lever. Sa majesté est très-mécontente des officiers qui composoient ce conseil de guerre, excepté des deux qui ont eu le courage de protester. Vous vous êtes ensuite endormis sur la foi d'un pareil traité, et vous avez pensé être tous égorgés. Comment ayant passé quatre ans avec les Corses, ne les connoît-on pas assez pour savoir qu'il ne faut pas se fier à eux? Il a été tenté une entreprise vraiment militaire, elle a échoué, c'est le sort de la guerre; je suis chargé d'en témoigner à Mr Dumouriez la satisfaction du roi. »

Après cette harangue Mr de Marbeuf fit beaucoup de caresses à Dumouriez, et depuis il lui a toujours montré beaucoup d'égards. Deux jours après, Mr de Vaux le prit en particulier, et lui dit: » j'ai lu votre plan d'opération par la Balagne, il étoit bon avec de foibles moyens, mais comme j'en ai de plus que suffisans, j'envoie Mr de Narbonne attaquer par Ajaccio avec douze bataillons. Il m'en reste trente pour lui ouvrir les défilés de Bogognano et de Vico. Vous désireriez peut-être servir avec lui, mais je vous

» garde

» garde avec moi, je sais que vous avez
» refusé le brevet de lieutenant-colonel,
» vous avez bien fait, vu la circonstance.
» Mais Mr de Choiseul est fâché que vous
» ayez refusé la gratification, il dit que
» vous avez le caractère trop altier. —
» Mon général, si vous approuvez le refus
» du grade, vous devez approuver encore
» mieux celui de l'argent; si j'étois riche,
» peut-être que j'eusse accepté; je suis
» pauvre, je ne le prendrai pas. — A la
» bonne heure, » dit Mr de Vaux en souriant.

Il écrivit pour demander le grade de colonel, qui vint six semaines après. Ce général étoit très-entêté, et n'aimoit à être ni questionné ni contredit. Il savoit parfaitement l'histoire et la géographie, et on ne pouvoit pas lui faire plus grand plaisir que d'établir la conversation sur ces matières. C'étoit même son foible, que Dumouriez saisissoit souvent pour le faire causer; alors il étoit sententieux, et quelquefois sublime.

Dès les premières marches cela procura entr'eux une aventure assez singulière. Mr de Vaux avoit amené avec lui comme

volontaire, son ami intime, le vieux lieutenant-général du génie Bourcet, officier d'un très-grand mérite, qui a fait un ouvrage très-savant sur la guerre des Alpes. L'armée étoit divisée en deux colonnes, chacune de douze bataillons, marchant en front de bandière, l'une par le camp de St. Nicolas, l'autre par St. Antonio. Mr de Narbonne avec dix bataillons opéroit par Ajaccio sur Vico. Mr de Marbeuf avec huit bataillons débouchoit par la plaine de Mariana, pour remonter le long du Tavignano. Ces quatre corps menaçoient Corte. Le baron de Viomesnil, avec sa légion de Lorraine et quelques détachemens, devoit continuer le long de la mer, par la plaine d'Aléria, jusqu'à Porto-Vecchio. La garnison françoise de Bonifaccio et quelques détachémens débarqués dans le golfe de Valinco devoient marcher sur Sartenne. Ce plan vaste enveloppoit toute la Corse; il étoit immanquable avec les grands moyens que nous avions. Il inspira la sécurité, et entraîna la négligence de quelques détails qui rendirent la défense des Corses plus brillante qu'elle n'auroit dû être.

Les deux colonnes centrales marchoient toujours l'une près de l'autre, et quelquefois les défilés forçoient à n'en faire qu'une. Les avant-gardes et les grenadiers tiroient beaucoup de coups de fusil, mais les colonnes n'ont jamais vu l'ennemi, pas même à la petite affaire de Ponte nuovo. Il existe un point central, après avoir passé le pont du Guolo par le chemin de Lento, pour entrer dans la plaine haute de Corse; on peut le regarder comme la *voûte* ou la clef du pays. C'est un assez vaste plateau sur une montagne, avec un seul bouquet de chataigniers; au milieu est une ancienne mosquée des Maures, qu'on appelle à présent la chapelle St. Pierre. Le maréchal de Termes avoit autrefois soumis toute la Corse en s'y postant, parce que ce point plonge sur quatre vallées.

Les Corses, après avoir défendu assez vigoureusement le pont du Guolo et le village de Valle, qui étoit à mi-côte, s'étoient retirés dans cette superbe position, au nombre de sept à huit mille hommes. Il n'étoit que neuf heures du matin, les volontaires de Soubise qui étoient à l'a-

vant-garde de la colonne de droite, ayant déjà dépassé le front de cette montagne, pouvoient pénétrer dans la vallée de Merosaglia, où est une abbaye dans laquelle Paoli se reposoit. Dumouriez étoit à l'avant-garde de la colonne de gauche avec huit cents volontaires de l'armée, commandés par le comte de Viomesnil, frère cadet de celui qui marchoit à Porto-Vecchio. Ils avoient dépassé le village, et divisés en trois petites colonnes, ils suivoient en fusillant l'arrière-garde des Corses. Il avoit laissé ses chevaux au village de Valle, parce qu'on ne pouvoit monter qu'à pied; il arrive au sommet, et voyant les Corses formés en bataille dans les bois et autour de la chapelle, il écrit un billet à Mr. de Vaux, lui mande que s'il veut faire avancer les bataillons de grenadiers pour soutenir les volontaires, faire tourner la légion de Soubise sur Merosaglia, il sera dans deux heures maître de la Corse, par l'importance de la position de la chapelle St. Pierre; qu'en attendant il va faire attaquer. Un officier porte ce billet.

En attendant la réponse, il falloit prendre un parti; rester sur la hauteur sans

avancer, étoit s'exposer à un feu supérieur; redescendre, étoit se soumettre à une poursuite. Viomesnil fait sur le champ sa disposition, il met ses trois colonnes en bataille sur deux de hauteur, il défend de tirer un seul coup de fusil; on bat la charge, et on arrive presqu'à la course sur les Corses, qui plient tout de suite, et se retirent dans le petit bouquet de chataigniers, à l'autre extrémité du plateau. Il n'y reste même pas mille hommes, tout le reste fuyant dans les vallées. Il écrit un second billet au général, et lui mande qu'il est maître de la chapelle St. Pierre. On n'avoit perdu que trois hommes. Un second officier porte ce billet.

Toute la jeunesse de cour et les aides-de-camp, qui entendoient un grand feu, étoient accourus. Arrive un aide-de-camp du général avec ordre de rétrograder; c'étoit la réponse au premier billet. Dans l'intervalle Mr de Vaux reçoit le second billet, il s'imagine qu'on a dû recevoir son premier ordre, et que c'est une désobéissance. Un second aide-de-camp arrive. Ordre particulier à Dumouriez de se rendre sur le champ à Valle avec tout ce qui n'est pas du corps des

volontaires. Ordre par écrit à Viomesnil de quitter la montagne, et de redescendre sur Valle. Dumouriez juge qu'il y a un mal-entendu, mais il se dépêche d'obéir, espérant même avoir le temps de faire rectifier l'ordre de Viomesnil, à qui il conseille de l'exécuter lentement. Il descend la montagne à la course, et quand il arrive à la tête du village, il trouve le major-général de l'armée qui lui ordonne de se rendre aux arrêts, et lui remet son billet de logement avec un guide pour le conduire.

Il mouroit de faim et de fatigue; il avoit les jambes enflées, ensanglantées et pleines de meurtrissures. En passant devant le logement du général Bourcet, il y entre, lui demande à manger, et s'informe du motif pour lequel, lui, qui étoit à son poste, a été mis aux arrêts comme les aides-de-camp. Le général Bourcet le lui explique. Alors il explique à son tour qu'il n'a reçu le premier ordre qu'après avoir pris la chapelle St. Pierre, et après avoir expédié le second officier. Il lui fait voir sur la carte l'importance du poste qu'il a pris, et l'imprudence de l'abandonner; il annonce que les Corses vont pour-

suivre dans leur retraite les volontaires qui perdront beaucoup de monde, qu'ensuite ils redescendront en foule dans les bois qui environnent et dominent le camp; il s'étonne qu'à neuf heures du matin, n'ayant fait que deux lieues, on ait campé dans un fond environné de bois très-serrés, et soumis à une hauteur aussi dangereuse, la sachant occupée par les Corses.

Le général Bourcet est frappé de la vérité de ce raisonnement, et court chez Mr de Vaux. Quant à lui qui avoit appaisé sa faim, il se retire dans son logement, se jette sur une botte de paille, et s'endort. Un moment après arrive un aide-de-camp qui a ordre de le conduire chez le général. Mr de Vaux qui avoit une carte devant lui, lui dit assez sévèrement de lui expliquer, pourquoi sans ordre il a amené les volontaires aussi loin. Il le lui explique, en lui disant qu'il croyoit être suivi par la colonne, ignorant qu'on dût camper à Valle. Le général prend alors un air serein, et lui dit: *je suis fâché de vous avoir mis aux arrêts, ce sont ces petits messieurs qui en sont cause, ils*

voulant se faire tuer mal-à-propos. Bourcet m'a prouvé que vous aviez parfaitement raison, et que le poste est essentiel. Vous êtes horriblement fatigué. Vous sentez-vous la force d'y remonter avec un bataillon de grenadiers... et de reprendre le poste? Voilà Lasobole tout prêt. Lasobole étoit un brave lieutenant-colonel qui venoit d'être commandé avec son bataillon.

Il répond que quoique bien fatigué, il ne pourroit rien refuser à son général, mais qu'on avoit perdu cinq heures, et qu'il étoit trop tard pour aller recommencer une attaque; que Viomesnil, d'après son ordre, étoit en pleine retraite, et devoit déjà être à moitié chemin, qu'il faut que Lasobole se porte à un point qu'il indique, où il recevra Viomesnil, et où ils bivouaqueront ensemble pour couvrir le camp qui, malgré cette précaution, sera inquiété ce soir même; que s'il l'exige absolument, il accompagnera Lasobole, mais qu'ayant encore-là l'officier qui a porté le second billet, il peut le guider parfaitement, et que si le général peut le dispenser de cette corvée, il ira ôter ses guêtres.

et panser ses jambes. On le lui permit. Lasable partit. Viomenil perdit de soixante à quatre-vingts hommes dans sa retraite; les Corses se glissèrent dans les bois, vinrent inquiéter le camp où la générale fut battue, et qui passa la nuit sous les armes.

Le lendemain ils furent aisément chassés. Quand Dumouriez entra chez Mr de Vaux pour prendre ses ordres, ce général lui dit, après l'avoir fait entrer dans son cabinet où étoit Mr. de Bourcet: *Vous jugez bien que j'ai rendu compte au ministre de vos arrêts; voyez l'apostille que j'y ai jointe.* C'étoit un aveu d'avoir eu tort, et un éloge des talens et des connoissances de cet officier. Ce fut à cette époque qu'il fut forcé d'accepter la gratification qu'il avoit refusée jusqu'alors.

Le reste de cette campagne fut une promenade, excepté l'affaire de Ponte-nuovo, où les Corses surprirent les volontaires de l'armée, culbutèrent trois bataillons de grenadiers qui venoient les secourir, et furent enfin chassés par la grande supériorité du nombre et des armes. Ils n'étoient que quinze cents;

il en périt plus d'un tiers, dont beaucoup se noyèrent. Ce fut de leur part un trait de témérité bien vigoureux.

Dumouriez fit la capitulation du château de Corse où 17 ivrognes s'étoient enfermés, et menaçoient d'y mettre le feu. Mr de Vaux vouloit sauver les papiers et les meubles, Dumouriez entra dans le château sur la périlleuse parole de ces bandits, leur donna à chacun dix louis, et les renvoya libres. Ainsi pour cent soixante et dix louis tout fut conservé. Le général lui donna pour sa récompense environ cent volumes de la bibliothèque de Paoli, qui fut partagée entre cinq ou six personnes. Elle étoit fort bien choisie. Il n'y avoit pas un livre qui ne prouvât qu'elle appartenoit à un homme de génie et à un grand politique. Paoli a illustré son nom par la vigueur avec laquelle il a soutenu la liberté publique en Corse: à la vérité, c'étoit un peu aux dépens de leur liberté individuelle. Les François lui ont rendu justice dans le commencement de la révolution. Leurs excès l'ont aliéné, il est actuellement *hors de la loi*. Ce terme exprime mal la proscription de ceux

qui ne sont rebelles que contre l'anarchie, et c'est le cas de Paoli et de beaucoup d'autres. Le colonel Guibert et Chardon, intendant de l'armée, eurent une partie de sa bibliothèque.

Guibert a joué en France un rôle trop brillant, quoique trop court, pour pouvoir être oublié dans ces mémoires. Son père, mort lieutenant-général et gouverneur des invalides, et celui de Dumouriez ont été intimement liés. La carrière des deux fils étoit pareille; colonels, brigadiers, maréchaux-de-camp en même temps, ils ont cependant été toujours unis, jamais la jalousie n'a traversé leur liaison. Guibert a plus paru, Dumouriez a plus agi; l'un toujours à Paris, opulent, recherché; l'autre toujours en province, mal-aisé, solitaire: les jouissances de Guibert étoient plus brillantes; celles de Dumouriez étoient plus solides. Il disoit souvent à son ami, *nous sommes les deux rats de la fable: tu es le rat de ville, je suis le rat des champs.* Guibert, très-jeune encore dans la guerre de Corse, conduisoit Mr de Vaux, et le laissoit trop apercevoir; Dumouriez exécutoit les ordres de son géné-

sil, et n'a pas même usé de sa confiance; Guibert a ambitionné les honneurs de l'académie, Dumouriez n'a jamais regardé l'art d'écrire et de parler que comme la *voiture* des idées, ce qui l'a empêché de courir après la gloire littéraire. Guibert a fait un livre sur la guerre, dont la préface est un *chef-d'œuvre* sublime, qu'on pourroit mettre à la tête de tel autre ouvrage qu'on voudroit. Sa Tactique a été fort critiquée; la première partie est négligée, la seconde est sublime, il n'est pas donné à tous les militaires de la saisir.

Guibert a eu toutes les fantaisies, toutes les jouissances, toutes les peines, tous les dégoûts d'une sensibilité exquise. Bon ami, bon mari, bon père, aimé dans sa maison et par ceux qui le connoissoient à fond, il a été victime de son extérieur fat. Né d'un père respectable, mais tout au plus gentilhomme, il a voulu marcher sur la même ligne que les gens de cour; il falloit se tracer une route à leur hauteur, mais séparée. Il s'est fait beaucoup d'ennemis par les ordonnances militaires, parce qu'il a voulu tout changer, et il a préparé la révolution par les dégoûts qu'il

données à l'armée. Enfin il est mort de chagrin à la fleur de son âge, tué par son amour propre au commencement de la révolution; on peut dire que sa mort a été le seul bonheur de sa vie.

Après la prise de Corte il n'y eut plus de résistance. Dumouriez avoit reçu depuis deux mois la funeste nouvelle de la mort de son père. Mais ce ne fut qu'au camp de Bogogniano, lorsqu'il apprit que Paoli s'étoit embarqué à Porto-Vecchio pour se retirer en Angleterre, qu'il crut pouvoir profiter de la permission que son général lui accorda, d'aller arranger avec sa sœur les affaires de sa succession. La guerre étoit finie, et la Corse soumise. Il s'embarqua à Bastia, d'où il partit à la fin d'août, ayant passé dans cette île précisément une année, pendant laquelle il avoit fait deux campagnes très-fatigantes et très-instructives.

Paoli a déployé dans cette guerre beaucoup de génie et un très-grand caractère; s'il eût été doué de talens militaires, s'il eût su employer la nation au genre de guerre à laquelle elle est propre, il auroit détruit notre petite armée en 1768,

et nous auroit fait beaucoup plus de mal en 1769.

Les Corses ont montré un courage très-estimable. Il est étonnant que cette poignée d'insulaires, sans artillerie, sans places, sans magasins, sans argent, ait tenu en échec pendant deux campagnes la nation françoise qui n'avoit pas alors d'autres ennemis en tête. La liberté double la valeur et les forces de l'homme. Si les Corses n'avoient pas été désunis entr'eux, si leur chef avoit eu leur confiance entière qu'il méritoit, s'il avoit pu se donner deux ou quatre lieutenans hommes de guerre, qui eussent arrangé un système de défense, on peut douter qu'ils eussent été conquis; on eût tenu toutes les places maritimes; on leur eût coupé toute communication avec le reste de l'univers, mais retirés dans leurs montagnes inaccessibles, ils eussent pu braver l'or et les armes de la France, et se soutenir jusqu'à ce qu'une guerre entre les grandes puissances leur eût ouvert la porte aux secours étrangers.

On ne pouvoit pas enlever à ce peuple nomade ses chèvres, ses châtaignes

et l'eau de ses ruisseaux; ces alimens simples lui suffisoient. Une monnoie grossière, avec l'empreinte de la tête de Manxe étoit toute leur richesse. Paoli faisoit deux cents quarante sols d'un écu de six francs, et avec un numéraire d'à-peu-près trois mille livres de ce faux billon, ils faisoient face à tous leurs échanges. Ils ne manquoient ni d'armes ni de munitions, et ils tissoient eux-mêmes leurs habits d'une étoffe grossière et brune, avec le poil ou la laine de leurs moutons.

Les Corses sont pleins de courage, d'esprit et de cette résignation qui élève l'homme. Mais ils ont un vice national qui s'opposera toujours à leur bonheur, c'est la haine et la vengeance. Ce vice les caractérise depuis un temps immémorial; Sénèque le leur reprochoit il y a huit cents ans dans un distique très-connu: *prima est ulcisci lex*. C'est effectivement leur première loi, où plutôt aucune loi divine, ni humaine ne peut empêcher un Corse de se venger.

Dans ce moment-ci, en 1794, les Corses n'appartiennent plus à personne; ils peu-

vent être vraiment libres: qu'ils se domptent sur cette affreuse passion, qu'ils ne se donnent pas de maîtres étrangers, et ils peuvent être heureux. Les Corses n'ont de rapports naturels ni de ressemblance avec aucune autre nation de l'Europé, ainsi ils seront toujours des sujets indociles et impatiens du joug d'un autre peuple. Ils sont portés au gouvernement aristocratique, comme tous les peuples primitifs, comme les sauvages les plus libres de l'Amérique. Il leur faut un chef qui les gouverne, et une constitution très-simple. Ils sont religieux, hospitaliers, généreux, fiers, ils ont tous les germes des grandes vertus. Ils méritent d'être heureux, et le seront s'ils profitent bien de la circonstance. Ce n'est pas la grandeur du territoire, mais la vertu qui fait la force des républiques. Ils occupent un point central dans la Méditerranée, qui est si important que toutes les puissances maritimes le convoiteront, et se surveilleront mutuellement pour qu'aucune ne l'occupe, et c'est ce qui fait leur sureté. Le général Paoli peut seul exécuter ce plan glorieux. Il a l'expérience de la guerre con-

contre les François, vingt ans de méditation en Angleterre, son engagement actuel et sa propre sureté. Il n'a qu'un seul défaut qui donne du regret à ceux qui le jugent capable de cette noble entreprise; c'est son âge.

Les Corses ont remporté tout l'honneur de la campagne de 1768. On a vu que la présomption françoise avoit entraîné monsieur de Chauvelin à diviser sa petite armée, qui s'étoit trouvée foible par tout. Lés Corses en ont profité avec rapidité et intelligence, mais ils auroient pu faire un plus grand coup qu'ils ont manqué. Au lieu d'aller attaquer les François à la Penta et à Vescovato, s'ils n'eussent fait dans ces deux points qu'une fausse attaque, et qu'ils fussent tombés brusquement sur Borgo, Lucciana et Vignale, qui n'étoient occupés que par deux cent cinquante hommes qui se gardoient mal, ayant à deux lieues et demie le camp Dell'orto très-affoibli, à trois lieues en avant le corps placé dans la Casinca, ils eussent certainement enlevé ces trois postes sans difficulté; alors les huit cents hommes que d'Arcambal commandoit dans la Casinca,

complètement coupés, eussent été détruits ou pris. Il ne seroit resté à monsieur de Chauvelin que de quoi garnir les places tout au plus, il auroit même été forcé d'abandonner la communication de Patrimonio, et Paoli se seroit r'ouvert le Cap-Corse, et auroit tenu les François renfermés dans les places maritimes, comme, étoient les Gênois avant le traité. Il auroit alors reçu de grands secours, car l'Angleterre et toutes les puissances d'Italie le protégoient sous main.

De même, à l'attaque du camp de St. Nicolas, s'il avoit fait pénétrer un corps dans la plaine du Nebbio par le côté de Sorio et de Petralba, il pouvoit brusquer St. Florent qui étoit tout ouvert, où il ne restoit pas cent cinquante hommes. Cette place étoit encombrée de magasins et de malades. La division du général Grandmaison en étoit à quatre lieues, et sa retraite eût été coupée. Mais en laissant à part ce qu'il n'a pas fait, qui peut-être n'a pas dépendu de lui, tout ce qu'il a tenté étoit très-audacieux, bien combiné, et a été exécuté finement et avec précision. Sa conspiration d'Oletta, conduite

par Galicetti, n'a manqué que par un hazard heureux pour les François. L'enlèvement d'un bataillon entier dans Patrimonio est une surprise de quartiers d'hiver, dont s'honoreroient les plus grands généraux.

Dans la campagne de 1769, il n'a pas perdu courage, malgré les grandes forces rassemblées contre lui. Le combat téméraire et désespéré de quinze cents Corses contre l'armée françoise à Ponte-Nuovo, montre quel parti on peut tirer de cette brave nation. Dans cette campagne il auroit du jeter plus de partis sur nos derrières, faire la guerre à nos mulets et à nos convois. Tous les coups de main qu'il a tentés en ce genre lui ont réussi; s'il les avoit multipliés davantage, s'il en avoit fait son principal système de guerre, ils nous eût peut-être forcés à rétrograder faute de vivres, et s'il eût gagné la saison des pluies, il eût peut-être encore sauvé sa liberté pour cette campagne, et c'étoit beaucoup: car alors les puissances étrangères eussent pu intervenir, ou tout au moins les intrigues de la cour de France eussent occasioné la disgrace du duc

de Choiseul, ce qui eût entièrement changé la face des affaires. Comme Paoli avoit assez de génie pour ne laisser échapper aucune de ces combinaisons, vraisemblablement c'est aux circonstances et aux obstacles qu'il a dû rencontrer dans sa propre nation, qu'il faut attribuer, non pas les fautes, mais le manque de perfection de sa défensive. Ce qu'il a fait, sera toujours un monument historique glorieux pour lui et pour cette nation extraordinaire.

La conquête de la Corse est une injustice inexcusable de la cour de France. Les Gênois n'avoient pas droit de vendre, ni les François droit d'acheter un sol dont les premiers étoient chassés depuis trente ans, et une nation qui depuis cette époque s'étoit rendue libre. Le duc de Choiseul faisoit acheter au roi de France des droits litigieux et un mauvais procès qui a coûté fort cher. Outre le sang des peuples, qui malheureusement entre très-rarement dans les calculs de politique, ces deux campagnes ont occasioné ou prétexté, la dépense de plus de quatre-vingt millions d'extraordinaire, pour conquérir

une île qui, malgré toutes les vexations de la fiscalité la plus avide, a toujours coûté pour son administration six cent mille livres de plus qu'on n'en tiroit. Les colonies, les concessions, tout a échoué, et n'a fait qu'aliéner les Corses, à qui on imposoit des entraves de tout genre qui révoltoient leur génie libre et leurs habitudes simples et presque sauvages.

Monsieur de Chauvelin n'avoit pas assez de troupes pour conquérir, et on lui avoit donné à la suite de son armée un parlement, un intendant, des commis des fermes, des douaniers, des commissaires de la marine pour établir le régime des classes et des pêcheries, des commis domaniaux, et tous les suppôts d'un gouvernement absolu. On fit de la Corse un grand gouvernement qui avoit, comme tous les autres en France, pour première condition, que le gouverneur auroit soixante mille livres de rente avec défense d'y aller jamais résider. On en payoit presqu'autant après la guerre à monsieur de Marbeuf qui y commandoit assez mal, et autant à un intendant qui opprimoit le pays.

Si le duc de Choiseul, au lieu de se laisser entraîner par les finesses des Gênois et par l'intrigante avidité de ses entours, comme Dumouriez l'en avoit prévenu en 1763, avoit adopté son plan, avoit laissé tomber le traité de Gênes, sans avoir l'air de le rompre, et par des secours secrets avoit protégé la formation de ce peuple en république, il auroit acquis dans cette nouvelle puissance un allié utile, il auroit joui de ses excellens ports, il n'en auroit pas coûté quatre millions, et la France auroit été réellemeut plus solidement maîtresse de la Corse qu'après sa conquête, qui ne lui a procuré qu'une possession onéreuse.

Monsieur de Lomellini, quoiqu'homme d'un grand sens, disoit un jour à Dumouriez pendant son voyage de Gênes, qu'on seroit trop heureux si on pouvoit faire un grand trou au centre de l'île de Corse pour la submerger. Il vouloit exprimer par là qu'elle donneroit toujours de grands troubles à ses possesseurs, et qu'elle occasioneroit souvent des guerres. Monsieur de Lomellini se trompoit, parce

qu'il partoit du principe d'une souveraineté étrangère. Puisqu'on ne pouvoit pas remédier à ce danger, puisqu'on ne pouvoit pas supprimer cette île de la surface du globe, il n'y avoit donc qu'un parti sage à prendre, c'étoit d'abandonner ce peuple à son amour pour la liberté. Alors touies les nations de l'Europe auroient joui des produits de son sol excellent et de la bonté des ports et des golfes nombreux dont la nature l'a environnée.

Les mêmes avantages existent encore, et existeront toujours. Il est à souhaiter que les puissances de l'Europe, éclairées par l'étonnant esprit de révolution qui agite cette belle partie du monde, reconnoissent que leur véritable intérêt consiste dans la modération, que non seulement elles laissent la Corse tranquille, mais qu' elles protègent son indépendance contre la France et contre toute autre puissance qui pourroit former des prétentions contre cette île précieuse, pour que le peuple corse, établissant lui-même une solide consitution, analogue à son génie libre, puisse corriger par un sage gouvernement

le seul vice qui obscurcit ses bonnes qualités, et s'oppose à son bonheur.

CHAPITRE VII.

Guerre de Pologne. 1770.

Dumouriez arriva en France avec l'infortuné Biron, alors duc de Lauzun, neveu du duc de Choiseul, qui portoit au roi les détails de la conquête de l'île de Corse. La cour étoit alors à Compiègne, où on avoit formé un camp de plaisance pour l'éducation du dauphin et de ses frères. C'est là qu'il vit avec douleur le vieux roi de France se dégrader lui-même, en se tenant chapeau-bas et à pied, aux yeux de son armée, à côté d'un phaéton magnifique dans lequel étoit étalée la Dubarry. Il avoit soupé vingt fois à Paris avec cette créature, qu'il auroit possédée alors s'il avoit eu de quoi la payer, et que toute la France avoit eue. Rougissant pour son roi, gémissant pour sa patrie, il en parla au duc de Choiseul

qui lui ayant fait donner des chevaux, lui faisoit faire le service d'aide-de-camp; *que veux tu?* lui répondit gayement le ministre, *le roi a besoin de maîtresse: mais cette coquine-là me donne bien de l'embarras; d'Aiguil on et Meaupou sont derrière.* La Dubarry qui sut son arrivée, et qui vit qu'il n'étoit pas venu l'adorer comme toute la France, lui en fit faire des reproches, et quoique peu vindicative, elle a depuis contribué volontiers à le faire mettre à la Basille.

Il avoit perdu un ami intime dans son père, il en retrouva un tout aussi tendre dans l'oncle chez lequel il avoit demeuré à Versailles. Cet homme doux et vertueux l'aimoit comme son fils. Il lui donna un appartement, indépendamment duquel il prit un logement à Paris, où il alla terminer ses partages avec madame de Schomberg. La succession de son père montoit pour lui à environ septante mille livres, qui lui faisoient à-peu-près trois mille livres de rente. Le duc de Choiseul lui fit donner pour les services de son père et pour les siens, trois mille livres de pension, et il fut payé jusqu'en 1770

de ses appointemens d'aide-maréchal-des-logis de l'armée de Corse, de cinq cents livres par mois. Il vécut cet hiver à Paris avec une société de gens de lettres très-aimables, qui étoient Favier, Crébillon, Collé, Guibert et plusieurs autres; on se rassembloit chez une demoiselle Legrand, ci-devant amie et compagne de la Dubarry, qui n'avoit pas fait une aussi grande fortune qu'elle, parce qu'elle avoit trop d'esprit pour Versailles. C'étoit une véritable Ninon Lenclos; elle est morte jeune, et il a été tendrement lié avec elle jusqu'à sa mort. Il n'avoit pas entièrement perdu de vue sa cousine; il vouloit aller la voir à Caën, mais effarouché de la haute dévotion dans laquelle il apprit qu'elle vivoit, il remit ce voyage au printemps prochain.

C'est à cette époque que commença sa grande liaison avec le comte de Broglie; elle a eu de grandes conséquences. Ce grand seigneur avoit infiniment d'esprit, et il l'avoit très-juste sur les affaires publiques, mais jamais sur les siennes propres, parce qu'il se laissoit alors aveugler par l'ambition, l'intérêt ou la colère, trois

passions qui l'ont toujours dominé. Il savoit fort bien la guerre, mais il n'y étoit pas heureux comme son frère le maréchal et les troupes ne l'aimoient pas. Il avoit débuté de bonne heure dans les ambassades, et ses nombreux ennemis lui avoient presque aussitôt fermé cette carrière. Il se croyoit presque sans état, quoiqu'il fût lieutenant-général et commandant de province, parce que son ambition visoit plus haut. Il se regardoit comme pauvre avec deux cent mille livres de rente, parce que son avarice en souhaitoit davantage. Il aspiroit à tous les ministères, et n'en a jamais pu obtenir aucun. Il possédoit la confiance sècrète de Louis XV, et en recevoit continuellement des rebuffades publiques. Cependant ses passions et son inquiétude d'esprit ne travailloient que contre lui-même, et étoient compensées par de grandes vertus. Il étoit brave, austère dans ses moeurs, bon mari, bon père, bon frère, bon ami et bon citoyen.

Louis XV, le plus dissimulé et le plus foible des rois, n'avoit appris dans un long règne qu'à mépriser tout ce ce qui l'entouroit, et à s'en méfier. Le caractère du

comte de Broglie étoit trop fort pour qu'il l'appelât auprès de lui, mais il en tiroit un parti mystérieux qui a fait longtemps la terreur et le désespoir des ministres; il entretenoit avec lui une correspondance secrète, il lui confioit toutes les affaires par écrit, et lui demandoit ses conseils: ce n'étoit presque jamais pour les suivre, mais pour pouvoir blâmer ses ministres quand les choses avoient mal tourné. Louis XV avoit la précaution de se faire rendre exactement les billets qu'il écrivoit, de peur d'être compromis. Le comte de Broglie avoit l'esprit très-juste, mais savoit très-peu. Il n'étoit plus en âge d'étudier, et sa grande activité de courtisan ne lui en auroit pas laissé le temps. Le marquis de Voyer, homme à-peu-près du même genre et doué des mêmes passions, mais taré par l'immoralité et les débauches qu'il affichoit, étoit dans sa confidence, et lui avoit conseillé d'employer Favier à la partie politique de cette correspondance. Favier y introduisit Dumouriez, et d'un autre côté, Guibert dont le père devoit sa fortune au maréchal de Broglie, s'y trouvoit aussi.

Au commencement de l'année 1770 le duc de Choiseul fit venir Dumouriez et lui dit qu'il vouloit l'envoyer en Pologne, qu'il avoit déjà tenu plusieurs ministres secrets auprès des confédérés de Bar, que les Polonois lui annonçoient une grande confédération et de grands moyens, qu'ils réclamoient la garantie de la France, conséquemment à plusieurs traités, que la cour de Vienne, obligée à la même garantie, paroissoit très-froide sur leurs intérêts, sortant d'une guerre ruineuse, et ne voulant pas se compromettre; qu'il vouloit avoir une connoissance exacte de ce qu'on pouvoit espérer des efforts des Polonois, avant de prendre un parti.

Après l'avoir écouté attentivement, Dumouriez lui répondit que c'étoit bien fait d'envoyer quelqu'un pour prendre des notions fixes avant de s'engager, qu'il le remercioit de la préférence qu'il lui donnoit pour une mission aussi importante, qu'il l'acceptoit avec zèle, et la rempliroit de son mieux; mais qu'il étoit très-ignorant sur l'histoire, la géographie, la constitution, les intérêts et les affaires turbulentes de la Pologne; que quiconque se charge-

roit d'une pareille mission sans prendre des connoissances préliminaires, seroit un charlatan qui le tromperoit; qu'il lui demandoit donc la permission de faire un travail de trois mois sur la Pologne avant da partir, et un ordre, soit au dépôt, soit dans les bureaux du premier commis chargé des affaires de la Pologne, de lui confier toutes les pièces qu'il lui demanderoit, relatives à tout ce qui s'étoit passé dans le pays depuis 1764, époque de l'élection du roi Poniatowsky; que cela donneroit le temps d'attendre l'arrivée du député que les confédérés devoient envoyer résider auprès de lui. Le ministre approuva ces réflexions, et il écrivit aussitôt un ordre de sa main à Mr Gerard, premier commis ayant le département du nord, afin qu'il lui communiquât toutes les pièces de négociation entre la France et la Pologne depuis 1764.

Comme le duc de Choiseul n'ignoroit pas sa liaison avec le comte de Broglie qu'il détestoit, il lui demanda s'il ne croiroit pas utile qu'il prît de ce seigneur tous les renseignemens qu'il pourroit lui donner sur la Pologne où il avoit été ambas-

sadeur, et il en reçut la permission, quoiqu'avec un air de répugnance. Il retourna à Paris, acheta tous les livres et toutes les cartes qu'il put se procurer sur la Pologne, et il commença à l'étudier avant de s'embrouiller la tête dans tous les détails de négociations, qui n'auroient fait que lui remplir la mémoire de *fagots* diplomatiques dont il n'a jamais fait grand cas; parce qu'ils ne présentent presque toujours que des contradictions, et peuvent souvent donner de fausses idées. Les résultats, c'est-à-dire les pièces de négociations terminées, se trouvent dans les gazettes, et quand il n'est question que du grand intérêt des peuples, et non des intrigues des cours, elles suffisent presque toujours. Ainsi les gazettes, très-mensongères sur les faits, sont une meilleure étude qu'on ne croit sur les principes de la politique. A cette époque il engagea le duc de Choiseul à payer le bel atlas de la Pologne de Rizzi-Zannoni, à qui il en fit les avances.

Il entreprit un travail régulier de six heures par jour sur la Pologne. Il se procura à la bibliothèque du roi tous les

livres qui lui manquoient. Il consulta Eavier, le comte de Broglie, Mr de Chauvelin. A cette occasion il commença à se lier avec le savant abbé de Mably, qui avoit fait un projet du gouvernement pour la Pologne, ainsi que J. J. Rousseau et plusieurs autres publicistes; mais il ne trouva en eux que des travaux spéculatifs inapplicables aux circonstances. Ce sont tous ces métaphysiciens politiques, qui mal compris, exagérés par la légéreté françoise, ont amené l'horrible révolution qui déchire honteusement ce malheureux empire.

Ce fut alors qu'il crut devoir faire une dernière démarche auprès de sa cousine. Il avoit été la cause innocente de sa réclusion. Il attribuoit sa dévotion à l'ennui du cloître et à l'ardeur d'une tête vive et d'un coeur sensible; car *dévotion* est *amour*. Il étoit libre. Mais sans être riche, avec des goûts bornés, il pouvoit pourvoir à l'entretien de sa cousine; connoissant la dureté et l'égoïsme de sa tante, il ne doutoit pas qu'elle ne fût réduite à sa modique légitime. La perte de sa beauté et son état maladif lui sembloient

des

des motifs de plus pour se rejoindre à elle. Il alloit entreprendre un grand voyage, il ne pouvoit pas mieux réparer les chagrins qu'il lui avoit involontairement causés, qu'en lui laissant son nom et sa médiocre fortune. Après en avoir fait confidence à son oncle qui le désapprouva et jugea ce projet romanesque, il lui écrivit, et lui manda que la providence, en lui refusant la force nécessaire pour se maintenir dans l'état qu'elle avoit embrassé, lui traçoit la route de sa vie, qu'il lui offroit sa main, qu'il ne la gêneroit en rien sur son genre de vie et d'opinion, et il lui demandoit une réponse décisive. Elle arriva cette réponse, et voici les mots par lesquels elle commençoit: *c'est du pied de mon crucifix que je vous écris.* Le reste de la lettre étoit du même genre; elle l'exhortoit à renoncer au monde. Enfin elle étoit absolument négative. Il se crut entièrement quitte de cet engagement, et ne s'en occupa plus.

Les cours de Versailles et de Vienne étoient liées par une alliance intime qui étoit l'ouvrage du duc de Choiseul; il voulut encore en resserrer les noeuds par

le mariage du dauphin avec Marie Antoinette, fille de l'illustre et respectable Marie Thérèse. Il se flatta de trouver dans cette union un nouvel appui pour son crédit chancelant; il espéra que la candeur, la beauté, les grâces de cette jeune princesse changeroient le ton d'une cour débordée. Il se trompa. L'aimable dauphine fut adorée des François et de son époux; mais elle n'obtint, après une longue résistance, la bienveillance d'un vieux roi débauché, que par la complaisance d'admettre dans sa société son indigne maîtresse. Bien loin d'en tirer aucun secours, le duc de Choiseul n'en a été que plutôt perdu. Le dauphin, père de Louis XVI, avoit détesté ce ministre; son fils, alors dauphin, ne l'aimoit pas. Sa fierté et les indiscrétions de la duchesse de Grammont sa soeur, achevèrent de décider sa disgrace, qui eût lieu à la fin de cette année.

L'infortunée dauphine arriva en France sous les auspices les plus funestes. Plus de six cents personnes furent étouffées le jour de son entrée à Paris; elle a vécu vingt ans dans un enchaînement de plai-

sirs frivoles et de malheurs réels. La calomnie a noirci ses légéretés. Elle a fait beaucoup de fautes, mais elle n'a jamais commis de crimes. Elle a abusé longtemps de son pouvoir pour faire des ingrats par sa prodigalité; elle n'a jamais fait de malheureux par sa rigueur. Légère et insouciante dans la prospérité, elle a montré, dans un malheur sans bornes, une grandeur d'ame héroïque. Des monstres lui ont fait subir le supplice des plus grands criminels, ils ont lavé toutes ses taches, et la postérité ne verra en elle que la plus infortunée et la plus courageuse des femmes qui ont porté une couronne.

Dumouriez jugea que les fêtes qu'on préparoit à Paris et à Versailles pour ce funeste hymenée, le jetteroient malgré lui dans un cours de dissipation qui nuiroit à son travail. Il loua une petite maison à Meudon, où il se retira avec le chevalier de Taulès, son ami intime, homme plein de courage, d'esprit et de talens, qui étoit chargé d'un grand travail sur les alliances avec le Corps helvétique. Il y porta les dépêches de tous les agens de France en Pologne depuis 1764, il en fit le dé-

pouillement avec le chevalier de Taulès qui lui fut fort utile, arrivant de la confédération de Bar, où le duc de Choiseul l'avoit envoyé l'année précédente.

Il réduisit tout le travail dont il s'occupoit depuis trois mois, à un mémoire d'une vingtaine de pages, dans lequel il concluoit que l'influence de la France devoit, pour le moment, se borner à réduire en une seule confédération toutes les confédérations partielles de la Pologne, qui étoient indépendantes, sans accord, et même ennemies. Si on parvenoit à ce grand but, il étoit d'avis qu'on soutînt par un subside et par un envoi d'officiers, d'ingénieurs et de canonniers, les efforts militaires des Polonois, à condition qu'ils se soumettroient à un système de guerre régulier, dont on combineroit les mouvemens avec les opérations de l'armée turque qui se soutenoit vigoureusement en Moldavie.

Il alla proposer ce plan très-simple au duc de Choiseul; il lui ajouta que comme il y avoit plus de trois cents lieues entre la Pologne et Paris, on perdroit trop de temps si on envoyoit simplement un agent sur les lieux, sans la faculté d'exécuter

tout de suite ce plan s'il trouvoit que cela fût possible. Il lui dit qu'il falloit bien choisir la personne qu'il jugeroit en état de remplir une mission aussi importante et aussi vaste dans ses détails, qu'il falloit qu'il fût sûr de ses lumières, de sa probité et de sa prudence, et qu'il lui donnât confiance entière, carte blanche et l'argent qu'il demanderoit. Le duc approuva tout, lui dit que son choix étoit fait, qu'il se disposât à partir; il lui assigna douze mille livres pour son voyage, trois mille livres par mois.

Peu de jours après arriva le comte Wielhorski avec son épouse, soeur du comte Oginsky; il venoit résider auprès de la cour de France, comme ministre secret de la confédération. C'étoit un homme plein de patriotisme, de mérite et de connoissances. Non seulement il approuva le plan de Dumouriez, mais il s'étoit rencontré avec lui sur la réunion de toutes les confédérations particulières en une confédération générale, pour que les opérations de ce corps politique ne fussent pas troublées par les troupes russes: il fut de-

cidé que la partie administrative et législative tiendroit ses séances à Eperiès dans la Haute-Hongrie, où le ministre de France iroit résider auprès d'elle. L'ordre fut donné à monsieur Durand, ministre plénipotentiaire de France à Vienne, de solliciter de cette cour la permission de ce rassemblement; et tout étant arrangé, Dumouriez partit pour Eperiès au mois de juillet 1770.

En allant prendre congé du duc de Choiseul, il eut une conférence intime avec ce ministre, qui lui dévoila un secret très-important. Il étoit entré au ministère au commencement de 1761; le génie supérieur du grand Fréderic et la puissance maritime des Anglois avoient plongé les maisons d'Autriche et de Bourbon dans un cours de disgraces qu'il n'y avoit pas eu moyen d'arrêter, et il sembloit n'avoir pris le timon des affaires de France que pour signer une paix inégale et honteuse. Neuf ans d'un ministère brillant lui avoient ramené la confiance de toutes les puissances de l'Europe, et il vouloit profiter de son influence pour rendre à la France une attitude honorable.

La cour de Madrid étoit en dispute avec celle de St. James sur la rançon de Manille qu'elle refusoit de payer, sur le commerce interlope des Anglois à Honduras et à Campêche, sur leurs établissemens à l'île Ruattan et aux Mosquites, ainsi que sur la possession des îles Malouines. Monsieur de Choiseul avoit envoyé en Espagne en 1763 un ingénieur-constructeur de Toulon, nommé Gautier, pour lui fabriquer des vaisseaux; des pilotes de la compagnie des Indes, pour lui apprendre la navigation du détroit de la Sonde, et lui ouvrir la communication entre ses établissemens de la Mer-pacifique et nos colonies de l'Inde; un colonel d'artillerie, nommé Rostaing, avec le fameux Maritz, pour établir des fonderies et le *forage* des canons, invention nouvelle de Maritz.

Il avoit l'année précédente chargé monsieur de Vergennes d'engager la Porte à déclarer la guerre à la Russie, et mécontent des contradictions de cet ambassadeur, quoiqu'il eût rempli sa mission, il lui avoit donné pour successeur le comte de St. Priest pour échauffer cette guerre.

Par une bizarrerie qui tient aux variations des intrigues que les cours substituent toujours à la politique, ce dernier a ensuite obtenu de l'impératrice de Russie l'ordre de St. Alexandre, pour avoir facilité la paix.

Pendant qu'il préparoit ainsi la guerre au dehors, il mettoit la même activité à rétablir la marine de France, et à renforcer les colonies. Il avoit regardé la possession de la Corse comme un moyen de s'assurer la supériorité dans la Méditerranée. Il faisoit travailler la Rozière, très-habile officier d'état-major, à un grand projet de descente en Angleterre, avec le comte de Broglie qu'il flattoit de lui en donner le commandement, ou au moins à son frère, pour les attirer dans son parti. Il avoit établi une nouvelle tactique dans l'armée, il la renforçoit peu-à-peu, et avoit pris ses mesures pour la porter rapidement au grand complet.

Il entrevoyoit dans la confédération de Pologne un moyen d'allumer un incendie dans le Nord, pour inquiéter la Russie; si les affaires de la Pologne pre-

noient de la consistence, cette diversion pouvoit balancer la supériorité prévue des Russes sur les Turcs; si le roi de Prusse jugeoit la diversion assez conséquente pour devoir s'en mêler, il espéroit engager la cour de Vienne à prendre la défense des Polonois; il pouvoit y joindre par la suite la cour de Saxe, par la perspective de remonter sur ce trône. Il agitoit la Suède, et il y préparoit la révolution qui a éclaté en 1772. Enfin son projet étoit de faire jouer tous ces ressorts en 1771, se croyant plus préparé à la guerre que les Anglois; et il avoit raison.

Il détailla tout ce plan avec autant d'énergie que de clarté. Dumouriez pénétra un autre motif personnel dont il ne fut pas du tout question. C'est que le duc de Choiseul avoit besoin de jeter au plutôt Louis XV dans les embarras d'une guerre, pour conserver son crédit contre le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou, qui avoient éloigné de lui ce monarque débauché, en le jetant dans la plus honteuse crapule. Le motif qu'avouoit le duc de Choiseul, de réparer la honte d'une paix désavantageuse, étoit

très-honorable; mais il auroit pu de même avouer le motif de son intérêt personnel, car c'étoit servir la France que d'écraser la vile intrigue qui déshonoroit son roi.

Dumouriez lui répondit; « votre projet » est grand, et je serai trop heureux si je » peux vous y être utile. Vous paroissez » content de mon plan, regardez-le comme une chimère, car ce ne sont que des » conjectures, je ne crois pas aux télescopes de trois cents lieues. Je vais me » rendre à Eperiès, je travaillerai en grand, » en très-grand; s'il y a une bonne diversion à tirer de ces gens-là, je resterai; alors ne balancez pas à m'envoyer » tout ce que je vous demanderai; s'il n'y » a aucun parti à en tirer, je vous jure » d'être de retour dans un mois. Promettez-moi dans ce cas de m'employer » à l'expédition d'Angleterre. »

Le duc lui dit: *partez donc tout de suite; je ne vous donne point d'instruction.* — *Je vous défie bien de m'en donner;* reprit-il vivement, *vous ne savez pas plus que moi ce qu'il y a à faire.* Cette saillie fit beaucoup rire le duc qui

étoit extrêmement aimable. C'est la dernière fois qu'ils se sont vus, quoiqu'il lui soit resté attaché jusqu'à sa mort.

Aucun autre ministre depuis lui ne l'a égalé. Il avoit une pénétration et une justesse merveilleuse. Cette facilité pour le travail le rendoit quelquefois trop léger. Il étoit très-bon, et point du tout vindicatif. Il étoit trop complaisant pour ses entours, surtout pour sa soeur; on prétendoit même qu'il l'avoit trop aimée. Ayant su que dans la société de mademoiselle Legrand on l'avoit nommé *Ptolomée*, il ne fit qu'en rire. Il étoit très-dépensier. Pour le flatter, on avoit placé sur des tabatières le portrait de Sully, en regard avec le sien: mademoiselle Arnoux, célèbre chanteuse de l'opéra, ayant dit fort plaisamment que c'étoient *la recette* et *la dépense*; il la fit venir pour rire avec elle de cette saillie mordante. Il combla de bienfaits un nommé Delille qui avoit fait les fameux couplets, nommés les noëls de la cour, où il étoit fort maltraité. Enfin ses vertus, son esprit, ses défauts, ses vices même, tout étoit aimable; il auroit fallu qu'il eût trouvé la monarchie bien

arrangée, ou qu'il eût été roi lui-même. Alors les François ne seroient pas devenus des foux atrabilaires et les cannibales de l'Europe.

Pendant son voyage, Dumourier fit de profondes réflexions sur la confidence du duc de Choiseul, et il chercha dans sa tête tous les moyens d'être utile dans la partie dont il étoit chargé. Il n'avoit pas pris d'engagement formel, mais il eût été fâché de revenir sans avoir rien tenté. D'un côté, la crainte de s'éblouir par le desir de faire; de l'autre, celle de manquer son objet par une prudence trop circonspecte, le tenoient également en garde et contre l'espoir et contre le découragement.

En arrivant à Strasbourg, il apprit par hazard chez le marquis de Contades que le prince Xavier de Saxe, nommé récemment administrateur de l'électorat, portant une sage économie dans toutes les parties de l'administration, pour parvenir à rétablir les finances épuisées de ce petit état, prenoit le parti de faire une grande réforme dans l'armée saxonne. Son frère Charles de Saxe, prince très-brave qui

avoit fort bien fait la guerre de sept ans, avoit été nommé duc de Courlande par son père Auguste III roi de Pologne; mais il n'en étoit que titulaire, la Russie ayant réintégré dans ce duché la famille de Biron. Il avoit épousé une Krasinska, nièce du comte Krasinski, maréchal de la confédération de Bar, et de l'évêque de Kaminieck, confédéré très-ardent. Dumouriez prit la liberté d'écrire à ce prince qu'il avoit des choses très-importantes à lui communiquer sur la Pologne, que ne pouvant pas se détourner pour passer à Dresde, il supplie S. A. R. de vouloir bien avoir la complaisance de le voir à Munich où il sera le deux août, et où il ne peut pas s'arrêter long-temps.

Il arrive le premier août à Munich, va trouver le comte de Follard, ministre de France, et en vertu d'une lettre du duc de Choiseul, il le prie de vouloir bien le présenter le lendemain à l'électeur. Ils vont le deux à Nymphenbourg, où il trouve le duc de Courlande qui avoit été exact à son rendez-vous. On le fait passer presqu'aussitôt dans un cabinet, où entrent l'électeur et le duc Charles. Il

déclaré sa mission, dit que le comte Wielhorski a promis de la part des Polonois de rassembler tous les mécontens en une seule confédération, et qu'il va résider auprès d'elle à Eperies; il annonce que si elle veut se laisser guider, la première démarche qu'il lui fera faire sera de le faire reconnoître pour duc de Courlande, et de le sommer en cette qualité de fournir le contingent que le duché doit à la république en cas de guerre, qui est de deux mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie; il l'engage en réponse à cette démarche à reconnoître la confédération comme la représentation de la république légalement assemblée et en état de guerre, de promettre le subside, de lever les six mille Saxons réformés, sous la dénomination du contingent de Courlande, et d'offrir de servir en personne dans cette guerre, ce que pour ne pas se compromettre, il n'exécutera que lorsqu'il aura une armée digne de lui; et il lui déclare que s'il accepte les conditions, il s'engage à lui faire payer par la France tous les frais de la levée du con-

tingent et l'entretien de ses Saxons pendant toute la guerre.

La surprise de ces deux personnes augustes fut très-grande. Le duc prit tous les engagemens, voulut écrire; Dumouriez lui dit de n'en rien faire, parce que tout ce projet n'étoit encore que dans sa tête. Il passa huit jours très-agréablement dans cette cour charmante. Il y trouva un de ses anciens amis d'Espagne, Louis de Vismes, qui y résidoit comme ministre plénipotentiaire d'Angleterre, et qui est mort ensuite dans le même emploi à Pétersbourg. De Vismes tâcha de pénétrer ce qu'il faisoit à Munich, et pourquoi il y étoit aussi bien reçu. Il lui confia qu'il passoit à l'armée turque, et qu'il alloit obtenir la levée d'un corps bavarois, ce que l'autre manda à sa cour. Il alla voir l'arsenal de Munich, il acheta de l'électeur lui-même vingt-deux mille fusils, conditionellement. Il chargea le comte de Follard, dès qu'il en recevroit l'aveu du duc de Choiseul, de les faire embarquer sur l'Inn, pour les lui faire passer le Danube jusqu'à Bude, où il les feroit prendre, et de les payer à l'électeur. Il man-

de tout ce qu'il avoit fait au ministre, qui l'approuva.

Il arriva à Vienne, où il trouva deux députés polonois que les confédérés assemblés à Eperiès, avoient envoyés au devant de lui, un pour la Pologne nommé Sernacki, un pour la Lithuanie nommé Domaïnski. Monsieur Durand le présenta au prince de Kaunitz et à l'impératrice. Il eut une conversation avec le roi des Romains, Joseph II, dans le cabinet d'histoire naturelle. Monsieur Durand étoit un diplomaticien fort empesé, très-honnête homme, mais très-froid et très-maladroit. Il demande à Dumouriez communication de ses instructions: il répond qu'il n'en a point: le ministre s'en méfie, croit qu'il veut se rendre indépendant; lui-même en avoit une de Gérard pour pénétrer le secret de cette mission que le duc de Choiseul ne lui avoit pas confié, et pour l'empêcher de se mêler des pensions que la cour de France étoit censée payer à des Polonois affidés, dont plusieurs étoient morts depuis dix ans, d'autres, comme le général Mockronowski et Birzinski, étoient attachés publiquement à la Russie.

Le

Le bon Durand lui dit qu'il ne peut pas continuer sa route sans de nouveaux ordres; il assure qu'il la continuera: enfin, pour satisfaire ce galant homme, il lui propose de suppléer à *l'oubli* du duc de Choiseul, et de lui faire lui-même une instruction. Le lendemain monsieur Durand lui remet une instruction qui commence par ces mots: »La saison qui suit »la moisson *étant* celle qui *est* la plus fa»vorable etc.» Il n'en lit pas davantage, et part au bout de cinq jours qu'il a été retenu par ces petites chicanes. Ses deux députés, avec leur costume polonois, l'embarrassoient; mais il ne pouvoit pas se dispenser de voyager avec eux. Ils ne parloient que latin, et en général Dumouriez a fait toute cette guerre en latin, ne pouvant pas traiter autrement avec la confédération. Ils avoient acheté deux à trois cents fusils, autant de paires de pistolets et de sabres. On s'embarqua sur le Danube jusqu'à Pest, où ils avoient un correspondant, dont il prit le nom qu'il envoya à monsieur Follard pour servir de direction, quand il en seroit temps, à ses vingt-deux mille fusils bavarois.

Ce voyage prit jusqu'à la fin d'août. Arrivé à Eperiés il y trouva le comte de Pac, maréchal-général de la confédération de Lithuanie, qui remplissoit les fonctions de celui de la confédération générale, parce que le comte de Krasinski étoit à l'armée turque avec la confédération de Bar, dont celle d'Eperiès n'étoit que la représentation. Le prince de Sapieha, régimentaire-général de Lithuanie, remplaçoit de même à Eperiès le comte Potocki, régimentaire-général de la confédération de Bar, reconnue pour la confédération générale.

Les maréchaux des confédérations sont les chefs civils ou législatifs. Les régimentaires sont les chefs militaires. Les confédérations sont des insurrections contre l'abus du pouvoir; elles sont légales d'après la constitution. Elles ont leurs statuts, leurs formes et leurs droits. Le roi est toujours invité d'y accéder si elles ne sont pas dirigées directement contre lui. S'il le refuse, alors leur pouvoir légitime s'étend jusques sur lui-même, quand les confédérations sont complètes, c'est-à-dire composées de tous ou de la

plus grande majorité des palatinats des deux Polognes et du grand-duché de Lithuanie. Assez communément le parti contre lequel une confédération est dirigée, lui en oppose une autre; elles se taxent mutuellement d'illégalité, et après avoir commis bien des désordres de part et d'autre, un médiateur plus puissant que la république, (et depuis long-temps c'est la Russie) les raccommode, et se paye de ses peines aux dépens de la malheureuse nation. Tous les actes d'une confédération doivent être censés faits en Pologne ou dans le grand-duché; ils doivent être promulgués, ou au moins insinués dans un *Grod*, c'est-à-dire dans le greffe d'une jurisdiction. Ainsi la confédération établie à Eperiès ne pouvoit rendre ses actes ou édits valables qu'en les faisant inscrire dans un greffe de jurisdiction polonoise; alors ils étoient censés faits en Pologne. A l'époque du rassemblement de cette confédération générale à Eperiès, la cour de Varsovie la taxoit d'illégalité à cause de sa résidence en pays étranger, et cherchoit à lui opposer une autre confédération; ce qui ne réussit pas.

Le comte de Pac étoit un homme de plaisir, très-aimable et très-léger. Il avoit plus d'ambition que de moyens, et d'audace que de courage. Il étoit éloquent, mérite que l'usage des diètes rend assez commun en Pologne. Le seul homme de tête qui fût à Eperiès, étoit un Lithuanien, nommé Bohucz, secrétaire général de la confédération. Le prince Radzivil étoit une bête brute, mais le plus grand seigneur de la Pologne. Le comte Zamoiski, frère du grand-chancelier, étoit un vieillard imposant, fort simple et fort honnête homme. Il y avoit deux ou trois jeunes Potocki. Le reste étoit des maréchaux et des régimentaires des palatinats. On en attendoit encore quelques-uns pour que la représentation fût complète. On attendoit aussi l'évêque de Kaminiec et le comte de Wetzel, grand-trésorier de la couronne.

Dumouriez n'eut pas grand peine à étudier les caractères de tous ces chefs. Leurs moeurs étoient asiatiques. Un luxe étonnant, des dépenses folles, des repas prolongés pendant une partie du jour, et poussés à l'excès, le pharaon et la danse étoient

toutes leurs occupations. Ils croyoient que l'envoyé de France leur apportoit des trésors; ils furent consternés quand il leur dit qu'il étoit venu sans argent, et qu'à leur train de vie il jugeoit qu'ils n'avoient besoin de rien. Il s'attendit à repartir pour la France; il le dit franchement à Bohucz, à qui il ne cacha pas l'indignation que lui causoit une pareille insouciance dans des hommes chargés d'aussi grands intérêts, dont la plupart avoient leurs terres dévastées et leurs parens en Sibérie. Il jugea qu'au moins la cour de France ne devoit pas être assez dupe pour payer des pensions à des hommes qui en faisoient un si mauvais usage. Il manda au duc de Choiseul de faire cesser le payement des pensions particulières, et d'en déchirer la liste. Le ministre ordonna cette cessation, ce qui acheva d'indisposer le premier commis Gérard.

Si dès le début il étoit dégoûté par la représentation politique de la confédération, il étoit encore plus découragé par son état militaire. Les lettres de l'évêque de Kaminiec à la cour de France avoient annoncé de grandes forces et de grandes

victoires. Dumouriez avoit été entretenu dans cette idée par les exagérations des députés qui étoient venus le trouver à Vienne. Les listes qu'ils avoient portées, faisoient monter les forces à plus de quarante mille hommes. A force de questionner des officiers françois qui venoient de servir avec eux, et qu'il manda auprès de lui, il découvrit que toute la partie militaire consistoit. — 1°. En quatre à cinq mille hommes en grande Pologne, fort bien tenus, commandés par un bon officier, nommé le général Zaremba, mais sur lequel on ne pouvoit pas compter, parce qu'il étoit arrangé avec le roi de Prusse, au service duquel il est entré en 1772. — 2°. En mille hommes à cheval errans, commandés par un brave cosaque, nommé Sawa; ce corps fut dispersé, et Sawa fut tué peu de temps après. — 3°. En trois ou quatre mille hommes à cheval, aux ordres de Pulawski, très-brave et bon partisan, mais qui ne vouloit pas se déterminer à reconnoître la confédération générale, par haine pour le comte Potocki qui avoit fait mourir son père en prison. — 4°. En environ trois

mille cinq cents hommes aux ordres du comte Mjaczinski, très-brave, qui servit ensuite avec beaucoup de docilité. — 5°. En douze à quinze cents hommes aux ordres d'un nommé Walewski, homme très-brave et très-fin, qui en faisant ensuite sa paix avec le roi est devenu castellan de Cracovie. — 6°. En trois petits corps errans, l'un de sept cents hommes aux ordres du maréchal de Czerniochew, un de trois cents aux ordres d'un nommé Mazowieski, un de quatre cents Lithuaniens aux ordres d'Orzewsko.

Le tout formoit seize à dix-sept mille hommes, sous huit à dix chefs indépendans, sans accord, se méfiant les uns des autres, quelquefois se battant entr'eux, ou au moins se débauchant leurs troupes mutuellement. Cette cavalerie, toute composée de nobles égaux entr'eux, sans discipline, sans obéissance, mal armée, mal montée, qui bien loin de pouvoir résister aux troupes réglées des Russes, étoit même bien inférieure aux Cosaques irréguliers. Pas une place, pas une pièce d'artillerie, pas un seul homme d'infanterie.

Dans le temps où il désespéroit de

pouvoir rien tirer de ce cahos, arriva à Epériès une femme très-célèbre, qui après avoir joué un très-grand rôle en Saxe et à la cour du précédent roi de Pologne, étoit devenue l'ame de la confédération. C'étoit la comtesse de Maiezeck : on ne pouvoit pas mieux la comparer qu'à Armide, mais les confédérés n'étoient pas les héros du Tasse. Elle étoit fille du fameux comte de Bruhl; son mari étoit sénateur et général de la grande Pologne, et très-riche. Elle avoit gouverné la Pologne sous son père, elle détestoit le roi actuel, on prétendoit que c'étoit par dépit de n'avoir pas pu le séduire et le gouverner. N'étant plus de la première jeunesse, elle avoit encore de la beauté; mais elle avoit un génie vaste et très-orné, l'ame grande, généreuse et sensible, elle possédoit tous les talens, parloit parfaitement plusieurs langues, connoissoit à fond les intérêts et les affaires de sa patrie, et encore mieux les caractères; elle étoit adorée de tous les partis. Un vice gâtoit toutes ces qualités sublimes: elle étoit haineuse et intrigante.

Cette dame ranima ses espérances, car

il ne lui cacha pas qu'il étoit prêt à tout abandonner. L'évêque de Kaminiec dont elle faisoit peu de cas, qui arriva sur ces entrefaites, étoit brouillé avec le comte de Wetzel; elle les raccommoda; elle fit venir Pulawsky, le força à reconnoître la confédération, et à renoncer à sa vengeance contre la famille de Potocki, ou plutôt à la suspendre jusqu'après la guerre; elle rompit une intrigue dangereuse d'un nommé Cozakowsky qui vouloit détacher le prince de Radziwil; elle se servit de l'amour que Miaczinsky et un jeune prince Sapieha avoient pour sa fille, pour les rendre très-obéissans aux ordres que Dumouriez leur donna ou leur fit transmettre par le conseil de guerre. Enfin, après avoir été infiniment utile, elle ne retourna à Dukla, auprès de son mari, qu'après avoir fait accepter par la confédération, et mis en train d'exécution les plans de Dumouriez.

Ces plans contenoient un système politique; car il falloit donner une forme de gouvernement à cette masse pour la faire agir utilement. Laissant résider le pouvoir législatif dans la confédération, il

transféroit le pouvoir exécutif dans quatre conseils, dont un de justice, un de finances, un des affaires étrangères, un de la guerre. Chaque conseil dont il dressa les statuts, n'étoit composé que de six membres et un secrétaire, deux de chacune des trois fractions de la république. Le maréchal-général de la confédération étoit président de chaque conseil, le secrétaire-général en avoit l'inspection. Tous les quinze jours le maréchal-général devoit donner connoissance à l'assemblée des décisions et de l'état des affaires de chaque conseil ou département. Les membres, à l'exception des secrétaires, devoient être renouvelés tous les six mois.

On devoit envoyer le prince Radzivil ambassadeur extraordinaire à la Porte, avec le comte de Czerni qui devoit y résider comme ambassadeur ordinaire. Le général Sloinski et un jeune Potocki, castellan de Strezeck, furent envoyés résider à Vienne. Un comte de Dzirbiesky fut envoyé au duc de Courlande, pour lui porter l'acte de la reconnoissance de son titre et la sommation de son contingent, au nom de la république confédérée.

Le conseil de justice fut chargé de présenter à l'assemblée générale des projets de loi pour la sureté des propriétés, la répression des excès que commettoient les troupes, et le jugement des crimes de rebellion qui pouvoient entraîner ou punition capitale ou confiscation des biens.

Le conseil des finances fut chargé de présenter un mode et des projets de loi, sur la perception des anciens impôts, la création des nouveaux, la confiscation des biens domaniaux; l'administration des palatinats, castellanies, starosties vacantes ou confisquées, enfin sur toutes les parties de recette et dépense des revenus publics.

Le conseil de guerre fut chargé de présenter des lois sur l'organisation de l'armée, sa paye, sa discipline etc.

Ce qui étoit le plus essentiel à obtenir, c'étoit l'abolitton du *liberum veto*, vice essentiel de la constitution polonoise, ma. auquel on paroissoit attacher une grande valeur. Dumouriez en obtint la suspension, presque sans difficulté.

L'acte de la réunion de la confédération générale en un seul corps, reconnoissant les chefs de celle de Bar pour leurs

chefs, leur fut portée à l'armée turque où ils résidoient. Le duc Charles de Saxe répondit à l'ambassade de la confédération comme il en étoit convenu à Munich, et se disposa à enrôler des Saxons pour former son contingent.

Dès que Dumouriez eut réussi dans son plan, il en envoya tous les détails, à la fin de septembre, au duc de Choiseul, qu'il pria de lui faire toucher un subside de soixante mille livres par mois, pour commencer, à dater du premier août, annonçant que si la légéreté des Polonois ne faisoit pas échouer son plan, ce subside seroit infiniment plus considérable au mois de janvier prochain; et il reçut, courrier pour courrier, trois cent mille livres de lettres de change sur Vienne, pour les cinq derniers mois de 1770, avec une entière approbation de sa conduite.

Mr Durand qui n'étoit pas dans la confidence du ministre, trouvoit que tout cela étoit trop grand, et lui suggéroit dans toutes ses dépêches, lui ordonnoit même de diriger tous les petits *commandos* des Polonois sur la Pokutie, pour inquiéter les derrières de l'armée russe qui étoit

sur le Pruth, et tâcher de détruire leurs magasins de la Podolie et le long du Boristhène. Ces coups de main vigoureux étoient au dessus des talens militaires des Polonois.

Dumouriez avoit un projet de guerre bien plus vaste, et qu'il soumet avec confiance aux militaires instruits qui liront ces mémoires. Les Russes contenoient toute la Pologne dont la superficie étoit alors une fois plus étendue que celle de la France, avec vingt à vingt-cinq mille hommes commandés par le lieutenant-général Weymarn, et depuis par le lieutenant-général Bibikow. Il étoient divisés en petits *commandos* qui couroient après les Polonois, comme les oiseaux de proie après les pigeons. Le général-major Suwarow, qui depuis s'est distingué dans la dernière guerre contre les Turcs, avoit la plus forte armée; elle étoit de quatre à cinq mille hommes. Un tiers de l'armée russe étoit composé de troupes irrégulières à cheval. La moitié des deux autres tiers étoit de bonne infanterie. Le colonel Drewitz, plus redoutable par ses cruautés et ses pillages que par ses talens,

étoit la terreur de la Pologne. Le lieutenant-général Essen, fermant l'arrière-garde de l'armée du maréchal Romanzow, occupoit avec dix à douze mille hommes le palatinat de Kiowie, l'Ukraine et la Podolie. Le principal magasin des Russes étoit à Polonna.

Dumouriez commença par chercher à se procurer des places et de l'artillerie, et à former de l'infanterie. Il avoit demandé au duc de Choiseul soixante officiers de toute arme, six ingénieurs, dix officiers d'artillerie, douze sergens de ce corps et de celui des ouvriers, et vingt bons canonniers. Le premier envoi qu'il reçut par Mr. Durand étoit la *crème* des aventuriers françois; cependant ils ont bien servi, et la plupart sont rentrés en France avec des grades supérieurs. Il reçut ensuite deux ingénieurs, deux officiers d'artillerie, huit sergens et huit canonniers, avec une trentaine d'officiers réformés d'infanterie et de cavalerie: tout cela venoit l'un après l'autre, et ne pouvoit pas arriver vîte; mais dans son plan il avoit l'hiver devant lui.

Il engagea Pulawski à surpendre la forteresse de Czenstochova, sur la frontière

de la Silésie. Ce chef y réussit, et forma un corps d'infanterie de quatre cents hommes qu'il y mit en garnison. Il y avoit dans cette place quarante pièces de canon; il lui manda d'y en laisser trente, d'en faire arranger dix des plus légères sur des affûts de campagne, et de leur faire construire des caissons. Il lui envoya un officier françois pour diriger cet ouvrage. Drewitz alla attaquer Czenstochowa, fut repoussé et battu, et les Polonois commencèrent à connoître l'utilité des places.

Pendant ce temps-là il faisoit lever trois cents hommes d'infanterie par Miaczinski qu'il avoit rapproché de la frontière de Hongrie, et autant par Walewski qui occupoit celle du duché de Teschen. Il acheta quelques pièces de canon en Hongrie, il en déterra une cinquantaine de pièces chez des seigneurs polonois qui les avoient cachées, et fit fondre des boulets pour tous ces calibres bâtards. Il choisit ensuite un vieux château, nommé Landskrona, à la tête des monts Krapacks, dominant sur la plaine du palatinat de Cracovie. Il y établit lui-même trois cents hommes d'infanterie, commandés par deux

officiers françois, Labadie et Laserre, e il en fit sa place d'armes. Dans le moment où il la fortifioit, le général Suwarow qui sentoit de quelle conséquence il étoit de ne pas laisser former un établissement à six lieues de Cracovie, arriva avec sa petite armée, l'attaqua avec fureur, et fut repoussé par la garnison. Miaczinski accourut avec sa cavalerie à la fin de l'attaque, le poursuivit dans sa retraite, et vint ensuite continuer ses travaux. Les Russes avoient perdu plus de deux cent cinquante hommes, presque tous grenadiers. Cette dernière aventure acheva de donner aux Polonois une grande confiance dans les places. Ils avoient déjà deux places *fortes*, les Russes manquoient des moyens de faires des siéges, ils voyoient naître de l'infanterie et de l'artillerie, et ils alloient commencer une guerre moins vagabonde.

Il ordonna la levée de plusieurs bataillons d'infanterie, et pour la faciliter, il disposa un cordon d'officiers françois et allemands, le long de la frontière, pour recruter les déserteurs impériaux et prussiens, et à la fin de l'année il se trouva

avoir

avoir, soit à Landscrona, soit à Biala, soit dans les villages des monts Krapacks, dix-huit cents hommes d'assez bonne infanterie. Il acheta des fusils en Silésie et en Hongrie, il se fit remettre un état de la population des palatinats de Cracovie et de Sendomir, il calcula qu'il pouvoit très-bien y lever de vingt-cinq à trente mille hommes. Les Polonois consentirent avec la plus grande répugnance à l'armement des paysans qu'ils vouloient laisser dans la servitude; enfin ils se rendirent à la nécessité. Alors il écrivit à Mr de Choiseul de lui faire passer des ordres et des fonds; il manda au comte de Follard de lui expédier les vingt-deux mille fusils, et il s'en procura presqu'autant.

Voici à présent le plan d'opération qu'il se proposa pour la campagne de 1771. Il comptoit sur au moins quatre mille hommes de bonne infanterie saxonne, contingent de Courlande. Il avoit près de deux mille hommes levés, la plupart déserteurs; il devoit y incorporer douze mille hommes du palatinat de Cracovie d'abord, et ensuite autant de celui de Sendomir. Le régiment des dragons de

la couronne, l'avoit joint en entier, il comptoit aussi sur un millier d'hommes de cavalerie saxonne. Il ne vouloit garder avec lui que la cavalerie de Miaczinski, celle de Walewski, les Lithuaniens d'Orzewsko, et le corps de Czernichew, ce qui lui formeroit une cavalerie de plus de huit mille hommes avec de bons chefs.

Il vouloit laisser le corps de Zaremba du côté de Posen, et celui de Sawa sur la basse Vistule pour menacer Varsovie, et y tenir en échec le général Weymarn.

Il vouloit envoyer Pulawski, dont le corps pouvoit se grossir jusqu'à dix mille hommes, sans infanterie, sur les frontières de la Podolie, pour inquiéter les magasins des Russes.

Il avoit dépêché un nommé Putkammer, député de la Samogitie, auprès du comte Oginsky qui étoit maître de l'armée de la Lithuanie, composée de huit mille hommes de troupes régulières, et des corps tartares de Bielck et Kurtloky.

Pendant qu'avec l'armée de la petite Pologne, qui avec les Saxons devoit monter au moins à vingt mille hommes d'infanterie et huit mille de cavalerie, il s'a-

vanceroit sur Sendomir après s'être rendu maître de Cracovie, Oginski devoit commencer son insurrection. La confédération qui devoit venir résider d'abord dans la petite ville de Landscron, pour qu'on ne chicanât plus la validité de ses actes, tenoit toute prête la proclamation de la *Pospolite Rusceni*, c'est-à-dire l'ordre à toute la noblesse de monter à cheval, avec l'injonction d'aller joindre en Lithuanie le général Oginski, qui avec cette armée irrégulière, mais très-nombreuse, qu'il devoit réunir à Pink, menaceroit de marcher sur Varsovie.

Lorsque l'armée de la petite Pologne auroit pris la bonne position de Sendomir, au confluent de la Vistule et du Sau, le général Oginski auroit reçu l'ordre de marcher à grandes journées par Smolensk, y passer le Boristhène, et se diriger sur Moscau. Toute l'armée russe étoit ou en Moldavie, ou dans les lignes d'Asow, ou en Livonie, ou en Pologne, et il n'y avoit pas un seul régiment à portée de s'opposer à ce qu'Oginski pénétrât jusqu'au centre de la Moscovie. Les Russes eussent eu la guerre chez eux, et la con-

fédération se seroit trouvée déchargée, pendant cette excursion, de la paye, de l'entretien et de la nourriture de cette grande armée irrégulière.

Quant à la Pologne, Dumouriez s'en chargeoit avec l'armée régulière soldée, qui se seroit renforcée de toute l'armée de la république, qui n'attendoit qu'une occasion pour déserter. Le général Weymarn avoit deux grands intérêts à ménager. 1°. De garder Varsovie et la personne du roi de Pologne, pour ménager l'influence de la Russie sur cette nation. 2°. Ce qui étoit peut-être plus essentiel, de garder ou couvrir les magasins de la Podolie.

Dumouriez s'étoit assuré de la forteresse de Zamosc, quoiqu'il ne l'occupât point faute d'infanterie. Weymarn n'avoit qu'un des deux partis à prendre, ou de rassembler toutes ses troupes à Varsovie, pour s'opposer aux Polonois qui menaceroient cette capitale; ou d'abandonner cette ville en emmenant le roi, pour tâcher de gagner Kiow, et se de joindre au général Essen.

Dans le premier cas, Dumouriez auroit marché sur la Podolie pour détruire les

magasins. Dans le second, il auroit marché sur Varsovie pour y établir la confédération. Il seroit résulté nécessairement de ce grand mouvement un changement de théâtre de la guerre; Romanzow n'auroit pas pu rester en Moldavie, voyant une incursion en Moscovie et une grande guerre en Pologne; il y seroit rentré, et les Turcs qui pendant toute cette campagne étoient encore très-forts, l'y auroient suivi.

Il n'en eût coûté à la France que la solde du contingent saxon, et il est à présumer que le changement énorme de position de la république de Pologne auroit occasioné dans le Nord une grande commotion, qui eût déterminé une guerre générale, comme le désiroit le duc de Choiseul qui se préparoit à attaquer les Anglois. Le succès de ce grand plan a tenu à son existence ministérielle; il fut disgracié le 24 décembre, et il fallut renoncer à tout. C'est la Dubarry qui a eu l'avantage de faire tomber ce maire du palais, et le sort de tout le Nord de l'Europe et peut-être de l'Europe entière, a tenu à la passion flétrissante qu'un roi de France

de soixante ans avoit conçue pour une fille publique que la providence destinoit à périr vingt-deux ans après sous la guillotine.

Ce fut dans le mois de novembre, après son retour de Landscron, qu'il détailla tout ce plan au duc de Choiseul dans une dépêche qu'il lui expédia par un officier. Il étoit déjà mécontent de la correspondance de ce ministre qui ne lui écrivoit plus que des lettres de bureau vagues, dans lesquelles il lui recommandoit de ne pas compromettre la France, et de laisser les Polonois se conduire comme ils voudroient. Il étoit alors uniquement occupé des moyens de repousser les intrigues par les intrigues, et ce soin, qui dans toutes les cours prend la moitié du temps et les trois quarts des facultés morales des ministres, nuit toujours aux vraies affaires.

Une autre circonstance avoit contribué à rendre la correspondance encore plus froide. La cour de Varsovie, dirigée par l'ambassadeur russe, avoit voulu élever une confédération contre celle de Bar, quand elle l'avoit vu devenir confédération générale et former un corps légal, ca-

pable de pouvoir représenter la républi-que. Ce projet n'ayant pas réussi, on imagina de faire accéder le roi à la confédération résidente à Eperiès: c'étoit ainsi qu'on avoit déjoué celle de Radòm; c'est ainsi qu'en 1792 on vient de déjouer celle de Targowice.

Le premier avis en vint de Versailles par le comte Wielhorski, qui en étoit d'autant plus effrayé que le premier commis Gérard protégeoit hautement cette adjonction, et lui avoit dit de conseiller à la confédération d'y consentir. C'étoit livrer les confédérés aux Russes; car si le roi se joignoit à eux, ils ne pouvoient plus rester en pays étranger, il falloit qu'ils allassent le joindre, et ils n'avoient ni places de sureté ni armée. Si après avoir accepté son adhésion, appelés auprès de lui, ils refusoient de le joindre, il auroit représenté la république confédérée avec les faux frères qui se seroient joints à lui; alors leur légalité tomboit, ils seroient devenus des fugitifs et des rebelles. Enfin, s'ils acceptoient l'adhésion, il en résultoit une suspension d'armes, et les Turcs qui avoient déclaré la guerre à la

Russie, pour maintenir la garantie de la Pologne, les auroient regardés comme des traitres, et c'étoit livrer à leur vengeance Krazinski, Potocki et trois mille Polonois qui étoient dans l'armée du grand-visir.

La confédération, comme toute grande asssemblée, avoit ses désorganisateurs et ses traitres. Le général Mockronowski, homme très-dangereux, arriva de Vienne; il venoit de Paris, il avoit apporté à Mr Durand l'avis de Gérard; celui-ci l'avoit adopté, et mandoit à Dumouriez d'appuyer de son crédit la proposition d'adhésion. Il en sentoit trop le danger pour commettre une pareille perfidie: tout ce qu'il put faire fut de se déterminer, s'il étoit consulté publiquement sur cette affaire, à répondre que les Polonois seuls pouvoient décider de l'avantage ou de l'inconvénient d'une démarche aussi délicate.

Mais dans ses conférences secrètes avec Pac et Bohucz, il les exhorta bien à prendre tous les moyens possibles pour faire rejeter la proposition. Le général Mockronowski étoit homme de beaucoup d'esprit, et très-insinuant. Avant que la proposition fût proposée à l'assemblée, il crut

devoir lui faire un certain nombre de partisans, et effectivement il gagna beaucoup de suffrages. Dumouriez imagina de lui opposer un antagoniste plus fort que lui; il écrivit à madame de Mniszeck qu'il avoit besoin d'elle, et que tout étoit perdu si elle n'arrivoit pas avant trois jours. Cette dame effrayée de cette lettre, curieuse de connoître un danger qui obligeoit le ministre françois à lui écrire d'une manière aussi alarmante, arriva trente heures après. Il lui expliqua l'affaire, et elle travailla à détruire les insinuations du général Mokronowski.

Cela n'auroit pas suffi, et certainement le roi auroit été déclaré chef de la confédération, si Bohucz ne s'étoit avisé d'un coup de génie aussi sublime qu'audacieux. Il composa un discours dans lequel il exposa tous les griefs des Polonois contre l'illégalité de l'élection du roi, et contre son entier asservissement à la Russie; il l'accusa d'être gouverné par l'ambassadeur de Russie, et d'être la cause de tous les malheurs de sa patrie, qui ne pouvoient cesser qu'en le faisant descendre d'un trône usurpé. Il composa aussi

l'acte de déchéance: il ne parla de ce travail à personne.

Bohucz gouvernoit alors despotiquement cette assemblée. Une figure mâle, un grand courage, un bel organe, un style correct, une éloquence de feu, une discussion tranchante quand on vouloit combattre son opinion, le rendoient l'oracle des confédérés. On devoit le lendemain mettre sur le tapis l'affaire de l'admission de Stanislas. Bohucz, après avoir traité les affaires courantes, réveille leur attention en leur annonçant qu'il va leur lire un travail important, sur lequel il faut qu'ils prennent un parti décisif avant de sortir de la séance. Il leur lit son discours avec feu, il y ajoute des argumens pris dans les objections qu'on lui fait. Ce coup inattendu atterre les partisans du roi, sans qu'aucun ose mettre en avant la proposition qui devoit être faite le lendemain, et d'une voix unanime on décide le trône vacant, et Stanislas déchu. *J'étois si sûr*, leur dit Bohucz, *que votre patriotisme vous feroit adopter cet avis à l'unanimité, que j'ai dressé d'avance l'acte de la déclaration de l'interrègne.* Il leur

lit rapidement cet acte qui est une pièce sublime. Il est adopté et signé aussitôt, sans qu'aucun membre ose s'opposer à l'enthousiasme général. Tant un homme éloquent a de pouvoir sur les assemblées! Il n'y a eu depuis Bohucz que Mirabeau et Fox, dont on puisse citer de pareils traits.

Une résolution aussi extraordinaire de la part d'un corps représentatif aussi foible et qu'aucune puissance ne reconnoissoit, au moins publiquement, fut blâmée de toutes les cours. On ne voulut pas réfléchir qu'elle n'ajoutoit rien aux dangers des confédérés, qu'elle tranchoit les trames de toutes les intrigues dont ils étoient entourés, et que si les Turcs ou eux avoient des succès, elle devenoit un acte héroïque. La cour de France le trouva très-mauvais, et comme on ne put pas imaginer qu'une démarche aussi hardie eût pu être faite en présence de son envoyé, à son insçu et sans son aveu, Gérard fit signer au duc de Choiseul une lettre ostensible que Dumouriez ne montra cependant qu'à Pac et Bohucz, dans laquelle il mandoit à la confédération que

le roi ne pouvoit que désapprouver une démarche aussi téméraire, que l'envoyé de France auroit dû l'empêcher ou se retirer, et que n'ayant pas d'autorité sur une nation étrangère, c'étoit à son agent qu'il s'en prendroit.

Il répondit au duc de Choiseul qu'il s'étoit bien gardé de lire à la confédération cette lettre, parce qu'elle étoit inutile; qu'il n'avoit pas contribué à une démarche qui s'étoit faite unanimement et par un mouvement spontanée; que bien loin de la déconseiller, il l'auroit appuyée de son avis: et il détailla tous les motifs les plus forts, le priant de se souvenir de la phrase qu'il lui avoit dite en partant, *qu'il ne croyoit pas aux télescopes de quatre cents lieues.* Le duc ne voulut pas laisser cette lettre entre les mains de Gérard; il la reprit, et l'affaire en resta là.

L'acte de l'interrègne fut pris bien différemment en Pologne. Bien loin d'affoiblir la confédération, il lui attira une foule d'adhérens. La nation admira le courage de cette assemblée; plusieurs magnats qui n'osoient pas se déclarer publiquement, envoyèrent à Dumouriez, à qui

on attribuoit le conseil de cette démarche, des gentilshommes avec leurs blanc-seings; il les renvoya l'année suivante, sans jamais avoir voulu les nommer, pas même à sa cour; il auroit compromis des hommes respectables, et il n'y en avoit déjà que trop d'engagés, qui ont été victimes de la variabilité et de la perfidie de la cour de France.

Ainsi à la fin de l'année 1770, tout promettoit des succès à la confédération. L'ordre s'étoit établi dans son assemblée générale, l'administration étoit divisée et réglée, le pouvoir exécutif étoit en activité, le *liberum veto* étoit aboli, l'interrègne étoit déclaré, et fermoit la porte aux intrigues de la Russie. L'armée régulière se formoit, deux places et celle de Zamosk assurée, procuroient des retraites, deux mille hommes d'infanterie, de l'artillerie de campagne, le contingent saxo-courlandois dont quelques hommes arrivèrent à la fin de décembre, le parti pris d'enrégimenter douze mille hommes qu'on avoit sous la main, et dont on avoit déjà levé quatre à cinq cents, l'armée de la Lithuanie prête à se déclarer dès qu'on

l'ordonneroit, celle de la couronne n'attendant que le moment de se joindre, les Turcs se soutenant au nombre de plus de cent cinquante mille hommes en Moldavie, un grand plan prêt à éclorre; tout fut détruit à Versailles le 24 décembre 1770.

CHAPITRE VIII.

Guerre de Pologne. 1771.

Dumouriez n'apprit ce funeste événement que le 8 janvier. Dès lors il prévit qu'il falloit renoncer à tous ses plans, et que la Pologne étoit perdue. La cour de Vienne montroit depuis long-temps de l'aversion pour la confédération. Dans le mois d'octobre précédent, elle avoit envoyé le comte de Thörinck, commissaire impérial, prendre possession du comté de Lips, territoire en litige depuis très-long-temps entre les rois de Pologne et de Hongrie, et dont une possession de plusieurs siècles sembloit avoir confirmé le droit aux Polonois.

Elle avoit établi un cordon de ses troupes et une quarantaine rigoureuse, qui plusieurs fois avoient occasioné la disgrace des petits détachemens confédérés, poursuivis par les Russes, à qui on refusoit impitoyablement l'asyle, sous prétexte du danger de la peste. Le roi de Prusse et le roi des Romains s'étoient abouchés au camp de Neustadt, et d'après une lettre interceptée et en chiffres, écrite au roi de Pologne, Dumouriez avoit pénétré qu'il étoit question de partager ce malheureux pays. Il avoit été si sûr de ses conjectures, qu'il avoit envoyé au duc de Choiseul une carte de la Pologne, sur laquelle il avoit tracé, en trois couleurs différentes, les parties que les trois puissances envahiroient, à-peu-près comme cela a eu lieu. Ce ministre avoit traité ses conjectures de chimères.

Il avoit fait plus. Il avoit fait remettre à l'impératrice par le comte de Mahoni, ambassadeur d'Espagne, un mémoire anonyme, sous le nom d'un Polonois, pour prouver à cette souveraine que son véritable intérêt n'étoit point d'étendre ses possessions au de-là des limites naturelles

et impénétrables des monts Krapacks, qu'un envahissement en Pologne, pays tout ouvert et sans places, lui attireroit des guerres continuelles avec la Russie et la Prusse, qu'il seroit plus utile pour elle, plus glorieux et plus juste, d'empêcher l'usurpation de ces deux puissances, en sécourant les malheureux Polonois, et profitant pour cela du temps où la Russie étoit occupée de la guerre des Turcs.

Quand même la cour de Vienne qui alors évitoit soigneusement la guerre, eût adhéré à ces considérations essentiellement vraies; la révolution ministérielle de la France ne lui laissoit plus d'autre parti que de consentir au partage de la Pologne, qu'elle n'auroit pas pu empêcher sans s'engager dans une guerre qu'elle ne pouvoit pas soutenir seule, et dans laquelle elle ne pouvoit plus compter sur les secours de la France.

Un des moyens qu'avoit employés la faction dont la Dubarry étoit l'instrument, pour perdre le duc de Choiseul, avoit été de persuader au roi qu'après avoir eu la gloire d'un roi conquérant, il seroit honorable pour lui de devenir

un

un roi pacifique, que la confiance de toutes les cœurs en lui le rendroit l'arbitre de toutes les querelles et du sort de l'Europe. Louis XV, au moyen de sa correspondance secrète, se croyoit un grand politique; ainsi Dumouriez fut bien persuadé que loin d'approuver son plan qui ne convenoit plus au système pacifique, on lui en sauroit mauvais gré. Trois lettres qu'il reçut de Favier, de monsieur de Chauvelin et de l'abbé de la Ville, lui prouvèrent qu'il ne s'étoit pas trompé; sans s'être donné le mot, ils lui conseilloient tous les trois de rétrécir ses plans et d'attendre de nouvelles instructions, ce qui, vu le cours donné aux affaires, étoit devenu très-difficile. Il prit le parti de se restreindre sur l'emploi de l'argent qu'il avoit entre les mains, et sur tout acte en qualité d'agent de la France, mais de continuer avec le même zèle sur tout ce qui ne compromettroit que les Polonois et lui personnellement.

Jamais le cabinet de Versailles n'a montré une plus grande perfidie. Jusqu'alors, lorsqu'il changeoit de système, il ne continuoit à tromper que les puissances

avec lesquelles il traitoit; dans cette occasion, le duc d'Aiguillon qui étoit devenu ministre des affaires étrangères, chercha à tromper aussi l'agent de France, parce qu'il vouloit le perdre, en l'enfournant dans son plan, devenu incohérent. Il vouloit, en sacrifiant l'agent, jeter du ridicule sur le choix de l'ex-ministre et sur son système politique.

Il écrivit une lettre amicale à la confédération, qui en fut quelque temps la dupe. Il écrivit une lettre remplie d'éloges à Dumouriez, qui heureusement avoit reçu d'avance le contre-poison; il lui manda que le changement de ministre n'en apportoit aucun au système adopté relativement à la confédération de Pologne, et il l'exhorta à continuer. Mais en même temps il fit passer à l'ambassade de Venise le baron de Zuckmantel, lieutenant-général, célébre par la défense de Ziegenhayn dans la guerre de sept ans, ami de Dumouriez, ministre de France à Dresde, qui s'étoit chargé de presser la levée du contingent saxo-courlandois. Il ne lui donna point de successeur, et il prit des mesures pour faire manquer ce contin-

tingent. Il fit avertir sous main le conseil de guerre de Vienne d'un achat que les confédérés avoient fait de treize mille fusils de l'armement des comitats de Hongrie, sur lesquels on avoit payé mille ducats d'avance; les fusils furent arrêtés, et l'argent fut perdu. Il défendit au comte de Follard de suivre le marché des vingt-deux mille fusils bavarois, et il priva les Polonois de cette ressource précieuse et assurée.

Zuckmantel et Follard donnèrent eux-mêmes cet avis à Dumouriez, et lui témoignèrent leurs regrets. Monsieur Durand se conduisit avec lui avec une franchise fort noble; n'osant pas le compromettre par des avis par écrit, il le pria de venir passer trois jours à Vienne; y étant arrivé le 20 janvier, ce ministre honnête homme l'avertit de se tenir sur ses gardes, et de rompre ses grands projets qui ne convenoient plus aux circonstances; pour le convaincre, il lui montra les dépêches du nouveau ministre qui les traitoit de chimères, et qui lui ordonnoit d'y mettre un frein.

De retour à Eperiès, il reconnut la

nécessité de changer ses plans; mais étant encore trop jeune pour avoir acquis une connoissance profonde des hommes, il crut devoir tenter d'éclairer le ministre. Il fit une courte analyse intitulée, *Précis des affaires de Pologne*, et croyant bien faire, il eut l'imprudence de l'adresser à Linguet qu'il avoit connu le défenseur de d'Aiguillon, et qu'il croyoit lié avec lui. Par là il étoit sûr qu'il lui seroit remis en mains propres, et appuyé des observations de Linguet; qu'ainsi il éviteroit le canal de Gérard. Dans ce petit écrit il ne traitoit absolument que l'affaire de la Pologne, mais il prouvoit qu'en continuant selon le plan approuvé et arrêté, on pouvoit sauver les confédérés, leur faire jouer un grand rôle national, et que la France ne seroit point compromise, et en seroit quitte pour peu d'argent. Il concluoit par prier le ministre de lui donner un successeur si on changeoit de plan, parce qu'il ne pouvoit pas changer de conduite sans être taxé de perfidie, ce qui retomberoit sur le ministère même.

Linguet remit exactement la dépêche, mais quand même elle eût été encore plus

convaincante, la voie par laquelle elle passoit lui auroit fait perdre tout son crédit. Le ministre ne répondit qu'à la dernière phrase, il lui manda qu'il servoit trop bien le roi pour qu'on lui permît de se retirer, ayant acquis une parfaite connoissance des affaires de la confédération. Alors, comme outre tous ses embarras, il ne vouloit pas avoir des chicanes de comptabilité, il demanda un commissaire des guerres pour cette partie, ce qui lui fut refusé.

Il lui paroissoit fort dur d'abandonner ses pauvres confédérés qui sembloient avoir changé de caractère pour lui donner une entière confiance. Cependant ils étoient alors mécontens de lui, parce qu'ils savoient qu'il avoit reçu de l'argent, et qu'il ne leur en donnoit pas, ne l'employant qu'en achats d'armes et de munitions. Il avoit refusé au comte de Pac vingt-quatre mille livres qu'il avoit eu la bassesse de demander pour lui-même, et douze mille livres pour des pauvres maréchaux, à qui leurs voluptueux confrères avoient la dureté de refuser des habits. Il reçut ordre de monsieur Durand de

donner ces trente-six mille livres, ce qu'il fit avec beaucoup de regret, ne jugeant pas que ce dût être-là l'emploi du subside. Les anciens pensionnaires surtout crioient hautement, et espéroient bien faire rétablir leurs pensions par le crédit de Gérard, que l'ignorance et les intrigues du duc d'Aiguillon laissoient être le vrai ministre des affaires étrangères.

Il se déplaisoit à Eperiès, et une occasion l'en fit sortir pour n'y plus rentrer. Pulawski étoit venu passer quelques jours à Eperiès dans le mois de février; c'étoit un jeune chef très-brave et très-entreprenant, mais aimant l'indépendance, volage dans ses projets, ne sachant s'arrêter ni à une autorité ni à un plan fixe, ignorant la guerre, et enorgueilli par quelques légers succès que ses compatriotes, grands exagérateurs, élevoient au dessus des hauts faits de Jean Sobieski. Il avoit d'abord été très-opposé au système de guerre régulière, parce que n'étant qu'un très-petit gentilhomme, s'étant fait par son heureuse audace le chef, et presque le propriétaire d'une petite armée, il craignoit que le nouveau système ne le fît ren-

trer en ligne, et ne le soumit aux ordres du régimentaire-général, prince de Sapieha, homme très-incapable et qu'il méprisoit, ou à ceux de son ennemi, le comte de Potocki. Dumouriez l'avoit rassuré à cet égard, en lui promettant de lui réserver un commandement plus glorieux, indépendant et plus digne de son audace, la Podolie. Par ce moyen il le contentoit, et en même temps tiroit de ses mains l'importante place de Czenstochow, qui par son éloignement rentreroit sous l'autorité directe de la confédération.

Zaremba à qui il avoit envoyé un officier intelligent pour lui expliquer le changement de système qu'il vouloit introduire, paroissoit aussi y adhérer de bonne foi; il avoit envoyé à la confédération des témoignages de soumission, et à l'agent de France des promesses d'exécuter fidellement la partie du plan de campagne qui lui seroit confiée. Quant à Walewski et à Miaczinski, ils entroient parfaitement dans ses vues; ils étoient fort contens de l'accroissement de leurs petits corps, et flattés de devoir jouer un rôle important dans les opérations de l'ar-

mée régulière. On étoit parfaitement sûr du comte Oginski, et la seule inquiétude qu'il pût avoir à son égard, étoit qu'il ne se hâtât trop de se déclarer, et qu'il ne se fit opprimer partiellement, avant que le grand mouvement combiné pût s'exécuter à la fois. Tous ces chefs militaires, jaloux les uns des autres, désiroient un commandant étranger, et Dumouriez qui n'étoit encore que simple colonel, n'aspirant pas à une place aussi haute, leur avoit fait insinuer pendant l'hiver de réunir les voeux sur le prince Charles de Saxe, et il avoit réussi à rendre ces voeux presqu'unanimes.

Mais il falloit créer cette armée; le printemps approchoit. La confédération recevoit de temps en temps quelques secours d'argent, mais ils étoient foibles, et aussitôt dissipés par l'infidélité ou la prodigalité de ses chefs. Bien loin de solliciter une augmentation du médiocre subside de la France, Dumouriez, pour sa propre sureté, en étoit devenu très-avare. Il falloit des fonds pour former l'armée.

Cinq à six mille hommes, commandés

par Miaczinski et Walewski, bordoient les montagnes depuis Rabka jusqu'à Biala, en avant de Bilitz, frontière du duché de Teschen; ils y étoient entassés dans Biala, Włogidowice, Kente, Sucha et quelques autres bourgs. Pour enrôler les paysans, il falloit s'étendre dans la plaine bordée par la Vistule. Deux grands intérêts nécessitoient ce mouvement. 1°. De s'ouvrir une plaine riche pour nourrir cinq à six mille chevaux qui souffroient beaucoup dans ces montagnes arides, faire promptement la levée de l'infanterie par une conscription militaire, et ouvrir par Zator, Oswiecim et Bobrecq, une communication avec la grande Pologne. 2°. Se procurer des fonds assurés et considérables, en se rendant maître des riches salines de Bochnia et Williska.

Il avoit médité pendant tout l'hiver ce plan important, mais il ne falloit pas le manquer, et il le trouvoit d'une si grande conséquence et si décisif pour la conduite ultérieure de la guerre, qu'il n'avoit jugé aucun des chefs capable de le conduire; ils en étoient eux-mêmes d'accord, et ils étoient convenus avec lui qu'il se char-

geroit lui-même de son exécution. En conséquence il avoit promis de se rendre dans les premiers jours de mars à l'armée, et, sans en prendre ostensiblement le commandement, de la diriger. Pour mieux en assurer l'obéissance, il devoit emmener avec lui quatre membres du conseil de guerre, pour signer les ordres qu'il auroit à donner.

Ayant engagé sa parole, il ne crut pas devoir être arrêté par la révolution ministérielle de France. Il eut la précaution de prévenir de sa démarche le duc d'Aiguillon, en lui en faisant sentir toute l'importance. Il lui mandoit qu'elle devoit être décisive; que si elle manquoit, la confédération n'ayant pas acquis une consistence militaire, ne pourroit pas se présenter avec une existence politique assez considérable pour que ses intérêts pussent entrer en considération dans les négociations qui termineroient cette guerre; qu'alors la France, qui ne s'étoit pas mise à découvert, n'ayant jamais reconnu publiquement la confédération, pourroit se retirer tout doucement, laisser dormir la garantie, et n'employer sa médiation que

pour faire obtenir des conditions particulières d'accommodement à ceux des membres à qui elle prendroit un intérêt personnel: qu'au contraire, si les Polonois réussissoient, leur diversion pouvoit être fort utile par l'embarras qu'elle donneroit aux Russes, et serviroit à diminuer les dangers des Turcs qui commençoient à foiblir en Moldavie. Il terminoit cette dépêche par conjurer le ministre d'accepter sa démission dans tous les cas, et de lui envoyer promptement un successeur militaire et politique en même temps, auquel il remettroit à son arrivée les affaires dans l'état où elles se trouveroient.

Après avoir pris cette précaution qui fut fort appuyée par monsieur Durand, il partit dans les premiers jours d'avril 1771, pour entrer en Pologne, avec sept ou huit officiers françois et une douzaine de domestiques armés et habillés en hussards. Il dirigea sa recette d'argent sur Bilitz; et il laissa auprès de la confédération un de ses cousins, nommé Chateauneuf. C'étoit un jeune homme plein d'esprit et d'instruction, qu'il avoit adopté comme son fils, qui en avoit les senti-

mens, et dont il s'est fait un ami solide. Il n'avoit alors que dix-huit ans, et sortoit du collége; son cousin avoit obtenu pour lui, du duc de Choiseul, une sous-lieutenance de dragons au régiment de Custine, et l'avoit employé comme son secrétaire. Plein de fidélité et de prudence, doué d'un caractère modéré, doux et sensible, Chateauneuf avoit gagné la confiance entière des Polonois, et s'étoit mis en état de le remplacer. Il obtint cette année un brevet de capitaine d'infanterie, mais n'ayant pas voulu rester à la confédération après le départ de son cousin, détestant par philosophie le métier des armes, quoique courageux, il prit en arrivant en France, la carrière des consulats, et il a fini par être peu de temps résident à Genève, place qu'il n'a pas voulu conserver sous le règne de l'anarchie. Peut-être que cet honnête et excellent homme languit à présent dans les cachots des Jacobins avec le reste de la famille du général Dumouriez!

Le général Suwarow occupoit tout le palatinat de Cracovie, depuis Bobrecq jusqu'à Nepolmuce, sur la rivière de Do-

nayesz avec six à sept mille hommes. Cette rivière qui n'a qu'un cours de quelques lieues, prend sa source au dessus de Nowilarg, et se jete dans la Vistule vis-à-vis de Nowe-Miasto. En été elle a très-peu d'eau, et est guéable presque par tout. Dans cette saison elle étoit très-profonde, à cause de la fonte des neiges et des grandes pluies; mais ayant beaucoup de pente, son écoulement étoit très-prompt. Il tenoit dans Cracovie une garnison de mille hommes aux ordres du colonel Obsolewitz. Deux régimens de cuirassiers cantonnoient dans le bourg de Scavina, à deux lieues en avant de Cracovie; le reste de sa cavalerie et de son infanterie s'étendoit à Zator, Oswiecim et Bobrecq. Un bataillon de cinq cents grenadiers étoit barraqué au dessous de Calvary, qui est le débouché de Landscron à Cracovie. Un autre corps pareil occupoit une autre palanque en avant de Kenté, qu'occupoient les confédérés. Les cosaques, les dragons et quelques petits postes d'infanterie intermédiaires assuroient la communication de ces quartiers, dont la disposition bien entendue bloquoit

parfaitement les Polonois. Elle tenoit dix-huit lieues de long depuis la frontière du duché de Teschen jusqu'à la Donayesz, et deux, trois, quatre et six lieues de largeur de cette plaine riche et fertile. Il falloit replier tous ces quartiers, ce qui n'étoit pas aisé avec de la cavalerie polonoise indisciplinée, accoutumée au pillage et à la fuite.

La disposition que fit Dumouriez lui réussit parfaitement. Il envoya à Zaremba l'ordre qu'il exécuta très-ponctuellement, de partir avec son armée de Posen, où il se tenoit, de marcher par Rawa, et d'être à Radom à la fin du mois d'avril, menaçant presqu'également Varsovie et Cracovie. Pulawski eut ordre de partir de Czenstochow avec dix pièces de canon, trois cents hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie, de marcher par Severin et Lipowice, pour forcer le passage de la Vistule à Bobrecq, à la même époque, pendant que Walewski avec deux pièces de canon, quatre cents hommes d'infanterie et douze cents de cavalerie, partant de Biala, marcheroit aussi sur Bobrecq. Un régiment de trois cents hus-

sards, aux ordres du colonel Schütz, très-bon officier, qui depuis est passé au service de Russie, débouchant, près de Kenté par un petit défilé assez mal gardé par les Cosaques, devoit en même temps aller masquer Oswiecim. Miaczinski partant de Landscron, avec deux pièces de canon, trois cents hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie, devoit forcer le passage de Calvari, et marcher droit sur le cantonnement de Scavina.

Il falloit beaucoup de secret, de rapidité et de précision dans ce grand mouvement; rien ne manqua. Il falloit aussi tromper et fatiguer l'ennemi, et on y réussit. Les Russes étoient d'excellens soldats, mais ils avoient dans ce temps-là peu de bons officiers, excepté leurs chefs, et on n'avoit pas choisi les meilleurs pour faire la guerre contre les Polonois qu'on méprisoit. Dumouriez fit assembler des paysans sur un front de quatre lieues, les plaça à tous les débouchés de la plaine, fit allumer des feux toutes les nuits, fit donner à tous ces débouchés de fausses alertes, par de petits détachemens qui

sembloient vouloir pénétrer dans la plaine sur tout le front. Les premières nuits les Russes furent très-vigilans, leur cavalerie montoit à cheval, leur infanterie passoit la nuit en bataille, eux-mêmes entroient dans les défilés pour aller au devant des confédérés qui fuyoient devant eux. Enfin ils se fatiguèrent de ces bivouacs inutiles.

Il avoit appris par les juifs, les meilleurs espions qu'on puisse avoir en Pologne, que la nuit du 20 avril il devoit y avoir un grand bal à Cracovie; il se douta que tous les principaux officiers s'y trouveroient; déjà depuis trois ou quatre nuits les Russes ne s'alarmoient plus de ses mouvemens nocturnes. Ce fut cette nuit qu'il prit pour attaquer le défilé le mieux gardé. Presque toute sa cavalerie étoit passée sous la palanque des grenadiers, quand un peu avant la pointe du jour les sentinelles donnèrent l'alarme. Les grenadiers sortirent, mais voyant une longue colonne que la nuit multiplioit encore, ils tirèrent quelques coups de fusil au hazard, évacuèrent le poste par derrière, et coururent se réfugier à Zator, d'où

d'où ils se replièrent encore à l'abbaye de Tiniec, où ils passèrent la Vistule.

La tête de la cavalerie se porta au grand galop à Scavina, et y entra avec de grands cris qui avertirent la cavalerie russe de son danger; elle se sauva, cependant on sabra ou prit plus de cent hommes, et presque le double de chevaux. Enfin à neuf heures du matin, toute la plaine appartenoit aux confédérés, et il ne restoit pas un Russe à la rive droite de la Vistule. L'attaque de Pulawski et Walewski avoit pareillement réussi, ou plutôt il n'y avoit pas eu d'attaque. Il sembloit que les Russes s'entendissent pour fuir par tout.

Sur le midi Dumouriez fit attaquer le pont de Cracovie, pendant qu'il faisoit construire une petite redoute sur une hauteur, nommée Kremionki, près de la maison du péage. Ce jour-là il fit partir un fort détachement pour Népolmuce. Le lendemain il alla visiter les bords du fleuve, et ayant trouvé l'abbaye de Tiniec très-bien placée, à une lieue au dessus de Cracovie, il la fit fortifier, et y mit quatre cents hommes d'infanterie et six

pièces de canon. Il alla ensuite visiter les salines. Il fit arranger le château de Bobrecq, et y plaça deux cents hommes d'infanterie et quatre pièces de canon, et cent hommes dans la redoute de Kremionki. Ainsi en peu de jours il eut son infanterie postée dans cinq lieux fermés et suffisamment garnis d'artillerie pour arrêter les Russes. Ces postes étoient Landscron, Tyniec, Wlodigowice, Oswiecim et Bobrecq. Il chargea Pulawski de la défense de la Donayesz, Miaczinski de celle des mines de sel et de Landscron, et Walewski de celle d'Oswiecim et Bobrecq, et il se rendit à Biala avec les conseillers de guerre, pour travailler à la levée de l'infanterie.

Mais les succès des Polonois leur avoient tourné la tête. Il sembloit qu'ils eussent déjà conquis la Pologne. Ils dépouilloient les habitans, et commettoient mille excès. Ils vexoient les plus grands seigneurs, le comte Wielopoloski, le comte Dunin et autres. Ils battoient les paysans nouvellement enrôlés, et traitoient avec mépris l'infanterie étrangère. Les chefs commencèrent à se quereller. Au lieu de per-

mettre que deux membres du conseil des finances prissent l'administration des salines, les chefs se partagèrent l'approvisionnement qu'on y trouva, et vendirent à vil prix à des juifs silésiens, pour se partager cet argent. Ils ordonnèrent aux commissaires des salines de forcer les travaux, en ayant vendu plusieurs mille tonneaux d'avance. Ils en vinrent entr'eux aux plus violentes querelles et aux coups de sabre. Les manières de servir et de garder les postes étoit dans le même genre. Les *Towariczs* ne vouloient pas monter la garde quand ils étoient commandés, ils envoyoient des paysans garder la rivière, et restoient à boire et à jouer dans des maisons, leurs chevaux dessellés. Pendant ce temps-là leurs officiers se tenoient dans les châteaux voisins, dans les festins, les bals et les jeux de hazard.

Dumouriez jugea qu'avec cette conduite leur succès ne seroit pas long, et qu'ils le payeroient cher. Il n'étoit content que de Walewski, lequel seul tenoit sa troupe un peu en ordre. Il convoqua les trois chefs à Biala. C'étoit la misère qui les avoit rendus souples; leur succès leur

avoit fait reprendre tout leur orgueil. Il leur proposa de mettre mille gentilshommes à pied, en leur faisant un sort, et de leur donner à chacun une escorte de dix hommes à commander, sous le nom de *décurions*. Ils rejetèrent cet avis avec indignation, et auroient même insulté l'envoyé de France, s'il ne s'étoit pas montré encore plus fier qu'eux. La tête avoit tourné aux conseillers comme aux autres, excepté à un nommé Wibranowski, qui se montra toujours sage. Ils demandèrent insolemment de l'argent, et voulurent forcer Dumouriez à faire transporter la caisse de Bilitz à Biala, disant qu'elle leur appartenoit, puisque le roi de France l'avoit envoyée pour eux. Il le leur refusa, et leur dit tout net qu'ils ne méritoient ni l'argent ni l'intérêt de la France. Deux cents hommes d'infanterie et une vingtaine d'officiers françois qu'il avoit à Biala, lui suffisoient pour les contenir.

Les nouvelles qu'il recevoit d'Eperiès n'étoient pas consolantes: aussitôt après son départ la discorde s'étoit mise dans la confédération qui, oubliant sa dignité, en

étoit venue aux coups. Les commandans impériaux avoient été obligés de s'en mêler, des maréchaux avoient été mis en prison. D'un autre côté, les mal-intentionnés leur insinuoient que la France avoit changé de systême, qu'elle les jouoit, et alloit les abandonner. Plusieurs désertèrent, d'autres se retirèrent dans d'autres villes, d'autres travaillèrent à faire leur paix. Tout rentroit dans une confusion pire que celle dont il les avoit tirés, et pour le coup, elle devenoit irrémédiable.

Alors Pac et Bohucz crurent que pour diminuer les maux il falloit changer la résidence: on pria Mr Durand, et on chargea le général Sloinski de solliciter la cour de Vienne, pour quelle accordât à la confédération la permission de se rassembler à Bilitz d'où ils n'auroient qu'un ruisseau à passer pour faire leurs actes à Biala, sur leur propre territoire, couverts par les petites places et par l'armée: cela étoit très-raisonnable. Ils l'obtinrent; mais quand il fallut partir, leurs nombreux créanciers ne voulurent pas les laisser aller. Alors ils se mirent en tête que l'argent des subsides devoit servir à payer

leurs dettes. On en écrivit à Mr Durand qui renvoya l'affaire à Dumouriez; celui-ci refusa. On porta des plaintes au duc d'Aiguillon; les chefs militaires en avoient fait autant. Tout le monde se plaignoit de la dureté de cet envoyé, qui de son côté rendit compte de tout au ministre dans deux ou trois dépêches, demandaut toujours à être relevé, et annonçant que remplacé ou non, il partiroit le premier septembre, parce qu'alors la confédération tireroit à sa fin. Le duc d'Aiguillon trouvoit que tout alloit bien, car tout empiroit, et exhortoit l'envoyé à la patience; il lui annonça cependant qu'il mettroit sous les yeux du roi l'offre réitérée de sa démission.

La confédération tira quelques aumônes de la Saxe, fit des billets, et se mit enfin en route pour Bilitz, très-ulcérée contre Dumouriez qui l'étoit au moins autant contr'elle, et lui reprochoit dans toutes ses lettres le scandale de sa conduite. Quant aux chefs militaires, il les ménageoit encore moins. Ayant appris que Pulawski s'étoit vanté qu'il l'enlèveroit, le conduiroit à Czenstochow, et le forceroit à donner

de l'argent, il lui dit en plein conseil: *Pulawski, ne vous avisez pas de faire une pareille tentative, je vous brûlerois la cervelle à la tête de vos Towaricz.* On le craignoit, parce qu'il avoit fait juger à mort trois Towaricz, qui après avoir violé une femme, lui avoient coupé un bras. Ayant appris que l'armée de Pulawski dont ils étoient, juroit qu'elle ne souffriroit pas ce jugement, il l'avoit fait mettre en bataille sur trois côtés, et fermant le quarré avec deux cents hommes d'infanterie et deux canons chargés à cartouche, à la tête de laquelle il s'étoit placé, ayant à côté de lui Pulawski et Miaczinski pour lui servir d'ôtages; il avoit fait exécuter la sentence sur le plus coupable, nommé Bonikorski, et avoit demandé la grâce des deux autres au nom du roi de France. Cet acte de fermeté l'avoit rendu terrible, mais il étoit encore plus haï. Il s'en soucioit peu, étant résolu de les quitter bientôt, s'il ne réussissoit pas à les faire obéir en cas qu'il parvînt à former une armée, ce qu'il n'espéroit plus.

Le mois de mai et la moitié de juin s'étoient passés dans ces disputes, lorsque

ses espions lui rapportèrent que Suwarow attendoit un renfort qui marchoit de Sendomir sur la Donayecz, et que lui-même se préparoit à faire un mouvement. Il envoya Pulawski sur la Donayecz et Miaczinski à Scavina, qu'il donna comme point central du rassemblement de ses quartiers. Le 18 il reçut un avis de Pulawski qui lui mandoit que c'étoit une fausse alarme, qu'il n'y avoit pas un Russe à la rive droite de la Vistule, du côté de la Donayecz, que cette rivière étoit toujours très-haute et inguéable. Il se méfia de ce rapport, connoissant la négligence des Polonois, et ayant des avis contraires sur ces deux objets.

Il envoya Walewski avec quatre cents hommes de cavalerie à Tyniec, et donna ordre au colonel Schütz qui étoit à Sucha avec son régiment de hussards, de s'avancer à Scevina. Il s'occupa ce jour-là et le 19, à préparer un convoi d'artillerie, et faire des dispositions pour l'aller joindre. Le 20 il vint coucher chez le comte de Dunin à Zator, il reçut la nuit un avis de Miaczinski qui lui mandoit que la Donayecz étoit abandonnée, qu'il ne savoit

pas ce qu'étoit devenu Pulawski qui emmenoit plus de six mille hommes, que l'ennemi marchoit sur lui, qu'il se tenoit à la hauteur de Cracovie près de Kremionki avec cinq cents chevaux, mais que Suwarow rétablissoit son pont.

Il monta à cheval sur le champ, n'ayant avec lui que son escorte françoise, et se porta droit à Scavina; il y trouva l'ennemi. Il alla du côté de Kremionki, il vit Suwarow qui passoit la Vistule. Il trouva une compagnie de Towaricz dans un village, leurs chevaux dessellés, et buvant; l'ennemi n'en étoit pas à un quart de lieue. Il les emmena; des paysans lui dirent qu'ils avoient vu une troupe marcher du côté de Calvary; il s'y porta, c'étoit Miaczinski réuni à Schütz.

Un officier du Pulawski arriva, et lui remit une lettre de ce chef qui lui mandoit que voyant les ennemis passer la Donayesz, il avoit pris le parti de gagner les défilés pour les tourner par derrière. Il lui renvoya son offic .., en le conjurant de revenir sur ses pas. Il renvoya deux autres messages. Non content de cela, il dit à Miaczinski de tenir dans

les défilés, et de se retirer lentement sous Landscron, où il le rejoindroit. Il remonta à cheval, et courut après Pulawski. Quand il eut fait cinq lieues, il reçut une lettre insolente de ce chef qui lui mandoit qu'il n'avoit aucun ordre à recevoir d'un étranger, qu'il prétendoit faire la guerre à sa manière, et que s'il veut le suivre, il n'a qu'à venir à Zamosc et à Leopol, où il va. Cette lettre étoit datée de Rabka, à dix lieues de Landscron.

N'ayant plus l'espoir de le ramener ou de lui faire entendre raison, il revint sur ses pas; trouva que le colonel Schütz étoit tranquillement rentré dans son quartier de Sucha, et reçut un billet de Miaczinski qui lui mandoit qu'il étoit abandonné, et qu'il ne lui restoit pas deux cents chevaux. Pulawski parti, Miaczinski devoit encore avoir plus de cinq cents chevaux. Walewski avoit très-bien manoeuvré; apprenant la défection de Pulawski et la déroute du reste, il avoit attiré Suwarow sur Tyniec. Ce général avoit tenté le so de l'enlever; après avoir pris et reperdu deux fois une redoute, il y avoit laissé deux cents morts, et s'étoit porté brusquement

sur Calvary. Ce jour-là Dumouriez, après avoir fait enfin partir Schütz pour rejoindre Miaczinski, ainsi que quelques autres corps qu'il avoit dénichés, avoit été forcé de passser quelques heures à Sucha, pour laisser reposer ses chevaux qui avoient fait plus de soixante lieues en trois jours. Il arriva à Landscron le 22 juin à sept heures du matin. Walewski y arrivoit de son côté, suivi de toute l'armée de Suwarow.

Le château de Landscron termine d'un côté une hauteur d'un quart de lieue de long, sur cinq cents pas de large. La ville est au dessous du château; il y avoit dans l'un et l'autre une garnison de six cents hommes d'infanterie, avec trente pièces de canon. Derrière cette hauteur est une pente assez facile, avec un pays boisé, qui conduit à Sucha. En avant et sur son flanc droit, sont deux escarpemens impénétrables, hérissés de bois de sapin. Dumouriez fait l'inspection de l'armée qu'il trouve réduite à mille hommes de cavalerie. Il avoit deux cents hommes chasseurs à pied, commandés par des officiers françois; il en jette cent dans le bois de sa-

pin en avant de son front, et cent dans le bois de sapin de sa droite, où il place deux pièces de canon; sa gauche appuyoit à Landscron. Son champ de bataille dominoit une hauteur qui lui faisoit face, où le canon du château de Landscron portoit en plein: celui des Russes, d'un plus foible calibre, n'arrivoit qu'à deux cents pas en avant de la ligne des Polonois.

Suwarow fait un mouvement qui devoit le faire battre. Il avoit environ trois mille chevaux et deux mille cinq cents hommes d'infanterie. Il laisse son infanterie sur la hauteur, et fait descendre sa cavalerie dans le ravin, pour remonter ensuite dans la forêt de sapin. Dumouriez envoya dire à ses chasseurs de s'aplatir dans le bois, de laisser passer cette cavalerie qui alloit monter dispersée et rompue, et de ne pas tirer. Il annonce aux Polonois que la victoire est à eux, que dès que cette cavalerie arrivera sur la hauteur, ils n'ont qu'à la charger sans lui donner le temps de se former. Ils lui promettent des merveilles.

Deux superbes régimens russes, St.

Pétersbourg et Astracan paroissent; ils étoient tout débandés. Il veut se mettre à la tête des Lithuaniens d'Orsowsko, avec le prince Sapieha; ces lâches fuyent, massacrent eux-mêmes Sapieha, jeune prince plein de courage; Orsewsko et quelques braves sont tués. Il court aux hussards de Schütz qui au lieu de sabrer, font une décharge de leurs carabines, et prennent la fuite. Les Russes étonnés eux-mêmes de leurs succès, n'avançoient pas, et étoient occupés à se former. Miaczinski furieux rallie quelques braves Towaricz, se jette au milieu des Russes, est démonté, blessé et pris. Walewsky qui fermoit la gauche, se retire en bon ordre derrière Landscron. Tout le reste se débande. Les Cosaques poursuivent pendant plus d'une demi-lieue cette cavalerie qui ne tue pas quatre hommes aux russes, et qui en perd trois cents tués, blessés ou pris.

Resté seul sur le champ de bataille avec son petit escadron françois, Dumouriez se garde bien de se jeter dans le troupeau des fuyards, il prend un chemin dans le bois sans être suivi, et il arrive à Sucha sur le midi; il y trouve le régi-

ment des hussards de Schütz qui n'avoit pas beaucoup souffert. Cependant les chasseurs françois avoient tourné par les bois, et s'étoient jetés dans Landscron, qui se mit à canonner vivement la cavalerie ennemie qui fut obligée d'abandonner bien vîte ce champ de bataille dangereux, emmenant les prisonniers et ses deux pièces de canon qui après avoir tiré quelques coups, presqu'à bout portant, furent abandonnées, l'officier n'ayant pas eu l'esprit de les précipiter dans le ravin.

Voilà ce que les Russes et les Polonois appelèrent alors la bataille de Landscron; elle dura une demi-heure, et les Russes ne perdirent de monde qu'à leur retraite, pas le canon de Landscron et le lendemain, en voulant insulter cette place où il y avoit plus de huit cents hommes d'infanterie et quatre à cinq cents de cavalerie. Walewski eut même l'audace de les suivre dans leur retraite, et de descendre dans la plaine avec eux. Suwarow retourna devant Tyniec qu'il ne pût pas prendre. Mais Oswiecim et Bobrecq furent évacués. Walewski se retira à Biala que Branicki vint masquer avec douze

cents hommes de cette même cavalerie de la couronne qui auroit joint les confédérés s'ils avoient été vainqueurs. Le général Stampa, commandant le cordon autrichien, fit intimer aux Russes de ne pas attaquer Biala; ce qu'ils ne pouvoient pas faire sans que leurs boulets endommageassent le bourg autrichien qui est de l'autre côté de la rivière.

Dumouriez voyoit toutes ses espérances trahies par la défection de Pulawski qui alla se faire battre à Léopol, tâcha de surprendre Zamosc qui ne voulut pas lui ouvrir ses portes, revint par le même chemin, repassa le long de montagnes par Kenté, Bohucq, et retourna à Czenstochow, ayant fait cent cinquante lieues, et alors fort honteux et repentant; mais il étoit trop tard. Dumouriez avoit perdu les trois chefs sur lesquels il comptoit le plus, Sapieha et Orzewsko tués, Miaczinski prisonnier. La division de ce dernier s'étoit dispersée au point qu'il n'en restoit que quatre à cinq cents hommes mal en ordre, et mal commandés. Il n'y avoit donc plus alors à opposer aux Russes, dans la petite Pologne, que l'infanterie

d'à-peu-près deux mille hommes, répandue dans trois places, et six à sept cents dans Biala et Czenstochow. Le corps de Zaremba étoit resté entier, mais il le connoissoit trop rusé et trop prudent pour s'exposer avec de pareils compagnons. Walewski avec les restes de Miaczinski, n'avoit pas plus de deux mille hommes à cheval. Les salines étoient perdues, sans que l'on eût su en profiter. Le contingent de Courlande, l'infanterie du palatinat de Cracovie, étoient devenus des chimères. Bien loin que l'argent qu'il avoit à Bilitz eût suffi à solder et nourrir les garnisons, il lui en eût fallu trois fois autant. D'ailleurs il étoit outré de la conduite politique et militaire des Polonois.

Il prit le parti de tout abandonner. Il se rendit à la maison de contumace la plus voisine, à un lieu nommé Fritzka, où le général Emerik Esterhasy, avec qui il s'étoit lié, vint le voir, ainsi que plusieurs autres seigneurs hongrois; de là il rendit compte de tout au ministre, s'en référant à ce qu'il avoit annoncé dans ses dépêches précédentes, surtout en partant pour l'armée.

A son départ d'Eperiès, il avoit annoncé en pleine assemblée de la confédération, qu'il alloit tenter de faire prendre une marche régulière et vigoureuse à leur partie militaire; il les avoit assurés, avec serment, que s'il étoit secondé, il se sacrifieroit tout entier, comme s'il étoit leur compatriote; mais que si les chefs et les troupes se conduisoient comme par le passé, et nuisoient volontairement à l'exécution de ses bonnes intentions, il les abandonneroit entièrement. Il avoit même eu la précaution de laisser ce serment par écrit. Non seulement les troupes, mais les chefs et les conseillers eux-mêmes, chargés de coopérer avec lui, avoient renversé ses plans.

Ainsi il écrivit à la confédération qu'elle n'avoit qu'à relire le serment qu'il lui avoit consigné, que fidelle à sa parole, il se regardoit comme dégagé du soin de conduire à l'avenir les affaires militaires, qu'il attendoit son rappel à la campagne, ayant besoin de repos, qu'il étoit persuadé que le successeur, qui sans doute arriveroit bientôt, seroit certainement plus complaisant et plus à leur gré que lui; il

alla effectivement attendre les ordres du ministre, à la campagne, chez le comte Potocki, staroste de Halicz, avec lequel il étoit lié.

La confédération fut consternée, on lui envoya les députations. On engagea Pulawski à lui demander excuse de bouche et par écrit, et à se soumettre à ses ordres; alors il leur prouva facilement, qu'il n'avoit jamais eu la prétention de leur donner des ordres directs, qu'il avoit toujours fait revêtir son avis de la signature du conseil; il dit à Pulawski et aux députés, qu'il avouoit qu'il avoit eu tort de vouloir leur donner un système de guerre auquel ils ne pouvoient pas se plier, et que n'entendant rien à leur manière de faire la guerre, il ne devoit plus s'en mêler.

Cependant il écrivit à la confédération qu'il ne falloit pas se décourager, qu'ils avoient des places et un petit fond d'infanterie qu'il falloit augmenter, qu'il leur comptoit encore, sans l'armée de Lithuanie, plus de quinze mille hommes de bonne cavalerie, qu'ils étoient en meilleur état qu'à son arrivée auprès d'eux, que les

Russes n'ayant pas reçu de renfort, et ne pouvant pas prendre leurs petites places s'ils en arrangeoient encore d'autres, ils pourroient peu-à-peu regagner du pays, et au moins se soutenir de manière à négocier.

Le comte de Pac et Bohucz vinrent le trouver. Il leur parla en ami, leur dit que leur position étoit désespérée. Bohucz en convint. *Retournez,* leur dit-il, *vers le duc d'Aiguillon et Mr Durand, non pas pour vous soutenir, car cela est impossible, mais pour faire votre paix.* Enfin il se rendit à leurs prières, et il rejoignit la confédération, non pas pour continuer sa mission, car il persista à ne plus donner ni argent ni conseil, mais pour ne pas donner à la cour de Varsovie le triomphe de cette rupture. Effectivement leurs affaires étoient désespérées, car dans cette campagne les Turcs furent chassés de la Moldavie, et bientôt forcés à faire la paix.

Il fut réellement affligé de la tournure malheureuse de cette affaire; il le manda à son amie, madame de Mniszeck, que le chagrin consuma ensuite. Il plaignoit les

malheureux Polonois, malgré leurs fautes excessives, et cette commisération étoit d'autant plus juste que le duc d'Aiguillon mit le comble à leur disgrace par un raffinement de perfidie et de méchanceté, sans but utile.

Dès le commencement de cette mission, Dumouriez avoit toujours mandé qu'il étoit sûr du comte Oginski qui entraîneroit un corps de troupes de l'armée de Lithuanie d'au moins cinq à six mille hommes, sans compter une grande partie de la noblesse de ce grand-duché. Le comte Wielhorski, beau-frère d'Oginski, donnoit à Paris les mêmes assurances. Mais en même temps Dumouriez avoit représenté que l'exemple de ce qui étoit arrivé au prince Radzivil, qui avoit perdu, presque sans se battre, ses places fortes en Lithuanie, que le prince Daschkoff, à la tête d'un petit corps de troupes russes, avoit enfermé, pris et fait capituler dans la forte place de Niesvicze, avec le comte de Pac, quoiqu'ils fussent du double plus forts que les assiégeans, devoit rendre très-circonspect sur le choix du temps à prendre pour l'insurrection de la Lithuanie.

Que quand même, ce qu'il falloit espérer, le comte Oginski, à la tête de troupes plus régulières, feroit une plus noble résistance, comme il se trouvoit derrière l'armée de Weymarn d'un côté, comme on pouvoit faire marcher contre lui des troupes ou de la Livonie, ou de l'Ukraine, ou de la Moscovie, sa perte seroit toujours irrémédiable si son insurrection étoit partielle, et non seulement si elle ne faisoit pas partie d'un plan général d'attaque, mais si les troupes de la grande et de la petite Pologne n'étoient pas arrivées à une certaine hauteur, pour pouvoir ou le dégager par des secours directs et une jonction, ou le soulager par une diversion qui occupât les Russes ailleurs; que déterminer trop tôt l'insurrection du comte Oginski, seroit le conduire, ainsi que tous ses partisans, à une perte infaillible.

Que la Pologne n'avoit déjà que trop souffert du peu d'ensemble de ses confédérations foibles qui avoient été abattues l'une après l'autre; que le ministère de France devoit agir comme un bon père avec cette nation qui s'étoit jetée dans ses bras; que ne pouvant pas lui donner un

appui direct et formidable, il devoit lui donner des conseils où la force et la prudence fussent réunies; que si on ne pouvoit pas faire acquérir à la confédération polonoise une masse puissante, capable de conquérir sa liberté, il étoit de la générosité paternelle du roi de France de sauver le plus qu'on pourroit d'individus, en les empêchant de courir à leur perte par une insurrection inutile; qu'il valoit mieux les réserver pour un autre temps, et attendre d'autres circonstances; qu'une conduite contraire seroit évidemment une fausseté machiavélique, qui sacrifiant une nation entière, déshonoreroit notre politique.

Ces sages représentations avoient suffi pour le duc de Choiseul, qui cependant vouloit arriver à une guerre générale; mais elles furent inutiles auprès du duc d'Aiguillon, quoiqu'il affectât un système opposé; elles semblèrent même aiguiser sa duplicité. Gérard avoit un frère, nommé Renneval, consul alors ou résident à Danzick. Il le chargea de traiter séparément avec le comte Oginski, pour l'engager à se déclarer. Non content de ce pre-

mier moyen, d'Aiguillon envoya auprès de ce seigneur un colonel françois, le chevalier de Marinois.

Dumouriez rennouvela en vain ses représentations; il fit avertir directement le comte Oginski de l'inutilité du danger qu'il alloit courir, il manda à Wilhorski de tâcher de sauver son beau-frère et la Lithuanie, en l'empêchant de se livrer à ces perfides insinuations. Tout fut inutile. On prit précisément l'époque où les malheurs de la Pologne étoient assurés et irrémédiables, pour forcer Oginski à se déclarer au mois de septembre. Ce chef fit son insurrection imprudente. Le colonel Albiczew, à la tête d'un millier de Russes, ne fit que se montrer à Pinsk où il faisoit son rassemblement. Il n'y eut pas même un combat, tout le parti se dissipa devant Albiczew, le malheureux Oginski s'enfuit à Danzick, et la dernière ressource de la liberté polonoise fut anéantie.

A la funeste époque de la déroute de Landscron, la conduite de Dumouriez étoit entièrement opposée à celle du ministre, il avoit renvoyé à plusieurs ma-

nats leurs blanc-seings, en leur conseillant de ne pas se compromettre inutilement; il avertissoit la comtesse Mniszeck, Pac, Bohucz et quelques autres, ou de faire leur paix avec la cour de Varsovie, ou de se procurer des appuis auprès de celles de Pétersbourg, ou de Berlin, ou de Vienne, pour sauver leurs familles et leurs propriétés. Il tenoit même les chefs de la confédération en garde contre leurs propres illusions ou les fausses espérances qu'ils recevoient. Il étoit persuadé, et il l'est plus que jamais, que la vraie politique doit être franche et vertueuse, et qu'on sert mal sa propre cause en employant la perfidie et la fausseté avec les nations étrangères.

Il reçut bientôt après la nouvelle que le duc d'Aiguillon lui avoit nommé pour successeur le baron de Viomesnil, maréchal-de-camp, plein de talens militaires et d'esprit. Ce général a un caractère noble, généreux et franc. Une belle figure, une grande amabilité, un courage invincible, une étoile très-heureuse, de grandes actions l'ont justement élevé aux honneurs militaires. Il est à présent le

meilleur général de l'armée du prince de Condé contre les anarchistes françois.... On lui avoit donné à son départ des impressions très-défavorables à l'agent disgracié et une instruction qui dans les mains d'un homme moins juste et moins honnête, auroit servi à le perdre.

Il eut communication de cette instruction d'une manière fort extraordinaire. Il y avoit dans les bureaux de Gérard un commis qui n'estimoit pas son chef. Ce commis n'avoit jamais vu Dumouriez, et ne le connoissoit pas. Il s'étoit passionné depuis long-temps pour le succès de la révolution de Pologne. Il n'avoit entrevu d'espoir que depuis les dépêches de cet envoyé. Il les relisoit continuellement, et s'étoit attaché à leur auteur. Il étoit souvent forcé d'écrire des dépêches qui contrarioient un plan qui lui paroissoit le meilleur. Il avoit eu une grande joie lors du premier succès de l'invasion du palatinat de Cracovie; il avoit perdu tout courage après l'affaire de Landscron; mais bien loin de rejeter ce malheur sur l'agent, il le plaignoit et le justifioit. Il fut indigné de l'instruction qui devoit le perdre,

et il eut la hardiesse de lui en envoyer une copie, sans lettre; ce ne fut que quatre ans après qu'il lui avoua que c'étoit à lui qu'il en avoit l'obligation.

Cette instruction donnoit de fausses nôtions, propres à tromper le général Viomesnil. On lui peignoit, comme considérable, l'état des forces de la confédération, en partant de l'époque qui avoit précédé la déroute de Landscron. Ainsi on lui détailloit vingt mille hommes d'excellente cavalerie, quatre mille hommes d'infanterie, avec l'espoir au moins de la tripler ou quadrupler, cinq ou six places contre lesquelles les Russes avoient échoué, et plus de cent cinquante pièces de canon. On lui annonçoit, outre tous ces moyens, l'insurrection prochaine de la Lithuanie et presque la certitude de la défection de toute l'armée de la couronne qui viendroit le joindre. Ainsi on présentoit à son activité un tableau magique de cinquante à soixante mille hommes qu'il feroit sortir de terre d'un coup de baguette, avec un sénat auguste très-uni, partagé en plusieurs conseils, tenant des envoyés dans presque toutes les cours.

On venoit ensuite à l'article de Dumouriez; on commençoit par quelques éloges perfides, on avouoit que ses idées et ses soins avoient contribué à amener cet état brillant; mais on attribuoit tous les mauvais succès à son inexpérience, sa pétulance, opiniâtreté et ses projets *gigantesques*. On annonçoit à Viomesnil qu'il trouveroit, jointes à l'instruction, beaucoup de pièces qui étoient des plaintes et des délations contre cet envoyé, les unes des membres de la confédération, (il y en avoit de Pac lui-même,) les autres des chefs militaires polonois, d'autres enfin d'aventuriers françois qui ayant tiré de lui une solde et des grades, espéroient améliorer leur sort en le calomniant près du nouveau ministre. Comme la plupart de ces plaintes portoient sur le refus d'argent, on paroissoit inquiet de l'emploi qu'il avoit pu faire du subside, et on chargeoit Viomesnil de lui faire rendre un compte scrupuleux. Le reste des plaintes portoit sur abus d'autorité et propos durs.

Dumouriez qui ne vouloit perdre aucune des pièces de l'affaire de Pologne dont il pouvoit avoir un jour besoin, et

que Viomesnil, qu'il ne connoissoit pas, pouvoit avoir ordre de lui enlever, en fit une liasse qu'il confia à son fidelle cousin Chateauneuf, et il le fit partir pour Vienne, sous prétexte d'aller au devant du successeur qui voulut le ramener; mais s'excusant sur sa santé qui à cette époque étoit très-délicate, d'après les ordres de son cousin, il continua sa route pour la France, où il déposa les papiers en lieu sûr. Ils sont devenus la proie des anarchistes, ainsi que les *Mémoires sur la Pologne* et des *Notes sur la Hongrie*; qu'il avoit rédigés dans ses momens de loisir.

Il n'avoit conservé que les pièces justificatives de comptabilité du subside. Viomesnil arriva à Bilitz dans les premiers jours de septembre; il fut d'abord très-froid et très-réservé avec son prédécesseur, qui étudiant son caractère, attendoit tranquillement le moment de la confiance. Après avoir entendu les délateurs; après avoir cherché de tous côtés à vérifier le beau tableau de forces et d'espérances que lui présentoit sa trompeuse instruction, ne trouvant ni une bonne tête dans

les Polonois, ni ensemble dans leur assemblée, ni plan, ni armée, ni argent, il se livra à l'honnêteté et à la franchise de son caractère, et il vint un matin chez Dumouriez avec un ingénieur, nommé Menouville, homme de grands talens qui avoit toute sa confiance et qui la méritoit; alors se livrant de son côté à sa franchise naturelle, l'explication fut très-cordiale, et a fondé l'amitié qui les a unis depuis. Il ne lui cacha pas qu'il savoit que son instruction étoit dirigée contre lui, et qu'en conséquence il avoit pris la précaution d'envoyer tous ses papiers en France; mais il l'assura que cela ne nuiroit point à tous les renseignemens qu'il pourroit désirer, parce qu'il étoit sûr de sa mémoire. Il en étoit effectivement si sûr, qu'en 1794, vingt-trois ans après, ayant eu sa tête occupée de beaucoup d'affaires plus importantes encore, sans une seule pièce, sans carte, les noms propres, les lieux, les positions, les détails des intrigues et des affaires, les époques, se présentent avec ordre et vérité à mesure qu'il écrit.

Alors il lui détailla l'état de nullité où

il avoit trouvé la confédération, l'état solide où elle avoit existé un moment en suivant ses plans, l'état désespéré où elle s'étoit réduite par son inconduite, les dangers de la politique fausse et trompeuse de la cour de France, l'influence des disgrâces des Turcs qui achèveroient la ruine de cette chimérique révolution, et la sureté du partage très-prochain de la Pologne. Il finit par lui conseiller de ne pas compromettre sa réputation militaire en se mettant à la tête de pareilles troupes, ce que lui avoit pu et dû faire, n'étant que colonel. Il lui remit ensuite l'état de sa dépense qui ne montoit qu'à cent quatre-vingt-cinq mille livres, il lui laissoit cent mille livres en caisse sur l'année 1770, et la totalité de 1771 à laquelle il n'avoit pas touché.

Viomesnil et Menouville furent étonnés de ce tableau. Le général lui fit les plus grandes instances pour rester avec lui, lui promettant de le faire faire brigadier; il s'y refusa constamment, et le baron de Viomesnil doit se souvenir de sa réponse; il lui dit que s'il avoit avec lui des troupes françoises, il resteroit de tout

son coeur à ses ordres, ne dût-il commander que cinquante dragons, mais qu'ayant mené en chef les affaires militaires et politiques de la confédération, il ne pouvoit pas être employé subalternement avec les Polonois; qu'ils étoient altiers, lui fier, qu'il seroit compromis à tout moment, et deviendroit inutile. Le général se rendit à cette raison, lui demanda des notes qu'il lui donna, ainsi que ses chevaux et ses équipages qu'il lui vendit en partant.

Viomesnil eut la probité de mander au duc d'Aiguillon que les plans de Dumouriez étoient excellens, et que si on les avoit suivis, tout auroit réussi. Il lui avoit remis entr'autres pièces un projet pour surprendre le château de Cracovie. Ce projet étoit très-bon, il le gardoit depuis deux mois, et l'avoit réservé pour le temps où il auroit plus d'infanterie; ainsi que le projet de la surprise de Zamosc qui devoit lui être livré. Il vouloit faire marcher ces deux coups de main et l'insurrection de la Lithuanie, avec son établissement à Sendomir. Leur exécution

partielle lui paroissoit plus nuisible qu'utile.

Après son départ, Viomesnil, suivant son caractère entreprenant et sa confiance en son étoile, espérant tirer les Polonois de leur apathie, et leur rendre l'activité et l'énergie qu'ils avoient perdues, fit exécuter la surprise du château de Cracovie par le brave Choisy, mort depuis lieutenant-général, qu'il avoit amené avec lui, ainsi qu'une vingtaine d'excellens officiers de troupes légères. Les Russes vinrent les assiéger. Jamais Viomesnil ne put parvenir à réunir la cavalerie polonoise pour secourir la place. Choisy, après avoir soutenu un siége mémorable qui a fait un honneur infini aux François, et qui est une des époques brillantes, si communes dans leur histoire militaire, fut obligé de capituler après avoir défendu cette bicoque pendant deux mois. La Pologne fut partagée par le traité de Berlin, et Viomesnil revint en France, ayant rempli une mission pénible, infructueuse et désagréable.

Tels sont les principaux traits de la révolution de Pologne, auxquels Dumouriez

a eu

a eu part; et sur lesquels il s'est un peu étendu pour suppléer aux mémoires qu'il en avoit rédigés, et qui sont perdus. Les Polonois sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. Les nations qui ont démembré leur vaste territoire, étoient toutes garantes de leur constitution et de leur liberté.

La nation polonoise est brave, généreuse, polie et sociable. A cette époque, l'esprit, les talens et l'activité étoient *tombés en quenouille.* Les femmes conduisoient les affaires; montroient de l'énergie, pendant que les hommes menoient une vie voluptueuse et galante. Dumouriez, pour les peindre au duc de Choiseul, les nommoit dans une de ses dépêches *les Asiatiques de l'Europe.* Ils avoient le plus grand désir de la liberté. Ils sacrifioient sans balancer à cette passion leur fortune et leur vie. Mais leur système social et leur constitution s'opposoient à leurs efforts, et les faisoient tourner contr'eux-mêmes. Leur agitation étoit un ouragan qui allumoit les atteliers voisins, où se forgeoient leurs fers.

Leur esclavage duroit déjà depuis septante ans, c'est-à-dire depuis que Pierre

le grand avoit opéré la création de l'empire de Russie. C'est dès alors qu'il auroit fallu faire des confédérations, et être soutenus par les puissances intéressées à s'opposer à l'accroissement de ce nouveau peuple. Ils combattoient pour leur constitution; pour conserver leur liberté, il eût fallu qu'ils commençassent par la détruire. La constitution polonoise est une aristocratie pure, mais dans laquelle les nobles n'avoient pas un peuple à gouverner, car on ne peut pas donner ce nom à huit à dix millions de serfs, attachés à la glebe, qui n'ont aucune existence politique, et dont l'esclavage se vend, s'achète, se troque, s'hérite, et suit toutes les mutations de propriétés, comme les animaux domestiques. Le corps social des Polonois est un monstre composé d'une réunion de têtes et d'estomacs, sans bras et sans jambes.

Leur régime, leur code légal, ressemble à celui des colonies à sucre, qui par la même raison ne peuvent pas soutenir l'indépendance. La nation polonoise ne consistoit donc, avant le partage, que dans un corps social de huit à neuf cent mille

nobles, répandus sur une surface qui, avec un autre régime auroit pu nourrir trente millions d'hommes libres.

Les Spartiates avoient bien leurs cultivateurs Ilotes, comme les Polonois leurs paysans serfs, mais les Spartiates occupoient un territoire très-resserré, ils avoient des moeurs austères, des lois dures et un gouvernement très-bien ordonné. Les Spartiates armoient leurs Ilotes, s'en servoient à la guerre, remplaçoient la diminution des citoyens, quand la guerre dépeuploit trop la cité, en élevant un certain nombre de ces mêmes Ilotes à l'état de citoyens. Les nobles polonois n'osoient pas mettre les armes à la main à leurs serfs, et ne les élevoient jamais à l'honneur de la noblesse.

A Sparte, les biens étoient en commun, les citoyens étoient égaux, les rois étoient toujours indigènes et héréditaires, les éphores modéroient leur autorité, il n'y avoit aucun moyen de corruption. En Pologne, les charges héréditaires, les palatinats, castellanies, starosties, mettoient une inégalité immense entre les citoyens, c'est-à-dire les nobles; chaque

élection de roi étoit un *rengrégement* de corruption et de vénalité, et dans le courant de l'année les diètes orageuses, et surtout le *liberum-veto*, achevoient d'affoiblir la république, en la jetant, par ses formes constitutionelles mêmes, dans le désordre et l'anarchie. Jusqu'aux confédérations étoient un moyen d'affoiblissement par leur propre légalité, et par l'habitude que les Polonois s'étoient faite de s'en jouer, et d'en faire une source d'intrigues et de manéges.

Il falloit donc, si les Polonois vouloient être libres, que dès le commencement du siècle, ils abolissent leur constitution, se donnassent une masse de citoyens proportionnée à leur territoire, en rendant libres leurs cultivateurs. Alors leurs vertus se seroient déployées, et ils auroient formé une nation respectable, car leurs vertus sont à eux; et leurs vices appartiennent à leur insoutenable constitution.

Les parties envahies de la Pologne ont gagné en changeant de maîtres. Celle qui reste, forme encore un territoire assez considérable pour figurer comme puissance, si elle admet un régime social libre,

qui en rendant citoyens tous les hommes qui cultivent son sol, les intéresse tous à l'existence nationale. C'est un grand effort, mais il est absolument nécessaire s'ils veulent conserver une nation polonoise. S'ils ne prennent pas d'eux-mêmes ce parti décisif, rien ne peut empêcher que le partage ne soit complété. Alors la république ou royaume de Pologne sera effacée des annales de l'Europe, comme l'empire des Assyriens, l'empire romain et tant d'autres, des annales du monde. Est-ce un mal? est-ce un bien? La providence peut seule le prévoir. Les hommes sont des enfans qui jouent sérieusement leur existence, jusqu'à ce que ses décrets immuables, bon gré malgré, fixent leur sort.

CHAPITRE IX.

Retour en France.

Dumouriez se sépara à regret du baron de Viomesnil et de quelques Polonois,

surtout de Bohucz, qui est mort en France peu d'années après; il étoit venu y prendre un asyle. Cet homme avoit un grand caractère et un génie vaste. Si la confédération eût réussi, il auroit gouverné et changé la Pologne. Dumouriez partit avec le comte de Ségur, capitaine de dragons, qui lui servoit d'aide-de-camp; n'étant point pressé d'arriver, étant même sûr d'être mal reçu, il alongea sa route pour faire un voyage d'instruction, repassa par la Hongrie où il laissoit beaucoup d'amis, traversa la Bohème pour visiter les champs de gloire du grand Fréderic, vit en Saxe le camp de Pirna, séjourna à Dresde et à Leipzig, revint à Francfort, d'où il rentra en France par Bruxelles et Mons, se reposa quelque temps à St. Quentin chez sa soeur l'abbesse de Fervaques, et n'arriva à Paris que dans les premiers jours de janvier 1772. Le comte de Broglie, Mr de Chauvelin et Favier lui annoncèrent que le ministre des affaires étrangères déclamoit contre lui. Il avoit eu la délicatesse de ne point prendre ses appointemens sur le subside, il lui en étoit dû neuf mois ou vingt-sept mille livres.

Il avoit mangé dans cette malheureuse mission près de quarante mille francs de son pâtrimoine.

Il alla à Versailles, et demanda une audience au duc d'Aiguillon. Elle lui fut accordée, et elle fut très-orageuse. Le duc qu'il n'avoit jamais vu, prit la parole, et lui dit d'un ton orgueilleux et irrité. — *Ah, vous voilà. J'espère que vous ne vous attendez pas à des récompenses. — Je vous crois trop juste, monsieur le duc, pour me mettre dans le cas de vous solliciter. — Hé bien, vous n'en aurez point: le roi est très-mécontent de vous. — Il me semble cependant qu'il doit être satisfait du rapport du baron de Viomesnil. — Non monsieur. J'ai trois griefs contre vous. — Quel est le premier?* lui dit fièrement Dumouriez. Le duc étonné de la question et du ton fier, répond en balbutiant de colère. *Vous vous avisez de m'interpeller; sachez que je peux vous punir. — Je ne suis pas assez fou, monsieur le duc, pour méconnoître votre pouvoir. Je n'ai pour tout patrimoine que ma conduite. Vous dites que vous avez trois griefs contre moi, vous paroissez très-irri-*

té, je vous prie de me dire quel est le premier grief. — Monsieur, vous avez fait des plans foux et gigantesques. — Ce grief ne tombe pas sur moi, le roi et son conseil les ont agréés; vous-même les avez approuvés; j'ai vos lettres. Quel est le second grief? — Le second, monsieur? vous avez traité brutalement et indécemment une assemblée, représentant une nation, et des nobles polonois. — Cela est faux, monsieur le duc; on vous en a imposé. Cependant distinguons: ne n'ai jamais écrit et parlé à la confédération qu'avec respect, pour tâcher de l'élever à la hauteur de sa dignité; mais je conviens que plusieurs fois j'ai été obligé de traiter durement les individus, même grands seigneurs. J'ai même à Seavina et à Landscron, rallié à coups de plat d'épée des fuyards, sans m'inquiéter s'ils étoient nobles ou non; je n'ai fait en cela que ce que le baron de Viomesnil sera forcé de faire, et ce que vous eussiez fait à ma place. Je vous avoue que ce grief ne mérite pas votre attention. Quel est le troisième grief? — Oh pour le coup, vous êtes un insolent, vous me bravez. Vous

êtes une créature de Mr de Choiseul. — *Je suis créature de Dieu et de mon épée; cette épithète ne convient qu'à vos valets, et je me retire.* Il ouvre la porte; le duc lui dit. — *Je vais vous faire mettre à la Bastille.* — *Vous le pouvez, mais ce ne sera pas vous qui m'en ferez sortir.* — *Vous avez la tête bien dure.* — *Monsieur le duc, je ne connois que les balles plus dures que ma tête. Mais pourquoi me traitez-vous si mal?* — Le duc prend un air plus calme, et lui dit assez gracieusement. *Je suis juste: vous m'avez mandé que vos appointemens vous sont dûs, je vous les ferai payer exactement, mais n'attendez rien de plus de moi.* — *Eh bien, à la bonne heure. Je n'ai été que prêté aux affaires étrangères, j'en ai assez; je vais m'adresser à mon ministre.* Huit jours après, les appointemens furent payés.

En sortant de cette vive conférence, il se rendit sur le champ chez le marquis de Monteynard, ministre de la guerre, qn'il n'avoit jamais vu non plus. Ce ministre étoit enfermé dans son csbinet. Le valet-de-chambre, après l'avoir annoncé, vint lui dire qu'il revînt un autre jour,

qu'on n'avoit pas le temps de lui parler. Il étoit très en colère, il force la porte, la referme sur lui, et interrompt Mr de Monteynard, qui avec un froid glacial lui demande pourquoi il force la porte d'un ministre. *Vous me voyez très-ému*, lui dit-il, *écoutez-moi, vous verrez si j'ai tort.* Il lui raconte vivement la scène qu'il venoit d'avoir avec le duc d'Aiguillon. Pendant ce récit la figure calme de Mr de Monteynard s'anime, il le plaint, et l'assure qu'il ne trouvera pas en lui la même injustice.

Mr de Monteynard détestoit le duc d'Aiguillon. Tout l'ancien parti du duc de Choiseul, surtout le prince de Condé qui l'avoit porté au ministère, le soutenoit contre lui. La conférence devint très-longue, et quatre jours après il l'attacha avec trois mille livres d'appointemens à la légion de Lorraine, dont étoit colonel le comte de Viomesnil, frère du général chargé de la mission de Pologne, avec lequel il étoit lié depuis la Corse. Dès lors la confiance s'établit entre ce ministre et lui sur beaucoup d'objets.

Il raconta son aventure au comte de

Broglie et à Favier; on en fit un article de la correspondance secrète qui divertit Louis XV. Ce roi détestoit le duc d'Aiguillon, et ne faisoit aucun cas de ses talens; il étoit cependant plus à son aise avec lui qu'avec le duc de Choiseul, dont la tranchante supériorité l'avoit toujours gêné.

Il passa toute l'année 1771 entre Paris et Versailles, où il avoit loué un petit appartement à la mort de son oncle. N'étant qu'attaché à la suite de la légion de Lorraine, il n'étoit assujetti à aucun service. Cependant ce loisir n'étoit pas sans occupation. Son premier travail fut une *Instruction pour les troupes légères*; c'est un traité pratique de la petite guerre et de tout ce qu'un officier doit apprendre pour devenir bon partisan. Il fit attacher un de ses élèves, nommé Monsigny, comme capitaine de dragons à la légion de Lorraine, pour faire exécuter cette instruction. Elle y réussit, et elle auroit fini par être universellement adoptée, sans la réforme que Mr de St. Germain fit de ces corps en 1774.

Il fut ensuite chargé par le ministre

de l'examen d'un nouveau traité sur les hôpitaux militaires, donné par un médecin nommé Colombier. Cet ouvrage comprenoit deux parties, l'une intitulée *Hygiène militaire*, l'autre *Médecine militaire*. Cela entraîna des discussions, des épreuves dans des hôpitaux qu'on établit exprès. Mais le régime des anciens administrateurs des hôpitaux royaux et de la vieille médecine l'emporta, et cela ne procura que quelques légéres améliorations et la réforme de quelques gros abus, qui lui firent des ennemis, pour avoir soutenu Colombier, qui d'ailleurs étoit un homme dangereux et un assez mauvais sujet, mais fort instruit.

Il fut chargé d'un autre travail qui lui prit six mois. Il avoit rapporté de ses voyages des mémoires sur l'état et les ordonnances militaires du Portugal, de l'Espagne, de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche. Mr de Monteynard, à qui il les montra, lui ordonna d'en faire une analyse comparative et raisonnée, qu'il dressa en six colonnes, y ayant inséré la France. Ce rapprochement raisonné des ordonnances, avec des dissertations sur les dif-

férences de chaque génie national, qui y nécessitent des variétés ou des oppositions, rendoient cet ouvrage instructif; il est perdu.

Mr de Monteynard étoit un ministre médiocre, mais très-sage, très-honnête homme et très-appliqué. Il avoit fort bien fait la guerre, il étoit bon officier d'état-major, et connoissoit bien les détails des armées: mais hors de son affaire militaire, il ne savoit rien du tout. Il n'étoit pas d'âge à étudier le droit public et les intérêts des nations, il n'en auroit même pas eu le temps. Connoissant sa foiblesse à cet égard, il en parloit souvent à Dumouriez dans leurs conférences particulières, ils travailloient fréquemment ensemble sur cette matière, et pour la lui rendre plus intelligible, il fit pour lui un petit ouvrage intitulé *Tableau spéculatif de l'Europe*, dont Louis XV eut une copie qui lui donna pour l'auteur une prédilection qui lui valut la Bastille.

Ce fut aussi cette même année qu'il ébaucha avec Guibert et de Lille, l'ancien régisseur des vivres de la Corse, un travail sur les *Etats-généraux* dont les gens

prévoyans jugeoient alors qu'on auroit besoin. Aucun des trois ne pouvoit imaginer qu'un jour cette ressource précieuse seroit la cause des maux épouvantables de la France.

Tous les hommes de la société spirituelle, savante et aimable dans laquelle il vivoit alors, sont morts; heureux la plupart d'entr'eux, qui n'ont pas vu la révolution! Ceux qu'il a fréquentés depuis, Bailly, Champfort et autres, en ont été les tristes victimes. Tous ses amis, ses parens, ses compagnons d'armes sont massacrés ou errans. Ce Paris, séjour alors de l'esprit et de la philosophie, est devenu le cloaque de tous les crimes. Le sang a inondé toutes les rues où il a marché. Le pillage a dévasté toutes les maisons où il a vécu. Il n'y retrouveroit pas un visage de connoissance. La licence atroce y tient tous les habitans dans la terreur. Excepté les *Sansculottes*, tout le monde crie *vive la liberté!* en tremblant devant la guillotine. Il cherche sa patrie, il ne voit que des décombres. Il cherche des François, il ne voit que des sauvages féroces, couverts de sang. Malheureux émi-

grés, cessez de vous reprocher les uns aux autres tous les maux qui vous accablent. Tous les François de tous les partis ont des torts, et ont fait des fautes. Qu'une indulgence mutuelle les prépare à se réunir, quand ce déluge de sang et de crimes sera passé. Il est trop âgé pour espérer voir la France régénérée; quel que soit le sort qui l'attende, il mourra libre, car on ne peut pas enchaîner son ame, et son dernier voeu sera pour sa patrie et pour ses compatriotes, de quelqu'opinion qu'ils soient, excepté pour les scélérats et les tyrans.

CHAPITRE X.

Révolution de Suède.

Le marquis d'Ossun et le duc de Crillon vinrent cette année à Paris. Dumouriez vit souvent le premier avec la reconnoissance et l'attachement qu'il lui devoit; il vit beaucoup le second, qui étoit très-gai et très-aimable. Il avoit été camarade du duc d'Aiguillon dans le régiment

Cette année le roi de Suède changea le gouvernement de sa patrie. Cette révolution, conduite avec beaucoup d'adresse et de secret, ne coûta point de sang, mais elle a préparé toutes les guerres, les conjurations, les forfaits dont ce roi a été la victime, et qui agitent encore ce malheureux royaume. Louis XV aimoit fort ce jeune monarque; on prétendoit qu'il lui avoit tracé le plan qu'il a suivi: ce qu'il y a de sûr, c'est que le comte de Broglie, ami des Scheffer, confidens de Gustave III, avoit beaucoup travaillé l'année précédente sur la Suède. On craignoit que le parti d'Axel Fersen, qui étoit à la tête de l'opposition, n'appelât la Russie, et il étoit question en ce cas, d'envoyer ou les sept millions, ou les sept mille hommes du traité entre la France et la Suède. On n'avoit pas d'argent, et Mr d'Aiguillon vouloit y envoyer la brigade allemande, dont il vouloit donner le commandement au marquis de Castries, depuis maréchal de France et ministre de la marine, qu'il n'étoit pas fâché d'éloigner.

Le marquis de Castries avoit une belle figure; l'héritage du maréchal de Belle-Isle

l'avoit rendu très-riche. Il étoit grand travailleur, il avoit fait la guerre d'une manière très-brillante, il avoit gagné une bataille, et il réunissoit plusieurs grandes places militaires. Il avoit l'air de viser au ministère, et faisoit ombrage au duc d'Aiguillon, qui avec moins de talens, mais autant d'ambition que son grand-oncle, le cardinal de Richelieu, visoit au premier ministère.

Il s'agissoit des moyens de transporter ces troupes de France en Suède. Par terre, cela étoit impossible : par mer, on crut ne pouvoir pas le faire sans la permission des Anglois. On envoya à Londres un lieutenant-général nommé Mastanges, homme d'esprit de société. Le ministère anglois se fit prier, mais enfin permit le passage, à condition qu'il se feroit sur des transports anglois, et sous l'escorte de leurs frégates. Tout cela se traitoit à l'insçu du ministre de la guerre. Dumouriez l'apprit du comte de Broglie et de Favier, qui se moquoient de l'embarras du duc d'Aiguillon. Il alla trouver Mr de Monteynard qui fut fort surpris de cette nouvelle, et qui jura qu'il ne permettroit pas

que les troupes françoises passassent d'une manière aussi honteuse. Il avoit raison, mais il falloit motiver son refus, et substituer un autre moyen.

Dumouriez se rappela que pendant qu'il étoit en Espagne, un colonel nommé Lascy, étoit chargé du recrutement des étrangers au service de cette puissance, qu'il avoit un dépôt de recrues établi à Hambourg, qui fournissoit tous les ans plus de six cents et quelquefois douze cents recrues. Il composa un mémoire au nom du ministre de la guerre, dans lequel, après avoir démontré la nécessité de fournir au roi de Suède le subside en hommes et point en argent, il tomba sur la négociation honteuse du duc d'Aiguillon avec l'Angleterre, qui avoit amené de la part de la cour de Londres une proposition inadmissible, et il proposa de fournir le contingent de sept mille hommes, sans en tirer un seul de France.

Il demandoit qu'on choisît un bon lieutenant-général *de fortune* et deux maréchaux-de-camp pareils, un nombre proportionné d'officiers de tous grades et de toute arme, qu'on les envoyât se réunir à

Wismar, que plusieurs d'entr'eux fussent placés en stations fixes, à Liége, à Hambourg et à Danzick, qu'on fît répandre une amnistie pour tous les déserteurs qui sortant du service étranger, se rendroient à un de ces trois dépôts, ou en droiture à Wismar. On sauvoit par ce moyen la honte et la dépense du transport par l'Angleterre, on empêchoit un démembrement de l'armée, et on rendoit à leur patrie sept à huit mille hommes qui auroient bien mérité leur pardon.

Mr de Monteynard alla porter ce travail au roi qui en fut très-content. Au bout de deux jours il lui demanda si quelqu'un ne lui avoit pas suggéré cette idée; il répondit sans hésiter que c'étoit Dumouriez. *Hé bien, dites-lui,* dit le roi, *qu'il se prépare à partir pour Hambourg: j'adopte le plan, mais il faut qu'il aille lui-même examiner sur les lieux s'il est praticable, et combien de temps il faudra pour l'exécuter. Je veux que d'Aiguillon ignore cette mission.* Mr de Monteynard rapporta à Dumouriez les ordres du roi; celui-ci lui fit une objection très-naturelle: *tout ce dont vous me chargez*

là est du ressort du ministre des affaires étrangères; le duc d'Aiguillon vous en fera la querelle; il est plus puissant que vous; vous serez abandonné du roi, renvoyé du ministère, et moi je serai perdu. Faites au moins une démarche auprès du roi, et dites lui l'objet de ma répugnance. Mr de Monteynard, frappé lui-même de ces réflexions, alla trouver le roi, qui lui dit impatiemment: *je le veux, présentez-moi Dumouriez.* Le soir même il fut présenté à Louis XV: *partez pour Hambourg, et exécutez les ordres de Monteynard:* et sans attendre la réponse, il se retira.

Il n'y avoit plus de réflexions à faire; il partit au mois de juin; instruction, chiffre, passe-port, argent, il reçut tout de son ministre. Il arriva à Hambourg. Les deux factions en Suède, des *chapeaux* et des *bonnets*, s'étoient accommodées pendant l'intervalle; tout étoit pacifié. Il fut très-content d'être débarrassé; la mission étant finie, il se crut hors de danger. Il avoit entretenu sa correspondance avec le ministre qu'il instruisoit de tout ce qu'il voyoit et apprenoit. Il y avoit très-bonne société à Hambourg, et il s'y amusoit

bien. Il n'avoit jamais vu la Prusse; Guibert étoit alors à Berlin; il lui écrivit pour qu'il prévînt le grand Frédéric du désir qu'il avoit d'aller l'admirer; le roi qui le connoissoit de réputation depuis sa mission de Pologne, consentit à le recevoir. Il écrivit à Favier de lui envoyer une lettre de recommandation pour le prince Henri qui avoit beaucoup de bonté pour lui.

Pendant son séjour à Hambourg il étoit entouré d'espions du duc d'Aiguillon; on avoit arrêté plusieurs lettres qu'on lui écrivoit, entr'autres deux ou trois du comte de Segur qui lui mandoit très-imprudemment la présentation de la Dubarry à la dauphine, et plusieurs sales intrigues du sérail du roi. Enfin au mois d'octobre 1773, deux jours avant l'époque fixée pour son départ pour Berlin, il fut arrêté à minuit dans son lit par l'envoyé de France, un vieux baron de la Houze, avec lequel il vivoit intimement, qui lui présenta un inspecteur de police, nommé d'Hemery, homme fort aimable et fort doux. Il auroit pu faire des plaintes dans une ville libre, et réclamer sa liberté, sûr de son in-

nocence. Il se rendit à l'hôtel de France, où il resta onze jours; toute la ville vint le voir, et jamais cette maison n'avoit reçu plus nombreuse compagnie. Il partit avec son exempt qui avoit deux compagnons, et lui deux domestiques très-braves. Il auroit pu s'en séparer à Vésel ou dans le Brabant; il continua sa route tranquillement, et il entra à la fin d'octobre à la Bastille.

FIN DU LIVRE I.

LA VIE

DU

GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

LIVRE II.

CHAPITRE I.

La Bastille.

Jusqu'en 1773 la vie de Dumouriez avoit été errante et agitée. Toutes les études, tous les travaux, toutes les commissions dont il avoit été chargé, portoient sur des intérêts étrangers, sur des objets extérieurs. La France étoit le pays qu'il avoit le moins habité, qu'il connoissoit le moins. A cette époque commence pour lui un genre de vie tout différent, plus posé, plus sédentaire, où tout entier occupé des intérêts directs de sa patrie, revêtu d'une place qui fixe ses idées, qui exerce suffisamment son goût pour la travail, satisfait de son sort autant que l'homme peut l'être, il s'occupe au milieu de ses livres et de ses atteliers d'un objet bien plus important pour la France, bien plus satisfaisant pour sa philanthropie. Il falloit un

bouleversement pour le tirer de cet état tranquille et sage; il est arrivé, et il se trouve à présent replongé dans une vie errante et agitée, lorsqu'il a atteint l'âge du repos.

En lisant avec attention les mémoires de sa vie, on verra que toujours mu par le besoin de se faire un état, par l'horreur de l'oisiveté, par la soif de s'instruire, il avoit plus d'activité que d'ambition, plus de désir d'agir que de paroître. On l'a vu refuser des grades supérieurs, d'abord en Espagne, ensuite en France; l'injustice que lui avoit faite le duc d'Aiguillon par la promotion des officiers qui avoient servi sous lui en Pologne, ne l'avoit pas même ému. Encore plus insensible à l'avarice, il s'étoit appauvri dans les missions brillantes qu'il avoit eues, il avoit rejeté souvent les sollicitations qu'on lui faisoit de vendre son crédit auprès de deux ministres dont il avoit eu la confiance. Il avoit refusé trois mariages fort riches, qu'on lui avoit offerts à Paris, parce qu'on calculoit son avancement. Une pension de trois mille livres, des appointemens pareils, étoit tout ce qu'il avoit acquis;

mais il les avoit bien gagnés, et il en étoit content. Il n'avoit rien à se reprocher. Sans avoir de dégoût pour la vie, il y étoit peu attaché; ainsi il ne sentit ni inquiétude ni chagrin en entrant en prison.

Il arriva à la Bastille à neuf heures du soir. Il fut reçu par le major, vieillard pédant et janséniste, qui le fit fouiller exactement, et lui fit prendre son argent, son couteau et jusqu'à ses boucles de souliers. A ce dernier article il eut la curiosité d'en demander la raison. Le major lui dit *finement* qu'un prisonnier avoit eu la malice de s'étrangler, en avalant un ardillon. Après cette belle remarque, ce major eut l'horrible imprudence de lui laisser ses boucles de jarretières. Il ne l'en avertit pas, et comme il avoit grand faim, il demanda à souper. On lui dit qu'il étoit bien tard. Effectivement, la visite et l'enrégistrement des effets avoient pris une heure et demie. Il pria le major de lui envoyer chercher un poulet chez le traiteur voisin. — *Un poulet?* dit le major. *Savez-vous que c'est aujourd'hui vendredi?* — *Vous êtes chargé de ma garde*

et non pas de ma conscience. Je suis malade, car la Bastille est une maladie; ne me refusez pas un poulet. D'Hemel y qui étoit présent, convainquit le major qui envoya chercher le poulet.

Alors on le mena dans son appartement. C'étoit une grande chambre octogone, d'à-peu-près quinze pieds en tout sens, et d'au moins vingt-cinq de hauteur, dont l'unique fenêtre de vingt-deux pieds de haut, s'ouvrant en trois parties, étoit un créneau étroit, d'au moins quinze pieds d'épaisseur, avec deux rangs de forts barreaux de fer. Un vieux lit de serge fort sale et fort mauvais, une chaise-percée, une table de bois, une chaise de paille et une cruche en faisoient tout l'ameublement. Un porte-clef ou géolier, très-grossier et très-robuste, lui alluma du feu, lui laissa une chandelle, et alla lui chercher à souper. Il alla lire, en attendant, toutes les inscriptions qui étoient sur les murailles. Il y trouva beaucoup de noms, des sentences, des prières et quelques grossiéretés, qui lui firent juger que ce triste séjour n'avoit pas toujours été habité par des gens de bonne compagnie. Il soupa, se coucha et dormit.

Le lendemain il fut réveillé par l'horrible bruit des énormes clefs de son géolier qui ouvrit deux grosses portes, garnies de lames, et de bandes de fer, qui l'enfermoient. Il lui apporta du pain et du vin, pour son déjeûner, et lui dit de s'habiller, parce qu'à neuf heures le gouverneur vouloit le voir. Cet homme, à qui il demanda s'il n'y avoit point de meilleure chambre, lui dit que c'étoit une des meilleures de la tour de la Liberté; car, par un raffinement de barbarie, on avoit donné ce nom à une tour de la Bastille. Ainsi, comme la chambre étoit au troisième étage, elle s'appeloit la troisième liberté. Il dit en riant au géolier: *il me semble que dans ce charmant séjour on ajoute la fine plaisanterie à l'hospitalité.* Ce propos fut rapporté par le géolier, et à cette occasion il apprit qu'on tenoit un gros registre dans lequel on inséroit tous les discours des malheureuses victimes du despotisme ministériel. Cela devoit faire un livre bien bizarre.

A neuf heures un aide-major vint le chercher avec un sergent et quatre invalides, et le mena dans la chambre du con-

seil, sans qu'il pût obtenir réponse à aucune de ses questions. Un moment après entra un vieillard en robe-de-chambre; c'étoit le gouverneur, nommé le comte de Jumilhac. Jamais homme n'a eu un caractère moins analogue à son affreux emploi; il l'avoit accepté, parce qu'il le fixoit à Paris avec soixante mille livres de rente; s'il s'est conduit avec tous les autres prisonniers comme avec Dumouriez, ils devoient bénir la providence de ce qu'elle l'avoit destiné à ce triste gouvernement. C'étoit un ancien militaire et un homme de plaisir; il étoit bon, sensible et poli. Il ne se mêloit point du détail de la maison; son major étoit son intendant. Il lui apprit que le roi payoit quinze livres par jour pour lui, et trois livres pour chacun de ses domestiques; qu'ainsi dans le cas où il ne seroit pas bien traité, il n'avoit qu'à se plaindre à lui. Dumouriez, en entrant en prison, avoit voulu renvoyer ses domestiques qu'on n'avoit pas ordre d'arrêter; ils avoient absolument refusé leur liberté; préférant suivre le sort de leur maître, ils avoient espéré être dans la même chambre que lui, ce qui n'arriva

que

que trois mois après; l'un est à présent marié et père de famille, l'autre est mort.

Jumilhac lui apprit ensuite, qu'en conséquence du régime de la Bastille, il étoit au secret, jusqu'à ce qu'il eût subi un premier interrogatoire, c'est-à-dire, que personne ne pouvoit lui parler ni répondre à ses questions. Ce fut à cette occasion qu'il l'avertit du registre où on inséroit toutes les paroles des prisonniers, et qu'il lui répéta ce qu'il avoit dit au geôlier, dont ils rirent ensemble. Il lui dit que pendant le temps du secret il n'étoit permis de lui donner ni plume, ni encre, ni aucun livre, pas même un livre de prières. *Mais*, ajouta-t-il, *vous êtes trop intéressant pour que je vous laisse souffrir de ce régime trop sévère; je suis trop vieux pour monter jusques chez vous; je vous ferai descendre tous les matins dans cette salle; emportez ces deux volumes, et cachez-les quelque part.* C'étoient deux romans nouveaux. Il l'embrassa très-tendrement.

Jumilhac étoit beau-frère de monsieur Bertin, ministre d'état et l'économe des petits agiotages particuliers de Louis XV. Il est à présumer que ce ministre avoit eu

ordre de parler à son beau-frère, pour adoucir le sort d'un homme qui n'étoit en prison que pour lui avoir obéi. Sa prison et le procès ridicule qu'il a subi, sont une des anecdotes les plus caractéristiques du règne de ce monarque foible, dissimulé et foncièrement bon et juste. Le régime du secret dura huit jours, pendant lesquels il vit tous les matins son bon gouverneur qui ne le laissa pas manquer de livres, et qui lui contoit toutes les anecdotes des filles de Paris. Il poussa l'attention jusqu'à lui envoyer des citrons et du sucre pour faire de la limonade, une petite provision de café, du vin étranger, et tous les jours un plat de sa table, quand il mangeoit chez lui. Ces attentions ont duré pendant six mois, et ils se sont séparés amis intimes.

Le premier acte de la révolution a été de détruire la Bastille comme un insupportable monument du despotisme, parce que le premier cri de la liberté a été contre les lettres de cachet et contre la suppression tyrannique des citoyens, qu'on faisoit disparoître sans l'intervention des lois. Et les monstres anarchistes ont ré-

tabli tous ces excès, l'enlèvement arbitraire des citoyens, le régime du secret, avec un raffinement de cruauté qui n'a jamais existé sous les rois! On juge publiquement les prétendus coupables. Mais être amené devant un tribunal révolutionnaire, c'est être condamné d'avance. Une populace féroce entoure des juges grossiers et barbares, et boit d'avance le sang de l'accusé, surtout s'il a le malheur d'être noble ou riche. Des *bravos*, des applaudissemens suivent toujours sa condamnation. C'est à ce point que l'anarchie a dégradé l'humanité! On trouve même la guillotine trop lente. A Lyon, des canons chargés à cartouches font voler en pièces des bandes entières de malheureux; de la cavalerie achève à coups de sabre de massacrer ceux qui palpirent encore, et qui expirent sous un double tourment, au milieu de l'ivresse et de la joie des cannibales. A Nantes, on assemble deux cents prêtres dans un bateau, et on le coule dans la Loire. On fait des faisceaux de trente ou quarante malheureux, et on les précipite dans les rivières pour épargner les munitions! Et le François ayant soi-

coué tout principe d'humanité, de religion, de lois, adore, dit-il, la raison!

En citant ces horreurs, ce n'est pas à sa nation entière qu'il s'en prend. Il aime, il plaint ses compatriotes, ou opprimés ou abusés. Il est persuadé qu'ils reprendront leur ancien caractère, et que dans vingt ans ils liront avec indignation cette partie de leurs annales, détruiront cette secte abominable qui a fait de la scélératesse et de la cruauté ses principes constitutionnels, et ne prononceront qu'avec effroi le nom de Marat et de ses infames adorateurs. Ce n'est qu'alors que la France renaîtra de ses cendres, et reprendra en Europe le rang dont elle s'est dégradée, pour se donner une existence aussi misérable que criminelle. François, si mon sang pouvoit vous rendre votre dignité et votre bonheur, je le sacrifierois avec bien de la joie, je mourrois content!

Ce ne fut que le neuvième jour qu'on le fit descendre dans la chambre du conseil, où il trouva autour d'une table trois commissaires et un greffier. Après qu'on lui eût fait prêter serment, et qu'on eût écrit son nom et ses qualités, il eut à son

tour la curiosité de les connoître. Le président étoit un vieux conseiller d'état, nommé Marville, homme d'esprit, mais grossier et goguenard. Le second étoit monsieur de Sartines, lieutenant de police et conseiller d'état, homme fin et très-poli. Le troisième étoit un maître des requêtes, nommé Villevaux, homme très-faux et grand chicaneur. Le greffier qui avoit plus d'esprit qu'eux, étoit un avocat au conseil, nommé Beaumont. Dumouriez avoit trop lu l'histoire de France, pour ne pas connoître tout le danger d'une commission arbitraire. Le célébre cardinal de Richelieu, grand-oncle et modèle du duc d'Aiguillon, en avoit fait un usage redoutable. Il crut donc devoir prendre ses précautions.

1°. Il signifia à ces messieurs, qu'il ne regardoit le travail qu'ils alloient faire que comme une instruction; que c'étoit dans cette confiance qu'il consentoit à répondre à leurs questions, bien persuadé que le roi étoit trop juste pour lui refuser un jugement dans un tribunal légal. Il dicta ce qu'il venoit de dire, en forme de déclaration. On lui refusa d'abord cette

inscription. Ces messieurs se recrièrent contre sa méfiance. Villevaux dit: *Monsieur, croyez-vous que nous sommes ici pour vous surprendre? — C'est bien assez d'être pris*, répondit-il gayement. On se mit à rire, et la déclaration fut inscrite.

2°. Comme monsieur de Marville vouloit dicter les réponses de l'accusé, il défendit au greffier d'écrire rien à son nom, que ce qu'il dicteroit lui-même. Le président insista, et lui dit que c'étoit contre l'usage. *J'ignore l'usage des commissions, mais je ne veux être condamné ou absous que de ma propre bouche. Si vous ne m'accordez pas une chose de droit naturel, je me retire. — Hé bien, nous vous jugerons comme un muet volontaire. — Vous n'êtes point juges, vous n'êtes que commissaires; vous serez plus punis que moi, car vous ne saurez rien, et on en nommera d'autres.* On se mit encore à rire, et on céda.

3°. Il fit inscrire une protestation contre toute sollicitation ou protection en sa faveur de la part de parens, amis ou supérieurs et il ajouta qu'il se consoloit facilement de ce qui lui arrivoit, parce qu'il

espéroit que le roi se feroit rendre compte des interrogatoires, et qu'il connoîtroit quels étoient ses vrais serviteurs.

Alors on lui demanda s'il savoit pourquoi il étoit à la Bastille. — *Je m'en doute,* répondit-il, *mais voilà une question qui sent l'inquisition. Allons, messieurs, je défens la place, c'est à vous à tirer les premiers.* On rit beaucoup, et en général les séances de ce procès ont toujours été très-gaies. Alors on lui demanda pourquoi il vouloit aller en Prusse. Il répondit que c'étoit pour voir un grand roi et de belles troupes. — *Pourquoi aviez-vous une lettre de Favier pour le prince Henri? — Parce que je l'ai demandée à Favier, pour qui ce prince a des bontés. — N'alliez-vous pas pour faire à cette cour des propositions? — Quelles propositions, et de quelle part? — De la part du comte de Broglie ou du duc de Choiseul. — Non, et si vous ne vous expliquez pas plus clairement, je ne vous entens pas. — On sait, monsieur, que vous désirez la guerre, ainsi que le duc de Choiseul et le comte de Broglie, et vous pouvez avoir été chargé de leur part*

de chercher à troubler l'Europe. — Je ne sais ce que désirent messieurs de Choiseul et de Broglie, mais dans tous les cas je les crois trop sages pour négocier en leur nom. D'ailleurs, connoissez-vous le roi de Prusse? Comment a-t-on pu imaginer, qu'en cas que deux seigneurs françois fussent assez étourdis, et moi assez fou, pour aller entamer, sans mission, des négociations de quelque genre que ce fût, il auroit la complaisance de changer ou plier sa politique sur les insinuations d'un simple colonel françois? Tout cela est absurde. — Avez-vous jamais écrit au roi? — A quel roi? — Au roi de France? — Jamais; mais quand cela seroit, qui oseroit m'en faire un crime? — Lui avez-vous jamais parlé? — Jamais.

Ce fut-là tout le premier interrogatoire. Il s'établit ensuite une conversation fort gaie dont il profita pour demander des livres et des plumes, et qu'on lui fît la barbe. Sartines qui comme lieutenant de police avoit l'inspection de la Bastille, lui dit que cela le regardoit. Alors très-inconsidérément il lui dit: *Monsieur, j'ai*

six mille volumes à Versailles; permettez-moi de vous donner une liste des livres qu'on pourra me faire venir. Monsieur de Sartines lui dit froidement: *vous ne vous rappelez pas qu'en partant vous aviez prié madame votre tante de vendre vos meubles et vos livres; vous n'y avez plus rien.* Dumouriez baissa la tête et ne répondit rien; il crut qu'on avoit mis le scellé sur son appartement, et ce ne fut que le lendemain que monsieur de Sartines lui dit qu'il avoit fait ce mensonge, pour empêcher ses confrères d'arrêter ses meubles. C'étoit un service essentiel qu'il lui rendoit.

En sortant de la conférence, Jumilhac qui l'attendoit, et qui, de l'anti-chambre, avoit entendu alternativement disputer et rire, qui voyoit tout le monde sortir d'un air gai, le questionna beaucoup. Il lui raconta ce qui s'étoit passé; alors le gouverneur l'instruisit à son tour de choses fort importantes. Il lui apprit d'abord que le comte de Broglie ayant eu une dispute très-violente avec le duc d'Aiguillon, et lui ayant écrit une lettre très-déplacée, avoit été exilé à sa terre de Ruffec en Angou-

mois; que Favier et Segur étoient aussi à la Bastille, ainsi qu'une vieille comtesse de Barnaval, maîtresse de Segur; que le duc d'Aiguillon avoit voulu y faire mettre mademoiselle Legrand, Guibert, Latouche et tous ses amis, pour faire croire qu'il y avoit une grande intrigue; qu'on cherchoit le baron Debon, maréchal-de-camp, ami du comte de Broglie; qu'on répandoit dans Paris, que Guibert et Dumouriez avoient été envoyés en Prusse pour engager Fréderic à faire la guerre; qu'on disoit que le duc de Choiseul étoit chef du parti, Favier le conseil, et lui un agent principal: que le roi avoit dit que d'Aiguillon s'y casseroit le nez, et que tout cela n'étoit que des folies; que monsieur de Chauvelin l'appuyoit fortement près du roi; (malheureusement il mourut quelques jours après d'une attaque d'apoplexie, sous les yeux de Louis XV, qui y fut insensible) que dans le conseil il avoit pour lui messieurs de Soubise et Bertin; que des trois commissaires, Marville étoit neutre, Sartines pour lui, et Villevaux entièrement contre. Dumouriez le pressa d'engager monsieur Bertin à prier le roi de

se faire présenter les originaux des interrogatoires, et non pas les extraits.

Bien content de ce qu'il avoit appris, il remonta chez lui, et se servit d'abord de l'ardillon d'une de ses boucles pour écrire son interrogatoire sur la muraille, chaque phrase en une langue différente et en abbréviation, et depuis il a continué à prendre cette précaution, dont il s'est bien trouvé pour les retours de question, d'un interrogatoire à l'autre. Il réfléchit ensuite sur tout ce qu'il venoit d'apprendre; il jugea, ce qui étoit vrai, que d'Aiguillon plaidoit le faux pour découvrir le vrai, que sachant qu'il existoit une correspondance entre le roi et le comte de Broglie, n'osant pas faire de questions sur cet article sacré, il espéroit, par la suite du procès, en apprendre des détails. Il avoit entre les mains la preuve de la mission du ministre de la guerre, le chiffre, l'instruction, le passe-port; ce n'étoit cependant pas sur cela qu'il faisoit diriger l'interrogatoire, mais sur la permission d'aller en Prusse, et sur la lettre de recommandation de Favier pour le prince Henri.

Quant à Favier, on dirigea différemment le procès contre lui; on l'interrogea sur un grand travail politique, très-connu, qu'il avoit composé sur les intérêts de toutes les puissances de l'Europe, et on lui parla très-légérement du voyage de Prusse. Quant à Segur, comme il n'étoit que colporteur de correspondance, on le traita fort mal pour la lettre qu'il avoit écrite contre la Dubarry, et pour les chansons ou plaisanteries du temps qu'on trouva chez lui. Ainsi le roi ne se trompa point; le duc d'Aiguillon qui avoit voulu faire une grande affaire, après un grand éclat, se trouva très-embarrassé, et si le marquis de Monteynard qui ne se remna pas, et qui comme le disoit gayement Dumouriez à messieurs de Sartines et Jumilhac, avoit la contenance d'un paysan qui veut danser sur la corde avec des sabots, avoit eu du nerf, et avoit suivi l'avis du prince de Condé, son protecteur, d'Aiguillon eût été perdu. On assure que le projet de ce dernier avoit été de faire couper la tête au comte de Broglie et aux trois prisonniers, pour imiter son grand-oncle; mais quelque foible que fût le roi,

il n'étoit pas primé comme Louis XIII par le cardinal: ainsi ce procès ne pouvoit jamais que dégénérer en une intrigue puérile.

Ces réflexions le rassurèrent sur son sort. Le lendemain monsieur de Sartines vint le voir, ce qu'il a fait exactement tous les huit jours. Il le gronda de l'imprudence de la veille sur la biliothèque, lui recommanda d'être *discret*, prit une liste des livres qu'il demandoit, les lui envoya, lui fit donner plume, encre et papier. Dès lors il fut heureux. Il réfléchit beaucoup sur cette recommandation d'être discret. Ce n'est que depuis qu'il a eu le mot de cette énigme. Pendant tout le procès, le roi a eu peur qu'il ne déclarât que c'étoit par son ordre qu'il avoit voyagé. Il s'en est bien gardé. Il jugeoit qu'il l'auroit désavoué, et alors il eût été sacrifié. Le sort de Monteynard en est la preuve. Louis eut la foiblesse de le renvoyer, et de donner se place à d'Aiguillon, plutôt que d'avouer que ce ministre n'avoit agi que par son ordre. Quelle petitesse dans un roi! Combien sa confiance étoit dangereuse! Ce même Louis XV continuoit à entretenir sa cor-

respondance avec le comte de Broglie qu'il tenoit exilé à Ruffec.

Dumouriez ne s'ennuyoit point à la Bastille. Il avoit partagé ses lectures en quatre matières; mathématiques, histoire et politique, morale et voyages. Ce dernier genre de lecture est surtout le plus consolant quand on est privé de sa liberté. Il jette sur cette vie solitaire et monotone un intérêt étranger qui fait passer les heures avec rapidité, et il a sur les romans l'avantage de laisser une instruction utile pour le reste de la vie. C'est à la Bastille qu'il s'est perfectionné dans l'art de vivre seul. Il n'a fait qu'y fortifier son goût de se communiquer sans réserve entre peu de personnes, mais de porter l'empreinte de taciturnité, et même d'ennui dans les grandes assemblées et dans les fêtes. Il y a appris à se passer des hommes, et cependant son caractère gai et ouvert l'a préservé de la misanthropie, qui est souvent le résultat de l'habitude de vivre seul. Enfin il s'y est habitué à se passer, même pour longtemps, de ses meilleurs amis. Mais il

y a surtout acquis une répugnance invincible pour le grand monde.

Ce ne fut qu'au bout de quinze jours que les commissaires revinrent. Ils ne parlèrent plus du voyage de Prusse, il leur en fit la remarque. *Il me semble,* leur dit-il, *que vous abandonnez votre première attaque; voyons où vous ouvrirez votre feu.* Ils rirent. On lui présenta alors instructions, passe-ports et chiffres. On lui demanda ce qu'il avoit exécuté à cet égard. — *Rien,* répondit-il, car *la révolution de Suède s'est achevée paisiblement. Au reste, messieurs, je n'ai rien à vous répondre sur cela. J'ai rendu compte à mon ministre; c'est à lui à rendre compte au roi de ce que j'ai pu exécuter par ses ordres; cela le regarde seul, et il a mes lettres.* Il n'étoit pas fâché de mettre les deux ministres aux prises, espérant qu'alors Monteynard le défendroit pour se défendre lui-même.

Il se fit un silence assez long, pendant lequel Villevaux parla long-temps bas à Marville, qui tout d'un coup, d'un ton sévère et même brutal, et d'une voix troublée lui dit : *haïssez-vous le duc d'Ai-*

guillon? Dumouriez se lève, prend un pan de son habit à deux mains, le lui porte sous les yeux, et lui dit gayement: *savez-vous lire au travers de mon habit?* Monsieur de Sartines et le greffier éclatent de rire. Marville plus en colère lui dit: *Monsieur, on punit les plaisans. Répondez à ma question.* Dumouriez reprend un ton grave. *Réfléchissez-y, monsieur de Marville, vous ne pouvez pas sérieusement me faire une pareille question. — Monsieur, je vous ordonne d'y répondre. — Osez-la faire écrire, et j'y répondrai.*

Alors tout le monde parle à la fois. Monsieur de Villevaux dit: *elle n'a pas besoin d'être écrite. — Elle le sera, je l'exige. — Comment, vous exigez? — Oui, elle le sera. — Non.* Nouveau tapage. Dumouriez impatienté dit à monsieur de Villevaux: *J'ai ici deux conseillers d'état, vous n'êtes que maître des requêtes, vous pouvez tout au plus souffler; taisez-vous. — Vous êtes un téméraire. — Et vous un brouillon. —* Ensuite se tournant vers le greffier, homme très-aimable et très-gai, il lui dit: *au moins, monsieur, n'allez pas écrire*

écrire toutes ces sottises. — Je n'ai garde, dit le greffier en riant. Monsieur de Sartines qui n'avoit pas perdu son air compassé, froid et souriant, dit à Marville: *effectivement, monsieur a droit d'exiger qu'une question soit écrite avant d'y répondre. — Hé bien,* dit en jurant Marville tout bouffi de colère, *elle le sera. Haïssez-vous le duc d'Aiguillon? — Je n'aime ni ne hais le duc d'Aiguillon que je connois fort peu. Mais puisque j'ai l'espoir, en me défendant, de faire connoître au roi comment il est servi par son ministre des affaires étrangères, je vais déposer dans cet interrogatoire huit griefs contre sa conduite ministérielle. — On ne vous demande pas cela,* dit Marville. — *Vous n'avez pas droit de m'interrompre. Je suis le maître d'etendre ma réponse, et d'y insérer ce que je veux. Elle est plus directe que vous ne pensez, et vous seriez un mauvais serviteur du roi si vous y mettiez obstacle.* Alors il dicte huit griefs très-forts, dans lesquels il relève toutes les fausses mesures politiques du ministre. Cette réponse étoit de dix pages. On causa ensuite amicalement,

et on lui proposa de supprimer toute la séance; il le refusa, et on signa. En se séparant, Marville entièrement appaisé, dit: *ma foi, s'ils ont cru trouver un poulet, ils l'ont pris bien coriace.*

Il étoit déjà depuis six semaines en prison. Il ne s'ennuyoit pas, grâces aux livres qu'on ne lui refusoit pas, et qu'on faisoit venir à son choix. Il avoit tous les jours une heure de promenade ou sur le haut des tours d'où il découvroit tout Paris, ou dans la cour qu'il préféroit, parce que, sous prétexte du froid, il entroit dans la chambre du conseil, et lisoit les gazettes, ce qui étoit très-défendu: mais un vieil aide-major, nommé Falconnet, le plus humain de tous les hommes, affectoit de les laisser négligemment sur la cheminée à l'heure de sa promenade. Il voyoit monsieur de Sartines tous les huit jours, le gouverneur presque tous les jours; il avoit apprivoisé le major qui foncièrement étoit un bon homme, il étoit très-aimé de toute la compagnie d'invalides, il les connoissoit tous par leur nom, plusieurs avoient fait avec lui la guerre de sept ans. C'étoit une compagnie com-

posée toute de bas-officiers, ayant de l'élévation, et de l'honneur. Enfin il étoit aussi heureux qu'on peut l'être en prison, lorsque sa position pensa devenir très-mauvaise par une de ces aventures dont il n'y a que trop d'exemples dans les prisons.

Son porte-clef étoit un homme très-grand et très-fort, très-brutal et très-insolent; il n'avoit jamais voulu faire son lit, ce dont il se consoloit facilement, et il ne perdoit pas une occasion de lui dire des duretés. Occupé de son procès et de ses études, il s'étoit déterminé à patienter, et à ne pas se plaindre; il rioit même souvent des brutalités de ce vrai geolier de comédie. La saison étoit devenue pluvieuse et froide, cette chambre étoit glaciale, il pria le major de faire venir un vitrier pour coller en papier les deux panneaux supérieurs de sa longue croisée. Cela fut accordé; le jour est décidé. Tout fait époque pour un prisonnier, les plus petits événemens l'affectent, surtout quand son ame est entièrement occupée à se roidir contre les plus grands.

Le vitrier ne vient point. Trois jours

de suite on le lui promet; trois jours on lui manque de parole. Enfin, un matin il demande avec beaucoup de douceur au porte-clef, pourquoi le vitrier ne vient point. Celui-ci, du ton le plus brutal: *eh, f.. qui a trop de bonté pour toi.* Surpris, il le regarde fixement pour voir s'il est ivre; il ne l'étoit pas. Il lui dit qu'il va se plaindre. Cet animal le maltraite de paroles en s'avançant vers lui. Il n'y avoit pas d'égalité entre ce colosse et Dumouriez, qui est très-petit, mais nerveux et adroit. En ce moment la colère le surmonte, il court à son feu, prend un tison enflammé, et il l'en frappe sur la poitrine. Ils crient tous les deux à la fois, la garde arrive, il reprend son sang-froid, et demande à être conduit à l'état major avec le porte-clef.

Le major l'écoute froidement, et lui dit qu'il a eu tort de battre un homme du roi, qu'il devoit porter ses plaintes. — *Comment, monsieur! devois-je attendre qu'il m'eût battu? — Il ne l'auroit pas osé. — Heureusement, monsieur le major, que vous n'êtes qu'un subalterne. Je ne sors pas de cette chambre que je*

n'aye parlé au gouverneur. — Monsieur, il me semble que vous voulez donner des ordres ici. — Non, mais je n'en reçois que du gouverneur, et je sais me faire respecter par tout. Les invalides détestoient le major, un sergent se détache, et court avertir monsieur de Jumilhac. Pendant cet intervalle le major avoit ordonné au prisonnier de remonter dans sa chambre, et celui-ci tenant fortement la table embrassée, crioit qu'il se laisseroit plutôt hacher. Le bon aide-major et les invalides tâchoient de calmer les deux partis.

Jumilhac entre, Dumouriez va se jeter dans ses bras, et lui conte son aventure. Il le prie en même temps d'entendre ce que le porte-clef dira pour sa justification. Celui-ci a la bêtise d'avouer qu'il s'est servi du mot *toi*, le gouverneur indigné ordonne au major de le casser. Ce malheureux se jette à genoux; il étoit père de famille. Dumouriez demande sa grâce; le gouverneur veut au moins qu'il soit au cachot; il le caresse, insiste, et obtient grâce entière. Jumilhac le raccommode avec le major, les invalides s'attachent encore plus à lui, et Belot, c'é-

toit le nom du porte-clef, devint le domestique le plus attentif qu'il ait eu. Le vitrier vint le même jour.

Le lendemain monsieur de Sartines lui fit compliment sur sa prouesse, et plus encore sur son humanité; le roi en fut instruit, car il a su tous les détails de la prison de son patient. Ce monarque que l'ennui et la satiété rendoient malheureux, se faisoit donner tous les matins une note de la police sur toutes les aventures de Paris, même les plus futiles. Si à sa mort, les Jacobins avoient mis la main sur ces petites feuilles, et que, selon leur coutume, ils les eussent fait imprimer, il y auroit eu de quoi déshonorer la moitié des familles de Paris. Au reste, Louis XV étoit très-discret et très-indulgent: il avoit besoin lui-même de l'indulgence universelle; aussi n'étoit-il que méprisé, mais point haï.

Quelques jours après, les commissaires arrivèrent pour la troisième séance. Après un quart d'heure de conversation, ce fut monsieur de Sartines qui parla. Il commença par faire un grand éloge de l'esprit, des talens, des grandes connoissan-

ces du prisonnier; ensuite il lui dit d'un ton fort sévère: *doué de toutes ces qualités que nous avons reconnues en vous, monsieur, vous devez juger vous-même que vous êtes coupable du crime de lèse-majesté au premier chef; vous n'ignorez pas que tout acte ministériel passe au conseil du roi, que rien ne se décide que d'après son consentement; ainsi c'est directement sur la majesté que porte toute la diatribe que vous vous êtes permise contre le duc d'Aiguillon.*

Il se tut, et déjà ses deux collégues jouissoient de la confusion de Dumouriez, qui, sans même les regarder, s'adresse sur le champ au greffier, et répond: *J'ai appris du roi lui-même à distinguer sa personne sacrée de celle de ses ministres, et à mettre sur leur propre compte leur bonne ou mauvaise administration; car depuis dix-sept ans que je suis au service, sa majesté à disgracié ou renvoyé vingt-six ministres.* Monsieur de Villevaux voulut se jeter dans une dissertation. Dumouriez lui répondit vivement; *Eh, monsieur, taisez-vous. Vous interrompez toujours les séances par vos so-*

phismes. Nous ne sommes pas ici sur les bancs de logique. Vous n'avez rien à ajouter à l'espèce de question de monsieur de Sartines, ni moi à ma réponse. Alors entraîné par un mouvement rapide, il s'étendit avec attendrissement sur son dévouement à la partie, et sur son respect pour le roi. Les larmes vinrent aux yeux de messieurs de Sartines, Marville et Beaumont; lui-même étoit fort ému, et cette séance qui étoit aprêtée pour lui faire peur, se termina par des éloges; car le reste de la conversation n'eut rien d'intéressant, et il n'y eut que cela d'écrit.

Ce procès, en se développant, devenoit de moins en moins dangereux; ce n'étoit plus qu'une intrigue de cour qui devoit, ou renverser d'Aiguillon si le parti du prince de Condé étoit assez fort pour soutenir Monteynard, ou finir par le sacrifice de Monteynard si l'obsession de la Dubarry continuoit à dominer Louis XV. Dumouriez, dans ce dernier cas, s'attendoit à être victime; mais comme ces intrigues n'ont jamais été accompagnées de cruauté, il ne craignoit ni pour sa vie ni pour son honneur. Il étoit jeune, il

prévoyoit une vexation passagère, contre laquelle il s'armoit de la philosophie et de ses études. Tôt ou tard il devoit sortir de prison, et ne pouvoit par la suite qu'y gagner. Aussi n'éprouvoit-il ni inquiétude ni ennui. Il ne ressentoit que quelques tourmens passagers que lui donnoit la force de sa complexion; mais n'ayant alors aucun attachement fixe, ce n'étoient que des désirs vagues que la lecture faisoit passer très-vîte. Ce temps de sa vie n'a point du tout été malheureux; il s'est écoulé très-rapidement.

Il y avoit près de deux mois qu'il étoit prisonnier, lorsqu'il subit son quatrième et dernier interrogatoire. Les commissaires firent une récapitulation légère du peu qui avoit été dit dans les précédens. Ensuite Marville lui annonça que Favier et Segur étoient à la Bastille, et que le comte de Broglie étoit exilé. Il joua l'étonné pour ne pas trahir son ami Jumilhac. Marville lui dit ensuite: — *Quelle liaison avez-vous avec le comte de Broglie? — Celle qu'un colonel peut avoir avec un général d'un grand mérite, frère d'un maréchal de France célèbre par ses*

victoires. — Quelle liaison avec Favier et Segur? — Très-ancienne. J'ai cherché à profiter des lumières du premier, depuis long-temps, pour m'instruire dans la politique. J'ai connu le second en Espagne; c'est un brave homme, il a été mon aide-de-camp en Pologne, et il est revenu à Paris avec moi. — Connoissez-vous une certaine comtesse de Barneval? — Point du tout, je ne l'ai vue qu' une fois, mais je sais que c'est une vieille amie de Segur. — Etiez-vous en relation avec ces personnes? — Jamais avec cette dame, très-peu avec Favier, davantage avec Segur qui étoit chargé de mes affaires d'intérêt à Paris. — Hé bien, monsieur, voyez l'affreuse correspondance que vous aviez avec lui. — Sont-ce des lettres de moi? — Non, mais ce sont les siennes qu'on a interceptées. — En ce cas, je ne les ai jamais reçues. Permettez-vous que je les lise? — Oui.

Il les lit froidement, et dit: *ces lettres sont très-imprudentes, elles ressemblent à l'écriture de Segur, mais on peut les avoir supposées. — Il les a avouées. — Tant pis; mais qu'est-ce que cela a de*

commun avec moi? — Comment, monsieur, vous ne trouvez pas qu'un homme à qui on peut écrire de pareilles lettres, doit être au moins soupçonné de manquer de respect pour le roi? — Non, monsieur; mais je trouve que vous-même manquez de respect pour sa majesté, en vous permettant un pareil interrogatoire qui blesse sa dignité. Respectons ses goûts, ses plaisirs, les secrets de son intérieur; je m'oppose à ce qu'on écrive de pareilles imprudences, et si vous persistez, je trouverai moyen de lui faire passer ma réclamation. Au commencement de la commission, vous aviez l'air de pouvoir me trouver des crimes d'état; n'y pouvant point parvenir, on veut m'attaquer par des ordures, et on veut compromettre le roi. Si on écrit un mot de ces sottises, je vais faire une protestation dont on se souviendra.

Il n'y avoit encore rien d'écrit. Marville, après un moment de réflexion, lui dit: *monsieur, vous avez raison, vous êtes un homme parfaitement intéressant, et un bon serviteur du roi. Notre mission est finie. Favier, avec beaucoup d'esprit,*

a été foible un moment. Segur est un fou enragé que je vous exhorte à éloigner de vous. Il avoit raison; Segur avoit vomi cent horreurs, et c'est à la bonté de Louis XV qu'il a dû sa liberté. Cet homme atrabilaire est allé en 1789 se procurer une mort funeste en Espagne, par des pamphlets et des propos contre la cour de Madrid. Alors Dumouriez avoit depuis long-temps suivi le conseil de Marville, et avoit cessé de le voir.

Telle est la fin du procès de la Bastille. Les commissaires se séparèrent de lui avec beaucoup de complimens. Mais Marville lui en réservoit un fâcheux. *Vous avez du courage,* lui dit-il d'un ton goguenard très-déplacé, *je ne vous cacherai pas que monsieur de Monteynard vient d'être disgracié, que le duc d'Aiguillon est plus puissant que jamais, qu'il réunit aux affaires étrangères le département de la guerre, que vous voilà sous sa coupe; ainsi prenez votre parti, et attendez-vous à rester en prison au moins dix ans.* Dumouriez lui répondit: *monsieur de Marville, vous avez surement lu les fables de la Fontaine; rappelez-vous celle de l'em-*

pereur, du charlatan et de l'âne. Dans dix ans la moitié de vous autres ne sera pas en vie, bien loin d'être en place. Vous avez plus de soixante-dix ans: avis au lecteur. Marville l'embrassa, et dit: *il est toujours le même jusqu'à la fin.*

Remonté chez lui, il fit des réflexions fort tristes sur cette nouvelle. Mais comme elle étoit depuis long-temps une des hypothèses de son calcul, il ne s'occupa que des moyens d'adoucir sa prison qu'il jugeoit devoit être très-longue. Il étoit sûr de l'amitié de Jumilhac qui ne changea point de conduite. Il doutoit davantage de Sartines, en quoi il avoit grand tort, car il lui a rendu les services les plus réels jusqu'à la fin. Il s'occupa des moyens de réussir dans deux projets qui lui tenoient fort à coeur. L'un, de changer de chambre pour être mieux logé; l'autre, d'avoir ses domestiques avec lui: il y avoit souvent pensé auparavant, mais l'espoir d'être bientôt libre l'avoit fait toujours retarder ses sollicitations.

Il en parla à son ami Jumilhac, qui lui dit qu'il ne pouvoit rien prendre sur lui, et qui le renvoya à Sartines. Celui-

ci lui dit que pour pouvoir faire ce changement, il lui falloit une autorisation du ministre de Paris. Ce ministre étoit St. Florentin, duc de la Vrillière, le plus vil et le plus permanent des ministres de Louis XV, oncle de d'Aiguillon, dont par conséquent il n'avoit rien à espérer. Il dit à monsieur de Sartines en riant: *mais ma chambre est bien vieille, s'il y arrivoit quelqu'accident qui la rendit inhabitable, que feriez-vous? — En ce cas, vous changeriez de chambre tout de suite, et comme cela n'est pas dangereux, je m'engage à vous donner le meilleur appartement de la Bastille. — Voulez-vous bien, en vous en allant, en donner l'ordre à monsieur de Jumilhac? — Volontiers. — Me le promettez-vous? — Je vous en donne ma parole.*

Il s'occupa aussitôt d'un projet très-extraordinaire; ce fut de débâtir sa chambre. Les murailles étoient trop épaisses pour imaginer de les entamer, surtout n'ayant aucun outil de fer. Les portes étoient garnies de barres et de lames de fer, il eût été au dessus de ses forces de les rompre; il ne vouloit pas d'ailleurs avoir

l'air d'un homme qui cherche à fuir. Il avoit remarqué que l'âtre de la cheminée sur lequel posoit son feu, étoit incliné. Cet âtre étoit composé de deux grosses pierres, se joignant ensemble par le centre sur une poutre que l'extrême chaleur avoit fait charbonner, ce qui occasionoit un baissement. Il réfléchit que dans cette partie affaissée il devoit y avoir un vide.

Un matin, ou plutôt une nuit, car il n'étoit que deux heures, il leva les carreaux de son plancher, attenans à l'âtre, il vit la poutre, il reconnut avec joie qu'il ne s'étoit pas trompé dans sa conjecture, il dérangea son feu, se fit un belier d'une bûche, déplaça les gravois sur lesquels portoient les deux pierres, fit un trou, le vida avec ses mains, et à coups redoublés, il parvint à enfoncer le plafond de la chambre au dessous de lui.

Ce travail ne dura guères plus de quatre heures, mais lui procura un spectacle effrayant. C'étoit un homme d'environ cinquante ans, nu comme la main, avec une barbe grise très-longue, des cheveux

hérissés, qui hurlant comme un enragé, lui lançoit par le trou les gravois qu'il avoit fait tomber. Il voulut parler à ce malheureux; il étoit fou. Il a su depuis qu'il se nommoit Eustache Farcy, gentilhomme picard, capitaine au régiment de Piémont, enfermé alors depuis vingt-deux ans à la Bastille, pour avoir fait ou colporté une chanson contre la Pompadour.

Il acheva de jeter les deux grosses pierres et les gravois, se lava les mains le mieux qu'il put, car il avoit les doigts déchirés et tout sanglans, et cria au sentinelle externe, par sa fenêtre, d'avertir le porte-clef. On arriva. Alors il dit que sa cheminée venoit de tomber sur son voisin le fou. On le mena à l'état-major, le gouverneur y vint, il lui raconta avec une grande apparence de naïveté l'accident qui étoit arrivé, il l'attribua à ce que la poutre, calcinée depuis le long temps qu'elle supportoit le feu, n'avoit pas pu soutenir davantage le poids des deux grosses pierres. Jumilhac répondit sur le même ton, dit qu'il falloit envoyer des maçons dans cette chambre, et or-

ordonna qu'il fût logé dans la chambre de la chapelle. Pendant qu'on arrangeoit cette chambre pour le recevoir, resté seul avec son ami, il lui montra ses doigts, et lui avoua son espièglerie. Cet excellent homme l'embrasse, et lui dit très-agréablement: *Mon enfant, je serai toujours votre complice, pourvu que je sois votre confident.*

Ce nouvel appartement avoit une antichambre. C'étoit une fort belle chambre de 26 pieds de long sur 18 de large, avec une fort bonne cheminée. Il n'y avoit qu'une fenêtre, ce qui la rendoit obscure. Auprès de la cheminée étoit un excellent lit, très-propre, qu'on avoit fait faire pour une demoiselle Tiercelin, maîtresse de Louis XV qui y avoit passé un mois, pour avoir eu trop d'ambition. Le major, en y installant Dumouriez, lui dit pour lui montrer son érudition, et peut-être un peu pour le mater: *Monsieur le colonel, c'est la plus belle chambre du château, mais elle porte malheur. Le connétable St. Pol, le maréchal de Biron, le chevalier de Rohan et le général Lally, qui l'ont habitée, ont porté leur tête sur l'échafaud.* Il lui répondit en lui

riant au nez; *monsieur le major, j'espère que vous ne croyez pas me faire peur?* Depuis lors il a toujours été ami avec ce major nommé Chevalier: deux ans après il lui augmenta de quatre cents livres une pension qu'il avoit.

Il y trouva beaucoup moins d'instriptions que dans la troisième liberté. Il y avoit quelques pensées, et très-fortes, du fameux Labourdonnaye, quelques sentences angloises de l'infortuné Lally, et des paraphrases de pseaumes de Mr de la Chalotais. Il y trouva aussi le nom d'un duc de Courlande, Charles de Biron, qui y avoit été quelque temps avant lui. Ce fut sous une des paraphrases de la Chalotais, que Dumouriez grava ces quatre vers.

N'adresse point au ciel une plainte importune,
Et, quel que soit le cours de ton sort incertain,
Apprens de moi, que l'infortune
Est le creuset du coeur humain.

En 1786 le comte d'Artois, étant à Cherbourg, a copié dans son porte-feuille ce distique dont on peut s'appliquer le but moral, même ailleurs qu'en prison, dans les calamités méritées ou non méritées qui accablent notre chétive existence.

Si ces mémoires tombent sous sa main, il pourra se rappeler ce distique. A l'époque où il l'a reçu, il étoit bien loin d'imaginer qu'il pourroit un jour s'en faire à lui-même l'application.

Dumouriez fut tout consolé dès qu'il se vit en possession de cette chambre commode et chaude, ayant un privé en dehors, et pouvant être tenue propre. Elle ne ressembloit point à une prison. Les doubles portes de fer étoient dans l'antichambre, et une simple porte de bois fermoit sa chambre; il pouvoit même l'ouvrir peur alonger sa promenade. Son nouveau geolier, ancien domestique de Jumilhac, étoit un homme doux, poli et causeur, qui lui raconta les anecdotes de tous ceux qui avoient habité cette chambre, depuis quinze ans qu'il étoit porte-clef de la tour de la chapelle.

Le prédécesseur de Dumouriez étoit un jeune homme qu'on avoit fait moine par force, qui ayant protesté contre ses voeux pour rentrer dans sa succession, et pour épouser une jeune personne qu'il aimoit, avoit passé deux ans à la Bastille, d'abord dans les cachots, ensuite dans cet-

te chambre, où il avoit composé des mémoires très-attendrissans, qui lui avoient valu sa liberté; il en avoit donné un exemplaire à son bon geolier, que Dumouriez lut avec bien de l'intérêt. Ce pauvre malheureux avoit été un an et demi sans plumes ni encre.

Cela fit imaginer à Dumouriez de n'en pas laisser manquer ses malheureux successeurs. Il y avoit aux quatre coins de la chambre, quatre colonnes qui s'élevoient jusqu'au plafond qui n'avoit pas plus de neuf pieds de hauteur. Chaque colonne étoit surmontée d'une figure de sphynx. Il grimpa sur des tables et des chaises, et il porta sur le dos de ces quatre sphynx qui laissoient un vide, des écailles d'huitres pleines d'encre, des rouleaux de papier blanc, et des plumes taillées. Il s'est toute sa vie félicité d'avoir eu cette idée bienfaisante.

Mr de Sartines vint le voir dans cet appartement, et rit de bon coeur du tour qu'il avoit joué pour se le procurer. Enfin, quelques jours après son installation, il obtint d'être réuni à ses deux domestiques qui avoient aussi vécu séparément, et été

traités assez mal, quoiqu'il n'eût cessé de les recommander. On les avoit interrogés sur la conduite de leur maître à Hambourg. Le valet-de-chambre avoit répondu par les plus grands éloges. Le postillon les avoit fait rire en leur racontant ses propres fredaines, le cabaret, les filles, le jeu, et se plaignant de la vie très-différente qu'on lui faisoit mener. La réunion de ces trois personnes fut très-tendre, la prison les rendoit égaux, il les reçut comme deux amis qui lui arrivoient. On fit deux appartemens de la grande chambre, en la séparant avec un drap, et les deux domestiques couchèrent dans un lit que l'on tendit. De ce moment la table fut commune, et ces pauvres malheureux qui avoient jeûné, s'en trouvèrent très-bien.

Il avoit pris l'habitude de se faire apporter à la fois son dîner et son souper, tous les jours, entre trois et quatre heures. Son valet-de-chambre qui étoit bon cuisinier, faisoit des ragoûts. On étoit fort bien nourri à la Bastille, il y avoit toujours cinq plats pour le dîner, trois pour

le souper, sans le dessert, ce qui servi en ambigu, paroissoit magnifique.

Il ne goûta pas long-temps le plaisir pur d'avoir quelqu'un avec qui causer et rire; souvent ses deux compagnons lui furent à charge. Le valet-de-chambre étoit mélancolique, et il étoit obligé d'avoir la complaisance de se distraire de ses études pour amuser ces deux hommes; il leur apprit plusieurs jeux de cartes, il enseigna même les échecs à son valet-de-chambre. Il leur lisoit une heure le matin, deux heures le soir, des romans et surtout des voyages. Il se promenoit avec eux; mais, en tout, il étoit moins heureux alors que quand il avoit été seul; leurs regrets le faisoient souvenir qu'il étoit en prison, et que leur société étoit forcée. En général, pour supporter la solitude il faut avoir des caractères, une éducation et un état analogues. Les navigateurs connoissent cet ennui d'une réunion contrainte, et dans les longs voyages ils finissent presque toujours par se trouver mutuellement à charge. Cependant l'attachement de ces deux domestiques et leurs soins pour leur maître n'ont pas varié un

moment. Ils avoient fait avec lui la guerre de Corse et de Pologne, ils étoient fidelles et braves, et sans son mariage, il les auroit conservés toute sa vie.

Il resta huit jours dans son lit, perclus d'une attaque de sciatique, provenant du passage d'une vie très-active à une vie trop sédentaire, et de la privation des plaisirs, à un âge où ils sont un besoin. Leurs soins le soulagèrent, et il fut fort heureux de n'avoir pas été attaqué de cette infirmité dans sa mauvaise chambre, et lorsqu'il étoit seul.

Depuis leur réunion il avoit changé l'heure de sa promenade, il l'avoit mise à midi. Les prisonniers remarquent tout, et profitent de tout. Jusqu'alors, uniquement occupé de son procès et de ses lectures, il n'avoit eu aucune curiosité sur ce qui se passoit dans la maison. Il devint plus curieux.

On étoit en hiver, et tous les samedis on apportoit au pied de chaque tour autant de tas de bois qu'il y avoit de chambres occupées. Par ses observations à cet égard il calculoit combien il avoit dans chaque tour de compagnons d'infortune. Tous les jours à l'heure de midi, on met-

toit aussi au pied de chaque escalier autant de paniers contenant des plats, qu'il y avoit de prisonniers. Ils étoient alors peu nombreux; car il n'y en a jamais eu de son temps plus de dix-neuf, et pendant plusieurs jours ils n'ont été que sept. Ainsi cette terrible Bastille, au moins à cette époque, n'engloutissoit pas autant de malheureux qu'on le croyoit. Depuis que les Jacobins s'en mêlent, malgré les exécutions continuelles, les cachots de Paris contiennent toujours entre trois, quatre et cinq mille infortunés dont la vie ne tient qu'à un fil.

Ses domestiques lui firent faire une autre remarque importante. Les personnages marquans étoient servis en fayence, les autres en étain. Ces premières découvertes qu'il n'auroit jamais faites tout seul, le conduisirent au projet d'ouvrir une correspondance avec Favier, car pour Ségur, les commissaires et Jumilhac même l'en avoient dégoûté, il étoit fâché de savoir qu'il souffroit pour lui, mais il ne vouloit pas se compromettre avec cet homme dangereux. Il fut aidé dans son projet par une circonstance heureuse. Il

vit un jour un porte-clef chargé d'un sac, assez gros pour la tour *de la Bertaudière*; il lui demanda ce qu'il y avoit dans ce sac. *Des lentilles,* dit le porte-clef. — *Il faut que votre prisonnier aime furieusement les lentilles. — Il en mange à tous ses repas.* Il savoit que Favier aimoit beaucoup ce légume: il ne douta pas qu'il ne fût dans cette tour.

Le lendemain il tailla avec un morceau de verre cassé un charbon, dont il fit un crayon. Il y avoit trois tas de bûches au pied de la tour, il écrivit en anglois sur le côté scié d'une bûche: *Je suis dans la chambre de la chapelle. Répons moi.* Il fut huit jours sans réponse. Enfin, sur son tas de bûches il trouva une réponse en anglois. Alors il écrivit dans un petit billet son premier interrogatoire et sa première réponse, et le mit dans la fente d'une bûche. Favier, car c'étoit lui, répondit de même, et ils s'instruisirent mutuellement.

Il apprit de lui qu'on avoit cherché à lui faire avouer qu'il étoit l'auteur de la correspondance du comte de Broglie avec le roi, qu'ils s'étoient servis ensemble de

Dumouriez, pour engager Monteynard à l'envoyer d'abord en Suède, ensuite en Prusse, dans l'espoir de faire engager une guerre: que malgré sa brouillerie connue avec le duc de Choiseul, on l'avoit accusé d'avoir passé trois jours incognito à Chanteloup, en allant l'été précédent aux Ormes chez Mr de Voyer, et à Ruffec chez le comte de Broglie: qu'on l'avoit accusé d'être l'auteur d'une chanson contre la Dubarry, et de l'avoir faite chez mademoiselle Legrand: qu'elle avoit été aussi sur le point d'être mise à la Bastille, et qu'on l'avoit interrogée chez elle: qu'il avoit prouvé, par le temps où la chanson avoit été faite, qu'il n'avoit pas pu en être l'auteur; que dans le cours de ses interrogatoires, Marville lui avoit dit qu'on avoit reconnu son innocence sur le fait de la chanson, qu'on en avoit découvert et puni l'auteur.

Ainsi le procès qu'on avoit fait à Favier n'étoit pas plus grave, ne portoit pas sur des faits mieux prouvés. D'Aiguillon avoit espéré trouver le fil d'une grande intrigue qui n'existoit pas. Mais il avoit tiré un très-grand parti de cette affaire,

puisqu'il avoit forcé Louis XV, qui ne l'aimoit ni ne l'estimoit, à chasser Monteynard dont il respectoit la probité, et à lui donner le ministère de la guerre, ce qui l'élevoit au même rang de pouvoir que le duc de Choiseul qu'il avoit eu le plaisir d'abattre. Il n'étoit pas cependant entièrement satisfait, parce que son ame haineuse et son ambition lui avoient fait désirer d'exercer des vengeances *cardinales*, et remplir le même rôle que son grand-oncle. Il fallut qu'il se contentât de tromper son maître, ne pouvant pas le dominer.

Dumouriez employa le temps de la Bastille à se fortifier dans tout ce qu'il avoit appris. Il y fit un ouvrage assez étendu sur la guerre, intitulé *Principes militaires*; un *Traité des légions*, avec l'emploi et le mélange des armes, et une nouvelle tactique adaptée à ce genre de troupes. Il entreprit un autre ouvrage très-étendu, qui cependant n'étoit qu'un discours préliminaire. Il avoit un jour lu dans le dictionnaire de Bayle, à l'article Perrot d'Ablancourt, que cet excellent traducteur aimant passionnément la lecture des voya-

ges, avoit entrepris sur la fin de sa vie de faire un traité sur les voyages. Bayle regrettoit cet ouvrage.

Dumouriez, à qui sa prison donnoit un goût presque désordonné pour ce genre de lecture, se fit le plan d'un très-grand ouvrage moral; c'étoit de prendre par siècle la lecture des voyageurs sur chaque pays, par exemple la Chine; de comparer le génie, la progression des arts de chaque siècle, tant de la nation chez laquelle se fait le voyage, que de la patrie du voyageur. Il falloit pour cela extraire chaque voyageur avec soin, et les comparer entr'eux. Il falloit être à la Bastille pour entreprendre un pareil ouvrage, auquel il donna pour titre: *Essai philosophique sur les voyages*. Il fit aussi un *Mémoire politique et commerciel sur Hambourg et la Basse-Saxe*, et une Traduction en vers françois du vingt-cinquième chant du Morgante Maggiore.

Il ne s'ennuyoit pas, mais il vouloit être libre, et il remettoit tous les quinze jours à monsieur de Sartines une lettre pour le roi, dans laquelle il le supplioit, le procès étant instruit, de lui faire don-

ner des juges, pour que son sort fût décidé légalement. Enfin un jour le roi prit le parti d'ordonner au duc d'Aiguillon de faire le rapport de cette affaire au conseil; il lui dit en même temps: *ils ne sont pas coupables, il y a trop long-temps qu'ils souffrent.* D'Aiguillon, enfin courtisan, sentit ce que cela vouloit dire. Il fit un rapport fort doux, Dumouriez l'a eu entre les mains; il dit à son article que c'est un bon officier, mais d'une activité trop pétulante, frondeur insubordonné et dangereux; il opina à ce qu'il fût exilé hors de Paris pour trois mois, parce qu'il y connoissoit trop de monde, et que sa réunion avec sa société parisienne occasioneroit encore de nouvelles tracasseries. Le prince de Soubise prit la défense de Dumouriez, et rendit témoignage de ses bons services dans la guerre de sept ans. Le roi dit: *Je sais que c'est un bon officier, et je veux qu'il conserve son état et son traitement.* Le duc d'Aiguillon assura que bien loin d'avoir de la rancune contre lui, il proposeroit à sa majesté de l'employer convenablement au bout de trois mois. Il eût été bien plus noble à lui de le proposer tout de suite.

On délibéra ensuite sur le lieu de l'exil. Le roi dit: *qu'on le mette au château de Caen; c'est une bonne ville, il aura la Normandie pour prison.* On mit Favier au château de Doulens. Ségur fut dans un fort dans les Pyrénées, et le comte de Broglie resta à Ruffec.

Telle fut la fin de la grande affaire de la Bastille, qui n'étoit qu'une intrigue niaise de cour, où Dumouriez a joué le rôle du page de Louis XIV qu'on fouettoit pour corriger son maître. Il n'y avoit dans cette affaire ni conjuration, ni secret, ni mystère. S'il y a eu quelque intrigue à Paris, Dumouriez qui étoit à deux cents lieues, l'a ignorée. Sa mission étoit simple, son séjour à Hambourg n'a été occasioné que par la pacifique terminaison de la révolution de Suède. Son projet du voyage de Prusse étoit un désir naturel de voir de près un roi qu'il admiroit sous tous les rapports. Il n'avoit aucune correspondance avec le comte de Broglie et avec Favier, qui même ignoroit sa mission. Le comte de Broglie et Monteynard étoient brouillés ensemble. Le comte de Broglie et Favier étoient brouil-

lés avec le duc de Choiseul; Dumouriez, de son côté, n'avoit conservé aucune relation avec ce grand ministre, quoiqu'il lui fût très-attaché.

C'est ainsi que le public est trompé souvent sur l'importance des affaires des cours. C'est ainsi que se passent souvent les journées destinées à régir les empires. Des tracasseries de *femmelettes*, dont on fait des monstres aux rois, qu'on ne cherche toujours qu'à tromper et quelquefois à effrayer. Les rois ont une manière sûre pour juger ces procès, et n'être pas dupes de leurs entours; c'est de calculer l'intérêt personnel de l'accusateur et les talens de l'accusé. Si ce dernier a du mérite, il y a tout à présumer que l'accusateur veut élever un mur de calomnie entre lui et son maître, de peur que ce mérite ne l'écrase. Peu de rois prennent ce moyen pour connoître la vérité. L'homme sage se défend quand il est accusé, mais ensuite il fuit le séjour du mensonge, et les malheureux monarques en restent enveloppés. On murmure contr'eux, on a tort. Ils ont la foiblesse attachée à l'humanité, et le prisme au tra-

vers duquel on leur présente les hommes et les choses, ne les leur présente qu'avec de fausses couleurs.

CHAPITRE II.

Château de Caen. Mariage.

Il y avoit six mois moins deux ou trois jours, que Dumouriez vivoit dans cette retraite, lorsque monsieur de Sartines vint lui annoncer sa sortie de la Bastille pour aller au château de Caen. Cela ne lui fit aucun plaisir, il trouvoit Louis XV bien foible et un bien maurais appui pour ceux qu'il estimoit et protégeoit, puisque toute la grâce qu'il lui procuroit, étoit un changement de prison. Il ne communiqua point cette réflexion à monsieur de Sartines qu'il remercia très-affectueusement. Il passa une grande partie de la journée avec le gouverneur que très-réellement il regrettoit, et auquel il a depuis

puis marqué sa reconnoissance tout le temps qu'il a vécu. Il écrivit au bas de chaque colonne: *cherchez le mot de l'énigme tout en haut.* Il laissa sur le dos d'un des sphynx une petite instruction sur la manière d'écrire sur les bûches. Il récompensa ses porte-clefs, il fit aussi une petite gratification à quelques-uns de ses amis invalides. En lui rendant ses effets, on exigea de lui la signature d'un serment par lequel il s'engageoit à ne jamais rien révéler de ce qu'il avoit vu ou éprouvé à la Bastille; il le regarda comme une formule qui ne l'engageoit à rien. Monsieur de Sartines, soit de lui-même, soit par ordre, avoit permis qu'il emportât ses papiers sans être visités.

Un exempt de police vint le lendemain le chercher de très-bonne heure, et eut l'honnêteté de lui remettre ses armes. Cet homme se nommoit Maret, et étoit très-aimable. Il n'avoit avec lui qu'un seul domestique ou archer déguisé. Ils prirent la route de Caen, où ils arrivèrent le troisième jour, à sept heures du matin. Le commandant du château, nommé le chevalier de Canchy, avoit été prévenu,

et à midi l'appartement qu'il lui destinoit étoit préparé dans sa propre maison. Il consistoit en plusieurs chambres fort propres, avec un très-joli jardin particulier. Il fit prix avec lui pour sa nourriture et celle de ses gens, à deux cent cinquante livres par mois. Cette pension étoit plus considérable que les appointemens de ce major qui étoit un excellent homme.

Il se trouva là comme à la campagne; le château étoit spacieux, en bon air, bien planté, et il y avoit bonne compagnie. Il s'y est lié pour la vie avec une femme infiniment aimable, la vicomtesse de Mathan, qui y tenoit une grande maison. Il n'étoit point du tout gêné, et sortoit quand il vouloit du château pour aller en ville ou à la campagne; il auroit peu profité de cette liberté, trouvant dans son château plus de ressources qu'il ne lui en falloit, s'il n'avoit eu sa cousine dans la même ville. On a raison de dire que les actions qui décident de notre vie, sont écrites d'avance dans le livre des destins.

Depuis douze ans ces deux personnes étoient séparées sans pouvoir imaginer qu'elles se reverroient jamais. Mademoi-

selle de Broissy avoit pris le voile; ensuite, forcée par sa mauvaise santé à renoncer à un état trop rigoureux, elle s'étoit retirée dans un convent nommé les *Repenties*, où elle vivoit dans la pratique et avec la la célébrité de la plus haute dévotion. Après avoir refusé deux fois les sollicitations de son cousin, elle frémit en apprenant qu'une lettre de cachet l'amenoit au château de Caen; mais regardant cette circonstance comme une épreuve que Dieu lui envoyoit, elle s'arma de toute la force de la religion pour se défendre contre une ancienne passion qu'elle croyoit cependant bien éteinte, et le bataillon des exjésuites et des dévotes vint l'entourer pour soutenir son courage.

De son côté, il ne pensoit qu'avec répugnance à la nécessité de revoir une parente aussi dévote, qu'il avoit tendrement aimée, mais dont il s'étoit entièrement détaché sur ses propres instances. Il jugeoit que dans une ville de province où sa cousine avoit acquis dans son genre autant de célébrité que lui, tout le monde auroit les yeux fixés sur leur conduite, et qu'ils deviendroient le sujet de toutes les

conversations. Il maudissoit le choix qu'on avoit fait précisément du château de Caen, sur tous ceux du royaume, pour le jeter dans cet embarras. On avoit fait courir le bruit dans le pays, que la haute dévotion de sa cousine et toutes ses maladies n'étoient provenues que du désespoir d'avoir été abandonnée. S'il ne la voyoit pas, il devenoit un monstre, surtout aux yeux des femmes. D'ailleurs, pourquoi ne pas la voir? Il n'en étoit plus amoureux, elle étoit sa cousine germaine, elle avoit réellement souffert pour lui. Ces pensées et beaucoup d'autres l'agitèrent pendant trois jours, sans qu'il pût rien résoudre.

Le quatrième, après l'avoir fait prévenir, il arriva chez elle à dix heures du matin; elle étoit seule. En s'abordant ils tremblèrent comme deux criminels, il ne put que lui dire: *oh! comme tu es changée! mais je t'aime toujours;* et il se jeta dans ses bras. Effectivement, il ne retrouvoit plus la même figure. La petite vérole avoit grossi tous ses traits, elle avoit trente ans, et elle étoit d'une maigreur effrayante. Après s'être un peu calmés, ils raisonnèrent sur leur position mutuelle, et

convinrent de se voir rarement. Jamais on ne s'est fait de protestations d'amitié plus réelle en arrangeant tous les moyens de vivre peu ensemble, et surtout de se peu fréquenter. Se trouvant soulagés par cette délibération unanime, ils reprirent leur ancienne familiarité; il dîna avec elle et une de ses amies, et il retourna au château, bien content de ce qui avoit été décidé.

La légion de Lorraine à laquelle il étoit attaché, étoit en quartier à Falaise. Le corps des officiers vint lui faire visite, conduit par le comte de Viomesnil colonel, Badignan colonel en second, Choisy lieutenant-colonel, qui étoit revenu de Pologne avec le cordon rouge et le grade de brigadier, et Villeraux major. Viomesnil lui amenoit des chevaux, et l'engagea à joindre la légion à Falaise, pour passer quelque temps avec eux. Le chevalier de Canchy ne s'y opposa point, et il partit très-content de s'éloigner de sa cousine. Il y passa huit jours avec ses camarades; le capitaine Monsigny qu'il avoit fait attacher à ce corps pour y établir son *instruction des troupes légères*, y réussissoit

fort bien. Il eut le plaisir de voir son système adopté, sur lequel il fit faire des simulacres raisonnés de petite guerre; il y fit quelques additions, et au bout de huit jours il projetoit d'en rester encore huit autres, lorsqu'il apprit que sa cousine venoit de tomber malade d'une fièvre miliaire, et que cette maladie prenoit une tournure fort dangereuse.

Aussitôt il retourna à Caen. Le couvent où elle vivoit, n'étoit point cloîtré. Il s'établit garde-malade auprès d'elle pendant vingt-huit jours. Il entroit dans sa chambre tous les jours à sept heures du matin, et n'en sortoit qu'à huit heures du soir; elle ne prenoit rien que de sa main. Il avoit conjecturé, ce qui étoit vrai, que cette maladie, dont cependant elle avoit le germe, l'ayant déjà eue sept fois, et cette maladie étant épidémique à Caen, lui étoit occasionée par la révolution que leur réunion avoit produite sur cette âme sensible et vive, et par la violence des combats intérieurs et des efforts qu'elle faisoit pour se vaincre. Il n'étoit plus amoureux, mais une estime très-tendre avoit remplacé cette passion fougueuse.

Il prit la résolution de terminer par le mariage cet état pénible pour tous deux. Il ne lui restoit plus que mille livres de rente de son patrimoine, qui joint à six mille livres de traitement, ne lui faisoient que sept mille francs. Elle n'avoit que douze cent cinquante livres de rente; mais sa mère étant âgée, ils avoient l'espoir d'au moins sept à huit mille livres de rente de sa succession. Il attendit sa convalescence, et alors, à force de raisonnemens, il obtint d'elle son consentement. Il fut obligé de devenir théologien et casuiste, et de disputer avec les principaux docteurs de Caen, pour lever les scrupules de sa cousine.

La baronne de Schomberg, sa soeur, lui avoit donné une très-forte preuve d'amitié en sollicitant pour lui auprès du duc d'Aiguillon, mais avec beaucoup de noblesse. Ce duc eut la bassesse de lui dire un jour qu'elle le pressoit vivement; *Madame, vous avez tort d'être si inquiète pour votre frère; il se divertit très-bien à la Bastille, il est toujours gai.* Elle lui répondit avec beaucoup de dignité: *Hé bien, monsieur le duc, c'est*

une preuve qu'il n'a rien à se reprocher, et c'est un motif pour vous de vous montrer juste, en lui rendant la liberté. Cette noble franchise l'avoit brouillée avec ce ministe tout-puissant, et Dumouriez cite avec plaisir ce trait de madame de Schomberg, pour laisser subsister sa reconnoissance après lui. Son autre soeur, abbesse de Fervacques, résidoit à St. Quentin, ville très-agréable; aimant passionnément son frère, dès qu'elle eut appris la résolution qu'il avoit prise d'épouser sa cousine, elle l'engagea à venir demeurer en cette ville, et fit meubler une fort belle maison pour le recevoir.

L'assiduité de ses soins pour mademoiselle de Broissy fut le sujet de toutes les conversations de la ville; tout le monde le loua et y prit intérêt, surtout sa bonne amie, madame de Mathan. Il ne voulut pas permettre qu'elle passât sa convalescence dans une chambre mal aérée, dont tous les meubles étoient imprégnés des miasmes de sa dangereuse maladie. Il lui loua un appartement à la campagne, à une lieue et demie de Caen, et il l'y établit avec une vieille dame, pensionnaire du

même couvent; il leur donna son valet-de-chambre pour les servir. Il étoit bien aise aussi de la soustraire aux importunités des prêtres et des dévotes, qui ne pouvoient que troubler son repos sans changer sa volonté, et lorsqu'il se crut près du terme de l'expiration de sa lettre de cachet, et que sa cousine eut repris ses forces, il l'envoya chez sa mère à qui ils avoient tous deux fait part de leur résolution.

Peu de jours après le départ de sa cousine, Louis XV mourut, et tout le ministère fut changé. Par une circonstance assez bizarre, un professeur de rhétorique de Caen, l'abbé Berenger, fut chargé de faire le panégyrique de ce monarque; il falloit citer quelques traits de la vie de ce prince; on lui conseilla de consulter le prisonnier du château, qui étant homme de lettres, et ayant passé sa vie dans les affaires publiques, lui donneroit de bons renseignemens. L'abbé Berenger vint le trouver, et il lui aida à faire en latin le panégyrique du feu roi, au nom duquel il étoit en prison. Cette mort lui rappela la fable de Lafontaine qu'il avoit citée à

Marville, et il raconta cette anecdote à toute la société de Caen.

Dès lors, regardant sa lettre de cachet comme annullée, mais ne voulant pas recouvrer sa liberté *par bénéficé d'inventaire*, il écrivit à Louis XVI, en le suppliant de le faire remettre à la Bastille, de faire examiner les pièces de son procès, et de lui donner des juges légaux. Il écrivit dans le même sens à trois des nouveaux ministres, monsieur de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le comte, depuis maréchal du Muy, de la guerre, et de Sartines, devenu ministre de la marine. Il reçut réponse de tous les trois, que le roi nomma commissaires pour la révision de son procès. Mais on ne voulut pas le remettre à la Bastille, et encore moins porter l'affaire en justice réglée. Le comte de Maurepas, oncle de d'Aiguillon, devenu premier-ministre, bien loin de vouloir réveiller ce procès ridicule, chercha à l'étouffer. On enleva du dépôt de la Bastille toutes les pièces et instructions, et tout fut supprimé.

Cette commission dura deux mois, au bout desquels il reçut ordre de se rendre

à Compiègne, où étoit la cour; ainsi sa prison fut prolongée de deux mois par cette circonstance, et lorsqu'il partit, il avoit passé six mois à la Bastille et cinq mois au château de Caen; il avoit heureusement bien employé ce temps. Arrivé à la cour, monsieur du Muy, dans une audience publique, lui dit que le roi étoit fâché de l'injuste et longue vexation qu'il avoit éprouvée, et l'avoit chargé de l'en dédommager en employant utilement ses talens. Dans une audience particulière il lui donna la même déclaration par écrit. On lui en remit une seconde qui étoit un extrait du rapport signé des trois ministres, qui le déchargeoit de toute accusation. Dans cette affaire Sartines avoit signé le pour et le contre: comme lieutenant de police et commissaire, il avoit signé la pièce du rapport du duc d'Aiguillon qui chargeoit un peu Dumouriez; comme ministre, il avoit signé celle qui le déclaroit innocent.

Il alla retrouver le lendemain le ministre, et lui demanda la permission de se marier, qu'il obtint facilement. Monsieur du Muy étoit austère et très-religieux; il

venoit lui-même de satisfaire une ancienne inclination, en épousant mademoiselle Blancard, chanoinesse de Neuss, aussi belle que vertueuse, qui pleure encore son respectable mari qu'elle a perdu en 1775. Il partit pour le Pontaudemer, où étoit sa cousine, et après avoir payé avec bien du regret au pape trois mille deux cents livres pour les dispenses de proche parenté, il l'épousa le 13 septembre 1774. Il fut obligé de vendre cinq mille volumes de sa bibliothèque pour les frais de son établissement; ce qui lui en restoit, qui étoit redevenu considérable, avec tous ses manuscrits et ses papiers, est devenu la proie des anarchistes.

Il alla s'établir à St. Quentin auprès de l'abbesse, mais bientôt les deux belles-soeurs ne sympathisèrent pas. Le caractère de son épouse étoit aigri par ses souffrances. La dévotion, quand elle est outrée et minutieuse, se prête aux défauts de notre corps; elle les couvre, mais elle ne les cache pas. Il n'y avoit plus assez d'analogie dans ce ménage pour qu'il fût heureux. Elle rapportoit tout à Dieu, à la religion, mais surtout au culte extérieur.

Il n'est ni athée ni impie, mais tous les cultes lui sembloient des variétés d'un principe uniforme dans tout l'univers, l'adoration d'un Dieu. Il étoit persuadé de cette sublime sentence de Voltaire:

Il nous juge sur nos vertus,
Et non pas sur nos sacrifices.

Cette diversité de façon de penser a jeté pendant quinze ans entre eux un levain de dissention qui a fait leur malheur. Elle étoit intolérante, il étoit indifférent. Exclusive, jalouse, toujours malade, ayant eu le malheur de perdre deux enfans au moment de leur naissanee, elle étoit devenue d'une société fâcheuse. Brouillée avec sa soeur l'abbesse, elle le força à quitter St. Quentin. Ils se retirèrent à la campagne, à trois lieues de Rouen. Bonne et charitable, tout ce qui l'entouroit étoit malheureux. Elle l'a forcé à renvoyer ses vieux domestiques, et ils en ont eu près de cent-vingt en quinze ans de ménage, sans pouvoir en garder un. Baptiste même, élevé dans la maison, regardé plutôt comme un fils qu'un domestique, a été sacrifié à la tranquillité, et

n'est rentré avec son maître qu'après leur séparation.

Il a souffert quinze ans cet état pénible, il la gardoit dans ses fréquentes maladies, il lui obéissoit en tout. Il se privoit de toutes les sociétés et de tous les plaisirs. Quand ses amis vouloient ou le conseiller ou le railler sur sa patience, il leur répondoit: *à votre avis, Socrate étoit-il un sot?* Ses grands travaux, ses promenades solitaires lui faisoient supporter avec constance cette épreuve, dont il se consoloit en pensant qu'elle servoit à briser ce que son caractère avoit de trop altier. On l'a vu pendant quinze ans le modèle des maris, et on n'a su de leurs altercations, dans le public, que ce que l'extrême vivacité de son épouse laissoit échapper, qu'il tâchoit ensuite de couvrir par des complaisances *d'amant.* Elle l'aimoit, et l'aime encore; il rendoit justice à toutes ses vertus, il se disoit avec vérité que s'ils avoient été tous deux philosophes ou tous deux dévots, le bonheur auroit habité leur maison.

Dès les premiers mois de son mariage et tous les ans elle disoit à son mari

qu'elle vouloit se séparer et se remettre au couvent; tous les ans il la dissuadoit. Chargé d'une grande représentation, ayant quelques dettes, il ne pouvoit pas partager son revenu qui suffisoit à peine à sa dépense. Il attendoit la mort de sa belle-mère, voulant lui laisser la jouissance de son bien. En 1786, il lui vint une succession inattendue. La veuve de son bon oncle de Versailles, sensible à des services qu'il lui avoit rendus à la mort de son mari, et pénétrée d'estime pour lui, lui laissa tout son bien. Il alla recueillir cette succession à Versailles, il chercha et trouva des parens de cette dame, auxquels il rendit les biens-fonds, et ne garda que le mobilier qui valoit soixante mille livres en diamans, argenterie et meubles. Alors sa femme venoit encore de lui proposer la séparation; il y avoit consenti; elle alloit se faire. Madame de Perry, sa belle-soeur, les raccommoda; mais cette fois il annonça à sa femme que c'étoit la dernière, et que si jamais elle lui refaisoit cette proposition, il l'accepteroit sans retour. En 1788 elle recommença, il tint parole, ils se séparèrent, il lui

laissa ses diamans, il partagea avec elle les meubles et l'argenterie, et lui fit une pension de cinq mille livres. Elle se retira dans un couvent de Paris au commencement de 1789.

Quand même il n'y eût pas été provoqué, la circonstance de la révolution l'eût forcé à lui faire prendre ce parti et à rompre son ménage, ayant perdu à cette époque son commandement de Cherbourg et sa pension, qui avoit été portée à six mille livres en 1788. Pendant les deux premières années de la révolution, il a vécu des bienfaits d'une dame qui se dépouilloit elle-même pour l'aider à payer la pension de son épouse, et qui partageoit son existence avec lui. Cette dame, pleine de douceur et d'amabilité, a voulu depuis partager son infortune, et a doublé ses peines par la constance et la noblesse de ses sentimens. Il est chargé de son sort, et c'est le lien le plus fort qui l'attache à la vie.

Quant à son épouse, elle est sans contredit pleine de grandes vertus; avec l'exaltation et l'esprit de Ste. Thérèse, elle étoit née pour la vie contemplative, et dépla-

déplacée dans le monde. Il l'aime, l'estime et la respecte: mais leurs caractères sont incompatibles. Hélas! à l'époque où il écrit cette partie de ses mémoires, en janvier 1794, elle est dans les prisons des anarchistes, avec sa soeur madame de Perry, sa belle-soeur l'abbesse de Fervacques, sa nièce mademoiselle de Perry, madame de Châteauneuf cousine germaine de Dumouriez, la jeune et intéressante baronne de Schomberg, femme de son neveu, mère de deux enfans en bas âge.

François! soyez justes; si vous trouvez Dumouriez criminel, ne vous vengez pas sur des femmes qui n'ont ni partagé ni su ses projets. La femme et la mère de Coriolan, ses fils même, étoient libres dans Rome, pendant qu'il assiégeoit sa patrie à la tête des Volsques. Dumouriez n'a jamais voulu porter les armes contre vous. Il abhorre les crimes commis par les hommes coupables qui vous égarent, mais il ne s'est jamais cru en droit de les venger sur ses concitoyens. Doublez la somme de sa proscription, condamnez sa mémoire; mais épargnez des innocens, des femmes et des enfans, qui d'ailleurs

ne sont pas sa souche directe! O providence! veille sur ces têtes innocentes et chéries!

CHAPITRE III.

Missions particulières 1775, 1776, 1777.

En 1775 le baron de Pirch apporta en France un projet de manoeuvres prussiennes. Les François imitent tout et outrent tout. La *prussiomanie* les dominoit alors. Guibert et tous les jeunes colonels avoient été admirer le grand Fréderic, et c'étoit la mode de trouver la tactique françoise détestable. On tourmentoit les troupes par des changemens multipliés d'exercices et de manoeuvres. On formoit des officiers évolutionnaires, sans que cela conduisît à former des généraux. L'art de la guerre en grand est le talent de mouvoir des masses, et on s'éloigne de cet art quand on se livre trop à des détails minutieux.

Monsieur du Muy avoit adopté les ma-

noeuvres de Pirch; on avoit formé à Paris des bataillons de modèle des gardes-françoises, et trois aide-majors de ce régiment furent chargés d'instruire les aide-majors, et des bataillons de modèle des régimens de ligne. On ordonna un grand rassemblement de troupes dans les trois grandes garnisons de Strasbourg, Metz et Lille. L'état militaire françois étoit alors surchargé d'un millier d'officiers généraux, et de plus de douze cents colonels réformés. Le ministre en choisit trente qu'il distribua dans ces trois grandes garnisons pour assister à ces manoeuvres. Tous les autres colonels sans troupes furent censés ne plus tenir au service. Cette sévère réforme ne put pas résister à l'intrigue et à la protection, et malgré son austérité, monsieur du Muy fut obligé de porter successivement ce nombre à plus de cent cinquante.

Dumouriez fut nommé des trente premiers. Il ne fut pas très-sensible à ce choix honorable. Il n'avoit jamais commandé de régiment, (ils ne se donnoient qu'aux gens de la cour) il avoit même refusé un bataillon de grenadiers royaux.

Il s'étoit destiné à l'état-major des armées, il s'étoit tracé une route particulière hors de la ligne commune. Il alla à Versailles, et fit ses observations à monsieur du Muy, lui proposant, s'il vouloit lui confier les manoeuvres de Pirch, de lui en envoyer sous peu de jours une analyse géométrique. Le ministre lui expliqua que ce choix avoit été fait pour lui conserver son activité de colonel, et qu'il falloit qu'il allât à Lille.

Pendant le séjour qu'il fit à Paris, il y trouva une députation des états d'Artois, qui venoient porter leurs plaintes contre un projet de redresser la Lys. Ce projet étoit d'un maréchal-de-camp du génie, nommé Bouillard. Avant d'être nommé ministre de la guerre, monsieur du Muy étoit commandant en chef de la Flandre. Résidant à Lille, il avoit voulu faire de cette ville le centre du commerce de cette riche province, quoiqu'elle fût située sur l'extrême frontière. Il avoit cherché à attirer les manufactures à Tourcoing et à Roubaix, deux bourgs déjà très-commerçans. Les Etats de la province d'Artois que ce commerce ex-

térieur dépouilloit de ses fabriques et de sa population, avoient proposé un projet de canaux, passant par le centre de l'Artois jusqu'à Dunkerque, et s'étoient engagés à y employer cinq cent mille francs par an, sur les fonds de la province, sans qu'il en coutât rien au roi.

Bouillard, dans l'intervalle, avoit proposé à monsieur du Muy le projet du redressement de la Lys jusqu'à Aire, par un canal en dehors de l'Artois. Le général, par son crédit, avoit fait passer le projet de Bouillard, et on y avoit ajouté une injustice, c'étoit de faire donner ordre aux états d'Artois de contribuer le don gratuit de cinq cent mille livres qu'ils avoient eu le malheur d'offrir, pour les employer à un projet qui alloit achever de ruiner l'Artois.

Ces députés jetoient les hauts cris. Par hazard un d'entr'eux, le chevalier de Ghistelle, raconta cette affaire à Dumouriez, qui alla faire de fortes représentations au ministre. Monsieur du Muy étoit plein d'intégrité. Quoiqu'il fût auteur du projet, il eut la noblesse de laisser balancer son opinion, et il le chargea d'aller

examiner sur les lieux les avantages et inconvéniens du projet du redressement de la Lys, et les motifs de plaintes des états d'Artois.

Il partit donc pour Lille avec le double objet de ce travail et de l'étude des manoeuvres de Pirch. Le marquis de Castries commandoit en Flandres, mais il partit aussitôt, et le prince de Montbarey fut chargé, comme inspecteur, du camp des manoeuvres. Il l'avoit connu à l'armée, c'étoit un bon officier très-brave et très-instruit. Ils se lièrent à Lille d'une étroite amitié. Ni l'un ni l'autre ne pouvoit s'attendre alors que six mois après Montbarey seroit ministre de la guerre.

Après avoir été examiner sur les lieux le redressement de la Lys d'une part, les canaux projetés par les états d'Artois de l'autre, il fit un mémoire dans lequel il démontroit: « Que le projet du redresse-» ment de la Lys qui, d'après le devis » de Bouillard, ne devoit coûter que dix » millions, en coûteroit plus de quarante: » que la partie du canal, faite entre Aire » et St. Omer sous sa direction, dont le » devis ne montoit qu'à douze cent mille

» livres, avoit déjà coûté plus de quatre
» millions et demi, et que c'étoit un ou-
» vrage à recommencer: que militairement,
» en redressant la Lys, on découvroit
» Douay par le desséchement des marais
» de Courières, qui avoient été un des
» principaux points de défense du maré-
» chal de Villars dans la guerre de la
» succession: que politiquement, on jetoit
» tout le commerce sur la ligne extrême
» de la frontière, en entreprenant de ren-
» dre la Lys navigable: qu'en plaçant le
» centre du commerce à Lille, qui devoit
» n'être considérée essentiellement que
» comme une place d'armes, on appau-
» vrissoit et dépeuploit l'Artois, qui n'a-
» voit pas autant que la Flandre, la res-
» source d'un sol très-fertile et d'une ex-
» cellente culture: qu'en cas de guerre
» contre la maison d'Autriche, le commer-
» ce seroit facilement intercepté, puisque
» les ennemis partageroient le cours de ce
» redressement: que le pays de Furnes,
» Courtray, Menin, désiroient que ce tra-
» vail n'eût pas lieu, parce que ce redres-
» sement les inonderoit, à moins qu'ils ne
» fissent de leur côté des digues, comme

» on devoit en élever sur le bord françois, » pour assujettir la rivière, dépense qu'ils » ne vouloient pas faire pour un canal » qui ne servoit à rien à leur commerce: » qu'au contraire, en adoptant le projet » de l'Artois, on vivifioit cette province, » on donnoit au commerce un cours assu- » ré, même en temps de guerre, parce » qu'il seroit à couvert par les places for- » tes, et par la Lys en son état naturel » marécageux, qui lui serviroit d'avant- » fossé, et que même, en cas que les en- » nemis pénétrassent, on se donneroit par » le canal intérieur de l'Artois une secon- » de ligne de défense. «

Il envoya ce mémoire à monsieur du Muy, qui d'abord lui répondit assez sé- chement que ses raisonnemens étoient plus spécieux que solides, mais qu'ils en raisonneroient ensemble. Au bout de deux mois il revint à Paris avec monsieur de Montbarey; il vit plusieurs fois le ministre qui étoit malade de la pierre, et qui mou- rut peu après dans l'opération. Ce ver- tueux ministre convint qu'il avoit raison, et ordonna la suspension des travaux du redressement de la Lys. Monsieur de

Maillebois venoit de lui remettre un mémoire très-bien fait sur le projet de construire un port militaire à Ambleteuse. Monsieur du Muy le lui donna à analyser, et l'assura qu'au printemps prochain, s'il vivoit encore, il le chargeroit d'aller le vérifier sur les lieux. Il partit pour sa campagne, où il apprit avec bien du chagrin la mort de cet excellent ministre, qu'il regrettoit comme citoyen, et comme ayant gagné sa confiance, en contredisant avec fermeté son projet favori. Ce trait du maréchal du Muy fait l'éloge de sa probité et de son impartialité.

Pendant son séjour à Lille, Dumouriez s'étant lié intimement avec monsieur de Montbarey, avoit appris de lui qu'il avoit été renvoyé au parlement de Rouen pour le jugement d'un grand procès que sa famille soutenoit depuis plus de cent ans contre la maison de Massan, pour la succession d'une Jeanne d'Albret. Il s'agissoit de plusieurs millions. Il dit à Montbarey de lui envoyer son homme d'affaires, qu'ayant du temps à lui, il examineroit sa cause, que s'il la jugeoit bonne, il solliciteroit pour lui, que s'il la jugeoit

douteuse, il lui indiqueroit un procureur et un avocat habiles, et qu'il ne s'en mêleroit pas. Il connoissoit particulièrement beaucoup de membres du parlement de Rouen, et il vouloit rendre service à son ami, ne prévoyant certainement pas alors qu'il devoit sous peu de mois devenir son ministre. Les papiers vinrent; il trouva la cause fort juste, il en fit l'analyse, il sollicita, mademoiselle de Montbarey vint au commencement de 1776 à Rouen, et le procès fut perdu, quoiqu'alors monsieur de Montbarey fût ministre de la guerre. Cela auroit fait beaucoup d'honneur au parlement, si la cause du prince de Marsan eût été plus juste.

La comtesse de Brionne possédoit de grandes terres en Normandie, et surtout un très-grand crédit. La maison d'Harcourt, toute puissante dans cette province, lui étoit fort attachée. Elle sut très-mauvais gré à Dumouriez d'avoir sollicité publiquement pour Montbarey; elle dit qu'il étoit un intrigant, parce que dans l'intervalle son ami étoit devenu ministre, et parce que les gens de cour sont accoutumés à calculer sur l'ambition ou sur

l'intérêt, toutes les démarches des hommes au dessous d'eux par le rang et la fortune. Elle eut tort, et si elle eût considéré les époques de ses premières démarches, elle ne lui auroit par fait cette injustice. Au reste, il y a été si peu sensible, qu'en 1792, étant ministre des affaires étrangères, il a pris avec la même chaleur les intérêts de ces enfans, et il a appuyé de tout son crédit les sollicitations de la princesse de Vaudemont.

Le comte de St. Germain remplaça le maréchal du Muy au ministère de la guerre. Ce nouveau ministre avoit de grandes vues et une longue expérience; mais la résidence qu'il avoit faite en Danemark, lui avoit fait perdre l'habitude de la France et surtout des François. Il vouloit réformer leur militaire comme il avoit réformé celui du Danemark. Il étoit arrêté à tout moment par les priviléges des corps, par les grandes charges et par les protections. Il a préparé la révolution en anéantissant les grenadiers à cheval, gens-d'armes, chevaux-légers et mousquetaires, et en diminuant d'un quart les gardes-du-corps, ainsi que l'infanterie fran-

çoise et suisse de la maison du roi, ainsi que le corps de la gendarmerie. Si ces troupes eussent existé, les Etats-généraux eussent pu opérer une réformation que tout le monde désiroit, sans que tout fût bouleversé.

Tous les plans de ce ministre, qui cependant avoit de bonnes vues, ont été tronqués et morcelés. La quantité de *faiseurs* dont il s'étoit entouré, a donné à ses ordonnances un défaut de cohérence et d'ensemble, qui les a rendues la plupart inutiles, et plusieurs pernicieuses. Il avoit eu les plus grandes obligations au père de monsieur de Montbarey; lui-même lui avoit rendu de grands services, lorsque renvoyé du Danemark, ayant essuyé une banqueroute, il végétoit en Alsace dans la misère et dans l'oubli. Il appela auprès de lui cet officier général, mais bientôt il en devint jaloux, et c'est ce qui le perdit, et ouvrit à Montbarey la route pour lui succéder. Monsieur de Maurepas qui étoit allié de la famille de Nêsle dont étoit madame de Montbarey, cédant au cri de toute la France contre monsieur de

St. Germain, fit nommer Montbarey pour son successeur.

Entre beaucoup de vues utiles qu'avoit monsieur de St. Germain, il tenoit surtout pour le projet d'établir un port de roi dans la Manche. Dumouriez lui envoya l'analyse du projet d'Ambleteuse. Cette analyse, partant de toutes les assertions du mémoire de monsieur de Maillebois, présentoit ce projet comme très-utile: mais en la composant, il avoit eu la précaution, ne connoissant pas le local, de débuter par ces mots: *Si le mémoire est vrai dans tous ses détails.* Monsieur de St. Germain le fit venir à Paris en 1776, et le nomma commissaire du roi avec le chevalier d'Oisy et monsieur de la Rozière, pour aller examiner où et comment on pourroit former un port de guerre dans la Manche. Le premier étoit un capitaine de vaisseau fort ignorant, qui mourut avant de partir. Le second étoit l'officier d'état-major le plus instruit que jamais Dumouriez ait rencontré. Il étoit alors maréchal-des-logis de l'armée en Bretagne et brigadier; il devoit sa fortune à monsieur de Broglie.

Ils partirent ensemble. On avoit étendu leur mission. Non seulement ils devoient examiner Ambleteuse que la Rozière connoissoit bien, et qu'il assuroit ne pouvoir pas convenir, mais encore tous les projets de port faits ou à faire, depuis Dunkerque jusqu'à l'embouchure de la Seine.

Ces deux officiers firent un très-grand travail pour vérifier tous les projets de ports de guerre présentés dans cette étendue. Il n'y avoit pas de si petite crique qui n'eût exercé l'imagination de quelques gens à projet. Ils trouvèrent que le mémoire d'Ambleteuse portoit sur des bases fausses; que le maréchal de Vauban qu'on citoit à faux, et qui effectivement avoit tracé une citadelle et construit une écluse et une entrée de bassin, n'avoit effectivement travaillé que pour en faire un port de frégates, ce qu'on reconnoissoit facilement à la largeur des *basjoyers* et à la hauteur du *radier* de l'entrée. Ils abandonnèrent ce projet, et après un mûr examen ils se fixèrent au local de *Boulogne*, en laissant à la droite cette ville et la rivière de *Lianne*, en projetant le creusement

des réserves d'eau dans la vallée de *Capecure*, et les bassins sous le fort de *Chatillon*, ouvrant l'entrée sous ce fort, avec une digue prolongée sur les bancs de l'*Heure* et *Linheuse*. On pouvoit y faire un établissement de marine pour douze vaisseaux de ligne, avec des défenses très-faciles, pour le prix de douze millions, partagés pour le travail et la dépense en quatre années égales. Ce port auroit fait face aux Dunes.

La Roziere connoissoit beaucoup Cherbourg; il proposoit d'y construire un second port, en face de Portsmouth, pour trente vaisseaux. Celui de Brest correspond à celui de Plymouth, et nous aurions eu de plus que les Anglois les ports de Rochefort et de Toulon. Ils joignirent à ce mémoire un détail du projet, des travaux, des sommes qu'on pourroit tirer de l'Artois, du Boulonois et de la Picardie pour soulager le gouvernement, les tables de sondes de terre et de mer et des marées. Dumouriez qui avoit prévu que la guerre de l'Amérique ne tarderoit pas à brouiller la France avec l'Angleterre, y avoit joint un discours sur cette guerre,

et sur les moyens de rassembler en un mois les bâtimens nécessaires pour porter en Angleterre cinquante mille hommes.

Mais de tout ce travail, ils retournèrent à Versailles au mois de septembre. Mr de Maurepas assembla un conseil de tous les ministres, où fut appelé le comte d'Estaing. On donna de grandes louanges au projet de Boulogne, et on n'exécuta rien. Mr de St. Germain avoit nommé Dumouriez aide-maréchal-des-logis des côtes du Boulonois, dont il vouloit lui donner le commandement pour diriger ces travaux. Quand on en vint à la lecture du discours sur la guerre d'Amérique, Maurepas lui dit sans balancer, qu'il étoit un fou et une tête chaude, qu'il étoit très-assuré que les événemens de l'Amérique se passeroient sans occasioner la guerre, et qu'il avoit pris à cet égard des mesures qui ne pouvoient pas manquer. Dumouriez, quoique bien convaincu que le premier-ministre avoit tort, ne crut pas devoir insister. Il repartit pour sa campagne, où il resta toute l'année 1777. Il y fit un mémoire de défensive sur la Normandie et différens autres ouvrages, entr'autres

tr'autres la traduction d'un livre peu connu, mais très-original, intitulé en italien, *Vita di Benvenuto Cellini scultore Fiorentino,* et celle d'un ouvrage allemand qui contient la vie des principaux généraux de Charles XII, Renschild, Steinbock, Duker, Meyerfeldt et autres. Ces ouvrages sont perdus, parce qu'il n'a jamais eu le temps de les faire imprimer.

Au mois de juillet il envoya à Mr de Montbarey un mémoire sur la guerre d'Amérique, où il prédit la perte de Bourgoyne. On apprit quelque temps après que ce général avoit mis bas les armes avec toute son armée à Saratoga. Dans ce mémoire, il annonçoit la guerre très-prochaine. Mr de Maurepas dit alors: «je «crains qu'il n'ait raison.»

A la fin de décembre il reçut un courrier de Mr de Montbarey, récemment ministre, qui lui mandoit de se rendre sur le champ à Versailles; il y trouva la Rozière qui avoit reçu un ordre pareil. On tint le lendemain un grand conseil chez Mr de Maurepas. La guerre étoit déclarée. La Rozière lut sa défensive de Bretagne; on étoit fort inquiet pour cette pro-

vince, surtout pour le port de Brest. On fit partir de l'artillerie et des munitions en poste, de Douay pour Brest.

Alors on ordonna à Dumouriez de partir pour la Bretagne, et d'y servir sous la Rozière. Il prit la parole, et dit: *messieurs, vous êtes inquiets pour la Bretagne, et moi je ne crains plus rien pour cette province, après avoir entendu l'excellent mémoire que vous adoptez. La Rozière suffit en Bretagne. Mais je crains secondairement pour la Normandie dont vous ne vous occupez pas, et surtout pour la presqu'île du Cotentin que les Anglois ont déjà prise une fois; s'ils s'y établissoient, il faudroit une campagne entière pour les en chasser.* Alors il leur fit le précis de la défensive de la Normandie. Mr de Maurepas lui dit de l'écrire, ce qu'il fit sur le champ. Ce ministre la porta au roi. Ce prince demanda qui avoit fait ce court mémoire, et à l'endroit où il traitoit de Cherbourg, le roi écrivit de sa main: *Dumouriez, commandant de Cherbourg.* Ce commandement fut ainsi créé pour lui du propre mouvement de Louis XVI, dans les premiers jours de janvier 1778. On y

attacha six mille livres de traitement, qui outre ses appointemens d'aide-maréchal-des-logis, sa pension et son petit revenu, avec le logement, lui faisoient vingt-trois mille livres de rente et une place fixe.

CHAPITRE IV.

Commandement de Cherbourg. Guerre d'Amérique.

Dumouriez avoit été en 1758, défendre Cherbourg, ou plutôt en voir partir les Anglois, étant cornette de cavalerie. Il n'y étoit pas retourné depuis vingt ans. A ce premier voyage il avoit beaucoup admiré cette rade et son heureuse position au bout d'une presqu'île, vis-à-vis la pointe méridionale de l'île de Wight, à dix-huit lieues de l'Angleterre. Il avoit dit plus de quinze ans avant à sa femme, alors fille, et à ses amis, qu'il ne seroit pas content qu'il n'eût engagé le roi de France à y construire un port de guerre. On admira alors la fatalité de son étoile.

Il laissa à sa femme le soin de son dé-

ménagement, et il alla dans les premiers jours de février prendre possession de ce commandement. La ville ne valoit pas un gros bourg, et contenoit sept mille trois cents habitans, dont il fit le dénombrement. Son commerce très-mince se faisoit par trois bâtimens de long cours, d'à-peu-près trois cents tonneaux, et une trentaine de barques de dix jusqu'à quarante tonneaux, qui naviguoieut de côte en côte. Il y trouva construit un fort beau bassin et un avant-port assez spacieux, qui auroient pu contenir environ deux cents bâtimens. On pouvoit placer dans le bassin, et y tenir à flot des frégates de trente-deux canons.

Il n'y avoit qu'un bataillon en garnison, et une vingtaine de canons de vingt-quatre, sans affûts, un petit fort à la gauche du port, en fort mauvais ordre, et plus loin une batterie ouverte et sans parapets, à une pointe nommée le Homet. Le maréchal d'Harcourt commandoit dans la province, son fils le duc d'Harcourt y commandoit sous lui. C'est un homme de mérite et très-honnête, mais il avoit deux griefs contre Dumouriez. 1°. Il croyoit

que le commandement de Cherbourg étoit le prix de la complaisance qu'il avoit eue de solliciter le procès de Montbarey au parlement de Rouen. 2°. Cette nomination s'étoit faite sans le prévenir, non plus que son père. Il a conservé long-temps son préjugé et sa rancune contre ce nouveau commandant.

Il falloit commencer par mettre ce port a l'abri d'un coup de main. Il demanda des ordres; on lui refusa ordres et argent. Dans ce temps-là chaque partie de l'administration militaire étoit très-indépendante, et on avoit beaucoup de peine à les faire concorder. Aussi disoit-on, le roi de la terre, le roi de la mer, le roi de l'artillerie, le roi des fortifications. Les troupes seules obéissoiant aux commandans militaires, mais ils étoient toujours contrecarrés par les chefs des autres parties. Il y avoit à Cherbourg pour l'artillerie un vieux capitaine en résidence, infirmé, qui n'avoit pas servi depuis la guerre de 1741, et une compagnie d'invalides de quarante-cinq hommes, dont le lieutenant et huit hommes seulement avoient servi dans l'artillerie. Il écrivit à un vieux directeur

d'artillerie qui étoit à Caën, pour le prier de lui envoyer des affûts; il ne put pas en obtenir. Le maréchal ne le secondoit pas non plus. Alors, sur le refus du capitaine de résidence, il établit le lieutenant d'invalides, homme intelligent, son grand-maître d'artillerie, il fit prendre des bois dans le port sur le compte de l'artillerie, fit charroner des affûts, les fit ferrer, et se servant de son infanterie, il monta neuf pièces dans le galet, deux à la pointe du Homet, et le reste dans d'autres batteries. Il envoya l'état de sa dépense au directeur, qui entra en fureur, et se plaignit au ministre, lequel écrivit une réprimande très-vive, mais qui fit payer la dépense.

A cinq quarts de lieue nord-est du port, à la tête de la rade, étoit la fameuse île Pelée, qui fait tout le mérite de cette rade qu'elle circonscrit et qu'elle couvre. On avoit projeté l'année précédente d'y construire un fort qui y a été bâti depuis, et qui est sans contredit le plus beau et le meilleur fort en mer de l'Europe. On avoit ordonné la cessation des travaux à cause de la guerre, et on

y avoit déposé pour soixante à quatre-vingt mille livres de gros blocs de granit taillés. Il alla visiter cette île; il trouva qu'avec ces pierres on avoit élevé un terre-plein au dessus des eaux, qui à marée haute, couvroient le reste de l'île, excepté quelques pointes, et qu'on avoit bâti dessus un corps-de-logis considérable pour les ingénieurs et les ouvriers, qui étoit habité par un gardien. Il jugea qu'en rapportant d'autres blocs autour de ce terre-plein, pour former un parapet, on pourroit y établir une batterie. Il en parla au lieutenant-colonel du génie, homme plein d'esprit et de talens, nommé Bouchet, avec lequel il a été fort lié depuis, et dont il sera encore question dans ces mémoires; ils dessinèrent ensemble leur projet, ils eurent bien de la peine à obtenir du directeur des fortifications de faire payer cette dépense, qui monta environ à dix-sept mille livres. Mais il falloit trouver du canon.

Il fit avec le même ingénieur le tour de la presqu'île, depuis Carentan jusqu'à Port-bail; il trouva une quantité de redoutes dont l'armement eût été inutile,

garnies de canons et d'affûts de côtes. Il enleva dans les redoutes les plus mal posées, vingt-cinq pièces de canon inutiles, et trois ou quatre mortiers, et les fit transporter à Cherbourg. Encore nouveaux frais pour l'artillerie, nouvelles clameurs. Une circonstance rendit son crime plus grave. Une partie de ces redoutes n'étoit pas de son commandement. Le premier commis de l'artillerie fit encore signer à Montbarey une lettre bien plus terrible que la première. On lui ordonna de rendre le canon; il jura qu'il n'en feroit rien, à moins que le ministre ne lui en fît passer d'autre; il dit que Cherbourg étoit le mouillage de tous les convois entre le Havre et Brest, *l'auberge* de la Manche, et qu'il étoit impossible qu'il restât désarmé.

Pendant cette dispute, Mr de Caux, maréchal-de-camp, directeur du génie, faisoit arranger la batterie de l'île Pelée; Dumouriez y plaça sept pièces de vingt-quatre et trois mortiers de douze pouces, avec cent hommes de garnison, vingt matelots, deux bateaux et un pavillon. Alors il fut taxé de témérité. Le ministre lui

mande qu'il compromet l'artillerie du roi, qu'il en sera responsable. Il lui répond qu'il le prie de le laisser faire, que l'artillerie du roi est faite pour être compromise, que la prise de ce fort n'est pas si aisée qu'il le croit, puisqu'on ne peut l'aborder que de basse mer avec de très-grandes difficultés, que sa batterie ne peut être ni rasée ni démontée, les parapets étant de gros blocs de granit; qu'au reste, il en apprendra bientôt des nouvelles; que si les Anglois enlèvent cette batterie, comme ils ne peuvent pas enlever l'île ni l'occuper, il y remettra de l'artillerie et une garnison, dût-il recommencer deux fois par an, pendant tout le cours de la guerre. On lui répond de ne plus rien faire sans ordre, sans quoi on lui ôtera sa place. Huit jours après deux frégates angloises poursuivent des marchands, qui se sauvent à l'abri du fort de l'île Pelée. La batterie canonne les frégates, les fait fuir, après en avoir maltraité une. On reconnoît l'utilité de l'armement de l'île Pelée, et le ministre lui écrit une lettre d'approbation, en le conjurant de ne plus rien faire sans ordre.

Ce n'étoit pas son compte, il vouloit compléter son état de défense.

La batterie de la pointe du Homet n'étoit que de deux canons, absolument à barbette, n'ayant pas même une genouillère. Cette pointe battoit dans la rade de Cherbourg. En continuant est-ouest, on trouvoit à environ trois cents pas une autre pointe qui battoit l'anse Ste. Anne, au revers de la rade. Les vaisseaux qui arrivoient par l'ouest dans la rade, rasoient de très-près ces deux pointes, pour éviter le grand courant de la Manche qui les auroit portés trop en dehors. Les vaisseaux sortant du port et de la rade, avec le *jusant*, pour naviguer dans l'ouest, étoient de même obligés de serrer cette côte par le même motif. A cette pointe donnant sur l'anse Ste. Anne, étoient les traces d'une vieille batterie qui s'appeloit encore la batterie de Choiseul.

Il projeta de fermer ces deux pointes par deux demi-bastions, et de les lier ensemble par une longue courtine. Il y avoit aussi sur ce terrain un grand amas de blocs de granit, parce qu'on avoit projeté de bâtir sur les roches en avant du

Homet, un fort pareil à celui de l'île Pelée, qui a aussi été construit depuis. Il le propose à Mr de Caux, qui ayant été grondé pour la complaisance qu'il avoit eue d'exécuter sans ordre du ministre la batterie de l'île Pelée, le refuse, et défend même à ses ingénieurs de s'en mêler. Il n'est point rebuté de ce refus. Il prend avec lui le chevalier Boyer, major du régiment de Normandie, frère de celui qu'il avoit connu ministre de France à Gênes, avec une douzaiue de sergens et cent cinquante soldats de bonne volonté de ce régiment. Il leur dit :

« Mes amis, je veux, pour vous conser« ver la vie, vous faire faire un ouvrage « indispensable. Non seulement je n'ai « pas d'ordre, mais on m'a refusé l'ar« gent pour payer ce travail ; on a mê« me défendu aux ingénieurs de m'aider. « Cependant vous voyez qu'il faut placer « ici du canon pour protéger nos vais« seaux. Les Anglois le démonteront, ils « vous tueront ; plus vous êtes braves, « moins je veux vous exposer. Je peux « me passer d'ingénieurs, je vais vous tra« cer l'ouvrage, et je travaillerai avec vous.

« Je suis pauvre; je ne peux vous don-
« ner que du cidre et de l'eau-de-vie,
« mais c'est pour vous que vous tra-
« vaillerez. «

Ces braves gens applaudissent. Il trace l'ouvrage. Les habitans se joignent, fournissent leurs brouettes, leurs pelles et leurs pioches, et le parapet s'élève. Mr. de Caux l'apprend, il arrive à cheval, prie le commandant de le laisser continuer, et met deux ingénieurs à la tête de l'ouvrage. Huit jours après il existoit cinq pièces de vingt-quatre dans le demi-bastion du Homet, quatre dans celui de Choiseul, et quatre mortiers le long de la courtine. Mr de Caux prend encore sur lui de faire payer les travailleurs, qui ne vouloient pas recevoir d'argent, disant qu'ils avoient travaillé volontairement et pour eux-mêmes. Quelle bonne nation! Combien ces traits donnent de regrets!

Il établit ensuite une batterie de trois pièces de vingt-quatre dans l'anse Ste. Anne: il en plaça cinq, et un mortier, dans le fort de Querqueville, neuf pièces et deux mortiers dans le fort Galet, quatre pièces dans un petit forin nommé l'Onglet,

à l'entrée du port, et quatre pièces et un mortier à la redoute de Tourlaville, à la droite du port. En deux mois il place en batteries liées et correspondantes, quarante-cinq pièces de canon et dix mortiers, ce qui ne coûta pas plus de soixante mille livres. Alors il fait un plan de la rade, avac tous les feux dessinés, et il l'envoye au ministre, qui le montre au roi. Il reçoit de grands éloges, on lui envoie une compagnie d'artillerie, des munitions, beaucoup de canons, des mortiers et deux mille fusils qu'il demande. Il désigne les batteries le long de la côte, depuis Barfleur jusqu'à Port-bail, qui formoient les limites de son commandement, renforce de vingt pièces ses batteries de Cherbourg, et au mois d'août, il avoit vingt-deux batteries, composant cent cinquante pièces de canon et trente mortiers, sur un développement de vingt-trois lieues de côtes.

Pourquoi, dira t'on, a t'il commencé ce travail sans ordre? C'est parce que tout le monde vouloit le contrarier, et qu'il n'auroit rien obtenu. Le duc d'Harcourt vint alors voir ses batteries, et ap-

prouva tout ce qu'il avoit fait. Depuis ce temps il lui a toujours montré une grande confiance sur la partie militaire. Cet armement fut très-utile. Les corsaires trouvoient un refuge assuré dans cette rade, ils s'y réfugioeint avec leurs prises, et bientôt Cherbourg devint très-vivant.

Il avoit arrangé en casernes de vieux magasins, il avoit réuni à Cherbourg deux bataillons, et on en avoit mis deux autres à Valognes. Souvent on se battoit contre les escadrilles angloises de Johnstone et de Carteret, et toujours on réussissoit à les chasser quand elles approchoient, et à sauver les convois.

Il fut menacé au mois d'août de perdre son commandement par un hazard très-singulier. Les militaires françois étoient déjà las des manoeuvres de Pirch. Il s'éleva une grande dispute sur l'ordre profond et l'ordre mince, entre Mesnil-Durand maréchal-de-camp, assez bon tacticien, et le célébre Guibert. Le premier défendoit par de fortes raisons, mais avec beaucoup d'âpreté, l'ordre profond; Guibert, avec plus d'esprit que de solidité, l'ordre mince. Tous deux avoient tort,

parce qu'ils défendoient leur système exclusivement. Le maréchal de Broglie prit avec chaleur le parti de l'ordre profond; il n'aimoit plus Guibert. La cour décida qu'on assembleroit un camp de trente mille hommes dans les plaines de Vaussieux, près Bayeux, pour les deux systèmes, en les mettant aux prises. Le maréchal de Broglie fut chargé de commander ce camp.

Par une des bizarreries du service de France, le commandement du maréchal de Broglie détruisoit celui du maréchal d'Harcourt, commandant dans la province. Celui-ci commandoit seulement dans les places et dans le pays; mais comme toutes les troupes qui en formoient les garnisons, étoient destinées pour le camp de Vaussieux, elles étoient aux ordres du maréchal de Broglie, ce qui causa une confusion où personne n'entendoit rien. Le maréchal de Broglie, abusant de son droit passager, nomma des commandans temporaires dans toutes les places où il avoit des troupes à ses ordres.

La Normandie, quoique frontière maritime, n'étoit pas province militaire. Les

états-majors étoient des places civiles et achetées; il n'y avoit qu'un commandement militaire unique en Normandie, celui de Cherbourg, nommé par le roi. Le maréchal de Broglie qui l'ignoroit, nomma un Mr Micoud brigadier, et par conséquent supérieur à Dumouriez qui n'étoit que colonel, pour venir commander à Cherbourg, croyant qu'il n'étoit que lieutenant de roi ou commandant civil. Celui-ci protesta que si Micoud arrivoit, non seulement il ne prendroit pas ses ordres, mais qu'il lui feroit exécuter les siens, comme au reste de la garnison, ou qu'il le renverroit. Il n'en écrivit point au ministre, attendant le maréchal de Broglie qui arriva au mois d'août. Il reçut un bon accueil de ce général, lui montra son brevet, et lui expliqua sa position: comme le maréchal insistoit, il lui dit: *que cela ne vous gêne pas; si vous voulez faire la fortune de Micoud, j'y consens, je vous suivrai comme aide-de-camp.* Le maréchal de Broglie parut sensible à ce procédé, et Micoud fut placé ailleurs.

Le maréchal lui demanda alors de quel parti

parti il étoit dans la dispute de l'ordre profond et de l'ordre mince. Il lui répondit: *je serai toujours de l'avis de celui que vous adopterez, selon les circonstances.* C'étoit décider la question pour et contre, comme elle doit l'être. Ces deux ordres sont bons, et ne doivent point s'exclure; c'est au génie du général à les adopter selon les localités et les occasions. Le camp de Vaussieux eut lieu, le maréchal commanda l'ordre profond avec une armée supérieure. Luckner commanda l'ordre mince avec moins de troupes, et le battit toujours, à la vérité, en n'exécutant rien de ce dont on convenoit, mais saisissant à propos ses avantages, et le maréchal en eut du chagrin; il eût bien mieux fait de prendre Jersey et Guernesey.

Cette dispute de l'ordre profond qui cessa bientôt, tant à cause de l'inconstance françoise, que par le ridicule que lui imprima le camp de Vaussieux, fit éprouver peu après une injustice à Dumouriez qui ne s'en étoit pas mêlé. Ils étoient trois colonels de la même promotion de 1769, dans l'ordre suivant, Guibert, Dumouriez, Vanborel, gendre du maréchal de Vaux.

Guibert avoit trop de vanité pour pardonner au maréchal de Broglie son opinion; il lui devoit tout; dans une réponse à Mesnil-Durand, il jeta une épigramme contre son bienfaiteur; il étoit inexcusable. Tout le monde fut révolté: on taxa d'ingratitude ce qui n'étoit qu'orgueil. Il se fit une promotion, dans laquelle on s'arrêta exprès à Guibert; ainsi Dumouriez et Vauborel furent punis pour lui. Il falloit choisir un autre moyen de punir Guibert, et on ne devoit pas lui enlever le fruit de ses services. Ce fut le troisième passe-droit qu'essuya Dumouriez, qui perdît pas là près de trois cents rangs. Mais qu'importoient les rangs? Un arrêt irrévocable du destin portoit que dans peu d'années ils seroient tous confondus, et chaque injustice ou chaque faute du gouvernement hâtoit cette effroyable catastrophe.

Pendant l'été, Dumouriez alla visiter soigneusement la rade de la Hougue, se procura toutes les sondes et les projets de port qui y avoient été adaptés, ainsi que les observations les plus exactes sur les marées, les courans et les vents, fit faire et vérifia lui-même les mêmes observa-

tions sur la rade de Cherbourg, et commença le grand travail relatif à la fixation du choix d'une de ces deux localités, pour former un port de guerre, en face de Portsmouth. Il traitera sans interruption cette importante matière dans le chapitre suivant.

Le maréchal de Broglie reçut près de deux cent mille livres pour son inutile camp de Vaussieux. Il espéroit bien recommencer au printemps, mais on dispersa dans les places les troupes qui composoient cette armée, ainsi que les officiers généraux. Le baron de Bezenval commanda dans la presqu'île, et résida à Valognes; le marquis de Jaucourt, maréchal-de-camp, vint à Cherbourg: c'étoit un fort bon officier, avec qui Dumouriez se lia. Il se trouvoit alors avoir une grande quantité de commandans, car outre les maréchaux-de-camp et lieutenans-généraux de l'armée de Broglie, il recevoit encore les ordres du marquis d'Hericy maréchal-de-camp, employé dans la Basse-Normandie, du duc d'Harcourt commandant en chef, et du maréchal d'Harcourt son père, gouverneur avec lettres

de commandement, grâce unique, attachée à cette famille, dans sa propre province. Il concilia toutes ces contrariétés par les plus grands égards. Les généraux de l'armée n'étoient que passagers, les autres étoient fixes.

Il n'avoit pas la même complaisance pour une autre espèce de titulaires dont il étoit obsédé. Il y avoit un gouverneur particulier de Cherbourg, le comte de Valentinois, un lieutenant-général du Cotentin, qui par parenthèse étoit fils d'un huissier de Valognes, et quatre lieutenans-généraux de la province. Ces charges étoient venales, et donnoient quelques priviléges, mais surtout beaucoup de prétentions, quoiqu'elles fussent absolument sans fonctions. Dans toutes les occasions de cérémonies, ces messieurs envoyoient leurs ordres à Dumouriez, qui renvoyoit leurs lettres au marquis d'Harçourt, sans leur répondre. Il ne cite ces détails peu intéressans, que pour faire connoître la quantité de rouages en sens inverse, qui embarrassoient la marche du gouvernement françois.

Le comte de Broglie et monsieur de

Voyer moururent cette année; il regretta vivement le premier, qui étoit un véritable homme d'état, et ils étoient rares, comme on l'a vu depuis. Quatre ou cinq hommes de la trempe du comte de Broglie auroient sauvé la France. Sa mort est le dernier sacrifice qu'il a fait à sa patrie, ayant été atteint d'une épidémie qu'il gagna en dirigeant les travaux des desséchemens des marais de Rochefort. Monsieur de Voyer en fut aussi la victime. Il étoit plus instruit que le comte de Broglie, mais il n'inspiroit pas la même confiance par son moral.

Dumouriez avoit trouvé à Cherbourg un établissement académique bien patenté, mais qui ne s'assembloit jamais, n'étant composé que de cinq à six membres fort peu instruits. On lui offrit la présidence honoraire de cette académie; il l'accepta pour la faire servir à ses vues. Une société de gens de lettres, marins et Bas-Normands, ne pouvoit enrichir ni la littérature ni la langue françoise. C'étoient des juges d'amirauté, des marchands, des curés de campagne, et un homme fort instruit, conducteur des travaux des ponts

et chaussées, nommé Noël. Il dirigea leurs travaux, et exigea de chacun d'eux un mémoire relatif à Cherbourg, l'un sur le commerce, l'autre sur la navigation, l'autre sur l'agriculture, l'autre sur la partie d'histoire naturelle utile, comme ardoisières, mines, carrières et leur nature, bois, qualité du sol, culture, rivières, bestiaux, population, etc.

Ces mémoires se firent pendant l'hiver; il les reprit tous, et en fit un ouvrage intitulé: *Mémoire sur le Cotentin*. Ce fut un travail de deux ans, qui servit de base au projet du port, en faisant connoître les grandes ressources de cette presqu'île. Il donna ce mémoire à tous les ministres, en annonçant qu'il étoit le résultat des travaux réunis d'une société académique. Monsieur de Vergennes, ministre des affaires étrangères, et en même temps ministre particulier de la Normandie, lui écrivit une lettre de remercîment, pour cette société. C'est ainsi que dans toute la France on auroit pu rendre utiles ces sociétés littéraires, en dirigeant bien leurs travaux, au lieu de les laisser divaguer

sur des connoissances oiseuses et toujours imparfaites.

Ses travaux intérieurs, relatifs à la défensive de la presqu'île et à son amélioration, n'empêchoient pas son activité de se porter sur le grand objet de la guerre. Pendant la campagne de 1778, la France et l'Angleterre n'avoient pu s'opposer qu'une escadre médiocre et d'égale force; ils avoient fait semblant de se livrer une bataille navale à l'entrée de la Manche. Ces deux puissances se préparoient à développer de plus grandes forces la campagne suivante qu'on imaginoit devoir être décisive, parce que l'Espagne devoit joindre sa flotte à la flotte françoise, et qu'on ajouta à cet appareil formidable le projet d'une descente en Angleterre. C'est la grandeur de ces projets et la difficulté de combinaison des forces des deux nations qui ont nui au succès de la guerre.

Cela arrive toujours; l'exemple de la république de Venise contre la ligue de Cambray, du grand Fréderic pendant la guerre de sept ans, et plus que tous, l'exemple récent de la France, en anarchie, résistant à la combinaison de toutes

les puissances de l'Europe, sont une preuve terrible de l'avantage qu'a une puissance qui opère seule, contre la combinaison et la réunion de plusieurs qui s'entendent toujours mal.

Le voisinage des îles de Jersey et Guernesey excitoit la *convoitise* de Dumouriez. Il trouvoit honteux que deux petites îles si voisines de nos côtes, démembrées de la Normandie, restassent au pouvoir des Anglois; il n'a jamais conçu comment l'honneur national n'a pas engagé, à chaque guerre contre l'Angleterre, la France à en tenter l'expédition, avec le désir obstiné de s'y maintenir. Mais outre l'honneur national, la position de ces îles, à la tête du golfe de St. Malo, formé par les côtes de la Bretagne et le prolongement occidental de la presqu'île du Cotentin, les rend très-dangereuses pour la navigation françoise. Le gouvernement anglois ménage beaucoup les insulaires, qui ne sont sujets ni aux impositions, ou très-légèrement, ni à la presse. En temps de paix ils font un commerce énorme de contrebande avec la Fran-

ce; en temps de guerre ils exercent un corsairage terrible.

Dans toutes les guerres entre ces deux puissances, la première année coûte toujours plus de quarante millions et deux ou trois mille matelots à la France, attaquée à l'improviste par ces insulaires. Si la France possédoit ces îles, ainsi qu'Aurigny, Herms, Serq et les Casquets, elle auroit en sa faveur tout ce qu'elles procurent d'avantages aux Anglois contr'elle, l'activité de la contrebande avec les côtes d'Angleterre en temps de paix, et la primauté d'un corsairage imprévu en temps de guerre.

On objectoit, comme dans la fable du renard et des raisins, que ces îles ne valoient pas une expédition, qu'en temps de paix elles seroient à charge à la France, parce qu'on trouveroit trop de difficulté pour y arrêter la contrebande, et parce que leur possession par les Anglois nous ouvroit un commerce de contrebande avec les côtes angloises, favorable au débit de nos eaux-de-vie, de notre tabac, de notre sel et de nos manufactures normandes. Il répondoit que la possession par les

François doubleroit ces avantages, en conservant à ces îles le même régime d'administration qui les faisoit prospérer; qu'il importoit fort peu au commerce, que la garnison de ces îles fût angloise ou françoise, mais qu'il importoit beaucoup à la France de les posséder en temps de paix, pour ne pas les avoir contr'elle en temps de guerre.

Il y avoit à la fin de l'année dans les ports de ces deux îles plus de soixante prises françoises, plus de deux mille matelots dans ses prisons, et pour plus de cinquante millions de nos denrées dans les magasins. On n'y avoit encore pris, non plus que sur les côtes angloises, aucune mesure de défensive. Les milices n'avoient pas encore été mises sur pied. A la vérité, dans ces îles elles sont permanentes, et tous les habitans sont armés; mais une longue paix les avoit jetés dans la désuétude de tout service militaire. D'ailleurs la plupart étoient en course. Les batteries des côtes n'étoient point montées, et six ou sept cents montagnards écossois, de nouvelle levée, la plu-

part mécontens de leur sort, en formoient toute la garnison.

Dumouriez avoit proposé au maréchal de Broglie de les attaquer de vive force au mois d'août ou septembre; mais ce général, absorbé dans son ordre profond, rejeta avec mépris une pareille proposition comme au dessous de lui. Alors il projette d'en former l'attaque par un moyen très-simple et de très-peu d'apparence, dont il croit devoir se dispenser de donner les détails, pour ne pas enlever cette ressource à sa patrie dans les guerres futures. Il envoya son mémoire au duc d'Harcourt, et aux ministres de la guerre et de la marine. Le brave prince de Nassau-Siegen qu'il aime et estime de tout son coeur, levoit une légion qui n'étoit pas encore prête; on lui destina cette expédition pour l'année suivante, et l'on sacrifia le projet de Dumouriez qui étoit immanquable. Si dès lors monsieur de Sartines qui fit ce sacrifice, eût connu l'amitié de Dumouriez pour le brave Nassau, et qu'il l'en eût chargé avec d'autres troupes, sa légion n'étant pas prête, celui-ci auroit fait réussir son re-

spectable ami, et auroit été enchanté de lui procurer cette gloire.

Il s'occupoit d'un projet bien plus grand et d'un tout autre danger pour l'Angleterre. C'étoit de s'emparer de l'île de Wight. A la fin de 1778 les Anglois avoient cinquante mille hommes en Amérique, leurs milices n'étoient pas levées, pas une batterie armée ni sur leurs côtes ni dans cette île. Il ne restoit pas en Angleterre plus de sept à huit mille hommes de troupes réglées. L'île de Wight étoit infiniment importante. Tous les bois de construction pour la fabrique des frégates étoient à Cowes. L'hôpital où se trouvoient plus de deux mille matelots malades, étoit à Niewport, au centre de l'île. Tous les grains et les farines de Portsmouth étoient à Ste. Hélène. Une fois dix mille François établis dans cette île, il eût fallu que l'Angleterre levât une armée, et employât au moins une campagne pour les en chasser. Quand même l'Angleterre eût réussi à les faire prisonniers, c'étoit une garnison que la France pouvoit bien sacrifier pour déranger tout le système de guerre de cette

puissance, et lui occasioner une dépense énorme et la baisse subite de son crédit. Il en auroit résulté encore des conséquences bien plus grandes.

Il fit encore un détail très-circonstancié de ce projet, qu'il vouloit qu'on exécutât en décembre 1778 ou en janvier 1779. Il avoit tous les moyens sous sa main. Les mêmes motifs qui l'empêchent de publier ses détails d'opération sur Jersey et Guernesey, lui imposent le même silence sur ceux de l'île de Wight. Les circonstances peuvent se retrouver, et il ne veut pas nuire à sa patrie, dont il regarde l'anarchie comme une plaie horrible mais passagère. Il peut assurer que cette expédition qui étoit presque sans danger, auroit eu les plus terribles suites pour l'Angleterre.

Il fit hommage de son travail au duc d'Harcourt, qui ayant servi d'une manière brillante dans la guerre de sept ans, lui paroissoit très-propre à conduire cette entreprise qui l'eût fait maréchal de France. Ce général y donna une entière approbation, il en parla au ministère. Malheureusement on avoit décidé la jonction

des flottes françoise et espagnole, on s'occupoit de projets de descente, on fondit le projet de l'île de Wight dans le plan de campagne général qui fut pitoyable; et on perdit la plus belle et l'unique occasion de finir la guerre tout d'un coup et glorieusement, en Angleterre même.

Dégoûté par le mauvais succès de ses propositions, il se renferma dans les objets politiques et militaires, relatifs à Cherbourg et à sa presqu'île. Pendant l'hiver, monsieur de Jaucourt lui envoya des questions fort étendues sur les moyens d'attaquer Jersey et Guernesey; elles étoient très-bien posées; il y répondit à mi-marge, article par article, et il n'en entendit plus parler. Au printemps le brave prince de Nassau partit de St. Malo avec sa légion pour attaquer Jersey, il étoit escorté par des forces maritimes plus que suffisantes, il exécuta sa descente dans la baie St. Ouen, mais il échoua et fut obligé de se rembarquer. Cette même légion passa en partie dans une autre que leva le prince de Luxembourg. Rullecourt, aventurier très-brave, la commandoit; il annonça d'avance la conquête de

Jersey, s'embarqua à Granville, réussit à débarquer à la pointe de St. Clément, la nuit des rois 1780, surprit St. Helier, et fit prisonnier le commandant de l'île ; mais il fut tué le lendemain matin, et sa petite troupe faite prisonnière. Ce fut la dernière tentative contre ces îles, et on se ferma par ces imprudences les moyens de les attaquer avec succès.

En 1779 l'amiral Dorvilliers alla consumer une partie de l'été à croiser sur les côtes d'Espagne, pour opérer sa jonction avec la flotte espagnole, qui, soit mauvaise volonté, soit lenteur de caractère, le fit languir dans cette terrible croisière ; le scorbut détruisit la moitié de ses équipages. Pendant ce temps-là on annonça avec un très-grand éclat le projet d'une descente en Angleterre. Le comte de Vaux, devenu maréchal de France, en fut chargé en chef, ce qui étoit une grande mortification pour le maréchal de Broglie ; c'étoit même une injustice, puisque depuis vingt ans, son frère qui venoit de mourir, avoit arrangé tous les détails de tous les projets possibles de descente en Angleterre. Certainement la ré-

putation méritée de ce général qui avoit contribué à tous les projets de son frère et de la Rozière son coopérateur, devoit lui faire donner la préférence sur monsieur de Vaux, déjà fort usé et hors d'état de faire la campagne, qui ne venoit que d'être fait maréchal de France, et qui n'avoit jamais commandé en chef que la facile expédition de la Corse.

On donna pour seconds au maréchal de Vaux, le duc d'Harcourt et monsieur de Langeron, lieutenans-généraux; le second n'étoit pas en état de commander. L'armée n'étoit que de trente mille hommes, mais elle avoit un état-major prodigieux, entr'autres *deux* maréchaux-généraux-des-logis, messieurs de Jaucourt et de Lambert, ce qui ne s'étoit jamais vu. Ni la Rozière ni Dumouriez ne furent placés dans la première fournée de cet état-major. Cependant monsieur de Langeron fit nommer ensuite la Rozière *troisième* maréchal-des-logis, et le maréchal de Vaux, se souvenant de Dumouriez, exigea qu'il lui fût donné pour aide-maréchal-des-logis, comme il l'avoit été dix

ans

ans avant en Corse, conservant son commandement de Cherbourg.

Les projets de cette descente étoient vagues et très-mal combinés, ou plutôt il n'y en avoit point de réels. Monsieur de Maurepas, le plus criminel de tous les ministres, et l'un des principaux auteurs de tous les maux de la France, plaisantoit toute la journée sur la descente, disant qu'elle n'existoit que dans *la culotte de monsieur de Vaux*, parce que ce vieillard respectable étoit affligé de cette infirmité; persiflage grossier que les courtisans trouvoient charmant, et qui coûtoit alors cent millions de folle dépense à la France! On avoit eu l'absurdité de partager cette petite armée en deux points d'embarquement, le Havre et St. Malo. Dumouriez proposoit au moins de la réunir dans la rade de Cherbourg, point central de la Manche, et sans danger pour la navigation, étant *décapé* de toutes les îles et roches qui enveloppent St. Malo. Mais on vouloit deux armées, deux expéditions, pour satisfaire la gloriole de plusieurs chefs, et on préparoit deux attaques foibles.

Le maréchal de Vaux fut chargé de partir de St. Malo, pour aller attaquer ou menacer Plymouth, et le duc d'Harcourt de partir du Havre pour attaquer Portsmouth ou l'île de Wight. L'armée du Havre étoit d'environ douze mille hommes; le marquis de Lambert partit de St. Malo pour aller en être le maréchal-des-logis. Celle de St. Malo étoit de dix-sept à dix-huit mille hommes; Jaucourt et la Rozière y furent attachés dans le même grade, qu'on disputa long-temps à ce dernier malgré son mérite transcendant, ses longues études et ses travaux précieux sur l'Angleterre.

Dumouriez eut ordre d'aller servir à l'armée de St. Malo. Il ne vit pas sans étonnement que le duc d'Harcourt ne l'eût pas fait attacher à son corps d'armée, destinée à une attaque sur laquelle il avoit particulièrement travaillé; il n'a jamais cherché à en pénétrer le motif, et ne lui en a jamais parlé. Il s'en console facilement, 1°. parce qu'il alloit être réuni à son ancien général pour qui il avoit de la vénération. 2. Parce qu'il jugeoit d'avance que l'armée du Havre ne feroit

rien, le point de départ étant mal choisi, et trop avant dans la Manche. Il préjugeoit la timidité de nos vieux capitaines de vaisseaux, qui ne connoissoient point du tout la navigation de cette mer, et qui regarderoient comme une entreprise téméraire d'aller chercher un convoi nombreux jusqu'au Havre.

Arrivé à St. Malo, il seconda Lambert, officier général plein de talens et d'activité, avec lequel il s'est lié pour la vie, quelles que soient les différences de leurs opinions et de leur sort. Mais il lui prédit d'avance qu'on ne s'embarqueroit point, et il lui montra régulièrement les observations qu'il envoyoit tous les huit jours à monsieur de Montbarey, pour lui démontrer la chimère de ces projets. Il passa trois mois à St. Malo, occupé des détails immenses de cet embarquement qui perfectionnoient les premières notions qu'il en avoit prises à Toulon en 1768.

Monsieur Dorvilliers arriva enfin avec les deux flottes à l'entrée de la Manche, alla parader devant Plymouth qu'il auroit pu prendre avec les seules garnisons des vaisseaux, et laissa échapper l'amiral

Hardi qui se retira habilement dans le canal St. Georges. L'armée de St. Malo eut un moment l'espoir de s'embarquer à l'arrivée de la frégate la *Magicienne* qui apportoit une lettre de monsieur de Latouche-Treville, lieutenant-général, qui annonçoit qu'il alloit arriver avec sa division, pour prendre le convoi sous son escorte.

Dumouriez qui avoit été à bord, et qui avoit appris par les officiers de la frégate l'état affreux de la flotte, assura qu'on ne partiroit pas, et refusa d'embarquer les boeufs et les chevaux, qu'il laissa paître dans les marais de Dol et d'Avanches. Peu de jours après on apprit la rentrée de la grande flotte à Brest, et on vendit pour rien à St. Malo et au Havre une partie des approvisionnemens de ce grand armement.

Il n'avoit plus rien à faire à St. Malo dont le séjour l'ennuyoit, étant sans but, et interrompoit inutilement ses importans travaux sur Cherbourg. Le commodore Carteret menaçoit alors ce port avec une petite escadre de dix-sept bâtimens et deux brûlots; il prit ce prétexte pour retourner dans son commandement.

En 1780 le duc d'Harcourt fut chargé d'aller commander un petit camp à St. Sauveur, le vicomte dans la presqu'île du Contentin. Lambert étoit son maréchal-des-logis. Dumouriez étoit employé à ce camp comme aide-maréchal-des-logis. Il n'y alla faire qu'une visite, et résida dans son commandement qui n'en étoit qu'à six lieues. Cette réunion fut utile, parce que c'est à cette époque qu'avec le duc d'Harcourt, il fit décider l'entreprise des travaux de Cherbourg. Lambert servit beaucoup à cette décision, par son influence sur le duc d'Harcourt, et par son énergie, qualité dont il est parfaitement doué. Jusqu'à la paix, il ne se passa aucun fait militaire dans la presqu'île, que de fréquentes canonnades. Dumouriez fut fait brigadier des armées en 1788; on porta son commandement à douze mille livres, en y réunissant les appointemens de sa place d'état-major d'armée, qui fut alors supprimée.

CHAPITRE V.

Port de Cherbourg.

Le projet du port de Cherbourg est une des plus hardies et des plus glorieuses entreprises de ce siècle; elle honore le monarque qui l'a approuvée et qui a eu le noble courage d'en ordonner l'exécution, les personnes à qui on la doit, et la nation qui l'a conçue. Si on avoit mis plus de simplicité dans la confection de ces travaux gigantesques, on seroit venu à bout de les perfectionner; c'est à force d'art et de talens qu'on a gâté cette belle entreprise: elle seroit achevée, et elle auroit coûté beaucoup moins.

La révolution françoise a occasioné la cessation de ces énormes travaux. Ils peuvent être repris un jour, et on peut encore tirer un grand avantage de ce qui a été fait. Mais aussi, si on ne trouve pas un moyen pour porter les moles à leur élévation projetée, pour les couronner, et

surtout pour terminer leurs extrémités ou *musoirs*, ils seront applanis sous le roulis incessant des vagues, leurs matériaux se disperseront dans l'étendue de la rade, et y formeront des bancs et des enrochemens qui la rendront impraticable, au moins pour les vaisseaux de guerre; alors on aura gâté la nature, et cet inconvénient sera sans remède.

La France a essentiellement obligation de l'entreprise de Cherbourg à trois hommes, le duc d'Harcourt, Labretonnière et Dumouriez. Le premier, gouverneur de la province, très-aimé de l'infortuné Louis XVI, a consacré à la réussite de ce grand projet son grand crédit, sa plume, ses soins et sa santé. Le second a imaginé la fermeture de cette rade qu'on trouvoit trop ouverte, et y a mis toute la ténacité de son caractère. C'est un gentilhomme né près de Cherbourg, capitaine de vaisseau et fort bon marin. Le troisième, quinze ans avant d'être nommé commandant de Cherbourg, avoit montré un désir qu'on peut appeler *inspiré*, d'y voir créer un port. Depuis lors, employé sur les côtes de la Manche, il avoit dit

et écrit en 1775 et 1777, qu'il falloit construire un port à Cherbourg; nommé ensuite commandant de cette ville en 1778, il avoit tourné tous ses travaux, son activité, sa persévérance vers ce projet, et il n'a pas cessé d'agir et d'écrire, qu'il ne soit venu à bout de le faire adopter.

Depuis très-long-temps il avoit été question d'un projet de port de guerre de Cherbourg. L'immortel Vauban en avoit tracé un plan. Il en existoit même plusieurs autres de différens auteurs; mais celui de ce grand homme étoit le plus digne de son objet. Il avoit même fait acheter et conserver un terrain derrière la fosse du Galet, nommé le *Pré-du-roi*. Il avoit projeté d'y faire creuser un bassin royal. Il avoit aussi fait un projet de port pour la Hougue. Pour apprécier le mérite extraordinaire de Vauban, il faut parcourir les côtes de France. Il n'y a pas une situation favorable depuis Dunkerque jusqu'à Antibes, sur laquelle il n'ait laissé les traces de son génie, c'est-à-dire un projet ou militaire ou commercial, convenable à chaque localité. Nulle part son imagination n'a exagéré, nulle part elle

n'est restée au dessous de l'utile et du possible. Dumourier avoit étudié le projet de Vauban sur Cherbourg. C'étoit celui qu'il désiroit faire réussir, et il a vu avec bien du chagrin exécuter ce que ce grand homme n'auroit jamais inventé, par des hommes médiocres qui ont voulu avoir plus de génie que lui.

La nature a placé autour de Cherbourg tout ce qu'il falloit pour faire naître un grand projet, en procurant tous les moyens pour son exécution. La mer y présente deux rades d'un mouillage parfaitement sûr; l'une, la petite ou l'intérieure, a dix-huit mille toises de long, depuis l'île Pelée jusqu'au Homet; elle a beaucoup moins de largeur, parce que le sol de la mer s'élève en s'approchant de la côte qui l'enveloppe en demi-cercle; elle a à-peu-près une demi-lieue en ligne droite, à partir des jetées du port marchand. La grande rade a près de quatre mille toises de longueur, depuis l'île Pelée jusqu'à la pointe de Querqueville, et s'élève jusqu'à cinq à six cents toises en avant du Homet et de l'anse Ste. Anne.

On ne peut jamais bloquer cette rade, parce qu'au de-là du *cap Levi* à l'est, et de la pointe de Querqueville à l'ouest, commence le grand courant de la Manche, qui entraîneroit les croiseurs ou avec le *flot* ou avec le *jusant*. Sur les trente-deux airs de vent, il y en a vingt-deux favorables pour l'entrée et la sortie de cette rade, et à cent brasses au de-là on est hors de tout cap, et prêt à faire route, de quelque côté qu'on se dirige.

La rade est couverte à sa droite par l'île Pelée, sur laquelle on a construit un fort imprenable, tout de beau granit, et garni de cent bouches à feu. Son centre et protégé par un fort pareil, bâti sur les roches en avant du Homet. Il défend la petite rade et la *passe* du milieu de la grande rade. La gauche de la grande rade est défendue par le fort de Querqueville, avec une batterie de quarante-cinq pièces de canon en fer-à-cheval. Dumouriez ignore si on a achevé ce fort.

Une plaine fertile s'étend depuis Querqueville jusqu'à Cherbourg. Cette ville a un port marchand que monsieur Trudaine y a fait construire. A cent pas derrière

le bassin s'élèvent des montagnes de granit et d'ardoise, qui s'étendent jusqu'à Barfleur, et qui courant à l'ouest par la paroisse de Querqueville, vont se terminer au cap de Jobourd. De belles eaux, un air pur et sain, un climat froid mais très-supportable, inspireroient le desir d'y bâtir une ville. Elle n'est susceptible d'aucune fortification, mais les défenses naturelles des montagnes voisines forment sa sureté, et on peut y ajouter au loin quelques camps retranchés qu'on pourroit construire à la hâte dans des lieux désignés, dans le cas où on seroit menacé d'une grande descente.

Cherbourg offroit déja une ville qui ne pouvoit que s'agrandir, et un port marchand à côté du port militaire, projeté par monsieur de Vauban; ainsi on pouvoit toujours y former en temps de guerre les apprêts d'une grande descente, qui est toujours la meilleure menace contre les Anglois.

Entre le fort Homet et le fort Galet est un enfoncement nommé la *fosse du Galet*, que la nature a formé pour être le canal d'un bassin. Derrière cette fosse

est un terrain oblong, que Vauban avoit destiné à recevoir des vaisseaux, en le creusant. On y trouve à la sonde trente pieds de terre franche, sans roche, dans un terrain plus bas que la mer de cinq à six pieds, ce qui procureroit la profondeur nécessaire pour y tenir les plus gros vaisseaux à flot.

Le creusement et la maçonnerie de ce bassin, avec ses portes de flot, son *radier* et le revêtissement de son canal auroient pu s'exécuter en trois ans, même en temps de guerre, et sans que l'ennemi pût interrompre cet ouvrage, pour la somme de douze à quinze millions au plus. Sa plus grande dépense et sa plus grande difficulté auroit été le batardeau à exécuter, pour empêcher l'inondation des eaux de la mer. On pouvoit ensuite encelndre le bassin et les bâtimens accessoires, et bâtir une ville militaire et tous les arsenaux de construction, magasins, casernes, dans un vaste emplacement qui existe entre le fort Galet, la baie de Cherbourg et le fort Homet. Cette ville pouvoit même être *défilée* des montagnes, et fortifiée. Le fort Galet, en avançant ses fortifications

sur des roches qui se projettent plus de deux cents toises en avant de sa position actuelle, auroit couvert l'entrée du port. Des *corps-morts*, placés dans la petite rade, auroient fixé le mouillage des vaisseaux, et auroient procuré la facilité de les *jouer* dans le port.

Tel étoit le projet du maréchal de Vauban pour l'établissement de trente à quarante vaisseaux, en face et à vingt lieues de Portsmouth. Ce projet est grand mais simple, d'une exécution facile et sûre. Ce fut celui que Dumouriez embrassa avec ardeur, qui fut remplacé par celui de Labretonnière, plus vaste, plus hardi et bien plus dispendieux. Avec les quarante millions qu'on a dépensés en six ans, pour ne faire qu'ébaucher le projet de Labretonnière, et peut-être pour le gâter, on auroit porté à sa perfection celui de Vauban.

Avant d'adopter un projet, quel qu'il fût, il falloit faire décider un grand procès qui existoit depuis cent ans entre la Hougue et Cherbourg. On vient de lire les avantages que présentoit Cherbourg. Voici ce qu'étoit et ce qu'est encore la Hou-

gue, car on n'y a rien changé. La rade de la Hougue est très-belle, et elle a beaucoup de fonds. Elle est située dans un enfoncement de la baie de Caën, terminée d'un côté par les *Veys*, qui sont la décharge de sept rivières dans la mer, de l'autre par un prolongement de roches qui s'étendent presqu'un mille en avant du cap de Gatteville, où on a placé un phare pour avertir du danger de ces roches. Un banc très-long, nommé le *banc du bec*, courant nord et sud, sépare cette rade en deux parties. La grande rade est en dehors du banc du bec, et se prolonge depuis l'île Tatihou jusqu'aux îles St. Marcoul. La petite rade est entre ce banc et la terre, et s'étend depuis l'île Tatihou jusqu'un peu au de-là de Morsaline. Ces deux longues rades pourroient contenir toutes les flottes angloises et françoises, et présentent quatre ou cinq fois plus de surface que la rade de Cherbourg.

Voici ses inconvéniens. 1°. Toutes les divisions du vent d'est empêchent la sortie de cette rade : toutes les divisions ouest empêchent son entrée. Ainsi dans

ces deux cas, il faut mouiller en grande rade pour attendre un vent favorable. Or comme la Manche n'est qu'un canal formé par le passage de la grande mer entre deux continens, situés nord et sud, les vents dans cette mer étroite ont toujours une partie d'est ou d'ouest, ainsi que les courans.

2°. Le *raz* de Barfleur, formé par le brisement des flots sur les roches en avant du phare de Gatteville, est un grand danger qu'il faut doubler toutes les fois qu'on entre et qu'on sort de cette rade, et ce danger, déjà considérable pour les petites embarcations, l'est bien davantage pour des vaisseaux de ligne tirant de vingt à trente pieds d'eau. Si pour éviter ce danger, on se jette un peu en avant dans la baie de Caën, on court risque d'aller échouer sur les *falaises* du bassin, ou sur les roches *Calvados*, en avant de Caën.

3°. La rade est assujettie à un grand courant par l'impétuosité de la décharge des Veys pendant le *jusant*, ce qui fait *arriver* les vaisseaux *par le travers*.

4°. L'île Tatihou peut procurer une

excellente défense pour la gauche de la rade, mais on ne peut établir aucune batterie à sa droite, à moins que ce ne soit sur le banc du bec; mais comme il est couvert de trente-cinq pieds d'eau dans cette partie, il eût fallu fonder un fort à trente-cinq pieds sous l'eau. Il eût fallu fonder deux forts intermédiaires sur le même banc, en se rapprochant de Tatihou, et la plus grande élévation de ce banc à quatorze pieds sous l'eau.

5°. Le fort de la Hougue ne peut pas servir à la défense de la rade, parce qu'il est derrière le mouillage. La côte est très-plate, et la mer s'y retire depuis huit jusqu'à douze cents toises de la terre ferme; ainsi on ne peut y élever aucune batterie qui porte, non pas en avant, mais même sur le mouillage.

6°. Il n'y a pas une seule carrière aux environs. Le pays est marécageux, malsain, les eaux mauvaises. Pour l'habiter, on trouveroit les mêmes désavantages qu'à Rochefort.

7°. Enfin, la Hougue ne présente pas comme Cherbourg, une ville toute bâtie et un port marchand tout construit. Point de

de pointes de côtes saillantes, point de batteries avancées sur la mer.

Cependant la Hougue avoit au moins autant de partisans que Cherbourg, ce qui étoit fondé sur la réputation que lui avoit donnée le combat de monsieur de Tourville en 1692, qui en porte le nom, et c'est précisément ce combat qui auroit dû dégoûter du choix de la Hougue. Il s'étoit donné devant Cherbourg. Monsieur de Tourville, après s'être battu héroïquement pendant trois jours avec quarante-deux vaisseaux contre quatre-vingt-quatre, voulut tâcher de doubler le cap de Jobourg et le raz Blanchard, pour se sauver à Brest et à St. Malo. Vingt-deux vaisseaux eurent le temps d'enfiler le *grand ruau*, et se sauvèrent à St. Malo. La marée montante refoula le reste de la flotte, trois vaisseaux s'échouèrent dans la rade de Cherbourg, quinze ou seize autres, poussés toujours par la marée, se sauvèrent dans la rade de la Hougue avec le maréchal de Tourville. Le roi Jacques étoit avec une armée dans les îles de Tatihou et de la Hougue, d'où il vit les Au-

glois brûler tous les vaisseaux de monsieur de Tourville, sans pouvoir l'empêcher.

Il est aisé de conclure de ce fait que le vrai point pour placer un port est à Cherbourg, entre ces deux raz, pour éviter une longue chasse en cas d'échec et de poursuite, et que si le port de Cherbourg eût existé alors, monsieur de Tourville s'y seroit retiré sans danger avec toute sa flotte. Dans la discussion du procès, Dumouriez s'est servi de cet argument avec avantage.

Il fit trois mémoires, qui furent les premières pièces du procès, un *parallèle de la Hougue et Cherbourg* à deux colonnes, une *analyse* pour fixer les idées sur l'espèce d'établissement à faire à Cherbourg, où il chercha à prouver qu'il falloit se borner à trente vaisseaux, et faire un second port de douze vaisseaux à Boulogne, au lieu de tout réunir en un même point. Voici un de ses raisonnemens.

« La guerre a des principes généraux « qu'il faut prendre pour base sur quel« qu'élément qu'on la fasse. Si votre en« nemi bâtit une forteresse sur son terri« toire, vous en bâtissez une pour l'oppo-

« ser à la sienne. Les Anglois ont trois « ports dans la Manche, les Dunes, Portsmouth et Plymouth; ayez donc trois « ports pour observer leurs mouvemens, « Boulogne, Cherbourg et Brest. Ce n'est « pas un avantage de construire un port « d'une trop grande capacité. Nos colo« nies et celles des Anglois obligent à « étendre la guerre au loin. Vous n'êtes « dans le cas de réunir une grande supé« riorité de vaisseaux dans la Manche que « pour un seul objet, une descente en An« gleterre. C'est un cas si rare qu'en « plusieurs siècles il n'arrivera pas. Alors « même la supériorité n'est pas fixée à un « nombre déterminé de vaisseaux, elle est « proportionnelle: quand une fois toutes les « diversions extérieures seront établies, il « arrivera souvent que vingt vaisseaux don« neront la supériorité dans la Manche, « surtout si, ayant trois ports, vous obligez « l'ennemi à diviser ses forces. »

Son troisième mémoire étoit particulièrement sur Cherbourg, et en en présentant tous les avantages, il appuyoit sur la nécessité de préférer le plan de Vauban. Il joignit à ces trois mémoires le grand

mémoire sur le Cotentin. Le duc d'Harcourt qui avoit aussi beaucoup travaillé de son côté, parvint à faire assembler des conseils des ministres, où après un long débat on décida enfin qu'on abandonneroit entièrement la Hougue, et qu'on travailleroit à Cherbourg.

Ce premier point arrêté, on passa au projet de Labretonnière. Tout le corps de la marine prétendoit que la France avoit assez de trois départemens et de trois ports de guerre. Elle ne vouloit point de port dans la Manche, mais seulement un refuge; elle n'a jamais elle-même bien expliqué ce qu'elle vouloit. Dumouriez prétendoit qu'un refuge dans la Manche ne pouvoit être qu'un port, c'est-à-dire un bassin, avec des formes pour radouber, remâter, regréer, avec des magasins de mâtures, des corderies, voileries, arsenaux, hôpitaux, casernes, des gabarres, belandres, chaloupes, grands et petits canots, alléges, pontons etc; car l'entrée des escadres françoises dans la Manche, au milieu des trois grands établissemens de marine de l'Angleterre, devoit nécessairement entraîner des combats, et on se re-

doube mal sur rade, quand on peut y être attaqué. C'étoit même pour cela qu'il prétendoit qu'il valoit mieux se donner deux stations qu'une, et construire deux ports du second ordre qu'un seul grand port.

Il trouvoit dans le plan de monsieur de Vauban toutes les conditions qu'on pouvoit souhaiter pour un établissement de marine à Cherbourg, qui ne fût ni trop grand ni trop petit. Il avoit sur tout autre projet un autre très-grand avantage, c'est qu'on pouvoit le commencer pendant la guerre, sans crainte d'être interrompu par l'ennemi; car c'étoit sous ses yeux qu'on avoit en 1778 élevé la batterie de l'île Pelée, et qu'on a ensuite poussé avec vigueur la construction du fort de cette île et de celui du Homet.

Labretonnière avoit arrangé un plan sur le système mal réfléchi de la marine, pour n'avoir qu'un refuge. C'étoit d'établir sur la ligne partant de l'île Pelée à la pointe de Querqueville, une digue en deux parties avec trois *passes*, chacune de cinq ou six cents toises, l'une à l'est auprès de l'île Pelée, la seconde au centre,

dans la perpendiculaire nord et sud de l'entrée du port marchand; l'autre à l'ouest près de Querqueville. Par cette digue il enfermoit la grande rade, et procuroit un mouillage de quatre-vingt-cinq vaisseaux de ligne, et l'entrée des vaisseaux étant *obligée* par les trois passes, étoit toujours soumise à l'un des trois forts. Si, comme alors on n'en doutoit pas, on réussissoit à élever cette digue jusqu'à la hauteur des grandes marées, alors il devenoit très-facile de fonder quatre forts sur chacune des extrémités de ces deux digues, ce qui auroit procuré des feux croisés à chaque entrée ou passe. L'enrochement de ces digues devoit se faire de lui-même par les mousses, varechs, goëmons, plantes marines, et tous les poissons crustacées qui y végéteroient.

Ce plan tracé sur une carte hydrographique de la rade, entraîna tous les suffrages. L'idée étoit grande et neuve: cette muraille qu'on opposoit aux flots et aux vents, ces forts qu'on alloit établir en pleine mer, cette rade que Larozière, Dumouriez, tous les marins, le grand Vau-

ban lui-même n'avoient vue que circonscrite par une ligue tracée de l'île Pelée au Homet, se trouvoit agrandie, et plus que triplée par la conquête de tout l'espace renfermé dans une ligne tirée depuis l'île Pelée jusqu'à Querqueville. C'étoit un défrichement de la mer. L'imagination, aidée de la carte qui accompagnoit le mémoire, voyoit déjà une flotte immense, placée avec sureté dans cet espace bien renfermé et bien défendu.

Le projet de monsieur de Vauban, et l'opinion de ceux qui le soutenoient, furent rejetés comme des idées petites et mesquines. On ne calcula pas même ce que coûteroit une construction aussi hardie en pleine mer, détachée de toute côte, à plus d'une lieue et demie des carrières, et ne pouvant s'exécuter qu'avec des vaisseaux. On ne s'occupa plus que de chercher les moyens les plus propres à réussir dans cette entreprise, digne des Titans, et dont aucun pays ni aucune histoire ne fournissoit le modèle.

Dumouriez, après avoir long-temps combattu, se voyant seul de son avis, n'étant ni marin, ni ingénieur, ni artiste, vo-

yant tous les marins, les membres les plus célèbres de l'académie des sciences, deux corps du génie très-savans et rivaux, celui des ponts et chaussées et le génie militaire, admirer ce projet comme une merveille, ne pas douter du succès, et ne s'occuper qu'à disputer par une noble émulation l'invention des moyens de l'exécuter, crut, malgré ses craintes, devoir suivre le torrent. Connoissant depuis long-temps le génie ardent de sa nation, il ne doutoit pas que si une fois elle se dégoûtoit de ce grand projet dont elle étoit si fort engouée, elle ne passât à une autre extrémité, et n'abandonnât tout projet de port quelconque.

Il calcula qu'une fois ce projet admis, celui du bassin de monsieur de Vauban en deviendroit une suite nécessaire, que même en cas que le projet de la digue manquât et fût reconnu d'une exécution impossible, on voudroit n'avoir pas perdu cette dépense, n'en pas avoir le démenti, et que l'amour-propre national une fois mis en jeu forceroit à construire le *port*, si on ne pouvoit pas réussir à exécuter le *refuge*; qu'ainsi si on échouoit au *plus*,

on entreprendroit ensuite le *moins*. Il n'insista donc plus sur son avis, ce qui d'ailleurs eût été une obstination inutile. Il chercha même à se persuader qu'il avoit tort, et à monter son imagination à la hauteur d'une entreprise aussi sublime.

Cependant il mit par écrit les principales objections que l'étude de cette mer et de cette côte présentoit à ses profondes et continuelles méditations. Mais il ne les montra d'abord qu'à ses amis, se réservant d'en faire usage, quand l'expérience des difficultés du travail auroit refroidi les têtes, et lui donneroit l'espoir d'être écouté.

En partant de l'hypothèse la plus favorable, c'est-à-dire de la réussite complète de ce merveilleux projet, il observoit 1°: »que toute la partie de rade entre »Querqueville et la pointe du Homet, »nommé l'anse St. Anne, n'avoit pas as»sez de profondeur entre la côte et la »digue pour y établir un mouillage, d'au»tant plus que cette anse étoit remplie »de bas-fonds et de roches; ainsi, il ne »considéroit tout cet espace que comme »une continuation de la passe de Quer-

« queville, pour entrer dans la vraie rade « qui commençoit à la hauteur du fort « Homet. Cet inconvénient diminuoit d'un « grand tiers le mouillage des vaisseaux, « figuré sur le plan de Labretonnière.

« Il trouvoit donc qu'il étoit inutile de « faire l'énorme dépense de couvrir d'une « digue cet espace pour n'acquérir qu'un « long canal; qu'on devoit supprimer la « moitié de ce travail, en ne construisant « qu'une seule digue, depuis la passe de « l'île Pelée jusqu'à la hauteur du Homet, « en terminant cette digue en chevron, « pour rétrécir l'entrée de la rade entre « la pointe ou *musoir* de cette digue et « le fort Homet.

2°. « Indépendamment de ce qu'il trou- « voit l'exécution de la moitié de l'ouvrage, « c'est-à-dire de la branche de l'ouest du « projet inutile, il la trouvoit dangereuse. « Ce qui faisoit la bonté de la rade de « Cherbourg, c'est que la mer n'y trouvoit « aucun obstacle dans son mouvement de « flux et de reflux, et s'écaloit sans effort « et tranquillement le long des côtes, par « conséquent n'agitoit point cette rade ou- « verte. En rétrécissant le passage de la

« masse des eaux, il devoit s'établir, sur-
« tout dans la passe de l'ouest, un grand
« courant qui couperoit en diagonale tou-
« te la rade, en rendroit la navigation dif-
« ficile, et la *tenue* dangereuse. En outre,
« la violence et la rapidité des flots, mul-
« tipliées par cet obstacle, devoient néces-
« sairement dégrader la côte de l'anse Ste.
« Anne et de la batterie Choiseul, et for-
« mer de leurs débris des atterrissemens,
« des bancs epis dans la rade.

« La nature avoit placé à portée de lui
« un exemple irrécusable de cet effet de
« la mer. C'étoit la conformation des cô-
« tes de l'ouest, de la presqu'île, en
« face des îles de Jersey et Guernesey,
« où le rétrécissement de la mer avoit
« formé trois violens courans, le *raz*
« *Blanchard*, le *grand* et le *petit ruau*,
« où la dégradation des côtes avoit for-
« mé une plage très-plate et très-étendue,
« où la mer emprisonnée par tous ces ob-
« stacles montoit à quarante-cinq pieds,
« pendant que sa montée n'étoit que de
« vingt-deux pieds à Cherbourg, à la Hou-
« gue et dans toute la baie de Caën, où
« elle *étaleit* sans difficulté. Il jugeoit

« donc, qu'en opposant les mêmes obsta-
» cles en avant de Cherbourg, la mer vio-
« lentée produiroit les mêmes résultats. . .

« 3°. Il trouvoit des inconvéniens du « même genre à l'exécution de la branche « de l'est. Il devoit s'établir pareillement, « un courant très-fort dans la passe de « l'île Pelée; mais comme la mer n'y étoit « pas arrêtée par un continent, et qu'il lui « resteroit un passage tout autour de l'île, « sa violence devoit être moindre, mais à « la longue elle devoit aussi ravager le « fonds de l'anse, formée par le cap Levi. « Ainsi en tout, soit en grand soit en pe- « tit, il trouvoit un grand danger à placer « un obstacle factice dans la rade de « Cherbourg, quelqu'avantage qui dût en « résulter. »

« Il y avoit encore un autre danger. « Quand l'ouvrage seroit achevé, aux forts « près, qu'on ne pourroit pas construire « tout de suite, parce qu'il falloit laisser « aux digues le temps de s'affaisser et de « s'enrocher, avant de hasarder de fonder « des masses aussi pesantes que des forts « sur leur superficie, les Anglois pouvoient « venir couler des bâtimens chargés de

« pierres dans les passes. Cette entreprise « étoit hardie, mais son exécution n'étoit « pas impossible, et en ce cas la rade de « Cherbourg seroit devenue une *souri-* « *cière*. »

Tous ces raisonnemens ne sont pas des réflexions après-coup, il les a écrites et données à différentes époques de l'exécution du projet, au duc d'Harcourt et aux divers ministres. Elles lui ont attiré la méfiance et des désagrémens de la part de ses supérieurs, qui ont donné bien de l'exercice à sa philosophie. Elles lui ont fait aussi bien des ennemis. Car en France la différence d'opinions entraîne souvent la haine, et développe des passions ardentes qui causent de grands ravages. Qui eût dit il y a vingt ans que les opinions métaphysiques de J. J. Rousseau, des encyclopédistes, des œconomistes, des publicistes, amèneroient, dans un royaume policé, la destruction de tous les principes de religion, de justice et d'humanité?

Il s'établit en 1781 un concours pour le choix des moyens techniques à employer pour la confection de la digue. La longueur de chacune de ses deux branches

devoit être de dix à onze cents toises, sa hauteur de trente-quatre à trente-huit et quarante pieds, selon les inégalités du sol de la mer, si on se contentoit de l'élever à la hauteur de la *laisse de basse mer*, et de vingt à trente pieds plus haut, si on vouloit qu'elle surmontât la *laisse de haute mer*. Elle devoit avoir au moins dix toises le largeur dans sa partie supérieure, et on calculoit qu'en donnant trois pieds pour un à son talus dans sa base, elle devoit avoir de cent à cent-vingt toises de largeur par le bas.

Il y eut beaucoup de projets proposés, il n'y en eut que trois discutés. Le premier, donné par la Bretonnière, étoit d'acheter une quantité de gros bâtimens, de les remplir de pierres pour donner le tracé de la digue, et servir d'arrête aux pierres qu'on jetteroit ensuite pour la former. Ce projet avoit deux très-grands inconvéniens. 1°. Il étoit presqu'impossible qu'on parvînt à couler droit ces vaisseaux que la forme de leurs quilles auroit fait renverser l'un sur l'autre et sur leur côté; cette digue auroit ressemblé à un champ

de bataille, couvert de corps morts, jonchés sans ordre.

2°. Il n'avoit pas calculé le nombre de bâtimens qu'il lui falloit pour tracer sa double ligne qui devoit contenir son mur de pierres sèches. Il en falloit plus de quatre cent cinquante. Il falloit cependant qu'ils fussent à-peu-près tous égaux, et que leur *cale* eût au moins trente pieds d'élévation. Comment rassembler un si grand nombre de bâtimens de cette espèce? Quelque vieux et pourris qu'ils fussent, leurs carcasses devoient coûter au moins dix mille livres pièce. Pour les amener, il falloit les mâter, les gréer, y tenir des équipages; de même pour les remplir de pierres, les tenir sur rade, les couler. Ainsi il en auroit coûté au moins six millions pour n'avoir que des *coquilles*, et cette dépense n'entroit point en diminution de celle de la confection de la digue.

Le second projet étoit du général de Caux, directeur du génie; mais au lieu de servir le plan des digues, il le détruisoit. Il proposoit de commencer par fonder une île factice, à-peu-près au centre de la

ligne tracée entre l'île Pelée et Querqueville, et d'y construire un fort. Son moyen étoit de grandes caisses en carré long, de trente-huit pieds de haut, cinquante de longueur, et vingt à trente de largeur. Quatorze de ces caisses, coulées jointivement, quatre sur chaque face de longueur, deux sur chaque de largeur, devoient lui former un carré long, avec un vide très-aisé à rempiir en pierres liées par un ciment de *Puzzolane*. Ces caisses devoient être maçonnées à moitié, avant de partir de la côte, ce qui exigeoit qu'on leur creusât des *formes* à terre. On devoit ensuite les amarrer en rade, avec quatre grosses ancres, sur l'emplacement où elles devoient être coulées, achever là leur maçonnerie, avec la précaution de les tenir à flot avec des *chameaux* ou avee des tonnes, et enfin les couler peu-à-peu, après avoir achevé leur maçonnerie. Ce projet étoit très-ingénieux, il auroit pu s'exécuter dans un étang bien tranquille, mais non pas dans le rade de Cherbourg.

Le troisième étoit de Mr de Cessart, inspecteur des ponts et chaussées, homme d'un

d'un grand talent. Ce projet étoit le plus fou des trois, mais il étoit le plus brillant. Tous ses détails étoient parfaits, et il présentoit une idée simple et sublime, d'une médiocre dépense, d'une exécution prompte et facile, qui aidée des charmans desseins de tous ses détails, séduisit tout le monde, surtout Louis XVI qui a eu pendant plusieurs années son cabinet tapissé de tous ces desseins. C'est le fameux projet des cônes.

Chaque cône, le nom indique sa forme, étoit un grand panier à claire-voie composé de gros madriers, liés avec beaucoup de fer, dont la prodigieuse dimension étoit de soixante pieds de haut, soixante pieds de diamètre à son sommet, et environ cent cinquante à sa base; on devoit couler ces énormes paniers, et joignant base à base, les remplir ensuite de pierres jetées à la main par leurs claires-voies; la mer devoit elle-même, par son roulis, arranger ces pierres jusqu'au moins à la hauteur de la laisse de basse mer; alors, à main d'hommes, on pourroit achever l'arrangement de la partie supérieure, soit à sec soit par une maçonnerie.

Quatre-vingt-dix cônes devoient for-

mer toute la digne de la rade, et laisseroient paroître hors de l'eau quatre-vingt-dix colonnes. L'espace vide entre chaque cône étoit trop étroit pour que des vaisseaux pussent y passer. Ces colonnes devoient briser suffisamment les flots pour donner du calme dans la rade; on pouvoit même remplir l'espace entre chaque cône, jusqu'à la hauteur de basse mer, avec des pierres, ce qui auroit d'autant mieux lié l'ouvrage. Le temps pour la construction, l'immersion, le remplissage de chaque cône étoit calculé à trois mois. De Cessart ne vouloit que les bois et les fers de rebut de la marine, et son devis estimatif ne montoit pour chaque cône rempli qu'à cent-dix mille livres; en supposant même le triple de cette dépense, si le projet n'eût pas été fou, c'eût été un fort bon marché; car en dépensant trois millions, et coulant dix cônes par an, en dix ans on auroit fait le plus merveilleux ouvrage qu'on eût jamais vu, une colonnade en pleine mer.

Dumouriez n'avoit pas voulu se présenter au concours vis-à-vis des plus célèbres artistes de la France; il avoit cepen-

dant aussi fait et mis par écrit un projet qui étoit très-simple et très-grossier. Il ne le proposa pas, quoiqu'il l'ait expliqué à quiconque l'a désiré. Le voici: derrière le bassin de Cherbourg s'élevoit la montagne *du Roule*, couverte du haut en bas de blocs énormes de granit, détachés, bouleversés et amoncelés depuis une longue suite de siècles, par des déluges ou des tremblemens de terre. Il y en avoit de quoi former une partie de la digue, avant d'être obligé d'ouvrir les carrières. Au lieu de casser ces beaux blocs pour les mettre ou dans de vieux vaisseaux ou dans des cônes, il vouloit qu'on les transportât entiers dans la rade, au moyen de longues barques plates que sur les rivières on nomme des *heux*, et pour cela il vouloit qu'on ouvrît un canal au bout du bassin, qui auroit été jusqu'au pied de la montagne, d'où un autre canal partant de la montagne, iroit se décharger dans la mer, entre la droite du port et la redoute de Tourlaville. Le canal de derrière le bassin auroit reçu les eaux de la mer par les portes de flot du bassin, qu'on auroit eu soin de fermer au moment de la baisse

de la mer; ces eaux allant se décharger dans la mer par le canal extérieur, auroient emmené les *heux* qu'on auroit chargés au bas de la montagne. Il n'y avoit pas un de ces blocs qui n'eût au moins six pieds en tout sens; ainsi la toise courante se seroit élevée très-vîte. On auroit ensuite pu jeter, si on avoit voulu, de petites pierres dans les vides, ce qui eût été assez inutile. Cent *heux*, entrant par le bassin, ressortant par le canal extérieur, faisant un voyage par marée, montés chacun de trois matelots et deux ouvriers, un attelier de cinq cents hommes à la montagne, pour faire descendre les blocs et charger les heux, auroient transporté et coulé en un mois de quinze à dix-huit mille blocs. Il ose assurer que tout l'ouvrage n'auroit pas duré trois campagnes, et n'auroit pas coûté huit millions, mais il auroit été simple et grossier comme la nature.

Il assista à Paris dans l'hiver de 1782 à 1783, à un grand conseil des ministres où assistèrent tous les savans. Le projet des cônes fut adopté; lui-même motiva par écrit son avis, dans un parallèle qu'il

qu'il fit des trois projets; il y dit qu'il adhéroit à celui des cônes, parce que c'étoit le seul sur lequel on pouvoit faire un essai; que pour cela il falloit construire un cône, le couler, le remplir, et le laisser deux ou trois ans comme épreuve, que pendant ce temps-là on s'occuperoit d'autres travaux relatifs à l'établissement du grand projet. C'étoit un moyen qu'il se préparoit pour en revenir au creusement du bassin dans le pré du roi.

De Cessart vint s'établir à Cherbourg avec nombre d'ingénieurs des ponts et chaussées, et il construisit un premier cône. La manière de les construire, de les enlever de dessus leurs formes, quoique cette masse de bois et de fer pesât près de deux millions de livres, de les naviguer, de les immerger, pied-à-pied, sans secousse, sont des inventions infiniment ingénieuses, et forment un spectacle charmant. Le couteau avec lequel on coupe sous l'eau les cables qui attachent les tonnes, est le modèle de la fatale *guillotine*.

Cette année, l'inexpérience fit manquer la navigation du cône, et on fut très-heureux de pouvoir le remettre à terre. Comme cette fausse manoeuvre l'avoit endom-

magé, on crut devoir en construire sur le champ un second; ils furent coulés tous les deux et remplis en 1784. On en conçut de si belles espérances, que sans se donner la patience d'attendre à voir l'effet de la mer, on se mit à en construire cinq autres. On ne doutoit cependant pas que le bois et le fer ne dussent en peu de temps être détruits par ce terrible élément, mais on espéroit que les pierres s'enrocheroient, et qu'alors elles formeroient une masse capable de se passer de cette enveloppe. Le contraire arriva. Les pierres étoient toujours en mouvement dans ces paniers, comme des grains de bled dans un *van*. Les cônes étoient continuellement agités, les vagues les brisoient avec facilité, et en s'en allant, entraînoient les pierres, et les vidoient. Si on n'accouroit pas bien vîte pour les remplir de nouveau, la mer les écrasoit dans la partie vide, en arrachoit et en dispersoit le bois et le fer.

Le 28 août 1785, les deux premiers placés furent endommagés par une tempête. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, arriva pour relever le courage

qu'on commençoit à perdre. C'est dès lors qu'on auroit dû abandonner ces paniers puériles, et jeter tout simplement des pierres, comme on commença à faire cette année au pied des cônes, pour les *empatter*. On vit que ces pierres tenoient mieux que celles contenues dans les cônes; on commença à s'en désabuser. Ce ne fut pas le voyage du ministre de la marine, en 1785, qui inspira de sages résolutions; au contraire, il sembla être venu pour braver Neptune. Il ordonna la construction de dix nouveaux cônes, et pour faire taire les mauvais plaisans et les sages critiques, on crut devoir sanctionner ce projet par la présence du roi.

En 1786, au mois de juin, ce prince vint à Cherbourg; il y avoit été précédé par le comte d'Artois. Il existoit alors deux cônes pleins dans la rade, on en planchéia un, on y dressa une tente, de cet endroit le roi vit amener, immerger et commencer à remplir un cône devant lui. On ne pouvoit présenter qu'à Cherbourg un spectacle aussi pompeux et aussi extraordinaire; un cône bien pavoisé, monté de cent personnes, naviguant bord-

à-bord avec le roi de France montant un superbe canot, au milieu de dix-sept bâtimens de guerre, dont un de soixante-quatorze canons, nommé le *Patriote*, au travers de l'artillerie nombreuse des vaisseaux et des forts, des chaloupes pleines de musique, plus de quatre-vingt mille personnes remplissant plus de quinze cents bateaux ou chaloupes très-ornées. Le roi passa quatre jours à Cherbourg. Il y fut bon, familier; il l'auroit encore été davantage, si ses entours ne l'avoient pas empêché de se livrer à son naturel.

Le duc d'Harcourt et surtout le maréchal de Castries lui firent le tort de l'isoler, et de l'empêcher de laisser des traces de son passage par des bienfaits de sa main ou de sa bouche. Entre les rois et les peuples, les intermédiaires gâtent tout. Le maréchal de Segur, ministre de la guerre, accompagnoit aussi le roi; il avoit amené avec lui St. Paul, premier commis des *grâces*, et Sancquier, premier commis de l'artillerie et du génie, avec un travail tout fait pour des promotions. Mr. de Castries, qui n'avoit point du tout pensé à être bienfaisant, et encore moins

à en donner l'honneur au roi, n'avoit amené avec lui ni premier-commis ni promotion toute faite; il exigea du bon maréchal de Segur de supprimer son travail. Il est à remarquer que c'est Mr de Castries qui avoit fait assembler une escadre à Cherbourg pour faire des évolutions devant le roi. Le duc de Villequier avoit apporté une cassette de bijoux, riche d'environ un million, que Louis XVI devoit distribuer aux principaux officiers et à leurs femmes. Ce duc fut obligé, très à regret, d'emporter la cassette; ce fut lui-même qui le dit à Dumouriez un mois après, et qui lui fit avoir le présent qui lui étoit destiné, le portrait du roi très-ressemblant, sur une boëte émaillée de très-bon goût, qu'il n'auroit jamais eue sans ce bon avis.

Louis XVI vit tous les détails avec soin; il étoit lui-même artiste. Il vit un combat naval, et navigua trois lieues sur le *Patriote*. Quel rapprochement entre le nom de ce vaisseau et les monstres qui depuis ont assassiné cette victime innocente! Tout ce qu'il fit pendant ce voyage de son propre mouvement, caractérisa la

bonté; tout ce qu'on lui fit faire fut maussade. La province fut très-mécontente du duc d'Harcourt, qui s'étoit montré plus courtisan que gouverneur et compatriote; on l'accusa d'avoir tout fait pour lui et les siens, et rien pour les autres: en cela on eut tort. Il fut fait alors gouverneur du dauphin; mais ce n'est point une grâce, c'est une place de confiance, et il étoit en état de la remplir, ayant beaucoup de connoissances et des talens agréables.

La présence du roi avoit honoré les cônes, mais elle ne les avoit pas fortifiés. Dans le même hiver tout fut renversé. On en lança cependant encore en 1787. Enfin on se lassa en 1788, et on acheva de raser, jusqu'à la *flotaison*, ceux qui restoient. En tout, on a construit vingt-un cônes, qui l'un dans l'autre, ont coûté vides quatre cent mille livres chacun, car de Cessart qui avoit commencé modestement par ne demander que des bois de rebut, avoit fini par se faire livrer les meilleurs bois de construction, et surtout de fort belles *courbes*. On auroit fait vingt bonnes frégates avec les matériaux

et l'argent qui ont été perdus pour les vingt-un cônes, dont heureusement il ne reste pas le moindre débris. On a continué l'ouvrage sans bois, fer, ni maçonnerie.

Si Dumouriez eût pu prévoir que ce projet dût se réduire à un procédé aussi simple, après avoir passé par tous les raffinemens de l'art, et avoir exercé le génie de tous les savans, il auroit proposé hardiment son projet des blocs, et il auroit fait tous ses efforts pour le faire adopter. Lorsqu'on abandonna le procédé des cônes, il n'étoit plus temps; on avoit brisé ces beaux blocs en petites pierres. D'ailleurs il y avoit une administration montée, des marchés, des entreprises, et quelque bon qu'eût été son projet, l'intérêt particulier l'auroit fait échouer. Il fallut se consenter de voir s'élever une digue, telle quelle. Il donna dans toutes les circonstances ses observations qui ne plaisoient pas toujours.

On avoit composé un conseil d'administration, avec des patentes du ministre de la marine: on l'en avoit exclus: en même temps cependant ce ministre lui-même et le duc d'Harcourt l'avoient sol-

licité d'y assister, et d'y donner ses soins. Il ne se piqua point sur l'exclusion qu'on lui avoit fait donner, et il y fut aussi assidu et aussi actif que s'il étoit un de ses membres. Il passoit toute l'année à Cherbourg; c'étoit pendant les hivers qu'arrivoient les plus grandes avaries; il observoit avec soin les procédés de la mer, il envoyoit ses observations, et annonçoit les avaries futures. Il finit par déplaire au pauvre de Cessart qui se désoloit de son mauvais succès, et s'en prenoit à tout le monde; ensuite il déplut au duc d'Harcourt lui-même, qui chercha à le lui faire sentir. Il y eut des piques assez fortes pour qu'il se crût obligé de lui offrir la démission de son commandement, que ce gouverneur ne voulut pas accepter.

En 1787 on affecta de faire employer le tacticien Mesnil-Durand, maréchal-de-camp, aux travaux de Cherbourg; c'étoit une mortification très-déplacée, que lui donnoient les d'Harcourt au bout de neuf ans d'un commandement qu'il avoit créé et vivifié, et cela étoit d'autant plus maladroit qu'il alloit être maréchal-de-camp à la promotion de 1788, ce qui arriva.

Dès lors il se retira entièrement des soins de cette administration, qui étoit gérée par le duc de Beuvron, frère du duc d'Harcourt, qui ne pouvoit plus quitter Versailles. Celui-ci étoit un bon homme, plein de zèle, mais brouillon, foible et très-changeant; sa société ne procuroit pas les mêmes ressources que celle du duc d'Harcourt qui étoit très-aimable.

Dumouriez étoit occupé depuis six ans d'un autre projet qu'il regardoit comme un corollaire ou une branche de celui du port de Cherbourg. C'est le projet du *grand-Vey*. Le projet étoit de plusieurs ingénieurs; la Rozière et Mesnil-Durand y avoient aussi travaillé, chacun pour leur compte. Tous étoient d'accord de son utilité, de sa grandeur, et même de la facilité de son exécution.

La presqu'île du Cotentin est terminée au sud par une rivière nommée la Douve, qui coule de l'ouest à l'est, et va se jeter dans le Vey au dessous de Carentan. Cette rivière coule au travers de marais très-mal-sains; ses eaux sont stagnantes, tous les villages voisins respirent un air empesté, les terres à plus d'une

demi-lieue tout le long de ses bords sont continuellement couvertes d'eaux croupissantes et pestilentielles, la fièvre est toute l'année dans la petite ville de Carentan et dans toutes les habitations le long de la Douve. La lenteur de l'écoulement de cette rivière vient de ce qu'elle est une des sept qui se réunissent dans le grand courant des Veys, de ce que plusieurs de ces rivières sont engorgées au passage d'un pont trop étroit, et de ce que le grand et le petit Vey sont deux barres qui retiennent les eaux refoulées par la mer.

Il y avoit un moyen certain de donner un facile écoulement aux eaux, c'étoit de détruire une des deux barres du grand ou petit Vey, en avançant une double digue par ses deux bords, y creusant un canal au milieu, y plaçant un pont et des portes de flot, et surtout en donnant assez de largeur à ce canal, pour procurer l'écoulement suffisant pour la masse d'eau des sept rivières. Alors on eût tiré de dessous l'eau un pays immense, auquel on eût donné de la salubrité, une grande culture, et dont on eût doublé la population ; ce qui eût beaucoup augmen-

té, les revenus publics, et la richesse nationale. Enfin il avoit calculé que si le roi dépensoit dix à douze millions, qui étoit ce à quoi pouvoit monter le projet du grand Vey, il placeroit son argent à dix-sept pour cent.

De temps immémorial on avoit proposé à tous les intendans et à tous les ministres de faire travailler aux Veys; mais avant les travaux de Cherbourg, la presqu'île du Cotentin étoit trop peu intéressante pour que les ministres se déterminassent à faire dépenser de l'argent, dans la seule vue de l'utilité et de la santé des habitans.

Il y avoit eu trois projets donnés pour faciliter l'écoulement des rivières par la construction d'un pont, mais il n'y en avoit que deux qui fussent vus en grand. L'un étoit pour le passage du petit Vey à Isigny. Outre les avantages dont on vient de parler, il ouvroit une communication directe entre Cherbourg et Caën par la Hougue, Isigny et Bayeux; on auroit gagné le détour de Carentan et St. Lo, pour arriver à Bayeux, par les deux côtés du triangle. Ce projet de pont du

petit Vey étoit présenté par les ingénieurs des ponts et chaussées, comme un objet de deux ou trois millions de dépense; il en auroit coûté cinq, mais les avantages eussent surpassé la dépense.

L'autre projet, qui étoit le plus grand, le plus utile, qui ouvroit une communication encore plus directe entre Cherbourg et Caën, qui conquéroit le plus de terrain sur la mer, qui ouvroit les ressources les plus riches au commerce, à l'agriculture et à la population, étoit le projet du grand Vey, partant de la pointe de Grandcamp dans le bassin, et venant joindre la presqu'île près de Ravenoville. Il étoit présenté comme une dépense de cinq à six millions, il en auroit coûté au moins dix; mais les profits étoient immenses. Ce pont auroit ouvert un grand chemin direct de Cherbourg à Caën, sans passer par Bayeux, ce qui auroit raccourci de treize lieues le chemin entre ce port important et la capitale de la Basse-Normandie. Les villes de St. Lo et de Bayeux craignoient beaucoup qu'on n'adoptât ce projet.

C'étoit celui auquel s'étoient arrêtés tous

tous les hommes qui voyoient en grand. La réussite des travaux de Cherbourg ne se présentoit pas assez favorablement pour que Dumouriez osât proposer de but en blanc ce surcroît de dépense. Il falloit une occasion qui ouvrît des moyens particuliers d'y subvenir, sans que ce fût à la charge du gouvernement. On avoit souvent proposé des compagnies françoises, mais l'expérience avoit démontré que le gouvernement en est toujours la dupe, qu'elles commencent les entreprises avec plus de témérité que de fonds, et que leur ouvrage finit toujours par être abandonné, ou retomber à la charge de l'état.

Dans l'hiver de 1787 à 1788, les patriotes hollandois, après le mauvais succès de leur insurrection, vinrent en grand nombre chercher un asyle en France. Il y avoit parmi eux beaucoup de riches propriétaires et des hommes de tous les états. Comme le gouvernement qui avoit causé leur ruine, en étoit embarrassé, monsieur de St. Priest, de retour de son infructueuse ambassade de Hollande, proposa d'en établir une colonie à Cherbourg, et il adressa à Dumouriez une députation

de ces malheureux bannis, qui lui fut amenée par un officier de l'état-major de l'armée, nommé Poncet. Il n'y avoit aucun moyen de les établir à Cherbourg, encombré par les travaux de la rade, et qui ne lui présentoit encore qu'un cahos.

Il réfléchit que les richesses, l'habitude de vivre dans les eaux, de diriger des travaux contre la mer, le caractère patient et flegmatique des Hollandois, les rendoient plus propres que toute autre nation, aux travaux du grand Vey. Les concessions étoient faciles, puisqu'on avoit à leur donner plus de trois lieues de plage à conquérir sur la mer; il se persuada que le ministère accorderoit facilement cette concession à quatre ou cinq mille hommes utiles, laborieux et riches, au secours desquels on ne seroit pas obligé de venir sans cesse, ce qui éteindroit même par la suite les pensions qu'on étoit forcé de faire aux plus pauvres d'entr'eux.

Monsieur de la Luzerne étoit alors ministre de la marine; il étoit connu pour être très-ardent sur les projets, il étoit propriétaire de la grande terre de Beureville près d'Isigny, et il connoissoit par-

faitement les Veys. Il lui proposa de rassembler les Hollandois dans cette partie, de leur concéder la partie des Veys qu'ils mettroient en *polders*, par la construction du pont du grand Vey, dont ils feroient l'entreprise avec leurs capitaux, leur accordant pendant quelques années des péages ou autres compensations; de leur tracer sur le côté de la presqu'île qui offre un pays de pâturages et un climat analogue à la Hollande, le plan d'une ville qu'on nommeroit *Batavia*, pour charmer leurs infortunes par l'illusion d'une seconde patrie.

La Luzerne rejeta ce projet utile à l'humanité et à la France, justement parce qu'il étoit grand propriétaire riverain des Veys; il prévit qu'une colonie aussi laborieuse borneroit les conquêtes que lui-même faisoit tous les ans, en petit, sur la mer, et pour l'appât de quelques milliers de livres de rente et de quelques arpens de prairies de plus, cet homme, déjà riche de plus de cent mille livres de rentes, sacrifia l'établissement des Hollandois, la salubrité de ses voisins, la gloire de la nation, l'avantage de sa patrie. C'est

la seule grande tentative que Dumouriez ait faite qui ait aussi complétement et irrévocablement échoué.

A la fin de 1788, le jeune dauphin mourut, heureux de n'avoir pas assez vécu pour participer aux calamités inouies dont sa famille infortunée a été accablée. Cette mort rendit le duc d'Harcourt aux soins de son gouvernement; mais déjà le désordre et la confusion annonçoient une grande révolution. Déjà les assemblées des notables, avec lesquels des ministres imprudens et de mauvaise foi vouloient *essayer* la nation, faisoient présumer le développement de ses forces et de ses fureurs.

Ces grands objets occupèrent plus Dumouriez que les travaux de Cherbourg qui tiroient à leur fin. Les deux digues avoient été rejointes en une seule par la suppression de la passe du milieu, elles étoient élevées dans toute leur longueur à la hauteur de la *laisse de basse-mer*, on avoit désarmé une partie des bateaux, et diminué les dépenses.

On travailloit au fort de Querqueville. Ces grands travaux devoient rester impar-

faits. Il eût été à souhaiter qu'ayant que la nation françoise fût aussi funestement dérangée de ses occupations utiles et pacifiques par les criminelles agitations qui lui déchirent les entrailles, on eût pu terminer d'une manière solide les deux pointes ou *musoirs* de cette longue digue, soit en y coulant des caisses maçonnées, selon le projet de monsieur de Caux, soit en les fortifiant par une ceinture de très-gros blocs. C'est par ses deux extrémités que la mer détruira et dispersera cette masse de pierres, sans adhérence, trop petites et trop peu pesantes.

Ce qui est fait est toujours utile. Deux forts superbes et une grande batterie hérissent cette rade de moyens de défense inattaquables, d'autant plus qu'il y a par tout des fourneaux pour tirer à boulets rouges, et que cette maçonnerie est à l'abri de la bombe. La digue, telle qu'elle est, présente derrière elle un grand mouillage assuré, dans lequel les vaisseaux *embossés* peuvent seconder les forts, et certainement, de quelque manière que tourne la révolution, le gouvernement françois profitera de son premier calme, pour

creuser le bassin de Vauban dans le *pré du roi*. Alors l'établissement sera grand et assuré. L'exécution du projet du grand Vey deviendra une conséquence nécessaire de la confection du port de Cherbourg.

Dumouriez espère aussi qu'un jour on reprendra le projet du port de Boulogne. Alors la marine françoise pourra partager avec égalité la navigation de la Manche, dont par sa position, la moitié doit lui appartenir, si la mer peut appartenir aux peuples. Alors l'Archipel de Jersey et Guernesey se trouvera réuni à la Normandie sur laquelle il a été envahi, et qui reste entre les mains des Anglois, à la honte de la France.

Tels sont les voeux qu'il forme pour sa patrie, non pas pour qu'elle devienne ambitieuse et conquérante, non pas pour qu'elle aille désoler la riche Angleterre par des descentes barbares et dévastatrices; mais pour que ces deux nations, se trouvant égales en forces, se respectent mutuellement, et trouvent dans la paix et la fraternité des avantages qui délivrent les deux continens des calamités et des dévastations qu'y répandent leurs cruelles

jalousies. L'union bien fixée de ces deux peuples assureroit la paix universelle.

CHAPITRE VI.

Réflexions.

Ici finit une époque de onze années, les plus heureuses de la vie de Dumouriez; il les a passées dnns des travaux utiles, vastes, sédentaires et philosophiques. Bâtissant une nouvelle Salente, il eût été heureux comme Idoménée d'y finir ses jours. Il n'y avoit trouvé en 1778 que sept mille trois cents habitans, il y a laissé en 1789 plus de dix-neuf mille ames, et une augmentation énorme en maisons, en bâtimens publics, en ouvrages militaires et en édifices de toute espèce. S'il eût pu réussir à faire adopter le plan raisonnable, sublime et simple du maréchal de Vauban, la population eût encore doublé, le projet du grand-Vey se seroit exécuté, et la petite presqu'île du Cotentin seroit

à présent un des territoires les plus peuplés, les mieux cultivés et les plus intéressans de la France. Outre le bien général qu'il y a fait, il a eu le doux plaisir de faire le bonheur particulier de quelques familles. Il y a laissé quelques amis, beaucoup d'ennemis et encore plus d'ingrats.

Ce temps s'est écoulé avec rapidité, au milieu de ses livres et de ses atteliers. Ses grandes occupations tenoient toujours son esprit tendu sur des objets grands et utiles à l'humanité. Il travailloit pour sa patrie, non seulement temporairement, mais pour les siècles à venir et les races futures. Par ses méditations, ses lectures, ses promenades solitaires, il dissipoit facilement ses petits chagrins domestiques, il oublioit ses contrariétés publiques et la jalousie ou la méfiance injuste de ses supérieurs. N'ayant jamais recherché la cour, n'ayant jamais fréquenté les bureaux, que des mémoires à la main, non pas pour demander pour lui-même, mais pour des objets d'utilité publique, il n'avoit plus besoin de Versailles. Son cabinet le dédommageoit des plaisirs

sirs frivoles et des spectacles de Paris. Presque tous les amis qu'il avoit fréquentés autrefois dans cette capitale, le comte de Broglie, Voyer, l'abbé de Mably, Dorat, Crébillon, Favier étoient morts, et à cinquante ans on ne cherche guères à faire de nouvelles sociétés.

Il avoit consommé son patrimoine, mais n'ayant point d'enfans, il n'en avoit pas besoin; son revenu lui suffisoit, et il le dépensoit honorablement. Il avoit adopté cette devise pleine de philosophie, qui termine le roman très-moral, de *Gil-Blas: inveni portum* etc. Sans ambition, il étoit cependant assuré, étant maréchal-de-camp et continuellement en activité, de parvenir bientôt au grade de lieutenant-général et aux décorations militaires. Il étoit même convaincu qu'on ne feroit aucune guerre sans l'appeler, et sans se servir de son expérience variée. Pour ne pas se rouiller, il continuoit avec application ses études militaires, l'habitude des langues étrangères, et surtout des exercices de corps les plus violens. Sa vie étoit un mélange de stoïcisme physique et d'épicuréisme moral.

Il avoit espéré faire plus de bien dans son commandement; mais après tous les efforts inutiles, il se consoloit en pensant qu'il n'avoit rien négligé, et que les obstacles qu'il avoit rencontrés, étoient des désavantages attachés à la *subalternéité*. S'il fût arrivé à cette place lieutenant-général ou duc et pair, il auroit réussi à tout. En France, et même presque dans toutes les cours, les ministres ne peuvent pas imaginer qu'un colonel de quarante ans ait la tête aussi bien faite qu'un maréchal de France, un commandant particulier qu'un gouverneur de province. Si le subalterne ose s'élever à de grandes idées, on lui applique sur la tête ce que Dumouriez appeloit alors assez plaisamment, le *couvre-feu de Guillaume le conquérant.*

Il ne lui reste de ces onze années que des regrets, car il ne peut pas s'appliquer ce proverbe trivial: *comme on fait son lit, on se couche.* Ce *lit* étoit bien fait, des catastrophes horribles l'en ont chassé, il est errant dans l'univers. Mais qu'est-ce que son infortune particulière, auprès des calamités affreuses qui rendent la

France si malheureuse et si méconnoissable!

Il va tracer dans les six livres suivans de sa vie ce qu'il en a vu, et la part qu'il a été forcé de prendre aux affaires publiques. Aucun François n'a pu se dispenser d'y jouer un rôle, et tous ont contribué à déchirer le sein de cette mère commune; la cour et les émigrés, en s'élevant trop fortement contre des réformes nécessaires; les constitutionnels, en poussant trop loin ces réformes, en se laissant entraîner par des idées métaphysiques et par des agitations factieuses; le peuple, en abusant des fautes de ces deux partis, pour les renverser tous deux par la force que la constitution lui donnoit; la populace, en écrasant à son tour le peuple qui avoit eu l'imprudence de la remuer.

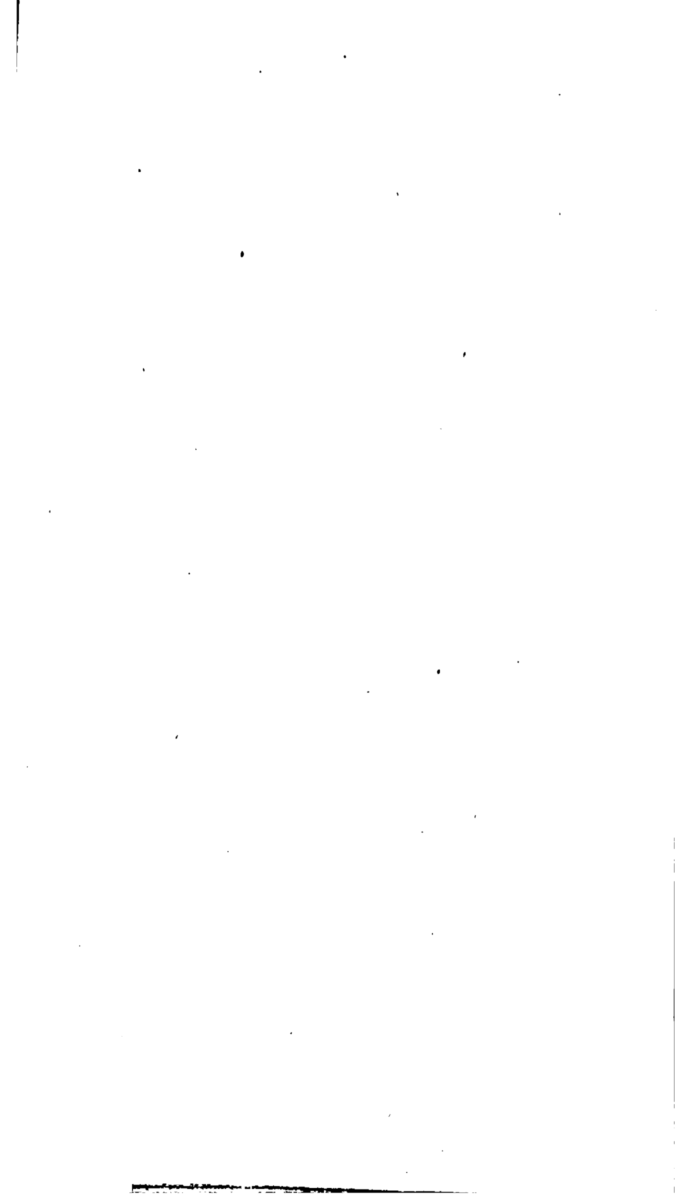
Dumouriez gémissant sur tous ces excès, blâmant tous les partis, appelé par les circonstances aux plus grands emplois, a déplu à toutes les factions, en conservant son caractere entier, vrai et franc. Ministre, il a cherché à relever la France avilie, par des négociations fermes et nobles qui ont amené la rupture, et il n'a

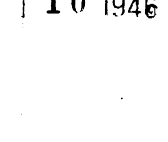
fait qu'avancer de quelques mois une guerre inévitable. Général d'armée, il n'a vu que le danger de la France envahie, et il a repoussé les ennemis.

Il avoue qu'il a été trompé dans tous ses calculs. Il a vu avec douleur ses succès tourner contre sa patrie même; ce sont eux qui ont fortifié l'anarchie qu'il espéroit combattre et anéantir. Si la providence lui réserve encore une longue existence, il se consolera par l'espoir de voir la fin de ces calamités monstrueuses, trop excessives pour être durables. Si au contraire le terme de ses jours doit être abrégé, sans reproche et sans regrets il bénira l'instant qui, en fermant ses yeux, le délivrera de ce tableau déchirant.

FIN DU LIVRE II.






1 0 1946

